DERNIÈRE ÉDITION 3
BOURSE

Le Monde

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13625 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine JEUDI 17 NOVEMBRE 1988

L'heure de « Maggie »

Diablesse de femme ! Non seulement elle gagne régulièrement les élections, se maintenant au pouvoir depuis presque dix ans, mais elle est aussi partout à la fois. A peine revenue d'Espagne et de Pologne, où elle a su éviter de main de maître les pièges tendus par le général Jaruzelski, voilà qu'elle sort à Londres un beau lapin de son chapeau : bousculant tous ses plans, M. Gorbatchev se rendra en visite officielle en Grande-Bretagne du 12 au 14 décembre.

Quelques heures pour souffler, et la Dame de fer s'envolera pour Washington afin d'y saluer une dernière fois, vingt-quatre heures après le chancelier Kohl, son vieil ami Reagan, mais surtout de donner quelques conseils dont elle a le secret au nouveau venu sur la scène internationale, M. George Bush. Pas question, dans l'esprit du premier ministre britannique, que la relève de la garde à la Maison Blanche engendre un relâchement des fameux liens privilégiés entre Londres et Washington.

Le spectacle permanent qu'offre Mme Thatcher doit irriter plus d'un chef d'Etat et de gouvernement en Europe, d'autant qu'elle ne cache pas son intention de ferrailler dur d'ici à 1993 contre toute tentation supranationale dans la construction européenne. Mais qu'y faire, sinon la supporter ? Et la voici qui s'installe avec la bénédiction de M. Gorbatchev au centre du dialogue Est-Ouest. On peut comprendre qu'on en ressente quelque agacement à l'Elysée : après le chancelier autrichien, M. Franz Vranitzky, après le président du conseil italien, M. Ciriaco De Mita, après le chancelier Kohl, M. Mitterrand s'apprête à prendre lui aussi le chemin de Moscou, alors que Mme Thatcher n'a qu'à attendre confortablement au 10 Downing Street que M. Gorbatchev vienne lui rendre visite pour la troisième fois depuis quatre ans.

Le rêve de Maggie n'est pas mystérieux : elle veut tout simplement prendre la relève de M. Ronald Reagan à la tête du monde occidental et perpétuer ainsi la croisade du libéralisme économique, éviter aussi que les affrontements commerciaux entre les Etats-Unis et la Communauté ne dégénèrent en guerre ouverte.

Son dessein, en ce qui concerne l'Union soviétique, est connu lui aussi : jamais elle n'a ménagé ses encouragements à l'entreprise réformatrice de M. Gorbatchev, jamais non plus elle n'a caché les aléas de l'opération, critiquant même l'idée d'un plan Marshall pour le bloc socialiste. Bonne volonté ne vaut pas action, estime-t-elle, et c'est pourquoi elle n'est pas encore favorable à la tenue à Moscou en 1991 d'une conférence sur les droits de l'homme.

L'effet Thatcher, pour impressionnant qu'il soit, n'en souligne pas moins une fois de plus la grande faiblesse des Occidentaux face à la diplomatie extrêmement mobile de M. Gorbatchev : leur incapacité à aborder le problème d'une même voix, leur tentation de se livrer à une surenchère dans la course aux contrats et aux crédits. Au cours de la campagne électorale américaine, M. Bush avait dit que tout contact de sa part avec M. Gorbatchev devrait être précédé par une réunion des dirigeants de l'alliance atlantique. En forçant les feux, M. Gorbatchev a su s'imposer aux Etats-Unis avant même l'entrée en fonctions du nouveau président américain. M. Bush aurait-il déjà oublié son engagement ?

M 0147 - 1117 0- 4,50 F



3790147004500 11170

La recherche de la paix en Afrique de l'Ouest

Accord de principe conclu pour un retrait cubain d'Angola

Angolais, Cubains et Sud-Africains sont parvenus, mardi 15 novembre à Genève, sous la houlette des Américains, à un accord de principe qui porte sur un retrait des troupes cubaines en Angola, préalable au processus d'indépendance de la Namibie. Cet accord va être soumis à l'approbation des gouvernements intéressés, avant d'être entériné lors d'une réunion qui aura lieu à Brazzaville.



Lire nos informations page 9

Un sondage IPSOS pour « le Monde »

Les étudiants partisans de l'ouverture politique et des « valeurs » traditionnelles

Pour « le Monde Campus », France-Culture et les Presses universitaires de France, IPSOS a interrogé les étudiants sur leurs opinions politiques, leurs goûts, leurs valeurs, leur jugement sur leurs études et leur avenir professionnel. Ce sondage fait apparaître un important mouvement de « recentrage », aussi bien sur les plans politique, moral ou culturel.

En février 1986, ils s'apprêtaient à voter socialiste. En décembre, ils manquaient de renverser le gouvernement Chirac. En novembre 1988, ils sont toujours pour M. Mitterrand, mais avec M. Barre. Les étudiants sont incontestablement les champions de l'ouverture.

Mais le recentrage n'est pas que politique. C'est dans les domaines de la morale et de la philosophie sociale qu'il apparaît le mieux. Les institutions ou les valeurs considérées comme plutôt progressistes sont en baisse (liberté de la presse, droit de vote, partis politiques, syndicats, antiracisme, rejet de la peine de mort...). Celles qui ont une connotation plus traditionnelle sont en hausse (la famille, l'entreprise, la religion, la morale sexuelle...).

Ce scepticisme grandissant envers les formes institutionnelles du débat politique s'accompagne d'une plus grande confiance en soi et d'une plus grande satisfaction à l'égard des études. Même les étudiants des universités, habituellement plus frileux que ceux des grandes écoles, commencent à se tourner vers l'entreprise et souhaitent prendre des initiatives et des responsabilités. Comme s'ils étaient déjà prêts à tourner le dos à la crise...

F. G.

(Lire pages 19 à 21 les résultats complets du sondage dans notre supplément CAMPUS.)

Un entretien avec M. Pierre Arpaillange

« Il faut faire de la justice un grand service public »

Le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, devait présenter au conseil des ministres du 16 novembre une communication sur l'amélioration de l'institution judiciaire. Il vient d'envoyer dans les juridictions un « document » sur sa politique dont il expose les motifs dans l'entretien qu'il nous a accordé. M. Arpaillange a l'ambition de « faire de la justice un grand service public ».

« Les maux dont souffre la justice (lenteur, hermétisme des procédures comme des jugements, caractère sommaire des comparutions immédiates, surpeuplement des prisons, faiblesse des moyens) sont les mêmes depuis des décennies. Vous n'étiez pas le dernier à les dénoncer. Comment expliquez-vous qu'il en soit ainsi, et le ministre que vous êtes devenu pense-t-il pouvoir y remédier ?

– Je crois que présenter le problème de cette manière, c'est tout de même beaucoup le réduire. Il suffit de voir les réformes apportées depuis 1945 pour constater que le ministère de la justice a beaucoup travaillé. Mais la société – qui ne le voit ? – a évolué plus vite que la justice ou les mœurs judiciaires. On peut ainsi noter le décalage entre une institution et son application.

» Il est certain que M. Robert Badinter a entrepris en 1981 d'améliorer notre système judiciaire. Il a engagé des réformes très importantes – partant du symbole de l'abolition de la peine de mort – jusqu'au projet de réforme du code pénal. M. Badinter a été pendant cinq ans garde des sceaux lors du premier septennat de M. François Mitterrand. Je ne mène pas une politique différente. Guérir durablement les maux dont souffre quotidiennement la justice : c'est une des raisons de ma nomination à cette fonction.

Propos recueillis par AGATHE LOGEART et JEAN-MARC THEOLLEYRE.

(Lire la suite page 14.)

Effervescence de l'opposition et endettement

La périlleuse transition hongroise

Le secrétaire général du Parti communiste et premier ministre hongrois, M. Karoly Grosz, est attendu jeudi 17 novembre à Paris pour une visite officielle de deux jours. Il arrive de Madrid, où il s'est prononcé pour « une société socialiste, démocratique et active » en Hongrie.

BUDAPEST
de notre envoyée spéciale

Le 22 avril 1988, le jeune Viktor Orban, étudiant hongrois, était convoqué par le parquet de Budapest, où on menaçait de le poursuivre pour conjuration contre l'Etat s'il continuait ses activités à la tête du FIDESZ (Union des jeunes démocrates), un mouvement indépendant qu'il venait de fonder avec une trentaine d'autres jeunes.

Le même jour, la police perquisitionnait les domiciles de plusieurs de ces démocrates en herbe et y saisissait des documents.

SYLVIE KAUFFMANN.

(Lire la suite page 6.)

Les politiques et l'offensive sur la Société générale

Banque privée, affaire d'Etat

Le dialogue entre les deux camps de la bataille pour le contrôle de la Société générale doit s'engager vendredi 18 novembre par émissaires interposés. M. Pébereau, l'attaquant, a réuni mercredi 16 novembre ses principaux actionnaires, M. Viénot, le président de la banque, son conseil d'administration. Les partis politiques s'interrogent sur le rôle de l'Etat dans cette opération.

Le « Tout-pouvoir » frémit devant ce nouveau chapitre du grand roman des liens du capitalisme français et de l'Etat qui est en train de s'écrire avec la bataille pour la Société générale, mais le « milieu politique » reste étrangement silencieux. Tout juste si, au terme de ses réflexions – discrètes – il commence à ouvrir le dossier du statut de la Caisse des dépôts et consignations. Discrètes puisque les élus qui consentent à parler ne s'expriment qu'avec l'assurance que leur anonymat sera préservé.

THIERRY BRÉHIER.

(Lire la suite page 42.)

L'ENQUÊTE

Turbulences en Mélanésie

Au lendemain du référendum sur la Nouvelle-Calédonie, l'influence de la France se présente sous un nouveau jour dans le Pacifique sud. Mais plusieurs pays de la région : Vanuatu et îles Fidji, sont en proie à des tensions politiques d'une gravité sans précédent.

page 8

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dr. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Antilles/Réunion, 7,20 F ; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 90 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

Débats

AIDE HUMANITAIRE

Le fiasco

par PHILIPPE DEMASURE (*)

LES organisations d'aide d'urgence occupent depuis quelque temps le devant de la scène médiatique en France. Et pourquoi pas, si cela peut augmenter la solidarité ? Le Français donne en moyenne 7,5 francs par an aux pays en développement (aide privée), le Belge et l'Anglais le double, le Hollandais 40, et l'Allemand 42 (1).

Mais rien ne tue plus définitivement la solidarité que le sentiment qu'elle ne sert à rien, que l'argent est mal utilisé. Les opérations de secours de plusieurs ONG (organisations non gouvernementales) françaises au Bangladesh, suite aux récentes inondations, furent un tel gâchis qu'elles risquent justement de provoquer pareille désaffection.

. Que s'est-il passé ? Les nouvelles étaient alarmantes : trente millions de sans-abri, des centaines de milliers de gens réfugiés sur des bouts de digue, et même dans les arbres. Tous quasiment sans nourriture, très affaiblis, risquant de mourir de la première diarrhée, sans compter les risques de choléra.

Réunies dans la précipitation, les ONG françaises décident d'envoyer des ULM, un camion amphibie, des bateaux pneumatiques, des caisses de médicaments, etc. L'armée française fournit des Transall pour acheminer tout cela. A-t-on demandé aux ONG bengalaises (elles sont environ trois cents) ce dont elles avaient besoin ? Non.

Les Bengalais avaient demandé de l'argent : la seule chose que les ONG françaises (sauf deux) n'apportaient pas. De l'argent, pour quoi faire ? Pour donner à manger aux gens ! Rien que Savar, une ONG locale, fabriquait 300 000 *chapatis* (galettes de blé) par jour, pour les distribuer dans les villages. Autre priorité : les petits sachets avec une formule pour la réhydratation de ceux qui risquaient de mourir de diarrhée.

Les ONG, remarquablement efficaces, en produisaient 100 000 par jour !

Matériel hétéroclite

Ces opérations de secours coûtent cher : à peu près dix fois plus que les projets de développement. Car le blé de l'aide alimentaire n'est pas donné aux ONG sur place, mais revendu au prix fort par le gouvernement bengalais. Heureusement, les stocks de blé et de riz étaient suffisants, jusque dans les plus petits bourgs du pays. Mais les gens, privés de travail, n'avaient pas de quoi en acheter. A court d'argent au bout de quelques jours, les ONG bengalaises ont été vite et largement financées par les gouvernements hollandais, britannique, et scandinaves.

Quand les « urgenciers » français sont arrivés à Dhaka, le pays était inondé depuis trois semaines. Les ONG locales, plus rapides que l'administration, distribuaient des secours depuis plus de quinze jours. L'aide française arrivait non seulement en retard, elle était en plus inadéquate : que faire avec de fragiles bateaux pneumatiques dans un pays où les bateaux se comptent par douzaines dans chaque village ?

Les ULM ont inquiété l'administration et l'armée, peu habituées à ce genre d'engins. D'autant plus qu'ils étaient accompagnés d'appareils de transmission par satellite. A quoi bon ? Le téléphone fonctionnait dans le pays ! Il fallut une semaine supplémentaire pour dédouaner ce matériel inhabituel.

Le plus drôle fut sans doute le camion amphibie : dans l'eau, sa vitesse ne dépasse pas les 3 kilomètres à l'heure ; il ne peut traverser aucune des mille et une rivières de ce pays qui n'est qu'un énorme delta, car leur courant est trop fort ; il coûte soixante-dix fois plus cher qu'un camion ordinaire, mais porte 2 tonnes au lieu de 10. Le Bangladesh est très densément peuplé : plus de sept cents habitants au kilomètre carré. Le moindre lopin de terre est cultivé. Quel paysan laissera passer ce camion à chenille dans sa rizière ? A sa première sortie, cet encombrant engin arrache le filet d'un pêcheur, pour ensuite écraser le potager du voisin.

Ce matériel hétéroclite fut filmé par la télévision française. Les ULM, avec des pilotes et des médecins bien de chez nous, sont tellement plus médiatiques que l'argent, trop discret, que les Bengalais demandaient avec insistance.

Une autre ONG française eut l'idée d'acheter du riz au Sri-Lanka. Le gouvernement bengalais avait dit avoir des réserves suffisantes pour l'immédiat (1,5 million de tonnes), mais qu'importe ! un aviso de la marine française fut envoyé à toute vapeur, pour... 100 tonnes de riz. On croit rêver. Lorsqu'il arriva, il dut accoster à Chittagong, le grand port maritime situé dans l'un des seuls districts épargné par les inondations. Plusieurs jours furent perdus pour transporter ce riz à l'intérieur du pays.

Les Bengalais n'ont pas fini d'avoir besoin d'aide. La reconstruction des millions d'habitations va coûter cher. Des importateurs privés ont fait venir des semences des pays voisins et vont les vendre au prix fort. La France peut-elle apporter son soutien ? Certes, elle a donné 20 millions de francs au gouvernement bengalais mais les ONG locales en auraient fait un bien meilleur usage. Il n'est peut-être pas trop tard pour apporter un complément. Ce serait une manière élégante de corriger le gâchis.

(*) Volontaire de Frères des hommes au Bangladesh.

(1) D'après un rapport de l'OCDE, décembre 1987.

Lois de l'urgence

par le docteur RONY BRAUMAN (*)

MARCO FERRERI aurait-il eu raison de fustiger, dans *Y a bon les Blancs*, les gesticulations risibles d'adolescents attardés en mal de bonne conscience exotique ? Faut-il au contraire poser les yeux de Chimène sur ces voltigeurs des droits de l'homme qui, au mépris de tous les dangers, volent au secours des humiliés et des offensés ? Pitoyables gogos ou pionniers de la dernière aventure de notre siècle blasé, telle est l'alternative manichéenne dans laquelle se retrouvent trop souvent enfermés les volontaires de l'humanitaire.

∴

Les inondations au Bangladesh (1) ont offert à nouveau l'occasion de mettre en scène les « héros » et les « gogos ». Secours inadaptés, secouristes perdus, absence de coordination... le bilan est d'autant moins glorieux que les inondations en période de mousson sont la règle et non l'exception dans ce pays. Relevons que c'est l'action des pouvoirs publics bangladeshis qui a, pour l'essentiel, permis de redresser la situation. A peu près au même moment, le cyclone Gilbert balayait l'Amérique centrale : on dénombrait des dizaines de milliers de sans-abris au Honduras, au Salvador et à la Jamaïque. Dans les deux premiers pays, selon un plan déterminé à l'avance avec les différents intervenants locaux (ministères, organisations internationales et privées), les secours s'organisaient rapidement et efficacement.

Dans cette région à haut risque sismique, un examen critique approfondi de l'organisation des secours lors des crises antérieures a permis d'optimiser des moyens toujours limités, et de réduire les conséquences humaines de la catastrophe.

∴

Les reportages télévisés, parce qu'ils se concentrent, sous la pression conjointe de l'audimat et du « timing », sur les spectacles d'apocalypse, donnent le sentiment que seul un vide sépare le téléspectateur et la victime. Tout se passe dès lors comme si les organisations humanitaires, après avoir jeté un pont sur cet abîme, évoluaient dans les décombres ; comme si tout geste, toute aide, aussi modestes soient-ils, ne pouvaient par définition qu'être profitables à des populations sinistrées.

Vue du terrain, la situation est tout autre. Les gouvernements des pays du tiers-monde existent, et il faut savoir compter avec eux, pour le meilleur et pour le pire. Contourner une bureaucratie envahissante ou se dérober aux attentions de militaires peu scrupuleux, soit. Mais ignorer les structures locales, publiques et privées, les réels efforts de coordination qu'elles accomplissent, c'est se condamner à partir en ordre dispersé et à être bien souvent plus encombrant qu'utile.

∴

Mais le savoir-faire n'est pas tout, et les urgences ne se résument pas aux catastrophes naturelles. Les famines effroyables qui frappent actuellement le sud du Soudan et le Mozambique nous rappellent que l'instabilité, la guerre, les persécutions politiques et/ou ethniques jouent un rôle majeur dans la genèse des pénuries alimentaires.

Dans ces circonstances, les organisations humanitaires doivent se doter de moyens à la mesure du désastre : personnel expérimenté, moyens de transport et de communication, stocks de nourriture et de médicaments, mise en route rapide de programmes de soins et de prévention. Elles joignent alors leurs efforts, institutions internationales, gouvernements et organismes privés réunis. Ici cependant, dans le contexte d'une opinion publique étourdie par la surabondance de l'information, le rôle d'aiguillon que peuvent jouer les organisations humanitaires revêt une importance fondamentale.

∴

Cette alarme, nous essayons de la faire retentir pour les Dinkas du sud du Soudan depuis plusieurs semaines. Les résultats sur le terrain sont relativement encourageants, puisque le gouvernement soudanais favorise plus activement les opérations de secours. Mais nous sommes loin du compte, et c'est toute une génération de Dinkas qui aura disparu dans peu de temps, si nous ne parvenons pas à amplifier le mouvement. Ni les énergies, ni le savoir-faire, ni la nourriture ne manquent. Seuls la guerre et l'isolement condamnent ce peuple à une mort quasi certaine. Seule une vaste opération, menée au nom de la communauté internationale, serait à même de venir à bout de ces obstacles devant lesquels nous butons désespérément.

C'est un engagement dans ce domaine que nous attendons avant tout de notre nouveau secrétaire d'Etat à l'action humanitaire : faire valoir devant les instances internationales le droit humanitaire, utiliser les moyens diplomatiques de la France pour transformer en actes les principes dont se réclament désormais tous les pays de la planète, bref prendre au mot les auteurs des scintillantes déclarations de tribune.

∴

A oublier qu'elles sont filles de la démocratie et du premier des droits qui la constituent, la liberté d'expression, les organisations humanitaires risqueraient de céder au vertige technocratique. A omettre de vérifier sur le terrain la pertinence de leur action, elles se réduiraient à une baudruche rapidement dégonflée. C'est toute la passion et la difficulté de notre engagement que d'éviter l'un et l'autre de ces écueils.

(*) Président de Médecins sans frontières.

(1) Voir l'article de Laurent Zecchini, *le Monde* du 23 septembre.

Au Bangladesh, après le désastre

par ALEXANDRE MINKOWSKI (*)

PASSE l'alerte médiatique, alors que disparaissent les images du malheur, il est toujours intéressant de tenter un bilan et surtout de rencontrer les hommes, ceux que la catastrophe et la désorganisation des secours ont éprouvé. Il faut aussi assurer le service après urgence.

En me rendant dans la deuxième semaine d'octobre au Bangladesh, j'ai pu estimer le courage et la solidarité de ce peuple, touché par une de ses plus grandes catastrophes naturelles de tous les temps. J'ai pu apprécier son efficacité dans la lutte et aussi ses besoins, qui diffèrent quelque peu de ce qu'on nous montre habituellement.

Les dégâts peuvent être évalués à mesure que l'eau se retire : *43 millions de personnes* (population totale 105 millions) sur 80 000 km² (le Bangladesh a une densité de 800 habitants au km²) ont subi des dommages complets dans leurs propriétés étant donnés la vitesse de la submersion, et du courant et le niveau de l'eau, qui a atteint 1,50 m, 2 m et souvent plus. Le nombre de cas de diarrhées, d'infections respiratoires et cutanées, peut être estimé à trente mille par jour et augmente encore avec la récession des eaux.

Les cultures ont été totalement détruites sur environ 35 millions d'hectares et partiellement sur 30 autres millions. 1 200 000 habitations et 7 000 établissemens d'enseignement (surtout des écoles primaires) ont disparu complètement. 22 millions de maisons ont été partiellement détruites ; 250 projets d'irrigation, 2 500 ponts, 3 500 km de routes et 250 000 pompes manuelles ont été rendus inutilisables.

Le nombre des entreprises grandes et moyennes atteintes est de 2 000 sur 3 000 avec 300 000 chômeurs ; 3 300 000 travailleurs des petites industries rurales sont sans travail et menacés de famine.

Le déficit en nourriture est d'au moins 2 millions de tonnes.

Nous avons vu longuement le premier ministre et le secrétaire d'Etat à la santé. L'urgence des urgences, c'est de se prémunir contre la prochaine crue de l'année qui vient. Le mot *sheltering* (abri) revient à tout propos. Il faut surélever toutes les maisons basses d'un étage et construire, dans chaque village, une maison communale élevée qui puisse abriter au moins vingt personnes. Pour cela, il faut des milliards de briques. Il faut aussi régénérer les petites industries rurales (30 % de chômeurs) et donc payer le personnel.

Financement et reconstruction

Par conséquent, ce qui intéresse au premier chef les responsables, c'est le financement des matériaux acquis sur place et la reconstruction avec des ingénieurs et des architectes qualifiés.

Bien que limitée, la première phase de l'aide française a été considérée comme efficace par les autorités du Bangladesh. On peut signaler notamment le travail effectué par la chenillette amphibie fournie par la France, qui a pu ravitailler pendant plusieurs jours environ mille familles dans des zones autrement inaccessibles et apporter de petits canots Zodiac, très utilisés sur de courtes distances. L'accueil de cette aide a suscité la reconnaissance émue des populations.

L'aide humanitaire d'urgence est toujours difficile, car à l'arrivée il est évident qu'on doit faire face à l'imprévu. Si l'on veut éviter les pièges, l'inaction est la solution de facilité qui donne à peu de frais bonne conscience. Je peux témoigner que dans bien des cas, y compris celui du Bangladesh, les demi-réussites constituent déjà un acquis important, d'autant plus qu'elles sont obtenues au milieu d'immenses difficultés.

Mais la participation de la France à la reconstruction ne s'arrête pas à cette phase de réponse immédiate à l'urgence. Dès à présent, plusieurs actions sont engagées ou mises à l'étude, et en particulier :

— le président de la République a, dans son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU, annoncé la disponibilité de la France pour participer à un grand projet mondial de stabilisation des fleuves qui inondent le Bangladesh ;

— la concertation est engagée avec les autorités du Bangladesh pour assurer la meilleure utilisation du protocole financier de reconstruction d'un montant de 20 millions de francs qui a été dégagé dans le cadre du programme d'aide de la France ;

— les modalités de l'appui que la France pourrait apporter pour favoriser le développement de la production locale de vaccins et d'antibiotiques et permettre la formation en France de techniciens de santé sont à l'étude ;

— les contrats sont pris avec les organisations non gouvernementales et certaines régions qui souhaitent prolonger les premières actions décidées dès l'annonce des inondations par des aides matérielles diverses ou, comme c'est le cas par exemple d'architectes, par une contribution directe aux travaux de reconstruction.

Les Bangalais ont une dignité et une vitalité qui forcent l'admiration. Ils ne se plaignent pas. Ils se sont sauvés eux-mêmes. Voilà pourquoi nous retournerons au Bangladesh pour accompagner leur effort.

(*) Chargé de mission au secrétariat d'Etat à l'action humanitaire.

Au courrier du Monde

RÉFÉRENDUM

Une mise au point de Jacques Soustelle

A la suite de la publication, dans *le Monde* daté 6-7 novembre, d'un article relatant la prise de position du général Massu en faveur du *« oui »* au référendum sur la Nouvelle-Calédonie, nous avons reçu la lettre suivante :

« Que le général Massu se rallie au pouvoir socialiste et se convertisse, tardivement, à l'anticolonialisme, c'est son affaire. Mais je ne saurais admettre qu'il m'accuse, contrairement à la vérité historique, d'avoir *« poussé l'armée à la rébellion »* en 1961. J'ai tout ignoré du putsch des généraux, je l'ai appris par la radio le lendemain matin. Je n'ai pris aucune part à sa conception, à son déroulement, à son échec. Quant à la Nouvelle-Calédonie, on verra bien, et sans doute avant dix ans, si *« l'abstraction frileuse »* est démentie ou non par les événements. »

JACQUES SOUSTELLE,
de l'Académie française.

Les réactions après la proclamation d'un Etat « en Palestine » et l'acceptation de la résolution 242 de l'ONU par l'OLP

De la reconnaissance à la réserve

Médiatiquement préparée depuis plusieurs mois, l'annonce de l' *« établissement d'un Etat palestinien »* par M. Yasser Arafat dans la nuit de lundi à mardi, à Alger, n'a pas surpris. Les premières réactions dans le monde n'ont pas, non plus, réservé de surprises. De la reconnaissance du nouvel *« Etat »* à la prudente réserve, en passant par un *« soutien »*, ces réactions correspondent à ce que l'on pouvait attendre : reconnu par une douzaine de pays – essentiellement arabes, – l'Etat palestinien a suscité l'expectative dans les pays occidentaux et une discrète approbation de l'URSS.

Une *« approche réaliste »* : c'est par ces mots que le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, M. Guenadi Guerassimov, a salué les décisions du Conseil national palestinien, que l'agence Tass a qualifiées, pour sa part, d' *« historiques »*. Quant à une éventuelle reconnaissance du nouvel Etat, M. Guerassimov s'est réfugié dans le flou, indiquant que les Palestiniens n'avaient pas adressé de pareille demande à Moscou.

L'Algérie – pays hôte du CNP – a été la première à reconnaître l'Etat de Palestine. Elle a été suivi, mardi 15 novembre, par le Koweït, l'Arabie saoudite, le Nord et le Sud-Yémen, Bahrein, la Mauritanie, la Tunisie, la Jordanie, la Libye (alors même que, à la veille du CNP, le colonel Kadhafi avait mis en garde contre une reconnaissance, même implicite, d'Israël). Un pays européen a suivi le mouvement, la Turquie, dont le chargé d'affaires en Israël a eu droit aux remontrances israéliennes. En Asie, le Bangladesh musulman et la Malaisie, dont l'islam est la religion officielle, ont également reconnu l'Etat palestinien.

Si Damas gardait toujours le silence plus de vingt-quatre heures après l'annonce des décisions d'Alger, l'Egypte a adopté le ton de la *« reconnaissance implicite »*, le ministre des affaires étrangères, M. Esmat Abdel Meguid, ayant déclaré que c'était ainsi qu'il fallait interpréter un communiqué officiel affirmant l'*« appui »* du Caire. Appui et solidarité sont également le thème des messages adressés à l'OLP par le Maroc et les Emirats arabes unis.

Les seules critiques explicites, jusqu'à présent, sont venues, dès mardi, d'Iran ainsi que de trois formations palestiniennes pro-syriennes. Téhéran a ainsi vu, dans les décisions du CNP, un *« recul »* de l'OLP. Pour le FPLP-Commandement général d'Ahmad Jibril, la Saïka et le Fath-Commandement provisoire d'Abou Moussa, les initiatives de la centrale palestinienne s'apparentent à un *« crime »* ou à une *« catastrophe »*.

En Europe occidentale, la prudence est de règle, comme on pouvait s'y attendre. Premier à réagir, mardi, le gouvernement britannique a estimé que *« la proclamation d'un Etat était prématurée »*, tout en assurant admettre le droit des Palestiniens à l'autodétermination. Londres a toutefois jugé que les décisions d'Alger semblaient *« potentiellement un pas en avant très significatif »*. Tant à Bonn qu'à Paris, on insistait, mardi, sur la nécessité d'examiner attentivement les résultats du CNP d'Alger.

Pays traditionnellement favorable à la cause palestinienne, la Grèce – qui exerce actuellement la présidence de la CEE – s'est félicitée de la *« décision courageuse »* du CNP, dont Athènes souligne *« le sens des responsabilités et la modération »*.

En France, le grand rabbin Joseph Sitruk s'est réjoui de *« la perspective d'une reconnaissance réelle de l'Etat d'Israël par une organisation* [l'OLP] *qui, jusque-là, était éminemment extrémiste et terroriste dans ce domaine »*. *« J'espère que cela sera le premier pas d'un réel processus de paix »* et que *« la décision palestinienne ne sera pas simplement théâtrale »*, a ajouté M. Sitruk. Sur la scène politique, la proclamation de l'Etat palestinien a été généralement bien accueillie mardi et saluée comme un changement significatif dans la politique de l'OLP. M. Lajoinie a, pour sa part, prôné la reconnaissance de cet Etat.

Washington se réfugie dans l'expectative

WASHINGTON
de notre correspondant

Une extrême prudence, infiniment de réserves, mais, malgré tout, une réaction pas totalement négative. Les Etats-Unis ont accueilli les décisions prises par l'OLP à Alger avec le double souci de ne pas paraître décourager les efforts de modération des Palestiniens mais aussi, et peut-être surtout, de ne pas se laisser entraîner sur un terrain jugé glissant.

Tout le monde a très bien compris que si l'OLP a consenti des sacrifices en reconnaissant *de facto* Israël, c'est essentiellement pour tenter d'ébranler l'attitude américaine de soutien au seul Etat hébreu. Mais les Etats-Unis ne semblent pour l'instant absolument pas décidés à *« bouger »*. *« La balle n'est pas dans notre camp »*, a déclaré mardi 15 novembre un responsable du département d'Etat, reprenant, pour l'inverser, l'expression utilisée par M. Yasser Arafat.

Sur un point au moins, la réaction américaine est parfaitement nette : Washington rejette la proclamation d'un Etat palestinien, acte *« unilatéral »*, alors que, selon le porte parole du département d'Etat, *« le statut de la Cisjordanie et de Gaza ne peut être déterminé par des mesures unilatérales, de quelque côté que ce soit »* (les Etats-Unis sont également opposés à une annexion par Israël des territoires occupés). Au cours de la campagne électorale, M. George Bush avait été encore plus clair en annonçant qu'il s'opposerait à la constitution d'un Etat palestinien, parce que l'existence d'un tel Etat serait contraire aux intérêts d'Israël, de la Jordanie et, en fin de compte, des Etats-Unis eux-mêmes. Reste l'autre décision majeure prise par l'OLP : l'acceptation des résolutions 242 et 338 des Nations unies, et, donc, implicitement, de la reconnaissance de l'existence d'ISraël. Le porte-parole de la Maison Blanche y a vu *« une évolution positive »*.

Tout cela est assorti d'un fort conditionnel, d'abord parce que les responsables américains se retranchent derrière la nécessité de prendre précisément connaissance des résolutions de l'OLP, ensuite parce que, selon l'expression du porte-parole de la Maison Blanche, Marlin Fitzwater, *« l'OLP a l'habitude de faire naître des espérances et de ne pas les concrétiser »*.

Mais examiner les décisions de l'OLP à la loupe et avec des pincettes, ce n'est pas tout à fait la même chose que de les jeter *« à la poubelle »*, comme l'avait fait par avance un proche de M. Itzhak Shamir. Même s'ils réduisent la portée des résolutions votées à Alger, les considèrent avec scepticisme et un préjugé défavorable, les Etats-Unis n'ignorent pas qu'elles ont été accueillies dans le monde comme un événement significatif.

Rien pourtant ne permet de supposer que Washington s'apprête à reconsidérer son refus de dialoguer avec l'OLP (sinon par des voies très détournées) et surtout d'admettre l'organisation palestinienne comme partie prenante à une négociation sur le règlement du conflit. Les Etats-Unis peuvent toujours mettre en avant de bonnes raisons de rester inflexibles, puisque certaines des conditions posées par Washington à une prise en considération de l'OLP n'ont pas encore été remplies : la reconnaissance d'Israël par l'OLP n'est pas *« explicite »*, et la centrale palestinienne n'a pas non plus renoncé *« au terrorisme »*, et même à la *« violence »* dans l'acception américaine de ce terme (Washington dénie le droit aux Palestiniens de s'opposer à l'occupation par la force, mais reconnaît en revanche, à Israël le droit de faire *« respecter l'ordre »*).

« Marquer une pause »

Le maintien de cette seconde condition, dont l'acceptation par l'OLP paraît à peu près inimaginable, et impossible à faire respecter, pourrait permettre à Washington de camper indéfiniment sur ses positions. Il n'est pas certain que telles soient les intentions des responsables américains, mais ils ont, dans l'immédiat, toutes les raisons d'attendre.

D'abord, l'actuelle période de transition entre deux administrations n'est pas favorable à la prise de décisions difficiles. Le remplacement prochain, au département d'Etat, de M. George Shultz, qui malgré ses efforts diplomatiques, n'a jamais fait défaut à Israël aux moments importants, pourrait permettre une certaine évolution. Son successeur, M. James Baker, passe pour à peu près tout ignorer du Proche-Orient, et il est douteux que lui-même, pas plus que M. Bush, ne se lance rapidement sur un terrain aussi miné, où tout faux pas, ou même tout pas un peu audacieux, peut coûter très cher sur le plan de la politique intérieure et des relations avec le Congrès.

D'autre part, *« marquer une pause* – comme le recommande le *Washington Post »*, permet de tester le sérieux des intentions des Palestiniens. Et au cas, nullement improbable, où une action terroriste spectaculaire serait commise en Israël ou contre des intérêts israéliens, l'attentisme américain en serait conforté.

A plus long terme, les Etats-Unis se résoudront-ils à faire à leur tour une partie du chemin, comme les y a incités l'OLP ? Dans un pays où la classe politique est « travaillée » en permanence par les amis d'Israël, la tentation est forte de ne rien faire, ou de « fixer la barre » à un niveau tel que l'OLP ne pourra pas la franchir.

« Paix contre territoires »

Mais – même s'il n'est pas très perceptible pour le moment – le risque existe qu'un décalage trop flagrant s'instaure entre les positions des hommes politiques et celle de l'opinion, beaucoup moins systématiquement pro-israélienne, et au sein de laquelle les « Arabo-Américains » essaient aussi de se faire entendre. L'évolution d'Israël vers des positions de plus en plus dures, tandis que l'OLP tente d'évoluer en sens inverse, pourrait rendre la situation de plus en plus embarrassante, et certains journaux, comme le *Washington Post*, rappellent aux dirigeants américains qu'il est de leur devoir d'inciter Israël à s'orienter vers un échange du type *« paix contre territoires »*.

La gêne parfois manifestée dans certains certains milieux juifs *« libéraux »* pourrait aussi peser d'un certain poids : du moins l'avait-on cru au début de l'Intifada (soulèvement dans les territoires occupés), alors que la dureté de la répression suscitait ici des commentaires émus, et parfois indignés. Mais ces commentaires se sont faits de plus en plus discrets, tandis que des considérations plus classiques reprenaient le dessus, consistant à faire peser l'essentiel des responsabilités sur les Palestiniens et, d'une manière générale, sur les Arabes.

Ainsi, le *New York Times*, particulièrement représentatif de ces milieux, avait estimé, au lendemain des élections israéliennes, que le succès de M. Shamir et des partisans d'une ligne dure rendait la modération d'autant plus nécessaire... du côté palestinien. Et à la veille de la réunion d'Alger, le grand quotidien en condamnait à l'avance les résultats et affirmait qu'en *« proclamant l'indépendance palestinienne, Yasser Arafat et compagnie confirmeraient leur irresponsabilité »*.

JAN KRAUZE.

M. Arafat espère que la modération de la centrale palestinienne sera payante

ALGER
de notre envoyée spéciale

« Que pouvions-nous faire de plus ? Que veut-on encore de nous ? Nous avons accepté la coexistence entre les deux Etats palestinien et juif, présenté une plate-forme politique en faveur de la paix, tous les risques sont pour nous. Quoi encore ? »

Cette réflexion d'un homme d'affaires palestinien au soir de la clôture des travaux du Conseil national palestinien (CNP), le Parlement en exil d'Alger, mardi 15 novembre, reflète le sentiment général dans les rangs palestiniens. Confiance pour la majorité d'avoir fait le bon choix pour relancer une dynamique de paix, mais aussi inquiétude teintée d'angoisse que celle-ci reste sans écho.

Dans une conférence de presse, M. Yasser Arafat a été on ne peut plus clair : *« La balle est maintenant dans le camp américain*, a-t-il dit. *Cette session du CNP a été celle du soulèvement mais aussi celle de la paix, à condition qu'Israël et les Etats-Unis le veuillent bien. Dans l'intérêt de la paix, nous avons accepté la résolution 242 du Conseil de sécurité de l'ONU, accompagnée du droit à l'autodétermination pour le peuple palestinien. Je tends la main pour une initiative de paix dans le cadre d'une conférence internationale de l'ONU. Mais si nous rencontrons un refus de la part des Etats-Unis et d'Israël, je peux tout aussi bien retourner devant le CNP et lui dire que la modération n'est pas payante. »*

Ce pari de la paix, M. Arafat ne veut pas pour l'instant le limiter dans le temps. *« Je sais*, a-t-il dit, *que la voie est encore longue et que beaucoup de sacrifices seront nécessaires avant que nous puissions lever notre drapeau sur Jérusalem. Mais toute patience a ses limites, et si nous nous heurtons à un refus de la part des Etats-Unis et d'Israël, les actes parleront d'eux-mêmes. Dieu, seul, sait alors ce qui arrivera. »*

Pressé de questions pour savoir si l'acceptation de la résolution 242 signifiait la reconnaissance d'Israël, M. Arafat a affirmé : *« Notre déclaration politique est on ne peut plus claire : elle parle en premier des droits du peuple palestinien et ensuite des droits des autres aussi. »* Qualifiant lui-même la déclaration politique adoptée par le CNP de *« modérée, flexible, réaliste »*, M. Arafat a conclu en déclarant : *« Il n'y aura pas de paix sans les Palestiniens, et il n'y a pas de Palestiniens sans l'OLP. La paix ne peut être fondée que sur la justice pour le peuple palestinien. »*

Si les réactions totalement négatives enregistrées en Israël n'ont surpris personne dans les couloirs du CNP, ce sont celles de Washington qui intéressent au plus haut point les responsables palestiniens. Ceux-ci n'ont toutefois pas d'illusions sur le temps qui sera nécessaire pour faire évoluer, éventuellement de façon significative, la position américaine.

La période qui s'ouvre maintenant risque toutefois d'être difficile à gérer pour l'OLP, dans la mesure où les adversaires de ces positions modératrices peuvent mettre bien des embûches sur le chemin. La Syrie, adversaire farouche de M. Arafat, la Libye du colonel Kadhafi qui a tenté jusqu'au bout, en envoyant à Alger des émissaires, de faire renoncer l'OLP à son *« oui »* à la résolution 242, n'ont sûrement pas dit leur dernier mot.

Les provocations de tous côtés pour discréditer l'OLP ne sont sûrement pas à exclure. Les dirigeants palestiniens le savent mais, comme nous le disait l'un d'eux : *« Quand Action directe fait un attentat, on ne dit pas : la France est terroriste. Notre position est désormais claire, notre mouvement uni derrière cette déclaration politique, nous ne pouvons pas être tenus pour responsables de tous les actes isolés commis par ou au nom des Palestiniens. »*

Le tournant d'Alger restera, quoi qu'il en soit, une date dans l'histoire du mouvement palestinien qui attend aujourd'hui de voir enfin reconnue par la communauté internationale, les Etats-Unis et la Communauté européenne en premier, son évolution vers la paix.

FRANÇOISE CHIPAUX.

A TRAVERS LE MONDE

Yougoslavie

La Voïvodine se dote d'une nouvelle direction

La Ligue des communistes de la province autonome de Voïvodine s'est dotée, le mardi 15 novembre, d'une nouvelle direction. Son chef, M. Bosko Kovacevic, quarante-deux ans, passe pour le représentant d'une nouvelle génération de politiciens partisans de réformes et avant tout pragmatiques. Il s'est acquis une réputation de gestionnaire à la tête de la ville de Subotica.

L'ancienne direction de la Ligue de Voïvodine avait dû démissionner en octobre dernier sous la pression des dirigeants de Serbie, qui avaient mobilisé contre elle des manifestations de plusieurs centaines de personnes.

Elle a été victime du conflit qui oppose les Serbes aux Albanais du Kosovo, l'autre province autonome de la République de Serbie.

Comme les dirigeants du Kosovo, ceux de Voïvodine étaient accusés d'avoir pris trop d'indépendance par rapport à la Serbie.

La nouvelle direction, dont la première tâche est de préparer une conférence extraordinaire de la Ligue sur les réformes à prévoir, n'a pas non plus l'oreille des dirigeants serbes. Ceux-ci ont regretté que les animateurs des manifestations contre l'ancienne direction n'aient pas été élus.

Mardi, les dirigeants du Parti serbe ont appelé à un grand rassemblement *« de fraternité et d'unité »* pour soutenir la minorité serbe du Kosovo. Ce rassemblement doit avoir lieu samedi à Belgrade. Un million de personnes y sont attendues, selon les organisateurs, qui veulent en faire le plus grand rassemblement qu'ait connu la Yougoslavie après la guerre. – *(AFP, UPI.)*

Colombie

La tuerie de Segovia serait l'œuvre de paramilitaires

Le gouvernement colombien a estimé, le lundi 14 novembre, que la tuerie de Segovie, dans le nord-ouest du pays, au cours de laquelle quarante-trois personnes ont trouvé la mort vendredi 11 novembre, serait l'œuvre d'un groupe paramilitaire (*le Monde* du 15 novembre).

Le ministre colombien de l'intérieur, M. Cesar Gaviria, a déclaré lors d'une conférence de presse que l'on ne pouvait cependant écarter aucune hypothèse.

« Mais il y a des indices, comme la manière dont se sont comportés les assaillants, qui laissent à penser qu'il s'agit probablement d'un groupe paramilitaire. » Selon une première version de la police après la tuerie, l'attaque aurait été menée par le Forces armées révolutionnaires de Colombie (FRAC, pro-soviétique) et l'Armée de libération nationale (ELN, pro-cubain, qui a nié toute participation). – *(AFP.)*

l'urgence

, après le désast

Proche-Orient

ISRAËL : les réactions après la proclamation d'un Etat « en Palestine »

En Cisjordanie et à Gaza, l'occupation continue

JÉRUSALEM
de notre correspondant

On peut avoir peur des symboles. Si les Israéliens avaient voulu montrer qu'ils redoutaient l'impact de la « Déclaration d'indépendance palestinienne » dans les territoires occupés, ils ne s'y seraient pas pris autrement. Le mardi 14 novembre, jour de cette « indépendance », toute théorique, décrétée par l'OLP à Alger, fut en Cisjordanie et à Gaza une journée d'état de siège. La fête voulue par les Palestiniens a été empêchée par un dispositif de sécurité et de contrôle sans faille qui ne laissa place qu'à quelques réjouissances sporadiques : chants et danses dans certains villages isolés – loin des villes, loin de la presse.

Joie sous surveillance

La démonstration de force était impressionnante – certains disent sans précédent. Tous les camps de réfugiés étaient sous couvre-feu, de même que l'ensemble de la bande de Gaza. Les mêmes mesures avaient été décrétées dans la majorité des villes de Cisjordanie, où des transports de troupes blindées sillonnaient la vieille ville. Au nord de Jérusalem, Ramallah avait des allures de cité fantôme : quelques rares passants silencieux dans des rues désertes, patrouillées par des unités à pied, des jeeps et un véhicule blindé.

Les contrôles et les fouilles étaient scrupuleux. Les lignes téléphoniques avaient été coupées, parfois aussi l'électricité, afin que la population ne puisse suivre à la télévision les comptes rendus du sommet d'Alger. Enfin, Jérusalem, cernée de barrages, était isolée du reste de la Cisjordanie.

Le ciel, tout de même, était clément et dans la partie arabe de Jérusalem, la rue Salaheddine – qui est sa principale artère commerciale et son pouls politique, – on discutait sous le soleil par petits groupes discrets, là aussi sous haute surveillance policière, militaire et... journalistique. Parfois, on avait l'oreille collée à la radio et on se pressait au kiosque à journaux d'en face, « Naissance de l'État palestinien indépendant », titrait fièrement *An-Nahar*.

Le bruit avait couru que le grand mufti de Jérusalem lirait le fameux document d'Alger du haut de la mosquée Al Aqsa, sur le noble « *sanctuaire* » (le Mont du Temple). Son prêche, disait-on, serait répercuté par haut-parleurs dans toute la vieille ville. Mais l'armée, omniprésente, empêcha tout regroupement. Seules une vingtaine de personnalités nationalistes de la capitale – dont Hanna Siniora, rédacteur en chef du quotidien *Al Fajr*, et le professeur Sari Nousseibé – se rendirent à la mosquée pour lire et solennellement signer la « Déclaration ».

Dans l'ensemble des territoires il n'y eut ni drapeaux, ni pétards, ni feux d'artifice. Les seules manifestations de quelque importance eurent lieu à Gaza où plusieurs centaines de résidents défièrent le couvre-feu. Comment mesurer alors l'impact d'une « Déclaration d'indépendance » dont chacun sait bien qu'elle ne relève encore que du slogan ? Un écho recueilli chez un changeur de la rue Salaheddine paraît refléter l'état d'esprit : « *Les gens sont heureux, c'est une très bonne chose.* »

Une évolution sémantique

Dans son bureau, Hanna Siniora exultait et offrait des pâtisseries. Pour ce tenant d'une ligne nationaliste tempérée, le sommet d'Alger marque « *la victoire des modérés* » au sein de l'OLP. « *Nous obtenons tout*, dit-il. *L'adhésion par l'OLP de la résolution 242* [c'est-à-dire la reconnaissance de l'Etat hébreu] *met fin au mythe qui voulait que les Palestiniens n'aient qu'un objectif : détruire Israël. Avec la « Déclaration d'indépendance », nous acceptons la partition, et les Israéliens ne peuvent plus dire qu'on veut les jeter à la mer. Nous déclarons la fin de l'état de guerre.* »

Purement formelle, cette « Déclaration d'indépendance » ? Siniora ne l'entend pas ainsi. « *Elle remplit d'abord*, explique-t-il, *le vide politico-juridique créé par la Jordanie au milieu de l'été* [quand le roi Hussein décida de renoncer à ses prétentions sur la Cisjordanie]. *Elle donne ainsi un nouveau souffle moral au soulèvement. Sur le plan symbolique, cela veut dire que j'ai maintenant une identité propre. Je ne suis plus jordanien ; je ne suis plus résident d'un territoire occupé, au statut indistinct. Nous ne nous appellerons plus la rive ouest, ou la Cisjordanie. Ce sera la Palestine occupée.* »

Refus unanime

Au-delà de cette évolution sémantique – qui a peut-être plus d'importance qu'on ne l'imagine, – l'essentiel pour les nationalistes des territoires reste que le sommet d'Alger, sous la pression du soulèvement et des pragmatiques de l'« *intérieur* », ait conduit l'OLP à reconnaître enfin la résolution 242 et à adopter officiellement la théorie de la coexistence pacifique entre deux Etats sur le sol de l'ancienne Palestine mandataire. C'est la fameuse « *traduction politique* » de l'Intifada.

On peut juger le geste tardif – quarante ans et six mois après la création de l'Etat d'Israël, – certains diront dérisoire ou pathétique, il n'en est pas moins considéré par Hanna Siniora comme un pas en avant décisif dans le processus de paix. En lettres vertes – « *la couleur du rameau d'olivier* » – *Al-Fajr* affichait à la une une manchette optimiste : « *Soyez sereinement patients, ils nous disent que le jour* (de la paix) *est encore lointain ; nous croyons qu'il est proche* ».

Le moins que l'on puisse dire est que les responsables israéliens ne sont pas de cet avis. Aucun n'a voulu retenir que l'OLP avait changé sa formulation : d'habitude, l'OLP ne prenait en compte la fameuse résolution 242 que parmi toutes les autres résolutions des Nations unies – ce qui était pour le moins ambigu, certaines d'entre elles appelant à la disparition d'Israël. Cette fois, le CNP n'a assorti qu'une condition à sa reconnaissance de la 242 : que soient simultanément reconnus les droits nationaux des Palestiniens.

C'est précisément ce que n'ont pas admis le premier ministre, M. Itzhak Shamir, et le ministre des affaires étrangères, M. Shimon Pérès. En substance, tous deux ont affirmé qu'accepter le droit à l'autodétermination des Palestiniens, c'était consentir à l'anéantissemnt d'Israël. M. Shamir ne s'est pas embarrassé de subtilités : « *Les résolutions du CNP ne sont pas une surprise, elles ne sont qu'une nouvelle étape dans la guerre que mènent les organisations terroristes arabes contre l'existence et l'indépendance de l'Etat d'Israël – et nous y répondrons en conséquence.* »

M. Pérès n'y a vu qu'« *une nouvelle tentative de l'OLP pour se dérober à des décisions claires* ». Dans un bref communiqué de cinq lignes, le ministre des affaires étrangères a dénoncé l'« *ambiguïté* », le « *double langage* » pratiqué par l'OLP pour masquer « *son recours au terrorisme et son adhésion à des positions extrémistes* ». « *Aucune décision unilatérale,* poursuit le communiqué, *ne peut se substituer à un règlement négocié, aucun « truc » ne pourra masquer la tragédie de nouveau infligée au peuple palestinien* (...) *par une organisation* (l'OLP) *qui refuse de reconnaître la réalité.* » (Voir nos dernières éditions du 16 novembre.)

Il n'empêche : nombre de pays occidentaux, à commencer par les Etats-Unis, ont décelé une évolution positive dans la démarche de l'OLP à Alger, et la même intransigeance dans son rejet catégorique par Jérusalem. Israël devra en tenir compe. Dès mardi soir, MM. Shamir et Pérès ont discuté de l'éventuelle formation d'un nouveau gouvernement d'union nationale. Pour justifier son appel du pied aux travaillistes, M. Shamir a évoqué « *les graves défis* », notamment diplomatiques. qui se profilent à l'horizon.

ALAIN FRACHON.

Asie

JAPON

La Chambre basse a adopté le projet de réforme fiscale

Le premier ministre japonais, M. Takeshita, a fait voter, ce mercredi 16 novembre, par la Chambre basse son projet de réforme fiscale. Le chef du gouvernement a obtenu l'appui de deux formations d'opposition en échange de concessions sur le scandale Recruit-Cosmos.

TOKYO
de notre correspondant

La commission parlementaire, créée le 15 novembre pour enquêter sur le scandale politico-financier Recruit-Cosmos, a rendu publique la liste des cent cinquante-neuf personnes, dont vingt-six hommes politiques, qui ont acquis des actions de cette société avant leur cotation. La création de cette commission et la publication de cette liste faisaient partie de l'accord intervenu entre la majorité libérale-démocrate et les deux partis centristes (bouddhiste et social-démocrate), qui vient de permettre le vote des six lois de réforme fiscale. Au terme de cet accord, l'ancien président de la société Recruit, M. Hiromasa Ezoo, témoignera devant le Parlement lundi.

L'opposition est loin d'avoir marqué un point avec ce qu'elle présente comme des « concessions » de la majorité. Non seulement le « front uni » qu'elle constituait a éclaté, les socialistes se retrouvant seuls, mais encore elle n'a rien obtenu de substantiel, tandis que le gouvernement parvenait à ses fins.

La liste publiée n'apporte guère d'éléments nouveaux : la plupart des noms qui y figurent étaient déjà connus. Surtout, cette liste ne mentionne pas les personnes dont M. Ezoo a déclaré qu'il ne les mettrait jamais en cause, « *même la tête sur le billot* », et qui doivent par conséquent être importantes. Elle confirme simplement que le personnage central dans ce scandale est l'ancien premier ministre Nakasone : sur les douze membres du PLD impliqués dans l'affaire, quatre font partie de son clan et neuf furent membres de son gouvernement. La liste publiée a révélé, en outre, que Mme Eiko Oita, responsable de l'une des organisations proches de M. Nakasone, l'institut de recherche économique Sanno, avait acheté trois mille actions, réalisant un profit de 6 millions de yens.

Le PSJ a demandé une enquête sur les trafics d'influence intervenus au cours des gouvernements Nakasone. Un sénateur socialiste a affirmé que Recruit aurait fait une donation de d'un milliard de yens à l'Institut de recherche sur la paix mondiale, également créé par l'ancien premier ministre.

Ph. P.

PHILIPPINES : la visite de Mme Avice

Bon ménage entre Manille et Paris

MANILLE
de notre envoyé spécial

Cela peut paraître étrange, mais Français et Philippins font bon ménage depuis quelque temps. En l'espace de moins de deux mois, Mme Aquino a, en effet, eu l'occasion de recevoir Mme Danielle Mitterrand, M. Jacques Attali, conseiller du chef de l'État, et Mme Edwige Avice, ministre délégué aux affaires étrangères. Tout se passe un peu comme si Paris devenait, aux yeux des Philippins, la porte de l'Europe, puisqu'il est question – on aura la réponse au début de 1989 – que la présidente Aquino soit l'une des invités de M. François Mitterrand lors des fêtes du bicentenaire de la Révolution.

Le chef de l'Etat avait été en 1986 – on ne l'oublie pas ici – l'un des premiers à féliciter Mme Aquino de son accession à la présidence. Depuis, les relations entre Paris et Manille étaient bonnes, encore que distantes puisque les deux pays n'ont guère d'histoire commune. Il fallait leur donner une substance et c'est ce qui commence à se faire sérieusement, surtout ces dernières semaines. Paris vient par exemple d'accorder un don de 4 millions de francs pour les victimes des récents typhons.

La crise économique locale, le peu d'atomes crochus pour les Marcos et des contentieux commerciaux ont expliqué l'inexistence, depuis 1979, de protocoles financiers entre Paris et Manille. Un nouveau protocole de 250 millions de francs a été signé en avril dernier. Il sera suivi, en 1989, d'un autre protocole « *plus substantiel* », selon Mme Avice, qui s'est déjà rendue à Singapour et qui est attendue, mercredi, à Séoul, au cours d'une tournée de dix jours dans la région. Il ne restait plus, au titre du contentieux, qu'à apurer un vieux litige concernant Spie Batignolles pour la fourniture d'une usine à papier. Ce dossier vient d'être classé.

Une aide « sans condition »

Les Philippines offrent un intérêt stratégique évident et leurs principaux bailleurs de fonds – les Américains et les Japonais – sont les promoteurs d'un mini-plan Marshall pour remettre sur pied un pays qui paie très cher les années de gabegie de l'ère Marcos. Pour financer ce programme – d'un montant de 5 à 10 milliards de dollars – Manille envisage de réunir, au début de 1989, une trentaine d'éventuels partenaires. Bien entendu, – et c'est ainsi qu'on le perçoit ici – ce serait l'occasion, pour la CEE, de s'associer à une entreprise visant à renforcer la stabilité de la région en reconstruisant une économie aux riches potentialités.

Dans un cadre européen, la démarche de la France, qui sera présidente de la Communauté du 1er juillet au 31 décembre 1989, prend un relief plus intéressant. D'autant qu'il s'agit d'une aide « *sans condition* », d'un propos de « *non-alignement financier* », auquel les Philippins sont peu habitués. D'autres capitales de la région s'inquiètent, à tort ou à raison, de la « *forteresse Europe* » de 1992. Manille n'en est pas là. L'initiative de la France aux Philippines prend d'autant plus de sens, s'il s'agit enfin, notamment à l'occasion d'un éventuel règlement cambodgien, de resserrer des liens plutôt distendus avec une région en pleine expansion.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

● **TAIWAN : arrivée du premier visiteur venu de Chine populaire.** – Un professeur de l'université de Pékin est devenu, le 14 novembre, le premier citoyen de la Chine populaire à visiter officiellement Taiwan depuis 1949. Mme Qian Yi, fille de l'historien de Taiwan le plus respecté, M. Chien Mu, a été autorisée à rendre visite à son père, gravement malade et âgé de quatre-vingt-quatorze ans. Cette visite a été rendue possible par l'amendement, au début du mois, des lois sur la sécurité du territoire. – *(Reuter.)*

● **BIRMANIE : l'ancien premier ministre U Nu dénonce la junte militaire.** – L'ancien premier ministre U Nu a déclaré, mardi 15 novembre, à Rangoun au cours d'une conférence de presse que la majorité de la population ne croyait ni à la neutralité ni à l'impartialité de la junte militaire au pouvoir. Il a réaffirmé que la Ligue pour la paix et la démocratie dont il est le fondateur ne participerait pas aux élections promises par l'armée. – *(AFP.)*

Asie

JAPON

...mbre basse a adopté ...jet de réforme fiscale

...PINES : la visite de M. Avice

...ge entre Manille et Paris

Europe

Effervescence de l'opposition et endettement

La périlleuse transition hongroise

(Suite de la première page.)

Six mois plus tard, Viktor fait son service militaire dans une caserne de province. Un matin, le colonel le fait appeler : prenez le train pour Budapest, lui dit-il, vous y êtes attendu pour prendre la parole. Qui donc attend Viktor, au point de lui faire accorder une permission ? La politique, tout simplement, qui semble maintenant avoir tous les droits en Hongrie. *Mosgo Vilag*, une revue au ton très frondeur, organise une table ronde, à laquelle ont été conviés un représentant du Parti (le chef du département de propagande du comité central), un autre du gouvernement (le vice-premier ministre Peter Medgyessy), un représentant du mouvement d'opposition Forum démocratique (le professeur Mihaly Bihari) et un du FIDESZ.

Le FIDESZ estimait que le plus apte à le représenter serait Viktor Orban, malheureusement sous les drapeaux. Qu'à cela ne tienne, on le fera libérer momentanément, pour venir débattre avec ces hauts responsables de l'Etat et du parti.

A l'image de l'attitude des autorités à l'égard de Viktor Orban, l'atmosphère a beaucoup changé en Hongrie depuis le 22 avril. La conférence nationale du Parti communiste hongrois, le PSOH, réunie fin mai, a finalement marqué un tournant décisif dans la vie politique du pays, en décidant du départ de Janos Kadar, maître du jeu depuis trente ans, et de son remplacement à la tête du parti par un homme beaucoup plus jeune, mais que l'on voyait venir avec une certaine circonspection : Karoly Grosz, cinquante-huit ans, ne passait pas pour un tendre.

Tendre, il ne l'est toujours pas, mais il a su donner en six mois, à sa manière – celle d'un homme de pouvoir, vif et rapide mais un peu raide et sans humour – un nouveau style à la direction hongroise et un nouveau souffle au PSOH, qui s'était révélé aussi usé que Janos Kadar. Qu'a-t-il fait ? Concrètement, à vrai dire, pas grand-chose... Hormis la loi sur l'entreprise adoptée en septembre et qui permettra aux entrepreneurs privés, à partir du 1er janvier 1989, d'employer jusqu'à cinq cents personnes, aucun texte n'est encore venu consolider de manière formelle le processus de libéralisation en cours.

Mais il règne incontestablement à Budapest un climat d'ouverture, qui se manifeste essentiellement dans la presse, très contrôlée sous Kadar, et sous la forme de mouvements politiques indépendants d'opposition. Ces mouvements, nés avant la fin du kadarisme, mais plutôt mal tolérés alors, ont maintenant pignon sur rue – voire leur propre organe, vendu en kiosques, – publient des communiqués dans le journal du PSOH, *Nepszabadsag*, et agissent on ne peut plus ouvertement. Certains de leurs représentants ont des liens étroits avec des personnalités réformatrices du parti unique. Un membre du bureau politique, M. Rezso Nyers, le père de la réforme économique hongroise de 1968, milite même dans l'un de ces mouvements, le Nouveau Front de mars. D'autres, comme le FIDESZ ou la récente Alliance pour la démocratie, sont plus radicaux et plus marginalisés.

Les règles du jeu

En bon scientifique, M. Mihaly Bihari, professeur de sciences politiques à l'université de Budapest, exclu du parti en avril pour avoir assisté aux réunions du Forum démocratique, les appelle des « *unités* ». « *Toutes ces unités*, observe-t-il, *existent légalement. Il n'y a ni procédure d'enregistrement, ni règles formelles.* » Pas encore : « *Nous sommes en train d'élaborer les règles du jeu* », avertissait la semaine dernière un responsable du département de propagande du comité central. Certaines, comme le projet de loi électorale, ne se présentent pas sous les meilleurs auspices, d'où un sentiment d'incertitude assez répandu. En attendant, reconnaît M. Bihari, qui adhère carrément à trois « *unités* » en même temps (le Forum démocratique, le Nouveau Front de mars, le Club « Glasnost »), l'activité ouverte de ces mouvements a créé une situation unique en Europe socialiste. Et deux syndicats indépendants, de chercheurs et de cinéastes, fonctionnent.

La Hongrie sera-t-elle le premier pays de « *cette partie de l'Europe* » à instaurer un véritable multipartisme ? Pour bon nombre d'intellectuels d'opposition, cette issue est inéluctable. Pour les chefs de file du courant réformateur du parti aussi. M. Imre Pozsgay, numéro deux du gouvernement, entré au bureau politique en mai, le professe ouvertement. Son collègue et ami Rezso Nyers admet en toute sérénité : « *Je crois qu'un jour cela arrivera. La question est de savoir quand. A l'heure actuelle, les conditions politiques hongroises ne sont pas favorables. Mais, même avec un parti unique, il faut créer une atmosphère de pluralisme politique avec des organisations alternatives. Une période de transition est souhaitable. Mais si la situation l'exige, il faut être prêt à accepter le multipartisme.* »

Bien entendu, tout le monde n'est pas d'un avis aussi avancé au bureau politique. M. Grosz ne fait aucun mystère de ses réticences (*le Monde* du 10 novembre) et M. Janos Berecz, qui s'est taillé une solide réputation de gardien de l'orthodoxie, veut bien parler de pluralisme, mais dans le cadre du système de parti unique... Tout le monde sait cela à Budapest et, *a fortiori*, le ministre de la justice, Kalman Kulcsar, qui a fait sensation la semaine dernière en annonçant que le projet de loi sur les associations autoriserait la création de partis politiques. Pressé de questions, M. Kulcsar a reconnu par la suite que beaucoup restait à faire, ne serait-ce qu'en matière de procédure, avant d'en arriver là. D'ailleurs, selon lui, les organisations indépendantes ne sont pas encore prêtes ; elles ont besoin de temps, au moins autant que les autorités. Le critère final d'autorisation d'un parti devrait être le respect de la Constitution.

Pour l'heure, la Constitution hongroise consacre le rôle dirigeant du Parti communiste, et la réforme de la Constitution n'est pas prévue avant 1990. 1990 doit être aussi l'année des élections législatives, et du congrès du PSOH. Cette échéance minimale paraît convenir aux stratèges de l'opposition, comme le Pr Bihari : « *Présenter des candidats aux élections, cela sera un problème dans deux ans*, dit-il. *Nous pouvons attendre* ». « *Nous souhaitons conserver cette fraîcheur, ce bourgeonnement qui commence à éclore dans notre vie politique*, renchérit un responsable du parti. *Si nous faisons tout tout de suite, nous risquons de tuer cela.* »

Conformisme

M. Nyers, lui, espère qu'un « *consensus* » susceptible de rassembler la société hongroise pourra être trouvé « *dans trois ou quatre ans* ». Mais les risques de déstabilisation sont grands d'ici là, surtout à cause de la fragilité de l'économie hongroise, endettée jusqu'au cou. « *Si la stabilisation économique et financière échoue*, dit-il, *l'instabilité politique deviendra permanente, la crise des valeurs se posera avec beaucoup d'acuité. On observe actuellement une grande confusion chez l'homme de la rue, car il se produit des choses jamais vues et au fond il est attaché aux principes du socialisme. Par sécurité, par conformisme sans doute. Bien sûr, ce n'est pas un attachement à tout prix. Mais à certains égards, les masses semblent presque souhaiter un retour en arrière.* » Pour M. Nyers, ce fossé entre le conservatisme des « *masses* » et le réformisme de la direction « *est assez dramatique* ».

« *L'ancien régime n'est plus assez fort, mais le nouveau n'est pas prêt* », résume un intellectuel, tandis qu'un responsable du parti se déclare confiant dans « *la nouvelle génération de cadres de trente-quarante ans, qui commencent à se faire entendre et seront, dans trois ans, des hommes politiques mûrs* ». Mûrs pour mettre à exécution un programme fondé sur « *le libéralisme en économie, l'ouverture en politique extérieure et le pluralisme en politique intérieure* ».

Mais la période qui doit voir assurer la relève est une période à haut risque. « *Si le pays devient insolvable*, poursuit ce responsable, *les banques occidentales ne nous consentiront plus de crédits. Or l'économie hongroise n'est pas viable sans importations de l'Occident. Des entreprises devront fermer, le niveau de vie baissera de 30 %. Là, ce sera la vraie crise. Et notre problème ne sera plus alors le multipartisme, mais la survie.* » Le risque existe aussi, pour les dirigeants actuels, de voir les difficultés de l'exercice du pouvoir exacerber leurs divergences et leurs rivalités, au point de freiner la mise en œuvre de la réforme. M. Pozsgay, dont l'aura auprès des jeunes et des intellectuels s'est ternie depuis qu'il a dû cautionner des prises de position impopulaires, en sait sans doute quelque chose.

Reste la dimension soviétique. Les responsables hongrois ne cachent pas qu'ils ont en ce moment davantage d'atomes crochus avec Moscou qu'avec, par exemple, Berlin-Est. Mais la dernière réunion du conseil militaire du pacte de Varsovie, début octobre à Budapest, leur a aussi rappelé, s'il en était besoin, les limites à ne pas dépasser : les responsables militaires du pacte se sont inquiétés de savoir si la Hongrie disposait d'une « *stabilité politique assez solide* » pour remplir ses engagements militaires au sein du camp socialiste. « *Nous leur avons dit que oui, et que stabilité ne veut pas dire immobilisme* », rapporte un membre de l'entourage de M. Grosz. Heureusement, « *les questions militaires ne sont pas seulement du ressort des militaires, elles relèvent aussi des politiciens. Donc, cela ne nous inquiète pas trop* ».

SYLVIE KAUFFMANN.

Un responsable d'un pays du pacte de Varsovie à l'OTAN

Pour la première fois, un responsable d'un pays du pacte de Varsovie a pris la parole, mardi 15 novembre, devant une instance de l'OTAN. Cela se passait à Hambourg, devant la commission politique de l'Assemblée parlementaire de l'Atlantique nord, et le responsable en question était, bien entendu, un Hongrois, M. Gyula Horn, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères. Son discours novateur, sévère pour la politique d'armement de l'Est comme de l'Ouest, a fait grosse impression sur ses auditeurs.

Consultations avec Moscou

Ce n'est qu'une des facettes de la diplomatie hongroise, qui, décidément, multiplie les innovations : accueil du premier ministre israélien à Budapest, établissement de relations diplomatiques avec Séoul, signature du plus important accord de commerce et de coopération jamais conclu entre la CEE et un pays de l'Est, prochain échange d'ambassadeurs avec l'Albanie, prise de contacts en vue d'une adhésion au Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés... Parallèlement, le numéro un hongrois, Karoly Grosz, s'est transformé en commis-voyageur, de Moscou à Washington, de Vienne à Paris ou Madrid, pour « vendre » l'image de son pays et, accessoirement, reconnaît-on dans son entourage, tenter d'en retirer quelque bénéfice devant son opinion publique.

On peut se douter que tout cela ne se fait pas sans consultations avec Moscou. Mais les choses sont ainsi faites aujourd'hui que M. Grosz réussit beaucoup plus facilement une visite aux Etats-Unis qu'une rencontre au sommet en Roumanie. Car le différend qui oppose Budapest à Bucarest sur la question de la minorité hongroise en Roumanie et les plans de « réaménagement » de M. Ceausescu prend de plus en plus d'ampleur.

L'URSS tente, autant que possible, de rester à distance raisonnable du conflit. M. Grosz et son équipe ont décidé d'éviter la confrontation qui « *pourrait mettre en péril la sécurité en Europe* » et lui préfèrent la « *politique des petits pas* », en dépit de fortes pressions intérieures hongroises. Ils comptent aussi sur un appui international, auquel ils font appel de plus en plus ouvertement : « *Nous espérons que les Etats européens, de l'Est et de l'Ouest, vont exercer des pressions morales, politiques et économiques sur la Roumanie*, déclarait la semaine dernière un dirigeant hongrois, M. Matyas Szuros à la *Süddeutsche Zeitung*. *La Hongrie compte sur la solidarité des autres Etats, car c'est la culture européenne qui est en danger.* »

S. K.

CORRESPONDANCE

Questions à M. Karoly Grosz

Nous avons reçu la lettre suivante de MM. François Fejtö, historien, président de la Ligue hongroise des droits de l'homme ; Pierre Kendé, directeur de recherches au CNRS, et Miklos Molnar, historien, professeur à l'université de Genève.

Le Monde du 10 novembre a publié un entretien avec le nouveau secrétaire général du PC hongrois, M. Karoly Grosz, dans lequel ce dernier s'est exprimé avec beaucoup de franchise. A propos de la réhabilitation de l'ancien chef de gouvernement Imre Nagy, il a cependant fait des affirmations qui appellent une mise au point.

Selon M. Grosz, Imre Nagy « *fut d'abord un homme politique des plus sectaires, un des plus fidèles serviteurs de Staline et de Rakosi* ». Cette accusation sera une surprise pour les nombreux historiens qui ont étudié l'itinéraire politique d'Imre Nagy. Il ressort en effet de tous les documents connus que si les excès staliniens de Rakosi avaient bien *un* adversaire au sein de la direction du PC hongrois, c'était Imre Nagy. En 1949, ce dernier a été écarté du bureau politique en raison de son opposition à la collectivisation forcée de l'agriculture. On connaît aussi la sévérité avec laquelle, entre 1953 et 1956, il a critiqué le « *sectarisme* » et le « *dogmatisme* » de Rakosi. Enfin, lorsque en avril 1955 on l'a chassé de toutes les instances dirigeantes, et même du parti, c'était pour « *opportunisme de droite* », c'est-à-dire pour des raisons inverses au « *dogmatisme* ».

A propos des difficultés pour retrouver « *les restes* » d'Imre Nagy, l'actuel chef du gouvernement et du PC hongrois affirme que celui-là, « *quand il était premier ministre* », avait ordonné lui-même « *que les exécutés soient enterrés anonymement* ». On aimerait savoir d'où M. Grosz a tiré cette information ne figurant dans aucun texte et document traitant de l'époque (y compris ceux qu'on a publiés sous l'égide du PC hongrois). Quelles raisons d'ailleurs Imre Nagy a-t-il pu avoir de s'intéresser à l'enterrement des suppliciés alors qu'à notre connaissance aucun adversaire politique n'a été condamné à mort, ni exécuté, sous le premier gouvernement d'Imre Nagy (1953-1955) et encore moins pendant les jours de la révolution de 1956 ? En matière carcérale et pénitentiaire, ce que l'histoire et la mémoire collective des Hongrois ont retenu du bref passage d'Imre Nagy à la tête des affaires de son pays, est qu'il a libéré – bien avant Khrouchtchev – des dizaines de milliers de prisonniers politiques et des centaines de milliers d'internés innocents.

M. Grosz attribue à Imre Nagy des « *décisions erronées* », ce dont il a parfaitement le droit. Mais son lointain prédécesseur n'a pas été mis à mort pour « *des erreurs* », ni pour « *sectarisme* », mais pour avoir dirigé, selon l'acte d'accusation de 1958, « *une conspiration contre l'ordre légal de la Hongrie* ». Cette accusation, la seule qui soit en rapport avec le problème de la réhabilitation, est-elle toujours maintenue ?

BELGIQUE : le processus de fédéralisation

Accord sur les compétences financières des régions et des communautés

BRUXELLES
de notre correspondant

« *Voilà vingt-six ans que je me bats pour cela* » : quelques minutes avant de monter à la tribune de la Chambre, M. Wilfried Martens, le premier ministre, ne cachait pas sa satisfaction. L'accord auquel il était parvenu avec les cinq vice-premiers ministres (un pour chaque parti de la coalition au pouvoir), lundi 14 novembre, dans les petites heures du matin, mettait un terme au processus de fédéralisation du pays entrepris par le nouveau gouvernement.

Après s'être entendu d'abord sur la future répartition des compétences entre l'Etat central, les communautés qui disposent en tant que telles de certains pouvoirs et les régions, ensuite sur le statut de Bruxelles (*le Monde* du 3 août), il restait à trouver un compromis concernant le financement de cette réforme. Celle-ci donne aux régions (la Flandre, la Wallonie et Bruxelles) et aux communautés (les communautés française, flamande et germanophone) de nombreuses compétences qui étaient jusqu'alors du domaine de l'Etat central : enseignement, aménagement du territoire, politique économique, aide aux entreprises, le gouvernement gardant la haute main sur la défense, la politique étrangère, la sécurité sociale et la monnaie.

Encore fallait-il, pour que cette réforme entre en vigueur comme prévu le 1er janvier prochain, permettre aux régions et aux communautés de disposer des ressources financières suffisantes pour gérer leurs nouvelles attributions, qui représenteront *grosso modo* le tiers du budget du pays. Déjà certaines taxes sont actuellement rétrocédées aux communautés et aux régions. Pour d'autres – les taxes sur les débits de boissons, par exemple, – les autorités régionales disposeront désormais de toute latitude pour les fixer à leur convenance. Pour une troisième catégorie, comme pour les droits de succession, l'autonomie des régions sera plus limitée. L'impôt sur les personnes physiques, une des sources principales des revenus de l'Etat, restera, pour l'essentiel, fixé par le gouvernement central. Les régions auront toutefois la possibilité de lever certains centimes additionnels, là encore dans des limites bien précises.

Cet accord, qui devra d'abord être traduit en textes de loi, sera discuté par les députés et les sénateurs dans les semaines qui viennent pour pouvoir être appliqué dès le début de 1989. La Belgique alors entrera dans une nouvelle phase de son histoire complexe.

Crainte de l'éclatement

C'est en ayant, semble-t-il, conscience de l'importance de cet enjeu que Wilfried Martens s'est exprimé lundi après-midi devant les députés. Etrangement, le premier ministre a insisté davantage sur les garde-fous, et notamment sur la série de nouvelles commissions paritaires installées pour empêcher l'éclatement à terme du pays, plutôt que sur les mesures visant à assurer l'autonomie des régions. Le premier ministre a aussi mis l'accent sur les mécanismes de solidarité mis au point pour maintenir une certaine égalité entre le développement économique des régions. Cette attitude « *unitaire* », à un moment où le pays se fédéralise, correspond en fait à une volonté très nette d'une partie de la classe politique et de nombreux agents économiques – sans parler bien entendu de l'avis, très important ici, du palais royal – de freiner autant que faire se pourra tout mouvement séparatiste.

Il reste maintenant à savoir comment cette réforme sera appliquée concrètement. Comme il n'existe pratiquement aucun exemple dans l'histoire d'un Etat unitaire se fédéralisant *sui generis*, la réputation de pragmatisme des Belges va être soumise à rude épreuve.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

CHYPRE

Neuf « Casques bleus » blessés par des manifestants chypriotes grecs

De violents heurts ont opposé des manifestants chypriotes grecs aux « casques bleus » de l'ONU dans la zone tampon séparant les deux parties grecque et turque de Chypre, mardi 15 novembre, jour du cinquième anniversaire de la proclamation unilatérale d'indépendance de la République turque de Chypre du Nord. Neuf soldats de l'UNFICYP (forces des Nations unies à Chypre, présentes dans l'île depuis 1964) ont été blessés, a indiqué le porte-parole de l'ONU, M. Charles Gaulkin.

Les manifestants, dont certains avaient passé la nuit aux abords de la « ligne verte » séparant les deux communautés depuis 1974, tentaient de marcher sur le secteur turc pour protester contre la présence de l'armée turque. Les affrontements ont éclaté dans la matinée en deux points de la zone tampon. Plusieurs centaines de manifestants, étudiants pour la plupart, y ont pris part.

Qualifiant cet incident de « *grave* », M. Gaulkin a rappelé que l'intégrité de la zone tampon est « *la base même du cessez-le-feu* » imposé par l'ONU après l'invasion de la partie nord de Chypre par l'armée turque en août 1974. Il a dénoncé l'absence de réaction de la police chypriote. – *(AFP.)*

GRÈCE

Des hommes politiques seront interrogés sur le scandale Koskotas

ATHÈNES
de notre correspondant

Les députés grecs ont décidé mercredi 16 novembre, à l'issue d'un débat houleux de près de treize heures, de constituer une commission d'enquête parlementaire sur le « *scandale Koskotas* ». Cette commission de trente membres commencera ses travaux dans les prochains jours et pourra, dans le cadre de ses investigations, interroger toutes les personnes, même les hommes politiques, soupçonnées d'avoir été mêlées au krach financier de l'empire bancaire de Georges Koskotas, qui a réussi la semaine dernière à s'enfuir à l'étranger dans des conditions mystérieuses.

L'opposition a ainsi marqué un point. Initialement, en effet, le gouvernement socialiste souhaitait que cette commission ne soit nommée qu'après la publication du rapport d'experts sur les comptes de la Banque de Crète, dont Georges Koskotas était le PDG, et que l'enquête se limite aux milieux « *administratifs* » éventuellement impliqués.

Au sein du parti au pouvoir, les querelles s'amplifient. M. Apostolos Lazaris, ancien ministre de la coordination, a annoncé mardi 15 novembre qu'il abandonnait son siège de député et démissionnait du PASOK dont il était un cadre éminent en raison de la crise politique actuelle et du scandale Koskotas. Il accuse le premier ministre, M. Andréas Papandréou, d'avoir cautionné une campagne visant à « salir » son nom. D'autres députés du PASOK ont fait, ces derniers jours, des déclarations qui se démarquent de la ligne officielle du gouvernement.

Anniversaire du soulèvement étudiant

Le remaniement attendu du ministère aura lieu probablement vendredi, et non jeudi comme annoncé précédemment. Dans la confusion qui règne actuellement en Grèce, les autorités avaient, semble-t-il, oublié que le 17 novembre marque l'anniversaire du soulèvement étudiant de 1973, réprimé dans le sang, à l'Ecole polytechnique d'Athènes. Une manifestation est prévue, comme tous les ans, entre l'Ecole et l'ambassade des Etats-Unis.

Par ailleurs, deux bombes ont explosé dans la nuit de mardi à mercredi dans le centre d'Athènes. La première a détoné devant le bureau du député conservateur, Stephanos Manos ; la seconde avait été placée près de la porte du domicile de l'armateur Yannis Latsis dans le quartier résidentiel de la capitale. Aucune organisation n'avait encore revendiqué ces attentats mercredi matin 16 novembre.

THEODORE MARANGOS.

TURQUIE

Liberté provisoire pour les quatre Grecs arrêtés

Les quatre ressortissants grecs arrêtés le 4 novembre ont été mis, mardi 15 novembre, en liberté provisoire par la Cour de sûreté de l'Etat d'Ankara.

MM. Nicos Giannopoulos, syndicaliste, Nicos Belavilas, militant d'un mouvement socio-politique, Kostis Nikiforakis, membre de l'Union des étudiants, et le docteur Giorgos Kouvoudis avaient été appréhendés alors qu'ils assistaient au procès de militants du groupe d'extrême gauche Dev-Yol (Voie révolutionnaire, interdit). Au cours de l'audience, ils avaient brandi une pancarte réclamant « *la démocratie et une amnistie* » pour les détenus politiques en Turquie.

Accusés d'avoir « *soutenu et collaboré avec une organisation clandestine* », ils sont passibles, selon le code pénal turc, d'une peine de trois à cinq ans de détention. Le président de la Cour a décidé leur mise en « *liberté provisoire* » en attendant la suite du procès, qui doit reprendre le 24 novembre.

Le maire d'Athènes, M. Militiadis Evert, venu lundi à Ankara apporter son soutien aux inculpés, a exprimé l'espoir que cet incident n'aura pas de répercussions néfastes sur les relations gréco-turques. Une délégation grecque d'une vingtaine de personnes, comprenant notamment un député européen, se trouve en Turquie depuis le 6 novembre pour suivre l'affaire. – *(AFP.)*

Amériques

ETATS-UNIS : la mise en place de la future équipe du nouveau président

M. Nicholas Brady confirmé dans son poste de secrétaire au Trésor

WASHINGTON
de notre correspondant

L'équipe Bush commence à prendre forme, en même temps que s'affirme un certain style. Après la nomination de M. James Baker au poste de secrétaire d'Etat, annoncée au lendemain de l'élection du 8 novembre, le président élu a fait connaître mardi 15 novembre son choix pour l'autre poste majeur du futur cabinet, celui de secrétaire au Trésor. Il s'agit, comme prévu, de M. Nicholas Brady, qui occupe déjà ces fonctions depuis qu'il a pris la place de M. Baker, qui lui-même avait démissionné cet été pour prendre en charge la campagne de M. Bush.



Tout se passe donc *« en famille »*, ou du moins entre amis, M. Bush ayant établi de longue date des relations personnelles étroites avec les deux hommes. Comme le président élu, ses deux principaux collaborateurs sont ce qu'il est convenu d'appeler des *« patriciens »*. Mais M. Baker, le Texan, semble avoir une personnalité plus voyante, tandis que M. Brady, membre de l'*establishment* de la côte Est, paraît plus discret, et conservateur au sens traditionnel du mot : il apprécie aussi peu l'ostentation sur le plan personnel que les pratiques boursières acrobatiques désormais de mise à Wall Street. En un sens, M. Bush est la synthèse des deux hommes, puisqu'originaire du nord-est, il est devenu Texan d'adoption.

MM. Bush, Baker et Brady sont liés par une certaine ressemblance physique — silhouette élancée, allure distinguée — et sont tous trois considérés comme des pragmatiques plutôt modérés. En annonçant mardi la nomination de M. Brady, le président élu a souligné que ce dernier serait *« le principal porte-parole économique »* de l'administration, autrement dit le principal responsable en matière économique.

M. Baker, parce qu'il a occupé avant lui le poste du Trésor, et parce que son rôle auprès de M. Bush semble devoir dépasser celui de *« simple »* secrétaire d'Etat, aura-t-il, au moins dans une certaine mesure, autorité sur lui ? Pour beaucoup de commentateurs, M. Baker semble devoir occuper une place prééminente au sein du cabinet, et certains l'ont même qualifié par avance de « président bis ».

Mais M. Bush, qui semble tout à fait décidé à affirmer, doucement mais fermement, son autorité, a rappelé au cours d'une récente conférence de presse (sur une plage de Floride) que lui-même n'avait rien dit de tel.

D'autres nominations devraient suivre à brève échéance — M. Bush entendant apparemment procéder par étapes, en commençant par les principaux responsables. On s'attend en particulier à ce que M. Richard Darman, ancien secrétaire adjoint au trésor et proche de M. Baker, soit désigné au poste de responsable du budget. Il devrait à ce titre jouer un rôle clef dans les négociations avec le Congrès concernant les moyens de réduire le déficit budgétaire (M. Bush a redit mardi que c'était là une de ses priorités).

M. Sununu un choix risqué

Un autre poste majeur resterait à pourvoir, celui de la défense, qui pourrait échoir soit à un « spécialiste », soit à un industriel qui serait chargé de mettre de l'ordre dans les procédures d'attribution de commandes et de réduire le gaspillage. On s'attend aussi à ce qu'au moins un Noir et un Hispanique figurent *dans le cabinet*.

Mais dans l'immédiat, l'intérêt se porte essentiellement sur le poste de secrétaire général de la Maison Blanche *(chief of staff)*, qui organise le travail des plus proches collaborateurs du président, filtre ses interlocuteurs, et tient un rôle central *en ce qui concerne les rapports* de l'administration avec le Congrès et avec la presse. Une compétition s'est engagée entre deux « prétendants » principaux : M. Craig Fuller, un « jeune » homme de trente-sept ans, peu marqué politiquement, très actif auprès de M. Bush pendant la campagne et qui a été chargé de diriger l'équipe de « transition », et M. *John Sununu*, ex-gouverneur du New-Hampshire, auquel le président élu doit une fière chandelle. C'est pour une part grâce à *son* énergie et son efficacité lors de la primaire de son Etat que M. Bush a *réussi à rétablir* une situation alors très compromise.

M. Sununu, *qui* a passé quelques jours en Floride auprès de M. Bush et est revenu en sa compagnie à Washington semble avoir la *préférence* du président élu. (Selon le *Washington Post*, sa décision serait *en fait déjà prise.*) *Mais autant* les nominations de MM. Baker et Brady étaient attendues et « sans risque », autant celle de M. Sununu constituerait un pari. Court et trapu, l'ex-gouverneur du New-Hampshire est un homme à l'esprit très vif, et un polémiste qui n'hésite pas à asséner des coups douloureux à ses adversaires politiques : il ne s'est pas privé de le faire à l'égard de M. Michael Dukakis, gouverneur d'un Etat voisin du sien.

Ses convictions sont résolument conservatrices, son attitude souvent agressive, et à certains égards la nomination de cet ingénieur diplômé du Massachusetts Institute of Technology (MIT), peu familier des rites washingtoniens, au poste de secrétaire général de la Maison Blanche, serait de la part de M. Bush une manière d'agiter un chiffon rouge devant les démocrates du Congrès. Qui plus est, il est d'origine arabe — *en principe libanaise*, même si certains affirment qu'il est en fait palestinien — et la perspective de le voir parvenir à un poste d'une telle importance provoque déjà une discrète levée de boucliers de la part de certains représentants de la communauté juive. Si M. Bush entend faire comprendre qu'il veut faire les choses à sa manière et choisir qui bon lui semble, il tient là une excellente occasion de le faire. Mais l'entreprise n'est pas sans risque.

JAN KRAUZE.

Le choix rassurant de la continuité

En confirmant Nicholas Brady au poste clé de secrétaire au Trésor, le nouveau président américain confirme sa volonté d'assurer la continuité dans le pragmatisme. Ami personnel de George Bush, cet ancien coprésident de la banque Dillon-Read était sorti de l'anonymat feutré du monde financier lorsque le président Reagan lui avait confié la responsabilité d'une enquête sur les conséquences du krach boursier d'octobre 1987. Les *propositions* du « rapport Brady » ont mis du temps à faire leur chemin.

Il faudra attendre octobre 1988 pour que l'une d'entre elles, la mise en place de « coupe-circuits » en cas de trop fortes fluctuations des marchés boursiers, soit mise en application. Partisans et opposants de ce rapport étaient malgré tout tombés d'accord pour saluer l'originalité et surtout la rigueur dont le président de la commission avait fait preuve.

Deux qualités que le secrétaire au Trésor devra rapidement *confirmer. Nommé à ce poste le* 7 août dernier, M. Brady a déjà multiplié les *déplacements* et les *contacts à l'étranger*. La trêve de la campagne présidentielle ne lui avait pas permis de donner toute sa mesure. Les occasions ne lui manqueront pas de le faire. Confirmé au secrétariat du Trésor en *période* de turbulences monétaires, sa connaissance des règles du jeu des marchés financiers *constituera un atout* de taille. Mais il sait mieux que quiconque qu'un retour au calme exige *une percée concrète sur* un sujet qui lui tient à cœur : la réduction du déficit budgétaire. Parviendra-t-il à jouer un rôle dans la polémique qui s'annonce entre le Congrès et George Bush, officiellement opposé à toute hausse de l'impôt ? Le test budgétaire sera aussi rude que celui d'une stabilisation du dollar.

Pour l'instant, ses partenaires des principaux pays industriels se contentent de saluer sa rigueur et sa volonté de poursuivre sur la voie de la concertation internationale. Sans pour autant pouvoir se prononcer sur la façon dont M. Brady parviendra à surmonter l'échec du « plan Baker » de solution de la crise de la dette du tiers-monde.

F. Cr.

HAITI

Appel à la grève générale

Port-au-Prince. — *L'un des plus* importants syndicats d'Haïti, la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), a lancé, mardi 15 novembre, un appel à une journée de grève générale *« d'avertissement »* pour lundi prochain. La CATH demande la libération des soldats récemment incarcérés, le désarmement des macoutes (les miliciens du régime duvaliériste), le maintien dans le pays du Père Aristide, le chef de l'Eglise populaire que la hiérarchie catholique souhaite envoyer à l'étranger, ainsi que la baisse du prix de l'essence.

Cet appel à la grève, le premier depuis le coup d'Etat du général Prosper Avril, le 17 septembre dernier, intervient après que le nouveau chef de l'Etat eut annoncé une *« imminente catastrophe financière »* si la communauté internationale ne venait pas en aide à Haïti. Le gouvernement rencontre, en effet, de grandes difficultés pour payer fonctionnaires et soldats et brandit la menace d'un coup d'Etat si la situation venait encore à se détériorer.

Les autorités haïtiennes ont d'autre part rendu publique l'intégralité du rapport de la commission d'enquête, nommée par le régime déchu du général Namphy, sur le massacre survenu lors des élections avortées du 29 novembre 1987. La tuerie, perpétrée par des bandes armées néo-duvaliéristes grâce à la passivité voire la complicité du pouvoir de l'époque, avait fait vingt-quatre morts et soixante-quatorze blessés dans la capitale. — *(AFP.)*

Enquête

Turbulences en Mélanésie

Au lendemain du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, l'influence de la France dans le Pacifique sud se présente sous un nouveau jour. Cloué au pilori il y a peu par les Etats mélanésiens les plus sensibles aux thèses indépendantistes et anti-nucléaires, Paris est en train de redorer son blason. Les déboires que connaît l'Australie, dont le rôle de *« gendarme »* régional est de plus en plus ouvertement contesté, ne sont pas étrangers à cette évolution.

Cette redistribution des cartes intervient alors que les pays de la zone sont en proie à des tensions politiques d'une gravité sans précédent. Coups d'Etat, émeutes, crises constitutionnelles, pour les seules années 1987 et 1988 : jamais la Mélanésie n'avait été secouée de telles turbulences. Ces événements ont mis au jour la fragilité de ces micro-Etats, économiquement dépendants de l'extérieur, et dont les équilibres hérités de l'ère coloniale sont en passe de se lézarder.

Au Vanuatu, l'épreuve de force entre le pouvoir et l'opposition a plongé le pays dans l'impasse. Le gouvernement du pasteur Walter Lini a annoncé des élections partielles pour le 12 décembre, mais ses adversaires ont fait savoir qu'ils en perturberaient le déroulement. Aux Fidji, le coup d'Etat nationaliste du général Rabuka, en mai 1987, a fait voler en éclats le dispositif constitutionnel mis au point lors de l'indépendance en 1970, destiné à assurer la cohabitation entre la communauté fidjienne de souche et les descendants des immigrés indiens. Les nationalistes fidjiens aspirent à une hégémonie définitive. Mais pour eux la partie est loin d'être gagnée, leurs querelles intestines restant très vives.

Quel que soit le dénouement de ces crises, une page est bel et bien tournée pour la Mélanésie : celle de l'époque bénie où ces archipels paradisiaques semblaient à l'abri des convulsions internationales.

Un reportage
de FRÉDÉRIC BOBIN

VANUATU : la guerre des chefs

PORT-VILA
de notre envoyé spécial

La bâtisse coloniale à balcon qui surplombe Port-Vila résonne des éclats d'une singulière controverse. Les échanges sont passionnés dans ce palais de justice aux fenêtres grandes ouvertes sur les frondaisons tropicales. Quelle est la définition de la majorité dans une Assemblée ? La moitié simple du nombre de sièges, comme le soutient le gouvernement ? Ou la majorité plus une voix, comme le prétend l'opposition ? La Constitution du Vanuatu étant floue sur le sujet, on va jusqu'à invoquer celle de Trinité-et-Tobago. Le débat n'est pas sans importance : il y va de la légalité – pas moins – du Parlement national dont la moitié des députés ont été exclus à l'issue d'une épreuve de force entre le premier ministre, M. Walter Lini, et ses adversaires. Simple querelle byzantine ? Pas vraiment.

En contrebas, les boutiques de la rue Higginson, l'artère centrale de la capitale, se sont barricadées derrière des panneaux de bois. Un symptôme comme un autre du malaise qui a saisi le pays ces derniers mois.

Depuis l'émeute antigouvernementale qui a secoué la capitale en mai dernier, le Vanuatu traverse la plus grave crise de sa jeune histoire. Le spectre de la sécession avortée de l'île de Santo en *1980* – et des convulsions qui ont accompagné l'accès à l'indépendance de cet ancien condominium franco-britannique des Nouvelles-Hébrides – ne suffit même plus à susciter un sursaut d'union sacrée.

Comme souvent en Océanie, tout a commencé par une affaire de terres. C'est la fermeture, par le gouvernement, de l'office foncier chargé de gérer la zone urbaine de Port-Vila, sur l'île de Vaté, au profit des trois villages propriétaires coutumiers – Erakor, Ifira et Pango – qui a mis le feu aux poudres. Aux cris de *« Notre terre, nos droits, notre argent ! »*, deux mille manifestants défilèrent le 16 mai dans les rues de la capitale. Des affrontements avec la police firent un mort et plusieurs blessés (*le Monde* du 18 mai).

L'affaire en serait probablement restée là si cette crise foncière n'avait été l'occasion d'un brutal brouillage du jeu politique. Qui pouvait imaginer en effet que des dirigeants aussi différents que MM. Barak Sopé et Maxime Carlot défileraient un jour au coude à coude ? Le premier était le secrétaire général du Vanua'aku Pati (VAP), la formation nationaliste et anglophone au pouvoir depuis 1980.

Passant pour l'idéologue du régime, M. Sopé est familier des prises de positions antifrançaises et fut l'artisan du flirt controversé avec la Libye. Un profil pour le moins éloigné de celui de M. Carlot, le chef du groupe parlementaire de l'Union des partis modérés (UPM), le mouvement d'opposition, porte-parole de la *minorité catholique*, dont la francophonie n'a jamais été en odeur de sainteté.

Mais les deux hommes sont originaires des villages de Vaté. Toutes les alliances ne sont-elles pas permises en Mélanésie dès lors que l'on touche aux liens sacrés entre le clan et sa terre ? Le rapprochement des deux hommes a suscité une rupture dans la vie politique : le traditionnel clivage anglophone-francophone tend à s'émousser au profit de réflexes régionalistes.

Un divorce spectaculaire

Il est vrai que cette nouvelle donne doit beaucoup au divorce spectaculaire entre M. Sopé et le pasteur Lini, les deux figures historiques du VAP. L'ambition de M. Sopé de détrôner son ancien compagnon de route était un secret de Polichinelle. Elle est devenue particulièrement aiguë depuis l'hémorragie cérébrale dont a été victime au début de 1987 M. Lini, aujourd'hui hémiplégique et se déplaçant avec difficulté. La déconvenue électorale essuyée par le VAP il y a un an – où il n'a obtenu que vingt-six sièges sur quarante-six, bien que minoritaire en voix avec 47 % des suffrages – a porté la rivalité à son paroxysme.

La partie de bras de fer tourna à l'avantage de M. Lini, qui fut confirmé par le VAP au poste de premier ministre. Loin de désarmer, M. Sopé poursuivit son offensive. En quête de soutien, il décida de jouer la carte du régionalisme de Vaté, où les relations entre les habitants de *l'île* et les *« immigrés »* venus du reste de l'archipel – aujourd'hui majoritaires à Port-Vila – s'étaient dégradées ces dernières années. Au plus fort de la « guerre des chefs », des partisans de M. Sopé ont sillonné les quartiers de la capitale acquis à M. Lini, menaçant au mégaphone : *« Vous n'êtes pas ici chez vous, foutez le camp, vous salissez Port-Vila ! »*.

Inquiétante dérive. M. Lini et la majorité de son gouvernement ne sont-ils pas eux-mêmes originaires des « îles » ? L'office foncier de Vaté, dont M. Sopé était un membre influent du conseil d'administration, est alors apparu comme le bastion de cette fronde régionale. D'où sa dissolution pour cause de mauvaise gestion, aussitôt accompagnée après l'émeute du 16 mai, de l'exclusion du VAP de M. Sopé et de quatre de ses lieutenants qui ont créé en septembre une nouvelle formation : le Parti progressiste mélanésien.

Comme si les cartes n'étaient pas suffisamment brouillées, la chronique mouvementée de Port-Vila s'enrichissait au même moment d'un nouveau coup de théâtre : deux députés de l'opposition dont M. Vincent Boulekone, chef historique de l'UPM, récemment évincé de la direction de ce mouvement, se rapprochaient du gouvernement. *« Je réagis*, explique M. Boulekone, originaire de l'île de Pentecôte, comme M. Lini, *contre les privilèges des gens de Vaté qui exploitent le fait que la capitale se trouve sur leur île pour asseoir leur position »*.

M. Lini encouragea évidemment ce genre de ralliement. En allumant de tels contre-feux, il pensait avoir neutralisé son rival. En fait, le pays bascula en pleine crise constitutionnelle. Car le nouvel axe Sopé-Carlot avait pour objectif déclaré de mettre le gouvernement en minorité. Aussi, quand, fin juillet, à la demande de M. Lini, le président du Parlement décida de déclarer « vacants » les sièges de M. Sopé et ses amis – ainsi que le prévoit le règlement pour les députés exclus de leur parti, – les dix-huit élus de l'UPM boycottèrent l'Assemblée en signe de solidarité.

A la troisième absence « non justifiée », ce fut à leur tour (autre disposition du règlement) de perdre leur siège. Situation ubuesque : le Parlement venait d'être amputé de la moitié de ses membres. L'opposition a déposé un recours devant la Cour suprême, arguant de l'*« anticonstitutionnalité »* d'un Parlement privé de majorité. L'impasse est totale.

Vers un rapprochement avec la France ?

Les puissances du Pacifique sud suivent avec attention l'évolution de cette crise qui, là encore, pourrait donner lieu à une nouvelle distribution des cartes. L'Australie est la plus impliquée. Pour avoir envoyé du matériel anti-émeutes au gouvernement de M. Lini, elle s'est attirée les foudres de MM. Sopé et Carlot, qui ont dénoncé sa prétention à s'ériger en *« gendarme de la région »*. Ils promettent, en cas d'arrivée au pouvoir, de desserrer la tutelle de Canberra, dont l'influence est réelle à travers ses nombreux conseillers techniques.

De son côté, la France pourrait tirer son épingle du jeu sans beaucoup d'efforts. Le clivage anglophone-francophone ayant éclaté, chaque camp compte désormais dans ses rangs ses propres avocats de la francophonie. Même s'il ne semble pas pressé, M. Lini n'a pas caché son souhait de normaliser des relations tombées au plus bas après l'expulsion, en 1987, de l'ambassadeur de France à Port-Vila. L'opposition affiche une francophonie plus résolue. *« La première chose que nous ferons*, a déclaré M. Sopé, *sera de rouvrir l'ambassade et de relancer la coopération. »*

D'un côté comme de l'autre, le soutien actif aux Canaques de la Nouvelle-Calédonie sera-t-il le grand sacrifié ? M. Lini a certes critiqué lors du dernier Forum du Pacifique sud, réuni fin septembre à Tonga, les accords de Matignon, car ils n'offraient aucune garantie d'indépendance à court terme. Paris ne s'en alarme pas outre mesure, mettant cette fausse note plutôt sur le compte de la pression exercée par les pays mélanésiens du *« groupe de fer de lance »* (eux-mêmes influencés par les thèses de M. Uregei, rival de M. Tjibaou au sein du FLNKS) que sur un nouveau raidissement de Vanuatu. Des assurances ont d'ailleurs été fournies au Quai d'Orsay.

Une chose est sûre : le « progressisme » militant de Vanuatu, qui s'était taillé la réputation d'enfant terrible de la diplomatie régionale, va voir sa marge de manœuvre réduite. Le resserrement des liens entre M. Lini et l'Australie devrait freiner ses velléités de non-alignement.

Quant à M. Sopé, il affirme avoir renoncé à ses relations avec la Libye dont il avait été, à l'époque, le grand promoteur. *« M. Sopé a changé »*, soutiennent ses nouveaux amis, même si les diplomates anglo-saxons en poste à Port-Vila doutent de la *« sincérité »*, de ses repentirs. Mais peut-on savoir ? Vanuatu réserve peut-être de nouveaux rebondissements.



Le désarroi des adeptes de John Frum

ILE DE TANNA
de notre envoyé spécial

Pour les gens de Tanna, c'est comme si la malédiction les traquait. Il y a d'abord eu, début 1987, le cyclone Uma qui emporta les cases et dévasta les plantations. Puis le volcan Yasur se « dérégla » en crachant d'étranges colonnes de fumée toxique. Tanna, île maudite, n'en finit pas d'expier. *« Toutes ces catastrophes, c'est parce que la parole de John Frum n'est plus respectée. »* L'homme s'appelle Isawan et s'exprime avec les gestes amples d'un prédicateur. Il est le chef politique d'Ipeukel, un village de Sulphur Bay (la baie du Soufre), blotti au pied de la masse cendrée du volcan.

C'est dans ce village que le mythe a pris corps. John Frum – dit-on – s'est caché ici quelque temps, dans les années 30, avant de répandre sur toute l'île sa parole messianique. Ce prophète au teint pâle, vêtu d'une veste aux boutons brillants, personne ne l'a vraiment vu. Mais chacun sait qu'il multiplia les apparitions aux quatre coins de Tanna, au nez et à la barbe de l'administration coloniale. Nimbé d'un halo magique, il prêcha la croisade contre la *« route des Blancs »* et annonça le retour à l'âge d'or perdu de la coutume (1).

La mission presbytérienne, qui s'était juré d'éradiquer les traditions locales, fut la cible privilégiée de ce vent de révolte. Pris dans la tourmente, les catéchumènes désertaient en masse les offices religieux pour fêter la coutume païenne retrouvée. Gravissime délit de fuite : on arrêta et on bannit ces illuminés. Mais rien n'y a fait. Le culte millénariste de John Frum – une des variantes de ce « culte du cargo » qui s'est répandu dans le Pacifique sud – a résisté à tous les coups de boutoir.

Il alimentera, en 1980, la rébellion séparatiste des coutumiers de Tanna. Pour les adeptes de John Frum, l'avènement de cet Etat de Vanuatu ne pouvait être que la dernière ruse d'une histoire déjà riche en traquenards : ils croyaient deviner en effet, sous le masque du nouveau pouvoir anglophone, le visage trop familier de la théocratie presbytérienne. Là aussi, la répression sera rude et fournira au mouvement un martyr : Alexis Youlou, jeune député tué lors d'un accrochage nocturne avec des militants nationalistes.

Huit ans après, Ipeukel est plongé dans le plus grand désarroi. Isawan ne cesse d'interroger : *« Est-ce qu'on nous aurait oubliés ? »* John Frum, dit le mythe, se trouve aux Etats-Unis et ramènera de là-bas le règne de l'opulence. Lors d'une de ses dernières apparitions, il aurait annoncé son retour pour 1980, accompagné des trésors de la puissance américaine. *« On attend toujours. Pourquoi l'Amérique ne vient-elle pas nous aider ? »*, questionne Isawan avec insistance.

La prophétie tardant à se réaliser, la foi vacille et le mouvement doit composer. Autrefois, les « John Frum » rejetaient l'école des Blancs. Il sont convenus aujourd'hui d'un compromis : la moitié des enfants reste au village s'initier au culte, l'autre moitié étant scolarisée dans les écoles catholiques francophones. Apprendre la langue française peut être utile, disent-ils. Car dans leur cosmologie, la France est la « porte d'accès » aux Etats-Unis. Pas si fous que ça les « John Frum » : ils savent que *« c'est la France qui a donné l'indépendance à l'Amérique ! »*.

Tous les vendredis soir, des groupes venus de toute l'île convergent vers Ipeukel. On chante jusqu'à l'aube aux sons de la guitare et du banjo, des textes graves où il est question de la souffrance du peuple de John Frum, d'un bateau retenu à l'horizon et de la fin du monde. Le vieux chef Niluan – « la voix de la pirogue » en langue de Tanna – n'assiste plus à ces cérémonies hebdomadaires. Mentor d'Alexis Youlou, il fut une éminence grise de la rébellion de 1980. Un jour de grande lassitude, cet irréductible de la coutume a retourné sur lui le canon de son fusil et appuyé sur la détente. Il ne supportait plus, murmure-t-on, le spectacle quotidien de son rêve brisé.

(1) Joël Bonnemaison a raconté l'histoire de cette résistance culturelle à l'Occident dans *la Dernière Ile* (Arléa-Orstom, 1986).

FIDJI : un climat empoisonné

SUVA
de notre envoyé spécial.

Le poster s'étale sur toutes les vitrines de la capitale. Avec sa moustache épaisse et ses épaules de catcheur moulées dans un tricot de sport, l'homme respire une sobriété bourrue. La formule qui barre l'affiche est dans le même ton : *« Rabuka, la seule solution. »*

C'est parce qu'il se sentait incompris, surtout à l'étranger, que le général Sitiveni Rabuka a publié cette autobiographie au titre en forme de slogan. Ce jeune et athlétique général de quarante ans est un traditionaliste intransigeant, qui a toujours rêvé, confesse-t-il, d'une société régie par l'armée et les chefferies.

Aussi, quand, en mai 1987, une coalition électorale dominée par la communauté indienne – descendante de la main-d'œuvre importée par les Britanniques depuis le siècle dernier pour cultiver le sucre – accéda au pouvoir, la conviction du général Rabuka était faite : *« La race fidjienne est menacée par les immigrés. »* Il fomenta immédiatement un coup d'Etat pour que le monopole du pouvoir détenu par les Fidjiens depuis l'indépendance en 1970 ne soit plus à la merci d'aléas électoraux.

Le général Rabuka ne fait pas mystère de son fondamentalisme. Il n'a pas hésité longtemps pour imposer au pays un repos dominical sous haute surveillance : toute activité économique et sportive est formellement interdite, les pique-niques familiaux sont proscrits.

Fuite des cerveaux

Cette affaire du repos dominical n'était que le premier indice d'une crispation autoritaire du régime. Les médias vivent sous le signe de l'autocensure. En juin dernier, la loi martiale était décrétée sur tout le territoire à la suite de la découverte de caches d'armes de fabrication soviétique introduites clandestinement. L'armée arrêta dix-neuf suspects – tous, sauf un, d'origine indienne. Mais, dans son écrasante majorité, la communauté indienne – 50 % de la population totale – est résignée. *« Si je pouvais partir, je quitterais le pays dès demain »*, dit cet employé indien d'un journal de Suva.

Selon les statistiques officielles, près de sept mille Indiens ont émigré depuis le premier coup d'Etat. Les diplomates en poste à Suva avancent le chiffre de quinze mille départs, dont une forte proportion de gros commerçants, chefs d'entreprises, médecins, avocats et professeurs.

Conséquence de cette hémorragie de matière grise, conjuguée à une fuite de capitaux : 1987 a vu le PIB chuter de 8 %. Cette année sera toutefois moins médiocre, si l'on en croit les signes d'une timide reprise dans le tourisme et l'industrie sucrière, les deux piliers de l'économie.

Mais la stagnation restera à l'ordre du jour tant que l'hypothèque politique ne sera pas levée. Or l'impasse institutionnelle est aiguë. Une fois les Indiens éliminés du débat public, le consensus nationaliste s'est ébréché lorsqu'il s'est agi de définir le contenu de la future Constitution. Comment se répartiront les rôles entre militaires et civils, parmi lesquels l'actuel premier ministre, Sir Ratu Kamisese Mara, le père de l'indépendance, qui a accepté de cautionner le régime putschiste, mais que heurtent, disent les observateurs, les initiatives intempestives du général Rabuka ?

S'ajoute l'émergence d'un régionalisme dans la partie occidentale de l'île de Viti-Levu, de souche mélanésienne, qui supporte de plus en plus mal la tutelle des notables de l'*establishment* de Suva. *« C'est dans nos régions que sont concentrées les richesses. Nous espérons nous affranchir de l'autocratie des chefs de l'Est qui ont toujours monopolisé le pouvoir »*, explique M. Timosi Bavadra, l'ancien premier ministre travailliste qui dirigea l'éphémère coalition à dominante indienne, renversée par les militaires.

Embarras supplémentaire : le nouveau régime est relativement isolé. En proclamant la République, le général Rabuka a provoqué l'exclusion de Fidji du Commonwealth, une sanction qui faisait suite à la suspension par l'Australie et la Nouvelle-Zélande de toute aide. Si le gouvernement s'est tourné vers de nouveaux partenaires, comme l'Indonésie, la Malaisie, mais surtout la France – dont l'aide a doublé entre 1985 et 1988 (1) – le divorce avec la couronne britannique reste mal vécu : le pays avait été *« cédé »* à la reine Victoria, au siècle dernier, par la hiérarchie coutumière, en échange de la protection des intérêts traditionnels.

Une nouvelle Constitution fondée sur la discrimination raciale rendrait difficile un retour dans le giron du Commonwealth. D'autant que l'Inde ne fera pas de cadeau aux nationalistes de Suva. Douloureux retour de bâton diplomatique...

(1) Aux termes d'un protocole signé en avril, la France s'est engagée à fournir à Fidji une aide de 40 millions de francs.

Amériques

PÉROU

Les mineurs entament leur deuxième mois de grève

La police péruvienne a arrêté dix-sept personnes mardi 15 novembre lors d'affrontement avec des mineurs en grève à l'église La Merced de Lima, a annoncé le porte-parole de la police, M. Polo Campos.

LIMA
de notre correspondante

En grève depuis le 17 octobre, les mineurs sont à nouveau venus, à pied, accompagnés de leurs femmes et de leurs enfants, depuis les gisements de cuivre, de plomb, de zinc et d'argent, situés dans les Andes. Le gouvernement a esayé de neutraliser cette protestation en déclarant le secteur en état d'urgence. La police a employé la manière forte pour essayer d'empêcher les mineurs de déferler sur Lima. Mais la répression a été inutile, comme l'a été la menace de licenciements. L'ordre de grève est suivi par la quasi-totalité des soixante-dix mille mineurs, et plusieurs milliers d'entre eux se sont rassemblés dans la capitale.

Ce conflit larvé dure depuis plusieurs mois. Une première grève a éclaté à la mi-juillet et s'est prolongée jusqu'à la mi-août. Le président Garcia avait alors reconnu le bien fondé des revendications des travailleurs du sous-sol. Il avait d'ailleurs annoncé des avantages sociaux, comme la journée de six heures et la retraite à quarante-cinq ans. Une commission tripartite – Etat, patronat, syndicat – devait étudier les quarante-deux points du cahier de revendications présenté le 18 mai par la fédération des mineurs, métallurgistes et sidérurgistes, notamment celui concernant l'indexation des salaires sur l'inflation.

Les patrons des mines ont essayé de s'opposer à cette négociation collective qui se jumellerait aux transactions propres à chaque entreprise. Ils ont présenté un recours au pouvoir judiciaire et obtenu gain de cause, si bien que l'accord souscrit le 17 août entre le gouvernement et les dirigeants syndicaux a été annulé, et les mineurs ont repris la grève.

NICOLE BONNET.

Diplomatie

Entre ses séjours à New-York et à Londres

M. Gorbatchev se rendra à Cuba en décembre

M. Gorbatchev a confirmé, à l'occasion d'un discours prononcé mardi 15 novembre à Orel, en Russie centrale, qu'il se rendra en décembre non seulement à New-York et à Londres, comme cela avait été annoncé dans ces deux capitales *(le Monde du 16 novembre)*, mais aussi à Cuba.

La tournée du dirigeant soviétique commencera le 7 décembre à l'ONU, date à laquelle, comme l'a indiqué M. Perez de Cuellar, secrétaire général de l'ONU, il prendra la parole devant l'Assemblée générale des Nations unies, qui devrait discuter à ce moment du problème des droits de l'homme. C'est la première fois qu'un numéro un soviétique prend la parole devant l'ONU depuis vingt-huit ans : l'intervention de Nikita Khrouchtchev, devant l'Assemblée générale en 1960, avait été marquée par le célèbre « incident de la chaussure », lorsque le dirigeant soviétique s'était déchaussé pour mieux marteler son pupitre pendant une intervention de M. Macmillan, premier ministre britannique. On n'exclut pas, dans les milieux de l'ONU, que M. Gorbatchev participe également à une session du Conseil de sécurité.

C'est également à New-York que le chef du parti et de l'Etat soviétique rencontrera aussitôt après MM. Reagan et Bush. Aucun ordre du jour n'a été prévu pour cet entretien, qui ne sera *« pas un sommet »* mais une *« brève réunion »*, a indiqué le président américain, ajoutant que la présence de son successeur était *« appropriée »*. Reçu mardi à la Maison Blanche, le chancelier Kohl s'est félicité de ce nouveau rendez-vous qui permettra, a-t-il dit, *« la poursuite sans interruption des discussions »* entre les deux grandes puissances pendant le changement de l'équipe gouvernementale américaine.

M. Gorbatchev se rendra ensuite à Cuba pour *« une visite officielle d'amitié »*, a annoncé mardi à Moscou le porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères. C'est la seconde fois qu'un numéro un soviétique se rend à La Havane, depuis le séjour qu'y fit Léonid Brejnev en janvier 1974. De son côté, M. Fidel Castro s'était rendu à Moscou pour les fêtes du 70e anniversaire de la révoution d'Octobre, il y a un an.

La visite du dirigeant soviétique à Londres aura lieu ensuite, entre le 12 et le 14 décembre. Un porte-parole du Palais de Buckingham a annoncé samedi que M. Gorbatchev sera reçu à cette occasion par la reine d'Angleterre, ce qui ne s'était pas produit à l'occasion de ses deux précédents séjours en Grande-Bretagne.

Consultations franco-soviétiques

Des consultations franco-soviétiques se sont ouvertes mercredi 15 décembre au quai d'Orsay sur le désarmement et le Proche-Orient, avec la participation notamment de M. Grinevski, ambassadeur soviétique itinérant, sur le premier sujet, et de M. Poliakov, responsable du département du Moyen-Orient au ministère des affaires étrangères à Moscou. Ces conversations, qui porteront notamment sur le conflit israélo-arabe au lendemain de la proclamation par l'OLP d'un Etat palestinien, sont destinées à préparer la rencontre de MM. Mitterrand et Gorbatchev, au Kremlin, le 25 novembre prochain.

Cependant, M. Guerassimov, porte-parole soviétique, a vivement dénoncé mardi à Moscou la mise en place d'une liaison aérienne entre Berlin-Ouest et la RFA par la compagnie franco-allemande Euroberlin-France (*le Monde* des 3 et 9 novembre). Affirmant que cette liaison constitue une *« violation flagrante »* de l'accord quadripartite sur Berlin de 1971 et *« aggrave une situation déjà complexe »*, M. Guerassimov a indiqué que Moscou avait protesté à deux reprises contre cette initiative, en juillet et septembre derniers.

Afrique

Prélude à l'indépendance de la Namibie

Accord de principe sur le retrait cubain d'Angola

Les Etats-Unis, par la voix du porte-parole du département d'Etat, M. Charles Redman, ont qualifié d'*« étape importante »* la conclusion, mardi 15 novembre à Genève, d'un accord de principe sur un *« calendrier pour le redéploiement au Nord et le retrait échelonné et complet »* des troupes cubaines d'Angola.

Selon des responsables américains, ce replis du contingent cubain, estimé à quelque 55 000 soldats, s'étalerait sur vingt-sept mois, dont les deux tiers la première année. D'après ces mêmes sources, le processus d'indépendance de la Namibie, aujourd'hui administrée par l'Afrique du Sud, pourrait commencer en février prochain et s'achever, début 1990, par l'entrée en fonctions d'un nouveau gouvernement.

Une nouvelle réunion, prévue à Brazzaville, au Congo, devra entériner cet accord de principe soumis à l'aval des gouvernements intéressés. D'après un membre de la délégation américaine aux pourparlers de Genève, cette réunion ne sera pas une simple formalité. Il y aura, encore, selon lui, de véritables *« négociations »* sur des *« questions additionnelles »*.

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Après cinq jours de pourparlers à Genève, les délégations sud-africaine, cubaine et angolaise sont donc parvenues, sous l'égide des Américains, mardi 15 novembre, à un accord de principe sur le retrait des troupes cubaines d'Angola et sur le processus devant conduire la Namibie à l'indépendance. On touche au but après plus de sept mois de discussions et neuf réunions où les différentes parties ont réduit petit à petit leurs divergences. Le chef de la délégation cubaine, M. Carlos Aldana Escalante, a rendu hommage au rôle d'intermédiaire des Américains et déclaré que la présence cubaine en Angola *« doit maintenant venir à son terme »*.

Aucun détail n'a été fourni sur les modalités de l'accord, sur la manière dont celui-ci entrera en vigueur et sur la date de la mise en application de la résolution 435 des Nations unies qui marquera le début du compte à rebours pour l'indépendance de la Namibie. Cela ne sera guère possible avant la fin du mois de janvier et, d'ici là, bien des écueils peuvent se présenter. Mais cet accord de principe, obtenu à l'arraché, démontre une volonté commune d'aboutir. Si tout se déroule normalement, la dernière colonie d'Afrique pourrait enfin être indépendante au début de 1990, et le contigent cubain pourrait avoir fait définitivement ses valises dans les premiers mois de l'année suivante.

Tout cela paraît cependant encore bien loin. M. « Pik » Botha, ministre sud-africain des affaires étrangères, avait déclaré peu avant la fin des pourparlers qu'il fallait désormais *« soupeser les détails, que cela prendrait du temps, mais que le fossé s'était rétréci »*. En fait, Pretoria souhaitait un retrait complet en deux ans, les Cubains et les Angolais proposaient trente mois. Mais ce qui compte avant tout, ce sont les différentes phases du désengagement et son amorce.

Le document de synthèse élaboré par l'équipe de M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint américain aux affaires africaines, après les entretiens de New-York au début du mois d'octobre, prévoit tout d'abord le départ immédiat de 4 000 « barbudos » avant la mise en application de la résolution 435. Ensuite, le rythme du retrait est de 3 500 chaque mois, associé à un repli au nord du 15e parallèle au bout de trois mois et au nord du 13e parallèle (à hauteur de la ligne de chemin de fer de Benguela) après six mois, c'est-à-dire un mois avant les élections en Namibie, prévues dans un délai de sept mois.

Cette cadence de 3 500 doit être maintenue pendant une année entière, de sorte qu'à son terme, 75 % des soldats de Fidel Castro auront quitté le sol angolais. Le reste, soit environ 14 000, devrait ensuite être retiré graduellement : en six mois, et les derniers 10 000 à la fin de la deuxième année.

Telles sont les propositions sur lesquelles les différentes délégations ont travaillé pendant cinq jours. Pour leur part, les Sud-Africains souhaitaient un départ initial de 8 000 hommes et un déploiement au nord du 13e parallèle au bout de trois mois. Ils ont aussi fait valoir qu'ils désiraient connaître le nombre précis du contingent cubain, afin que des *« faux civils »* ne soient pas oubliés dans l'affaire. Les Cubains et les Angolais n'ont pas fait connaître publiquement leur réponse à ce compromis mais ont argué de difficultés logistiques pour faire face à ce rythme. Pretoria a répliqué que la résolution 435 prévoyait une réduction drastique de ses propres effectifs, jusqu'à 1 500 hommes en trois mois, cantonnés dans deux bases dans le nord de la Namibie.

On saura bientôt en quels termes un compromis a pu être mis au point et si les différents gouvernements l'acceptent. Aucune date n'a été fixée pour mettre la dernière main à l'accord à partir duquel tout pourrait démarrer et la paix s'installer dans le Sud-Ouest africain à condition que la *« réconciliation nationale »* entre les rebelles de l'UNITA et le gouvernement de Luanda se concrétise d'une façon ou d'une autre.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Politique

Les rapports de forces à l'Assemblée nationale

« Bonne manière »

Qu'il est doux de parler de « croissance » quand on n'a eu, pendant cinq ans, que l'austérité à se mettre sous la dent ! M. Mitterrand en a fait la remarque, mardi 15 novembre, devant les préfets et sous-préfets qu'il avait réunis à l'Elysée. Pour autant, le chef de l'Etat n'encourage pas les grévistes revendicateurs à l'euphorie. Il observe que partager les fruits d'une croissance *« timide », « fragile »* mais retrouvée procède d'une *« justice élémentaire »*, mais il ajoute aussitôt que le gouvernement ne doit pas agir en ce sens au-dessus de ses moyens, *« distribuer des fruits »* lorsqu'ils restent *« hypothétiques »*.

M. Mitterrand tient en fait, aujourd'hui, avec une nuance d'optimisme, le même discours qui lui servait naguère à enrober la « rigueur » économique et salariale. La France doit accélérer sa modernisation, son passage d'une société industrielle à l'autre et tenir bon ses grands équilibres économiques. Faute de quoi les plus maltraités des salariés passeraient, en obtenant quelques satisfactions financières, un marché de dupes.

En tenant ce discours, le président de la République garde en mains les *« deux bouts de la chaîne »*, comme dirait le premier ministre. L'économique et le social, mais aussi le politique. Il donne raison au gouvernement, mais ne désavoue pas ceux qui, parmi les socialistes, sont partisans de desserrer les contraintes de la rigueur salariale.

Comme M. Rocard, le président de la République chemine sur la ligne de cratère d'un volcan. L'équilibre est fragile. Il est aussi difficile à préserver que celui que le gouvernement s'efforce d'établir au Parlement. La confiance toute relative dont bénéficie encore l'équipe de M. Rocard dans le pays est à l'image de la majorité relative dont les socialistes disposent à l'Assemblée nationale.

Au terme d'un premier examen de la loi de finances pour 1989, les centristes paraissent enclins à rejoindre leurs alliés de droite, sans aller toutefois jusqu'à les suivre pour censurer le gouvernement. Depuis qu'ils ont voté contre le budget de l'éducation nationale (les crédits les plus importants du budget de l'Etat), il semblait logique qu'ils adoptent la même attitude lors du vote sur l'ensemble du budget. M. Rocard ne peut donc compter que sur la bonne volonté (c'est-à-dire l'abstention) des communistes s'il veut éviter le recours à des procédures contraignantes (article 49-3 de la Constitution) pour faire adopter son projet de loi de finances. Les centristes offrent ainsi aux communistes le moyen de faire monter les enchères, de peser le plus lourdement qu'ils peuvent sur la politique du gouvernement.

Si le PCF fait, au moment du vote final, une *« bonne manière »* à M. Rocard, il sera en droit d'attendre la pareille, de la part des socialistes, pour la préparation des élections municipales de mars prochain.

• Le RPR et l'UDF font pression sur les centristes
• Les communistes négocient leur neutralité

Le gouvernement va se trouver vendredi 18 novembre (fin de la discussion du budget) une nouvelle fois au pied du mur. Devra-t-il utiliser pour la première fois l'article 49-3 de la Constitution (engagement de responsabilité) pour faire adopter sans vote, en première lecture, son projet de loi de finances pour 1989 ?

La double abstention des centristes et des communistes lors du vote de la première partie (le 21 octobre) avait rendu inutile le recours à cette procédure contraignante puisque, dès lors, les socialistes disposaient d'une majorité. Mais mardi 15 novembre, à l'Assemblée nationale, les trois groupes des oppositions de droite (UDC, UDF, RPR) ont annoncé qu'ils voteraient contre l'ensemble du projet de budget à la fin de l'examen de la deuxième partie. Le groupe communiste continue, quant à lui, à maintenir le suspense pour stimuler les bienveillances socialistes à son endroit. Tout repose sur lui aujourd'hui. Si les vingt-cinq députés communistes décident de repousser le budget, le gouvernement, qui n'a pas de majorité absolue, sera acculé au 49-3 pour le faire adopter. Cette décision des élus communistes serait lourde de conséquences sur d'éventuelles négociations pour les municipales.

Pour l'heure, M. André Lajoinie a tout intérêt à faire monter la pression afin d'obtenir à l'Assemblée nationale des concessions sur certains budgets dont le vote a été réservé (justice et P et T par exemple) et pour être en position favorable dans la préparation des élections municipales. La température dans les couloirs du Palais-Bourbon et quelques indiscrétions pouvaient laisser penser mardi que les élus communistes opteraient finalement pour l'abstention, une « abstention d'attente » comme celle qu'ils avaient utilisée lors du vote de la première partie du budget. Le président du groupe communiste, M. Lajoinie, a rappelé, en effet, que le projet de budget n'en était qu'à la première lecture, que le Sénat aura à s'en saisir à son tour et qu'il y aura une seconde lecture à l'Assemblée nationale. Les élus communistes pourraient donc lâcher du lest vendredi tout en se réservant la possibilité de durcir le ton ultérieurement en fonction de l'évolution des rapports de forces sur le front social et dans les préparatoires des municipales. M. Lajoinie a en tout cas totalement exclu l'hypothèse d'un vote de la motion de censure que les groupes de droite pourraient déposer en cas de recours au 49-3.

Nœud de tensions

M. Louis Mermaz, président du groupe socialiste, a mis en garde les communistes. *« L'important c'est que ce budget soit voté*, a-t-il expliqué. *Les communistes, entraînés dans un grand mouvement unitaire, souhaitent la formation de listes communes avec le PS. Ils devraient, dans le même temps, reconnaître tous les aspects positifs du budget. Les deux choses ne sont pas liées mais ce serait une bonne manière. »*

Du côté des groupes de droite, c'est l'Union du centre (UDC) qui se trouve au cœur d'un nœud de tensions et de pressions. Depuis plusieurs semaines, le RPR ne cache pas son inquiétude devant la « dérive » des centristes, qui se sont abstenus sur la première partie du budget et qui ont voté les crédits de deux ministères (défense et DOM-TOM), s'abstenant sur plusieurs autres. En recherchant l'appui de l'UDF dans cette affaire, M. Bernard Pons, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a tenté plus d'une fois de contraindre les centristes à revenir dans le giron d'une opposition sans concession.

Le vote hostile des centristes sur l'ensemble du budget permettrait utilement à la droite de restaurer sa façade après une série de votes divergents sur pratiquement tous les budgets des ministères. Mais MM. Pons et Jean-Claude Gaudin (président du groupe UDF) ne veulent pas en rester là. Tout comme les communistes, ils utilisent le levier des municipales pour amener l'UDC à la raison. *« On ne peut pas prendre sur nos listes des gens dont on ne sait pas ce qu'ils feront le soir même de leur élection »*, estime M. Gaudin, qui veut des *« garanties »*. Le RPR et l'UDF souhaitent donc lier un peu plus M. Méhaignerie et son groupe en le poussant à déposer et à voter avec eux une motion de censure contre le gouvernement dans l'hypothèse où celui-ci utiliserait le 49-3.

Mercredi, une réunion entre les trois présidents de groupe, MM. Pons, Gaudin et Méhaignerie, a eu lieu pour tenter de concilier les points de vue. Tandis que le RPR et l'UDF veulent, sur fond de tension sociale, faire de leur motion de censure un acte politique offensif contre le gouvernement, l'UDC s'est montrée réticente et a invoqué le fait que le gouvernement n'avait pas besoin de l'article 49-3.

M. Méhaignerie doit donc godiller au plus serré, tout en maintenant son cap vers une *« opposition constructive »*. Ce qui s'est passé le week-end dernier du côté de la convention socialiste et de la conférence nationale du PCF (*le Monde* du 15 novembre) n'a sans doute pas pesé pour rien dans la décision de l'UDC de durcir sa position. M. Méhaignerie estime en effet que le PS est loin d'avoir éclairci *« ses contradictions internes »*, notamment vis-à-vis des alliances avec le PC. *« Le gouvernement semble paralysé politiquement »*, estime-t-il. Il devient donc de plus en plus difficile pour lui de justifier devant ses troupes une attitude constructive à l'Assemblée à un moment où le PS semble se placer de plus en plus en demandeur d'alliance vis-à-vis du PCF. *« Leurs relations ont atteint un degré de ridicule et d'absurdité incroyable. Il faut que le gouvernement choisisse »*, insiste M. Méhaignerie. Le groupe UDC, réuni mardi à l'Assemblée nationale, a donc décidé à l'unanimité (M. Barre était absent) de voter vendredi prochain contre le budget. M. Méhaignerie a toutefois insisté sur le fait qu'en cas de 49-3 il n'était pas prêt à déposer et à voter *« n'importe quelle motion de censure »*.

Si les députés communistes choisissaient finalement de s'abstenir, ils libéreraient les centristes d'un grand poids. Cela permettrait à ces derniers de voter en toute tranquillité contre le budget sans avoir à se joindre à l'UDF et au RPR pour une motion de censure devenue inutile, puisque le gouvernement ne serait plus contraint à utiliser le 49-3. Bien que la période soit à la négociation feutrée, M. Méhaignerie a absolument démenti tout contact avec M. Lajoinie pour aboutir à ce résultat...

PIERRE SERVENT.

Recherche : abstention du PCF, de l'UDC et de l'UDF

Les députés ont adopté, le mardi 15 novembre dans la soirée, les crédits de la recherche et de la technologie. Seuls les socialistes ont voté pour. Les députés communistes, l'UDF et l'UDC se sont abstenus. Les trois députés centristes présents dans l'hémicycle, MM. Claude Birraux (app. UDC, Haute-Savoie), Jean-Jacques Jegou (Val-de-Marne) et François Rochebloine (Loire), n'ont toutefois pas suivi la discipline de leur groupe, en votant, avec le RPR, contre l'adoption de ces crédits.

D'un montant de 23,1 milliards de francs, le budget de la recherche est en hausse de 8,4 % par rapport à 1988 et représente 1,79 % du budget.

Qu'il est difficile de polémiquer avec M. Hubert Curien ! La discussion, mardi 15 novembre à l'Assemblée nationale, du budget de la recherche et de la technologie, tenait plus du cours magistral que du traditionnel débat parlementaire. Et tous les députés semblaient accueillir comme autant d'étudiants respectueux les propos extrêmement courtois et précis du ministre. Présenté comme une *« priorité du gouvernement »*, au même titre que l'éducation nationale, ce budget bénéficie d'une hausse conséquente par rapport à 1988, supérieure à celle de l'ensemble du budget de l'Etat.

Le rapporteur pour avis de la commission de la production, M. Robert Galley (RPR, Aube), affirma cependant que la croissance de cette année s'expliquait en partie par la *« cure d'austérité »* que le gouvernement précédent avait été contraint d'imposer pour contrôler le déficit budgétaire. Au nom du groupe UDF, M. Michel Pelchat (UDF, Essonne) devait à son tour se faire l'avocat du précédent gouvernement. Plus sibyllin, l'orateur communiste, M. Guy Hermier (PC, Bouches-du-Rhône) lia le vote final de son groupe à la prise en compte, par le ministre de la recherche et de la technologie, de quatre propositions : la suppression des deux premiers échelons de rémunération dans la grille salariale des chercheurs ; l'amélioration des possibilités de promotion d'un grade à l'autre, pour les ingénieurs et techniciens administratifs (ITA) et les chercheurs ; l'ouverture, au concours de directeur de recherche, d'un contingent de postes au moins égal à celui de 1988 ; l'amélioration du contrôle du crédit d'impôt accordé aux entreprises qui se lancent dans des activités de recherche, par le respect du droit de consultation des comités d'entreprise et l'instauration de possibilités d'évaluation pour les dossiers sur lesquels ces comités ou des syndicats auraient émis des observations. Ces « souhaits » devaient trouver, dans la réponse du ministre de la recherche et de la technologie, une traduction positive.

Des plans glissants

A propos des promotions, M. Curien annonça que le budget en prévoyait environ quatre cent cinquante, auxquelles s'ajouteraient d'autres mesures et trois cent vingts transformations d'emploi supplémentaires de chercheurs et d'ITA. Tout en reconnaissant que le salaire d'embauche des chercheurs n'était *« pas extrêmement motivant »*, M. Curien précisa toutefois que leur grille de rémunérations était liée à celle des enseignants chercheurs et qu'il devait, sur ce sujet, se concerter avec M. Lionel Jospin. Conformément à la proposition des communistes, M. Curien a ajouté qu'il n'était *« pas opposé »* à la suppression des deux premiers échelons de rémunération. Il a en outre souligné que, dans le budget, le taux des allocataires aux chercheurs a été fixé à 7 000 francs par mois (au lieu de 5 126 francs) et que plus de mille allocations pourront bénéficier d'une troisième année d'aide.

M. Curien donna également satisfaction aux rapporteurs MM. Emile Zuccarelli (app. PS, Haute-Corse) et M. Jean-Pierre Sueur (PS, Loiret), qui avaient tous deux défendu l'intérêt, pour la recherche, d'une loi de programmation. *« Nous avons, en effet, besoin d'un financement stable et régulier*, observa le ministre, *car la recherche à beaucoup souffert, depuis la dernière guerre, de trop fréquents coups d'accordéon, préjudiciables à la politique du recrutement. »* M. Curien propose donc des *« plans glissants, révisables tous les trois ans »*.

Interrogé sur le montant des crédits affectés à la recherche sur le SIDA, M. Curien a rappelé que le gouvernement avait décidé de porter à 150 millions de francs les crédits incitatifs à la recherche, auxquels il faut ajouter les moyens propres des organismes (INSERM, CNRS, Pasteur...), soit près de 100 millions de francs. *« Si les 150 millions de francs du gouvernement ne suffisaient pas, croyez-moi, j'en trouverais à coup sûr d'autres »*, a lancé M. Curien.

Ces réponses devaient entraîner l'abstention non seulement du groupe communiste, mais également – et cela était d'autant plus surprenant que leur jugement avait été sévère – celles de l'UDC et de l'UDF. Au nom de son groupe, M. Pelchat expliqua que, par ce vote, l'UDF voulait *« tenir compte des qualités personnelles »* du ministre et *« de la confiance »* qu'il leur inspirait. *« Je suis heureux de vous annoncer que l'UDF s'abstiendra »*, conclut M. Pelchat, insoucieux de l'agacement manifesté par ses collègues du RPR et par les trois députés centristes présents face à cette conversion inattendue.

PASCALE ROBERT-DIART.

Le professeur Dubernard sous la « protection » de l'Eglise

Au cours de la discussion sur le budget du ministère de la recherche, le professeur Jean-Michel Dubernard, député RPR du Rhône et chef du service d'urologie de l'hôpital Edouard-Herriot de Lyon, s'est déclaré *« consterné »* par les propos tenus la veille par M. Claude Evin, le ministre de la santé. M. Evin ayant expliqué que le préservatif est *« à l'heure actuelle le seul moyen de se protéger contre le SIDA lors des rapports sexuels »* (*le Monde* du 16 novembre), *« dites-lui donc,* s'est exclamé M. Dubernard à l'adresse de M. Evin, *que comme le faisait remarquer une haute autorité religieuse, la solution de ce fléau mondial ne dépend pas de la plus ou moins grande imperméabilité du caoutchouc ni du bon usage des articles dont il fait la réclame !) »...*

Mort de Marcel Esdras ancien député de la Guadeloupe

Marcel Esdras, maire et conseiller général UDF de Pointe-Noire, conseiller régional de la Guadeloupe, ancien député, est mort, lundi 14 novembre, dans un hôpital de la région parisienne.

[Né le 21 mai 1927 à Pointe-Noire, médecin, Marcel Esdras avait tenu un rôle de premier plan dans la politique guadeloupéenne puisqu'il avait été pendant dix ans, d'avril 1971 à septembre 1981, le président de l'association des maires du département. Maire de sa ville natale depuis 1971, conseiller général, sans cesse réélu depuis 1973, Marcel Esdras avait aussi présidé le conseil régional de la Guadeloupe de 1980 à 1982 et avait été réélu conseiller régional en février 1983 et mars 1986. Venu à la politique par les milieux indépendantistes, il avait rallié l'UDF et avait été le député de ce groupe de 1981 à 1986.

A l'occasion de la dernière élection présidentielle il avait présidé le comité départemental de soutien à M. Raymond Barre. Depuis le 5 novembre, suite à sa démission de la mairie, c'est son premier adjoint, M. Claude Guillaume (div. d.), trente-quatre ans, enseignant, qui lui a succédé à la tête du conseil municipal et c'est M. Alain-Winter-Durennel qui siégera à sa place au conseil régional.]

La gestion du dossier des rapatriés

M. Benassayag, pied-noir au charbon !

On peut être pied-noir sans être téméraire. M. Maurice Benassayag a hésité avant d'accepter le poste de délégué interministériel aux rapatriés que M. Michel Rocard lui a confié en juillet dernier. Cet enfant d'Oran connaissait trop ce dossier qui lui colle à la peau depuis qu'il a été le directeur de cabinet de M. Raymond Courrière, à l'époque où il y avait encore un secrétariat d'Etat spécialisé, pour s'aventurer avec enthousiasme dans la gestion difficile de ce contentieux interminable.

S'il s'y est résolu, c'est uniquement par devoir de solidarité : *« Il subsiste une telle ignorance sur ce dossier, parmi les gens et même dans certaines administrations, ou l'on a tellement entendu parler des rapatriés depuis 1962 que tout le monde croit souvent que leur problème est réglé. Je me suis dit que si quelqu'un comme moi ne s'y attelait pas l'indifférence deviendrait la loi générale... »*

M. Benassayag gérera donc le dossier avec humilité, avec surtout le souci de *« rendre service »* aux autres pieds-noirs, ses « frères », si souvent turbulents – du moins certains d'entre eux – à l'approche des échéances électorales. Pas question de faire dans le spectaculaire. Efficacité d'abord.

En commençant par la *« priorité des priorités »* : l'avenir des enfants des rapatriés musulmans, ces filles et fils d'anciens harkis et autres supplétifs de l'armée française qui n'en finissent pas de se battre pour la reconnaissance de leurs droits d'immigrés forcés. *« Personne ne réalise que dans vingt ans ils seront 1 200 000 et constitueront la première minorité religieuse de notre pays »*, souligne M. Benassayag, qui a entrepris, sans bruit, dans la foulée de ses prédécesseurs, un travail de fourmi. Il sera les 17 et 18 novembre aux environs de Lyon, à la recherche de formules locales pour favoriser l'insertion de ces jeunes (dont 80 % sont chômeurs) dans la vie professionnelle. A Toulouse, à Amiens, à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales) et ailleurs, il existe déjà des modèles à suivre : avec le soutien de « pépinières d'entreprises » constituées par des patrons compréhensifs, des contrats de travail lient certaines collectivités locales à des groupements de jeunes Français musulmans qui se sont eux-mêmes érigés en petites entreprises de nettoyage, d'entretien, etc.

Avec l'aide du ministre du travail, M. Jean-Pierre Soisson, que le sort de ces adolescents laisse moins que tout autre indifférent puisqu'il fut chef de harka pendant la guerre d'Algérie, M. Benassayag veut, pragmatiquement, développer au maximum les contrats formation-emploi : *« Nous allons mettre le paquet sur le développement des formations liées à la vie des entreprises. On va créer des zones d'éducation prioritaires dans les bassins d'emploi en mobilisant les départements ministériels concernés. Je veux utiliser au maximum le droit commun, tout en encourageant ces jeunes à prendre en main leurs affaires. »*

Crédits supplémentaires

Mais il faut aussi continuer à gérer l'éternel sous-dossier du logement. Dans un grand élan de générosité, le secrétaire d'Etat aux rapatriés du gouvernement de M. Jacques Chirac, M. André Santini, qui s'était juré d'en finir une fois pour toutes, avait ouvert les vannes budgétaires : il avait promis une enveloppe de 20 millions de centimes à chaque famille de rapatriés musulmans pour les aider à se loger enfin décemment. Les demandes avaient tellement afflué que son successeur immédiat, M. Camille Cabana, avait dû restreindre cette initiative aux seuls anciens harkis. Et aujourd'hui, M. Benassayag fait remarquer, sans polémiquer, d'une part qu'il lui a fallu obtenir du ministère des finances l'assurance d'une enveloppe de crédits à inscrire au prochain collectif budgétaire, parce que ses prédécesseurs n'avaient *« rien prévu »*, après 300 millions débloqués en 1987 et 1988, *« pour poursuivre cet effort en 1989 »* d'autre part, que certaines de ces familles, sur la foi des promesses faites, se sont tellement endettées pour se réinstaller qu'elles se retrouvent dès maintenant dans l'impossibilité de rembourser leurs emprunts. D'où la nécessité de les assister.

L'objectif de M. Benassayag, en ce qui concerne le logement, est de *« casser les ghettos »*, qui subsistent encore dans plusieurs départements.

Pour le reste, c'est-à-dire la gestion des revendications permanentes des pieds-noirs, « M. le délégué aux rapatriés » affiche une volonté de continuité : *« Nous veillerons à ce que les lois d'indemnisation soient parfaitement exécutées. »* La mise au point d'un régime de retraite complémentaire, qui sera géré paritairement, est pratiquement achevée.

Quant au fameux mémorial promis aux pieds-noirs, il sera édifié comme prévu. Les projets des villes de Nîmes et de Montpellier l'emportant pour l'instant sur celui de Marseille.

Dans ce travail de charbonnier de la solidarité, M. Benassayag a déjà, en tout cas, une alliée d'importance : Mme Danielle Mitterrand, qui a récemment visité avec lui quelques-uns de ces *« exclus de l'intérieur... »*

ALAIN ROLLAT.

Politique

avant le vote sur l'ensemble du budget 1989

Jeunesse et sports : hostilité de la droite et du PC

Pour la cinquième fois depuis le début de la discussion de la deuxième partie de la loi de finances à l'Assemblée nationale, un budget a été réservé, mardi 15 novembre. M. Roger Bambuck, qui défendait les crédits de la jeunesse et des sports, a pourtant cru, jusqu'à la fin, qu'il pourrait éviter cette procédure. Les négociations allaient, en effet, bon train entre les membres de son cabinet et M. Guy Carcassonne, conseiller du premier ministre pour les relations avec le Parlement, sur une possible « rallonge » budgétaire, qui aurait pu satisfaire les députés du groupe communiste et entraîner leur abstention. Les négociations, qui se poursuivaient à l'issue de la discussion, devraient permettre au gouvernement de présenter, vendredi 18 novembre — date à laquelle tous les budgets réservés reviendront à l'examen devant les députés — une enveloppe budgétaire « renforcée » pour la jeunesse et les sports.

D'un montant total de 2,3 milliards de francs, les crédits de la jeunesse et des sports *augmentent de 4,8 % par rapport* à 1988 et représentent 0,18 % du budget général de l'Etat.

Le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports, confié à M. Roger Bambuck, aurait bien voulu bénéficier de l'image de « *priorité nationale* » attachée à son ministère de tutelle, l'éducation nationale. Peine perdue. En dépit d'une hausse de ses crédits par rapport à 1988, le sport reste le parent pauvre dans le budget général de l'Etat. M. Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne), rapporteur spécial de la commission des finances, en a convenu. Tout en affirmant que ce budget « *tranchait heureusement avec la récession des années précédentes* », il a souligné que son insuffisance reste « *patente* », et a exprimé le vœu, qu'à compter de l'année 1990, les crédits de la culture et des sports soient traités « *dans la parité* ».

Le rapporteur pour avis de la commission des affaires culturelles, M. Georges Hage (PC, Nord), a été nettement plus sévère, diagnostiquant un « *électrobudgétogramme plat, inerte* ». « *Pourquoi ce budget n'est-il jamais déclaré prioritaire ? Pourquoi le gouvernement arbitre-t-il systématiquement en sa défaveur au lieu de mettre le paquet ?* » s'interroge M. Hage.

M. Edouard Landrain (UDC, Loire-Atlantique) a exprimé également, au nom de son groupe, sa « *déception* ». « *Ce budget est sans avenir, sans volonté et peu encourageant pour notre jeunesse* », constate-t-il. L'orateur centriste a noté tout de même quelques mesures positives : « *Les 60 millions de francs affectés aux actions d'aménagement des rythmes de vie de l'enfant dans les écoles, l'ouverture d'une deuxième promotion pour le professorat de sport, l'augmentation significative des interventions publiques pour l'action éducative et culturelle, enfin la lutte contr le dopage.* »

Tout en reconnaissant, lui aussi, quelques qualités à ce budget, M. Jacques Blanc (UDF, Lozère) le juge dans son ensemble « *insuffisant* ». Aussi a-t-il ajouté à l'adresse du ministre : « *En repoussant votre budget, nous vous aidons. Si nous le votions, tout serait foutu. Notre refus vous permettra de négocier.* » Au nom du groupe RPR, M. Christian Estrosi (Alpes-Maritimes) a jugé ce budget « *sans tonus et indigne des ambitions de la France* ».

Le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports a défendu avec conviction son budget marqué, selon lui, par « *une rupture complète avec les deux précédents : rupture avec les suppressions d'emplois, malgré les difficultés de la conjoncture budgétaire générale, grâce au rattachement du secrétariat d'Etat à l'éducation nationale ; rupture avec la diminution continuelle des crédits d'intervention ; rupture avec le désengagement de l'Etat et le transfert sur le Fonds national du développement du sport (FNDS) d'activités financières sur des crédits budgétaires.*

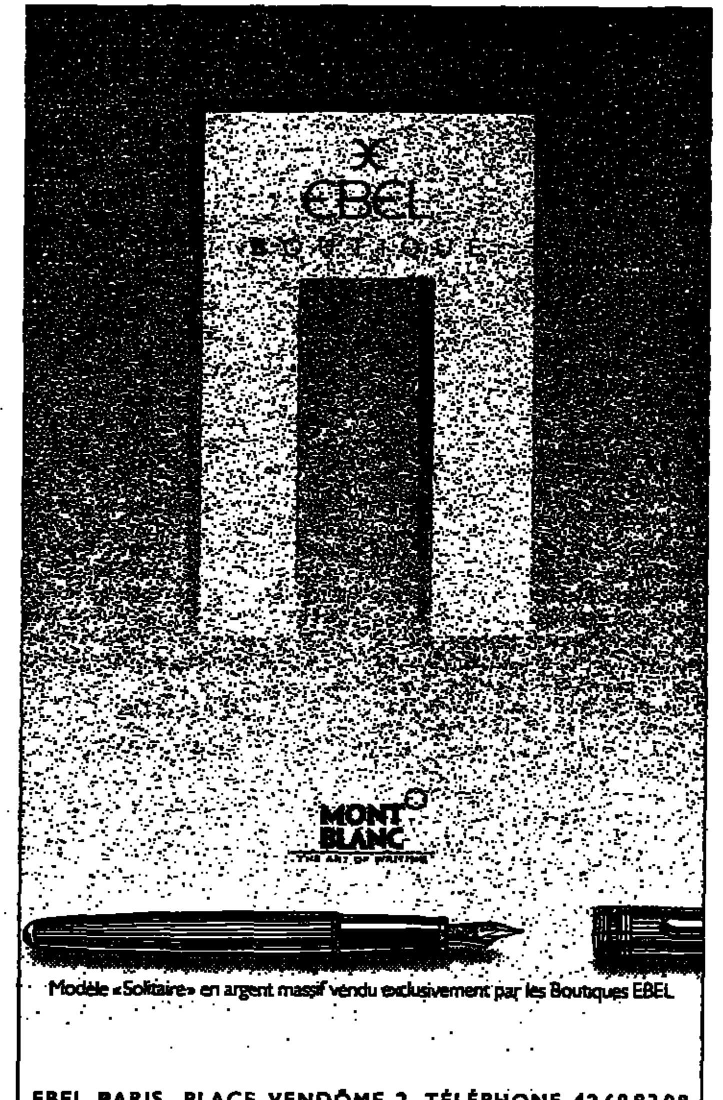
Répondant aux critiques de l'opposition sur la diminution des crédits affectés au FNDS (financés par le Loto sportif), M. Bambuck a rappelé qu'en 1988 ces crédits — d'un montant de 1 milliard de francs — avaient largement été surévalués par son prédécesseur, M. Christian Bergelin (RPR, Haute-Saône), puisque les recettes réelles s'élèveront en fait cette année à 800 millions de francs. Les 900 millions de francs prévus dans le budget 1989 ne représentent donc pas une baisse, précise M. Bambuck.

Le rôle des associations

Autre préoccupation de M. Bambuck : le renforcement du rôle des associations, grâce à une hausse des crédits d'intervention (371 millions de francs) et la création, en 1989, de cent cinquante nouveaux postes d'animateurs, par l'intermédiaire du Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP). Enfin, observe le secrétaire d'Etat, ce budget répond au souci « *de mieux aménager les rythmes de vie des enfants, en développant la pratique volontaire des activités sportives, artistiques et culturelles dans les écoles* » (*60 millions de francs supplémentaires* sont inscrits à ce titre dans les crédits de son ministère). M. Bambuck a annoncé également qu'il présenterait prochainement au Parlement le projet de loi destiné à la lutte contre le dopage, préparé par son prédécesseur M. Bergelin et modifié par lui-même. Ce projet, adopté récemment par le conseil des ministres, bénéficie de 3,5 millions de francs de crédits.

Signe que la politique avait bien pris toute sa place dans le débat, c'est de M. Guy Drut, (RPR, Seine-et-Marne), *ancien médaillé olympique*, que sont venues les critiques les plus acerbes. Entorse au protocole, le « *cher Guy* » a remplacé dans la bouche de M. Bambuck le traditionnel « *M. le député* ». Mais le secrétaire d'Etat a répondu vertement à son ancien camarade de stade que « *si la polémique faisait partie du débat parlementaire, elle n'autorisait pas à dire tout et n'importe quoi*

PASCALE ROBERT-DIARD.



Introuvable société civile

« Au fond, de quoi parlons-nous ? » quand nous parlons, souvent pour les opposer, de société civile et de société politique ? S'étant posé la question, Yvette Roudy, ancien ministre, *député socialiste du Calvados*, la relança fort opportunément à quelques-uns, par ses soins réunis mardi 15 novembre à l'Assemblée nationale, le temps d'une soirée-débat des associations Femmes 2000 et Prospectives F.

Oui, de qui parlons-nous, quand nous guettent à tout moment, en cette matière, commodités rhétoriques, glissements du sens des mots ou dissimulation des vrais enjeux. Exemple d'Edgar Morin : « *Je n'exprime pas la société civile ; si je l'exprimais, je serais un homme politique.* »

Refusant de chercher « *une frontière très nette* » pour séparer « *deux pôles* », le sociologue préfère s'interroger sur la mort des mythes dont « *vit aussi une société* » et chercher remède au « *mal-être profond* » face auquel « *la société civile se démerde, trouve des solutions psychosomatiques individuelles* », faute de mieux. Le mieux serait-il de hisser enfin la solidarité, cette fraternité en action, au niveau de la politique concrète ?

Laurent Fabius n'en disconvient pas. Identifiant le piège des mots, omniprésent dans ce qu'il appela en d'autres temps le PIF (paysage intellectuel français), le président de l'Assemblée nationale a, lui aussi, sa préférence : *quitter le terrain mouvant des notions à géométrie variable pour celui de la représentation politique.* Une représentation frappée *par la crise, marquée par la coupure entre représentants et représentés,* tant de fois constatée, depuis la mort des relations intenses d'identification qui réunissaient, fût-ce dans l'illusion ou dans la duperie, les uns et les autres. « *Rien de fatal dans cette coupure,* a assuré l'ancier premier ministre, *à condition que les organisations* [...] *acceptent de se remettre en cause, ce qui n'est pas le plus facile.* »

Il y a, en effet, du pain sur la planche, à suivre François Hollande, député socialiste de la Corrèze. Quand sera achevée (à la supposer entreprise) la « *triple adaptation* » des « *structures partisanes à la société* », de la décentralisation qui n'a jusqu'à présent engendré « *aucune citoyenneté nouvelle* » et d'un Parlement qui « *devrait produire autre chose que des lois : des sujets d'intérêt général* » ?

Mais cette introuvable société civile n'était-elle pas, finalement, là, en chair et en os, en la personne de Jacques Chérèque, ex-syndicaliste, ex-préfet, ministre et conseiller général de fraîche date ? Oui et non. Il ne le sait pas trop lui-même, à vrai dire. Signe vivant et plutôt rassurant de la possibilité d'échapper au dilemme société civile-société politique, si c'en est un, il l'a, en tout cas, avoué sans fard et sans dissimuler que, l'on risque d'oublier bien des sans-voix à trop se gargariser de ce couple magique : « *C'est bougrement compliqué.* »

MICHEL KAJMAN.

Les mesures pour l'emploi

Le Sénat approuve l'allégement des charges des entreprises

L'« amendement Lamassoure » est de retour... *Il a fait sa réapparition nuitamment*, mardi 15 novembre, en fin de séance du Sénat. Voté par la droite, au grand dam de la gauche, qui l'avait combattu vigoureusement, cet amendement, qui porte le nom de son auteur, député UDF des Pyrénées-Atlantiques, rétablissait la règle du trentième indivisible, qui prive d'une journée de salaire tout fonctionnaire faisant acte de grève, fût-ce d'une heure. En 1987, ce rétablissement s'était effectué à la faveur d'un projet portant diverses mesures d'ordre social. Pour le Parti *communiste, ce qu'a fait ce DMOS,* un autre DMOS peut le défaire. Mais les socialistes et seize des trente-trois membres du groupe de la Gauche démocratique, se sont abstenus sur ce point, se rangeant ainsi à l'avis du gouvernement.

Le Sénat devait se prononcer mercredi sur les « *contrats de retour à l'emploi* » proposés par M. Soisson pour lutter contre le chômage de longue durée.

Comme tous DMOS, celui en discussion n'échappe pas au reproche d'être un texte fourre-tout, mais il traite surtout de la lutte contre le chômage. Aux dispositions déjà arrêtées en conseil des ministres (*le Monde* du 21 octobre), le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en a ajouté une autre que les sénateurs devaient examiner en séance publique mercredi 16 novembre. Elle se justifie par l'attention que le gouvernement entend porter à la situation des chômeurs de longue durée. M. Soisson propose ainsi, par voie d'amendement, de transformer « *les dépenses passives d'indemnisation du chômage en des mesures actives d'insertion dans l'entreprise* » par la création de « *contrats de retour à l'emploi* » (CRE).

Après avoir constaté qu'un tiers des demandeurs d'emploi sont au chômage depuis un an et 300 000 depuis plus de deux ans, M. Soisson explique que ces CRE permettront aux employeurs de percevoir pendant six mois une aide de l'ordre de 1 500 F par mois et de bénéficier de l'exonération des charges de Sécurité sociale, dès lors qu'ils embaucheront, au moins pour cette durée, un chômeur percevant l'allocation de solidarité ou un bénéficiaire du revenu minimum d'insertion. Cette mesure nouvelle vise à favoriser le retour au travail des Français les plus menacés par l'*exclusion*, a-t-il expliqué, avant de résumer ce système par la formule « *véritable ticket pour l'emploi* » *(lire page 44)*.

Les sénateurs ont d'ores et déjà approuvé le principe de l'exonération des cotisations patronales de Sécurité sociale pendant deux ans pour l'embauche d'un premier salarié dans les entreprises individuelles. Mme Hélène Missoffe (RPR, Val-d'Oise), rapporteur de la commission des affaires sociales, soutenue en cela par la majorité sénatoriale (favorable à l'opposition), a tenté en vain d'élargir le champ d'application de sa disposition à l'ensemble des travailleurs indépendants, notamment les professions libérales. Le gouvernement s'y est opposé en invoquant l'article 40 de la Constitution, interdisant au Parlement de diminuer des recettes, en l'occurrence celles de la Sécurité sociale.

En revanche, le gouvernement n'a pu s'opposer à ce que, à la demande de sa commission, les sénateurs modifient les dispositions du projet destiné à alléger la charge des entreprises de main-d'œuvre par un déplafonnement progressif des cotisations familiales. M. Soisson a chiffré à 6 milliards de francs l'allégement dont devraient bénéficier les entreprises par cette suppression du plafonnement et cette baisse des cotisations.

Le rapporteur a jugé que la mesure proposée par M. Soisson procède d'une vision partielle, et ne répond pas à la nécessité d'une réforme cohérente du financement de la branche famille. Le Sénat a donc voulu que ce déplafonnement partiel soit expérimenté jusqu'au 31 décembre 1992 — c'est-à-dire sur quatre ans au lieu des deux souhaités par le gouvernement — et que les salariés intermittents du spectacle ne soient pas concernés. Socialistes et communistes ont voté contre ces modifications.

Le gouvernement a, en revanche, approuvé l'initiative de Mme Missoffe ouvrant le bénéfice de la retraite anticipée aux médecins, anciens prisonniers de guerre, ou à ceux qui disposent d'une retraite d'un faible montant au titre d'une activité salariée accessoire. Il a fait de même à l'égard d'un amendement du PS défendu par M. Charles Bonifay, destiné à favoriser l'hébergement des jeunes handicapés lorsqu'ils deviennent adultes dans des établissements spécifiques leur évitant d'être envoyés dans des établissements psychiatriques. M. Michel Gillibert, secrétaire d'Etat chargé des handicapés et des accidentés de la vie, a salué ce geste de solidarité à l'égard des jeunes handicapés en faisant ajouter une précision concernant les conditions dans lesquelles la personne handicapée pourra demeurer dans un établissement pour enfants en attendant son placement dans un établissement pour adultes.

ANNE CHAUSSEBOURG.

Préparation des municipales

M. Gaudin veut coiffer le chapeau de Gaston Defferre

Au cours de son point de presse hebdomadaire à l'Assemblée nationale, mardi 15 novembre, M. Jean-Claude Gaudin, candidat UDF à la mairie de Marseille, s'est présenté comme le successeur naturel de Gaston Defferre. « *Légitimement à Marseille, je peux apparaître, et peut-être plus que les autres, comme le successeur. Le chapeau de Gaston m'irait bien à moi alors qu'on le voit mal sur la tête de M. Pezet.* »

« *Je me suis toujours opposé loyalement à Gaston Defferre, ce qui me donne des droits. Defferre me respectait. Quand on s'est opposé à Gaston Defferre, on peut facilement s'opposer aux autres,* a-t-il ironisé. *Sa veuve* (Edmonde Charles-Roux) *sait que j'ai suffisamment respecté Gaston sans en attendre le moindre bénéfice électoral.* »

Très détendu, la mine réjouie, le président du groupe UDF de l'Assemblée nationale a évoqué les divisions chez les socialistes en dressant au passage un portrait flatteur de l'actuel maire, M. Robert Vigouroux : « *Un homme digne et sympathique.* » M. Gaudin a toutefois estimé que la position du maire risque fort de « *s'effriter* » dans les prochains mois.

S'agissant du Front national, M. Gaudin a déclaré : « *Je ne passe pas par les volontés de qui que ce soit. Je veux creuser au maximum l'écart avec le Front national. Au premier tour, pour paraître comme le seul candidat crédible de la droite.* [...] *Je ne fais pas de liste avec le FN. Je suis contre la fusion des listes* », a-t-il ajouté en précisant qu'il conserverait la même au second tour.

Politique

M. Mitterrand devant les préfets

« C'est une justice élémentaire que de partager les fruits de la croissance »

M. François Mitterrand a reçu, mardi 15 novembre, comme chaque année, à l'Elysée, les représentants du corps préfectoral. Le chef de l'Etat a notamment déclaré :

« *Nous venons de subir dans le monde occidental une grave crise, une dépression qui est tout simplement la difficulté (...) à passer d'un type de civilisation industrielle à l'autre. Nous essayons maintenant d'accélérer le processus et nous prenons nos précautions pour que cette adaptation soit désormais rapide. Alors, des tensions naissent, parfaitement compréhensibles et souvent légitimes. Le propos se résume en termes très simples.*

» *D'un côté, c'est la justice qui veut que les fruits de la croissance soient équitablement partagés. Il est déjà bon de pouvoir parler de croissance, langage que nous n'avons pu employer pendant de nombreuses années ; début de croissance, timide croissance, mais c'est une justice élémentaire que de partager les fruits de cette croissance, parce qu'elle est tout simplement le produit du travail de l'ensemble des Français. De l'autre côté, il ne faut pas que nous ayons une appréciation fausse de ce que nous pouvons faire, sans quoi la crise reviendrait et finalement, après que nous ayons cru répondre à des aspirations, je le répète, souvent justes, l'ensemble des travailleurs se retrouveraient alors dans une situation pire que celle qu'ils ont connue. Ce serait leur rendre un bien mauvais service. En tout cas, nous n'aurions pas accompli notre devoir.*

» *C'est entre ces deux termes qu'est notre voie, celle d'un partage équitable, aujourd'hui comme hier et plus encore demain qu'aujourd'hui, selon les moyens dont nous disposons, pour éviter les dérapages qui enrayeraient la croissance fragile qui s'annonce. On doit tenir compte de toutes les données économiques qui nous arrivent de l'extérieur, à travers les mois et les années qui viennent. Encore ne faut-il pas distribuer des fruits, lorsque ces fruits restent hypothétiques. C'est une démarche de bon sens.* »

M. Mitterrand a exprimé la « *gratitude de la nation* » à l'égard des fonctionnaires, « *parfois troublés, qui voient avec surprise un certain nombre de professions privées connaître une évolution et des satisfactions de carrière qu'ils ne connaissent pas ou ne connaissent pas encore* ». Le chef de l'Etat a encouragé les préfets, comme le gouvernement, à « *expliquer, expliquer, expliquer, ne jamais se lasser du dialogue et de l'explication* ».

Le respect de l'esprit des lois

Le président de la République a rappelé les grandes priorités fixées par le gouvernement à la nation : emploi, donc formation professionnelle ; éducation nationale, donc recherche et culture ; refus de l'exclusion ; l'Europe de 1993 ; insertion des jeunes et des pauvres. A propos de l'emploi, il a observé « *un certain nombre de signes positifs, qui marquent une sérieuse reprise des investissements et finalement une croissance qui permet la fin d'une époque particulièrement douloureuse* ».

M. Mitterrand a évoqué le rôle des préfets dans la mise en place du revenu minimum d'insertion, et a insisté sur la situation des immigrés : « *Il convient d'être strict dans l'application de nos lois*, a-t-il dit, *afin d'éviter l'immigration clandestine, qui, si elle n'était pas jugulée, porterait tort à l'équilibre de nos forces et de nos productions, avec des charges sociales qui finiraient par nous incomber. Le loi est la loi. Encore faut-il la pratiquer et l'appliquer avec bon sens et avec humanité. Ce qui veut dire qu'à l'égard des étrangers qui vivent sur notre sol et qui y résident régulièrement, je ne veux plus voir ces distinctions, ces attitudes ou ces comportements qui ont marqué à mon sens une régression de notre civilisation et tout simplement de notre démocratie. De ce point de vue, nous avons besoin de compter sur vous, car c'est de votre décision très souvent, sinon toujours, que dépendra finalement le respect ou non, pas simplement des lois, mais de l'esprit des lois.* »

Droit de vote aux étrangers, intégration des immigrés

Harlem Désir s'inquiète du « surplace » du gouvernement

Amphithéâtre plein malgré les grèves de transports, étudiants black-blanc-beur, pote, club garanti à l'arrivée d'Harlem la vedette, tribune éclectique réunissant Max Gallo, l'historien, Jacques Derrida, le philosophe, et Yves Simon, le chanteur : c'est à Villetaneuse, université symbole et bastion affiché de l'antiracisme, que Harlem Désir, président de SOS-Racisme, a entamé, le 15 novembre, la série de débats publics qui marqueront la campagne de son mouvement en faveur d'une « *loi cadre pour l'intégration* » et de la reconnaissance du droit de vote aux immigrés pour les élections locales. Deux revendications qui font l'objet d'une pétition nationale que SOS-Racisme a bon espoir de faire signer par un million de personnes avant de la déposer, au printemps prochain, sur le bureau de l'Assemblée nationale.

Les enjeux de cette campagne « Egalité 89 », Harlem Désir les a situés d'emblée en termes très politiques. « *Le mouvement contre la réforme du code de la nationalité, le mouvement qui a contribué au rendez-vous du 8 mai dernier, nous ne les avons pas menés uniquement pour le plaisir de chasser les tenants de l'exclusion. Il ne s'agissait pas seulement de créer un cordon sanitaire autour de Le Pen, mais d'en finir avec le racisme.* » Or la réalité démontre malheureusement, estime-t-il, que « *l'on est loin du compte* ». Les injustices quotidiennes contre les immigrés ? Elles n'ont pas cessé par enchantement. Les expulsions d'étrangers ? Elles n'ont pas disparu. La conquête de l'intégration, dont le principe semblait acquis « *au plus haut niveau* » ? Elle n'a donné lieu à aucun projet global. Le droit de vote aux élections locales, enfin ? Cela semble devenu « *un sujet tabou* » à l'approche des municipales.

Bref, « *ce n'est pas en faisant du surplace que l'on pourra en finir avec la discrimination, mais en allant de l'avant dans la conquête de l'égalité des droits* ». Premier objectif : la reconnaissance aux étrangers du droit de vote — et d'éligibilité, a précisé Harlem Désir — dans les élections locales.

Il n'est « *pas sain et pas juste* », a-t-il dit, « *il est explosif que quatre millions d'immigrés restent à l'écart de toute forme de représentation et de citoyenneté* ». Il s'agit d'une bataille difficile, auprès d'une opinion publique qui n'est pas mûre, en somme d'un premier pas significatif, mais réaliste, sur la voie d'une intégration beaucoup plus large.

Une intégration qui ne passe pas uniquement par le bulletin de vote : accueil des étrangers, politique scolaire ou politique du logement, autant de terrains sur lesquels il est possible de changer les conditions de vie des immigrés. D'où le projet de « loi-cadre » qui pourrait rapidement, estime SOS-Racisme, reprendre et mettre en forme tout un ensemble de propositions formulées par les nombreux travaux de ces derniers mois (rapport Hannoun, commission de la nationalité, rapport Hessel...). Enfin Harlem Désir ne joue pas seulement de la symbolique du bicentenaire de la Déclaration des droits de l'homme. Il se place dans la perspective de l'Europe de 1993 et organisera, les 17 et 18 décembre à la Sorbonne, des « Etats généraux de la jeunesse européenne contre le racisme ». Pas plus que la France, « *l'Europe ne peut se construire sur une exclusion ethnique et la peur de l'autre* ».

G. C.

● **Les Mahorais contre l'immigration comorienne.** — Le conseil général de Mayotte vient d'adresser au premier ministre une motion demandant au gouvernement de prendre « *toutes les mesures réglementaires de contrôle* » pour lutter contre l' « *afflux massif et accéléré d'immigrants venus des îles voisines, et en particulier des Comores* ». C'est le député centriste de la collectivité territoriale M. Henry Jean-Baptiste (UDC) qui a rendu publique cette motion adoptée à l'unanimité des dix-sept conseillers généraux de cette île de l'océan Indien en exprimant l'« *exaspération croissante de la population* », qui a manifesté plusieurs fois son mécontentement ces derniers temps et qui estime que l'immigration comorienne est « *à l'évidence préjudiciable à la tranquillité et aux progrès de Mayotte* ».

● **M. Le Pensec en Martinique.** — Le ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec, fera du 18 au 24 novembre une visite en Martinique pour « *étudier sur le terrain les modalités de mise en œuvre des objectifs de développement économique et de l'égalité sociale* ». Il aura une série d'entretiens avec les dirigeants politiques et professionnels du département, et participera, notamment le 23 novembre, à l'assemblée plénière du conseil économique et social local. Ce sera le second déplacement officiel de M. Le Pensec dans un département d'outre-mer depuis sa nomination, le premier ayant eu lieu en Guyane en octobre.

Société

Les orientations de la politique de M. Arpaillange

Soutenir l'innovation et avoir un « projet d'entreprise judiciaire »

Moderniser la justice, réhabiliter son image sans recourir à de nouvelles réformes législatives : c'est le pari fait par le garde des sceaux, M. Pierre Arpaillange, en distribuant une circulaire, — le ministre préfère parler d'un « document » — adressé à tous les tribunaux et aux fonctionnaires de l'administration pénitentiaire et de l'éducation surveillée. Ce texte de 28 pages entend remobiliser les énergies afin de transformer la justice en un véritable grand *« service public »*.

Annoncé depuis plusieurs semaines, le « document », qui devait faire l'objet d'une communication au conseil des ministres du 16 novembre, se veut la pierre angulaire de la politique judiciaire tant civile que pénale du ministre de la justice.

Si le brevet n'avait déjà été déposé, on pourrait dire que le ministre de la justice a décidé d'envoyer une « lettre à tous les magistrats » et fonctionnaires dépendant de son ministère. S'adressant d'abord à la hiérarchie, la circulaire signée de la main de Pierre Arpaillange devra ensuite être diffusée à tous les magistrats et tous les fonctionnaires qui participent à l'institution judiciaire et pénitentiaire.

Echaudé par des velléités législatives fraîchement accueillies (on verra à la fin du mois le sort réservé au projet de réforme de la détention provisoire), convaincu que multiplier les lois n'est pas une fin en soi, le garde des sceaux, qui, jusqu'ici, n'a pas abusé des circulaires (pas même comme on pouvait s'y attendre pour demander à ses parquets de moins requérir de détentions provisoires), a donc décidé d'inciter plutôt que d'ordonner. Toutes les directions de la chancellerie se sont mises au travail. Leurs contributions, leurs propositions rassemblées ont abouti à cette « circulaire-document », qui se veut le bréviaire du fonctionnaire de justice à l'aube de 1989.

La situation décrite est en effet alarmante : l'image de la justice, institution qui se trouve *« au point de convergence des passions, des intérêts individuels et collectifs, des tensions sociales »* et qui *« doit dire le droit en l'adaptant aux exigences contemporaines, garantir les libertés et contribuer ainsi à l'apaisement social et à la paix civile »*, est *« médiocre »* et se dégrade. On lui reproche de se *« résigner à la lenteur »*, d'entretenir ses mystères et ses secrets ; on soupçonne les juges d'entretenir avec les pouvoirs *« des rapports suspects »*. Du coup, le corps judiciaire glisse sur la pente du défaitisme, la tâche paraissant *« de plus en plus écrasante et toujours moins gratifiante »*.

Or, la justice n'est pas *« une quelconque administration »*. Il lui revient, dit le texte, *« de traiter une part irréductible de drame : la douleur d'une victime, la ruine d'une famille, la culpabilité d'un accusé »*. Mais encore doit-elle — devrait-elle — *« répondre précisément aux aspirations d'une démocratie moderne et aux exigences légitimes des justiciables »*.

Pour cela, si elle est décidée à progresser *« par elle-même et au sein d'elle-même »*, l'institution devrait se donner l'ambition de devenir — enfin — *« un grand service public de la justice civile et pénale, commerciale et prud'homale »*.

Pour des « journées de l'innovation »

Première recette : mieux employer les ressources humaines, en mettant sur pied *« un projet d'entreprise judiciaire »*, en définissant une nouvelle organisation du travail *« verticalisée »*, où l'on s'emploierait à alléger et automatiser les travaux répétitifs, en constituant des *« cellules de travail composées d'agents responsables du traitement complet d'une affaire »*. Il faut aussi développer l'innovation dans les juridictions. Une circulaire de la direction des affaires criminelles et des grâces avait déjà insisté sur ce point il y a quelques mois et tenté, à la fois, de recenser les expériences conduites ici ou là dans une *« semi-clandestinité »*, et de susciter des vocations.

Des financements particuliers soutiendraient les tentatives jugées dignes d'intérêt. Dans un an devraient d'ailleurs se tenir des « Journées nationales de l'innovation dans la justice » auxquelles seraient associés police, gendarmerie, auxiliaires de justice et milieu associatif.

Il convient aussi d'engager *« une action plus déterminée pour la formation »*, *« formation continuée »*, selon le terme de la circulaire, qui devrait ouvrir le monde de la justice sur la société.

La justice, devant *« une inflation législative et réglementaire »* et *« la croissance considérable des contentieux »*, doit savoir s'adapter et moderniser ses méthodes. *« La rareté des ressources fait de leur emploi une exigence impérieuse »*, constate le ministre, sans se faire d'illusions quant à une éventuelle amélioration de ces ressources. Les greffiers devraient être plus étroitement associés à la mise en état des procédures dont les magistrats jusqu'ici accomplissent seuls l'essentiel.

De même, conviendrait-il de resserrer les liens avec les auxiliaires de justice.

Cette politique contractuelle pourrait s'étendre à des conventions passées avec les associations, les collectivités locales ou les services extérieurs de l'Etat.

Exécuter les décisions

Incapable de *« communiquer avec le langage de notre époque »*, la justice devrait apprendre à *« réduire les distances sociales, culturelles et économiques »* avec ses *« usagers »*.

« Les attentes excessives, les délais incertains, les délibérés interminables, les décisions peu motivées sont inacceptables, s'agissant d'un service public », estime le ministre de la justice, qui souhaite qu'on mette fin à des situations qui peuvent s'apparenter à *« un véritable déni de justice »*. La médiation, le circuit court et la procédure à jour fixe, le recours plus fréquent au référé-provision, à la plaidoirie devant le juge rapporteur, la pratique du délibéré des parties en usage au tribunal de commerce de Paris (on adresse au juge rapporteur conclusions et pièces quelques jours avant l'audience) sont des méthodes que Pierre Arpaillange aimerait voir se développer ainsi que la chasse aux procédures dilatoires.

Pour être crédible, la justice doit être rapide, car faute de *« maîtriser le temps »*, le procès perd sa signification. *« Il convient donc de privilégier les modes de poursuites rapides »* mais, aussi, de s'assurer que les décisions de justice sont bien exécutées ; *« une véritable juridiction de l'exécution devra voir le jour »* et un code de procédure d'exécution être rédigé.

En matière pénale, on ne sera guère surpris que le ministre de la justice rappelle qu'il n'y a pas d'*« autre voie que la rigueur »* pour les crimes visant les enfants et les personnes âgées, les faits de terrorisme et de grand banditisme. De même la sévérité est-elle requise pour la délinquance qui frappe les personnes physiques dans leur corps ou leur patrimoine, le trafic de stupéfiants, la délinquance routière, les cambriolages et le recel, l'équilibre du marché du travail, l'environnement, le racisme et la xénophobie.

Mais il faut trouver un équilibre à la réponse pénale, loin *« des routines aveugles et des jurisprudences inflexibles »*. Chèques sans provision, non-paiement de pensions alimentaires, non-représentation d'enfant pourraient, par exemple, dans la mesure où l'ordre public n'est pas troublé, se régler avec plus de simplicité en tâchant d'obtenir l'indemnisation des victimes ou un engagement des parties sans recourir au procès et à la condamnation.

Cette conception graduée de la gravité de la délinquance devra s'exprimer à travers l'action publique, qui préférera toujours, hormis pour les faits les plus lourds, des solutions alternatives à l'emprisonnement, aux courtes peines *« dont l'inefficacité (...) a été largement établie »*. D'ores et déjà — avant l'entrée en vigueur prévue le 1er mars 1989 de la suppression en matière correctionnelle de l'incarcération des mineurs de moins de seize ans, — le garde des sceaux enjoint à ses parquets de ne plus requérir de peines d'emprisonnement et de mettre en place les alternatives nécessaires. *« Le détenu demeure un citoyen, tout spécialement lorsqu'il bénéficie de la présomption d'innocence. »* Le garde des sceaux, après avoir unifié le règlement intérieur des établissements, entend mettre au goût du jour européen le droit disciplinaire interne des prisons. Quels moyens pour cette politique ? On reste dans le flou : *« Il appartient à l'Etat de donner aux services de la justice les moyens indispensables à l'exercice véritable d'une grande mission de service public. »* Le ministre veillera, dit-il, *« à ce que les ressources budgétaires évoluent »*. Si l'exemple du budget de 1989 est bien peu encourageant, il faudra donc attendre sereinement des jours meilleurs.

La justice, pour mieux fonctionner, ne doit pas seulement se moderniser, elle doit aussi être plus indépendante : en lisant entre les lignes, on comprendra aisément que le garde des sceaux ne compte pas avoir les moyens, pour modifier le statut des magistrats, de toucher à la Constitution. On se dirigera donc vers le vote d'une loi organique qui devrait se limiter à la dissociation du grade et de l'emploi. Ainsi, espère Pierre Arpaillange, trouvera-t-on le chemin d'une justice « proche, apaisée, respectée ».

Prisonnier d'un mauvais budget, dont il espère encore combler les plus criantes injustices, ébranlé par la crise des prisons, politiquement encore fragile, le garde des sceaux mise gros sur cette circulaire qui se veut l'incontournable *vade-mecum* du corps judiciaire. Reste à savoir comment il sera ressenti dans les juridictions où depuis de nombreuses années, las de ne compter que sur son énergie propre, on attend, au-delà des généreuses déclarations d'intention, les moyens de concrétiser.

Ag. L.

Un entretien avec le garde des sceaux

(Suite de la première page.)

— Dès votre arrivée place Vendôme, vous avez annoncé qu'avant d'entreprendre des réformes de fond il fallait faire face à « un état d'urgence » de la justice. Est-ce l'objet de cette circulaire ?

— Le document que j'entends faire très largement diffuser aujourd'hui a pour moi une réelle importance. Ce n'est pas seulement par des réformes législatives, fussent-elles d'envergure, qu'on arrivera à modifier la vision que se font de l'institution la plupart des justiciables. En m'adressant d'abord aux magistrats, aux fonctionnaires et aux auxiliaires de justice, c'est un état d'esprit nouveau que je leur demande d'adopter. Il est évident qu'il faut un effort de tous, que tous soient mobilisés pour qu'enfin la justice au quotidien prenne davantage en compte les intérêts et les besoins des justiciables.

— Ne pensez-vous pas que les magistrats connaissent déjà ce discours ? Ils n'en sont pas à leur première circulaire. Votre méthode ne ressemble-t-elle pas à la méthode Coué ?

— C'est la première fois qu'un document de ce genre est diffusé aussi largement. Il a une portée bien plus large qu'une circulaire ordinaire. Les idées proposées doivent susciter et nourrir un véritable débat. Non, cela ne relève pas pour moi de la méthode Coué. J'ai la conviction qu'il est possible de transformer dans des délais rapides des habitudes anciennes et d'en finir avec les routines qui freinent l'évolution de l'institution. En matière civile, sans modifier le code actuel, des progrès considérables pourraient être accomplis, en vue d'accélérer le traitement ordinaire des dossiers. En matière pénale, j'entends qu'une plus grande attention soit portée aux victimes, qui demeurent trop souvent à la périphérie des procès et auxquelles il faut fournir un secours rapide.



» Je pense qu'il est important aussi de renforcer la crédibilité et l'efficacité de la justice pénale en faisant en sorte que la décision intervienne rapidement et que l'emprisonnement ne soit plus l'unique sanction. Je me rendrai moi-même dans les juridictions pour expliquer ce document et en débattre. Une cellule *ad hoc* sera mise en place à la chancellerie, et des magistrats de l'administration centrale se rendront sur le terrain pour répondre aux questions qui leur seront posées, recenser et développer les innovations lancées ici où là.

» Le monde judiciaire ne doit pas rester isolé : je désire voir associer au débat les élus, les représentants d'association, les travailleurs sociaux et, bien entendu, les médias. Ce document peut être le point de départ d'une nouvelle justice. Il faut que les magistrats prennent conscience de leur pouvoir. C'est à travers la justice au quotidien que des procédures nouvelles seront inventées ; il faut faire de la justice un grand service public auquel les justiciables pourront s'adresser en sachant que leurs problèmes seront résolus avec compétence et diligence. C'est une tâche exaltante et passionnante.

« La vie politique est rude »

— Depuis que vous avez pris vos fonctions, vous n'avez été ménagé ni par les circonstances ni par vos collègues. Par trois fois Matignon a dû intervenir : après la levée de l'isolement des détenus politiques, en nommant un médiateur pendant la crise des prisons, après l'incident avec M. Charasse. Etes-vous un ministre fragile ?

— Sur ces événements ou incidents, je n'ai pas toujours eu la possibilité de m'expliquer. Le temps s'étant écoulé, je pense qu'il est inopportun d'en reparler. Chacun sait que la vie politique est rude. En partant d'un simple fait matériel, on peut arriver à mettre en cause profondément certains principes. Il est évident que je n'étais pas un professionnel de la politique et que je ne prétends pas l'être devenu en six mois. Mais je ne suis pas sûr que ce soit en raison de telle ou telle qualité politique que j'ai été nommé à ce poste, qui a toujours été considéré comme prestigieux. Il faudrait être très prétentieux pour dire que ce n'est pas difficile.

— Est-il exact qu'après l'incident avec le ministre du budget vous avez mis votre démission dans la balance ?

— J'ai bien l'intention, soyez-en persuadés, de continuer à exercer mes fonctions tant que M. le président de la République et M. le premier ministre me maintiendront à ce poste. J'ai demandé et obtenu une réparation qui m'était due. L'incident est clos.

— Votre budget — que vous avez vous-même décrit comme *« peu exaltant »* — a été vivement critiqué par la droite et par la gauche. Est-ce le signe que la justice n'est toujours pas une priorité pour un gouvernement de gauche ?

— Personne — pas plus les magistrats que les fonctionnaires des greffes, les éducateurs ou les personnels pénitentiaires — n'a pu avoir la conviction que je n'ai pas cherché à défendre pleinement leurs légitimes demandes. Avec M. Michel Sapin, le président de la commission des lois de l'Assemblée nationale, j'ai demandé que le vote soit réservé pour que des discussions puissent se poursuivre de manière constructive sur le budget de la justice. Les choix définitifs seront connus à l'Assemblée nationale le 18 novembre. J'espère que toutes mes demandes seront satisfaites. Je précise que je les ai formulées en tenant compte strictement des grandes orientations de la politique budgétaire du gouvernement. Je souhaite de toutes mes forces que le budget de la justice soit considéré, à l'égal de quelques autres, comme prioritaire.

— Après l'affaire d'Ouvéa — quitte à vous affronter au ministre de la défense sur l'ouverture d'une information pour homicides volontaires — vous avez clairement manifesté votre volonté de laisser la justice aller au fond des choses. Aujourd'hui, l'amnistie — issue du référendum — va effacer les conséquences judiciaires des violences commises sur le territoire. La justice ne saura jamais ce qui s'est passé à Fayaoué et à Gossannah. Faut-il régler ces affaires par l'oubli ?

— Après ce qui s'est passé à Ouvéa, l'ouverture d'une information telle qu'elle a été faite était amplement justifiée. Je pense d'ailleurs que cela a pu contribuer, dans une certaine mesure, à la conclusion des accords de Matignon. Il fallait, dès ce moment, montrer qu'il n'y avait pas deux justices en Nouvelle-Calédonie. Aucune institution légale française n'a considéré que les textes concernant l'amnistie étaient inconstitutionnels. Ce texte est maintenant voté. Il reste à l'appliquer.

» Il n'est pas impossible que certaines divergences se fassent jour. Là comme ailleurs, c'est la justice qui tranchera. Vous dites que cette amnistie empêchera d'aller au bout des choses et que la justice sera désormais privée de découvrir ce qui s'est vraiment passé. Mais l'oubli, c'est aussi l'oubli d'une justice à deux faces. On a d'ailleurs connu des problèmes comparables à la fin de la guerre d'Algérie. Il y a eu des affaires très graves, des crimes qui ont été commis et qui sont restés sans suites en raison de l'amnistie proclamée par les accords d'Evian. L'essentiel me paraît être le renouveau de la justice en Nouvelle-Calédonie.

La réforme de l'instruction « problème de société »

— Quelle que soit la portée de votre circulaire, elle ne balaie pas l'ensemble des questions que pose la justice aujourd'hui. Dans votre livre *la Simple Justice*, vous aviez des idées très arrêtées tant sur l'instruction que sur les rapports de la police avec la justice et l'indépendance des magistrats. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

— La commission « justice pénale et droits de l'homme » a déposé, c'était son premier objectif, un rapport limité à la réforme de la détention provisoire. Je suis d'accord avec elle : le moment est venu d'examiner ce que doit être la procédure d'instruction. Maintien de la procédure inquisitoire ? Orientation vers une procédure nettement accusatoire ? Faut-il choisir une voie médiane et rejoindre les propositions faites en 1947 par le professeur Donnedieu de Vabres, qui voulait créer un « juge de l'instruction » ? C'est à mes yeux un véritable problème de société.

» Dans l'hypothèse où l'on se dirigerait vers une procédure plus accusatoire, on se demandera, bien sûr, s'il ne conviendrait pas de rattacher la police judiciaire au ministère de la justice. Les rapports actuels entre le ministère de l'intérieur et le ministère de la justice sont excellents. Cela pourrait tenir à la personnalité de Pierre Joxe. J'entretiens également de bonnes relations avec un certain nombre de syndicats de police.

» Quant à l'indépendance de la magistrature, qui peut douter que j'y sois attaché ? Je vais rencontrer dans les semaines qui viennent les organisations professionnelles, afin de reprendre les travaux conduits entre 1982 et 1983 sur la réforme du statut. Un groupe de travail aura pour mission de proposer les dispositions propres à nourrir le contenu d'une loi organique. Je souhaite aussi que le Parlement puisse examiner rapidement le projet de réforme du code pénal que M. Robert Badinter avait déposé au Sénat, il y a trois ans, au nom du gouvernement.

» Les trois premiers livres vont être revus par la commission qui avait rédigé le texte, afin de tenir compte du temps écoulé. Il reste à rédiger — le travail est déjà engagé — les deux derniers livres. Quant au code de procédure pénale, il n'a sans doute pas besoin d'être modifié dans sa totalité, il comporte cependant des parties qui doivent être revues. Il serait important qu'à la fin de la législature la France puisse disposer d'un nouveau code pénal et d'un code de procédure pénale rénové. J'espère que les parlementaires en seront d'accord.

» D'autres commissions vont se mettre au travail : elles s'intéresseront, notamment, à l'avenir de la profession d'avocat, laquelle est partagée sur la question de la fusion ou du rapprochement avec les conseils juridiques, ainsi qu'au dispositif de l'aide judiciaire et à un meilleur accès au droit des plus démunis.

— Votre carrière de magistrat, vos propres réflexions d'humaniste sur une institution servie depuis près de quarante ans font de vous une « mémoire » de la justice. Si le temps ne vous est pas compté, quelle serait la marque que vous aimeriez lui laisser ?

— L'expérience nous apprend qu'un ministère de la justice est, plus qu'un autre, un ministère de la continuité. Cela ne signifie pas : « baisser les bras ». Ayant des idées simples qui ne se traduisent pas par une exaltation de soi-même, je considère que la justice est un service public. Si, à mon départ, on estimait que ce titre est un peu plus mérité, cela suffirait à ma satisfaction. »

Propos recueillis par
AGATHE LOGEART
et JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

Me Henri Ader, « dauphin » du bâtonnier de Paris

Me Henri Ader, soixante ans, a été élu, mardi 15 novembre, dauphin du bâtonnier de l'ordre des avocats à la cour de Paris. Au dernier tour de scrutin, sur 2 791 votants, on comptait 25 bulletins blancs ou nuls et Me Ader obtenait 1 493 voix, Me Bruno Boccara, en ayant obtenu 1 046.

Selon la tradition, il se présentera comme candidat unique, en novembre 1989, afin d'être élu bâtonnier, en remplacement de Me Philippe Lafarge et prendra ses fonctions le 1er janvier 1990.

[Né le 13 avril 1928 à Paris, marié, père de cinq enfants, Me Ader est titulaire du diplôme d'études supérieures de droit privé et de droit public de l'université de Paris, diplômé de l'Institut politique de Paris, « Master of law » de l'Institut de Harvard, il a prêté son serment d'avocat le 25 novembre 1953. Il fut ensuite secrétaire de la conférence du stage en 1956 et membre du conseil de l'ordre en 1980. Membre de la Confédération syndicale des avocats (CSA) et de l'Union internationale des avocats, il siège à la commission consultative des barreaux européens depuis 1981.]

● **Onze Basques en correctionnelle pour association de malfaiteurs.** — La seizième chambre correctionnelle a commencé, mardi 15 novembre, le procès de onze Basques français inculpés pour la plupart d'association de malfaiteurs. Il s'agit pour le tribunal de savoir si ces prévenus « Abertzales », dont plusieurs sont instituteurs, ont sciemment aidé dans ses activités en France José-Maria Arregui Erostarbe, membre présumé de l'ETA-militaire, en fuite depuis que fut interceptée à Saint-Pée-sur-Nivelle (Pyrénées-Atlantiques) une camionnette prêtée par l'un des prévenus, qu'il conduisait et qui transportait des substances explosives. Les inculpés — six demeurent détenus, cinq ont été remis en liberté — soutiennent qu'ils ne faisaient qu'assister un réfugié dont ils ignoraient les activités. L'accusation ne les croit pas. Les débats se prolongeront jusqu'au 18 novembre.

Société

Le budget du ministère de l'intérieur et les priorités de M. Joxe

« Moderniser l'Etat, protéger la jeunesse aménager la ville »

En présentant, mercredi 16 novembre devant les députés, le projet de budget du ministère de l'intérieur pour 1989, en augmentation de 2,56 % par rapport à 1988, M. Pierre Joxe devait expliquer la philosophie de son action pour son second séjour place Beauvau. Ministre de la modernisation de la police dans le gouvernement Fabius, de juillet 1984 à mars 1986, il entend, cette fois, mettre l'accent sur l'insertion du ministère de l'intérieur et de ses diverses administrations dans l'ensemble de la politique gouvernementale. *« Moderniser l'Etat, protéger la jeunesse, aménager la ville »* : tels sont les trois grands axes qui, selon lui, doivent désormais déterminer l'action de son ministère.

En apparence, la continuité. En réalité, un changement de cap. Le budget 1989 du ministère de l'intérieur donne, *a priori*, l'impression que M. Joxe reprend le chemin qu'il avait commencé à tracer en faisant adopter, en juillet 1985, le plan pluriannuel 1986-1990 de modernisation de la police nationale. Si l'on excepte une insistance sur la modernisation des préfectures et l'accent mis sur la sécurité civile, où les crédits d'investissement augmentent de 16,9 %, les lignes de force sont, en effet, d'abord policières.

Obtenu sous la pression insistante de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP), l'effort en faveur des personnels de police est inhabituel : 150 millions de francs de mesures diverses, dont 100 millions pour le *« catégoriel pur »*, un « cadeau » sans précédent depuis 1968, assure la FASP. Au-delà du *détail des dispositions budgétaires* (*le Monde* du 30 septembre), trois nouveautés marquent cette politique policière.

D'abord, l'élaboration d'une nouvelle *« charte de la formation »*, qui devrait être rendue publique en janvier 1989. Destinée à actualiser celle de 1982, elle est en cours de définition grâce à une vaste concertation. Un document comprenant quatre-vingt-treize questions est diffusé à dix mille policiers de tous grades et toutes directions. Quatre ateliers de réflexion groupant des « experts » — sociologues, économistes, hauts fonctionnaires, journalistes, policiers — sont organisés courant novembre avec pour thèmes : *« Le policier face à des situations critiques »*, *« Nouvelles méthodes, nouvelles normes de travail »*, *« Société de demain et police »*, *« Enjeux et perspectives de la formation des policiers »*. Des entretiens non directifs, des enquêtes sur le terrain, ainsi qu'une analyse comparative des systèmes de formation des policiers dans les autres pays européens complètent cette réflexion.

L'objectif du ministère est de développer fortement la formation des policiers, dont le métier, sans cesse bousculé par l'événement, est très varié. Soulignant que, dans les grandes entreprises modernes, les crédits de formation atteignent parfois 10 % de la masse salariale — qui est de 16 milliards pour la police, — le ministère augmente, d'ores et déjà, de près de 40 % les crédits de formation qui atteindront 61 millions de francs en 1989.

Réorganisation territoriale de la police

Seconde nouveauté, la création en 1989 d'un Institut des hautes études de la sécurité intérieure (IHESI). Doté de 10 millions de francs de crédits d'intervention auxquels s'ajoute l'enveloppe « recherche » du ministère, d'un montant de 7 millions, cet institut devrait recevoir une première promotion en septembre 1989. Le principe est semblable à celui qui régit l'Institut des hautes études de la défense nationale (IHEDN) : des promotions mêlant policiers et non-policiers, des contenus ouvrant la réflexion des hauts fonctionnaires de police sur l'extérieur, et le principe que certains franchissements de grades soient, désormais, conditionnés par une scolarité à l'IHESI. Dès le printemps prochain, cet institut, qui est chargé de dynamiser les recherches sur la police, son histoire aussi bien que sa sociologie, devrait organiser deux colloques de réflexion.

Troisième nouveauté, la réorganisation territoriale. *Afin de mettre fin* au chevauchement de structures qui morcellent la police nationale et aussi d'insister sur la responsabilité des préfets en cette matière, M. Joxe a décidé de mener en 1989 plusieurs expériences appelées à être généralisées en 1990. Il s'agit d'abord de la création d'une direction départementale de police unique, supervisant l'ensemble des services actifs et confiée à un policier. Elle devrait être instituée en janvier prochain dans trois ou quatre départements. S'y ajoute la création d'une direction régionale de police, chargée de gérer les personnels, leur formation et leur équipement. L'expérience devrait être menée dans au moins deux régions.

Cependant, les ambitions du ministre de l'intérieur sont plus amples. Et ces trois innovations policières ne prennent, selon M. Joxe, tout leur sens que si elles sont inscrites dans une redéfinition de l'ensemble de l'action de son ministère. *« La vraie question est de savoir comment ce ministère, dont sont historiquement issus la plupart des autres départements ministériels à l'exception des affaires étrangères, des finances et de la défense, se situe à l'intérieur de nos institutions,* nous a-t-il déclaré. *J'estime qu'il doit se considérer comme un prestataire de services de la politique du gouvernement, qu'il a vocation à appuyer grâce à la force de frappe que constituent ses administrations territoriale et policière. Cet instrument est le seul à offrir en permanence une couverture administrative du territoire. Aussi est-ce l'ensemble de son action qui doit suivre les principaux axes de la politique gouvernementale. »*

En d'autres termes, l'Intérieur n'est pas que le ministère de la police, et l'action policière ne se comprend que rapportée à une philosophie plus générale. Se fondant sur un pari politique quelque peu optimiste — *« Le débat sur la sécurité est clos, il ne renaîtra plus jamais : il faut de la prévention, et c'est une action interministérielle ; il faut de la répression, et ce n'est pas l'affaire de la seule police ; tout le monde est d'accord »*, — M. Joxe semble vouloir se libérer des contraintes strictement policières qui avaient déterminé ses priorités lors de son premier séjour au ministère de l'intérieur. Aussi conjugue-t-il l'action de celui-ci selon trois grands objectifs : *« Moderniser l'Etat, protéger la jeunesse, aménager la ville. »*

Priorité contre la drogue

La modernisation de l'Etat concerne d'abord la revalorisation du rôle des préfets, quelque peu ébranlé par la décentralisation. *« Au lieu de pleurnicher sur les pouvoirs que vous avez perdus, exercez pleinement les pouvoirs que vous avez et lancez-vous dans de nouvelles missions » :* tel est le message que M. Joxe a développé, mardi 15 novembre, devant l'Association du corps préfectoral, réunie à Paris. *« Déconcentration »* est ici le maître mot, les préfets étant directement responsables de la mise en œuvre des mesures les plus significatives de la politique du gouvernement. La modernisation des préfectures, de leur parc immobilier, de leurs équipements informatiques, de leurs transmissions traduit, dans le budget 1989, cette priorité.

La protection de la jeunesse relève, selon M. Joxe, de la priorité accordée par le gouvernement Rocard à la formation : *« L'urgence est de préparer les jeunes à l'avenir »*, résume-t-il. L'action du ministère contre la drogue vient ici en *« numéro un »*. Selon le ministre de l'intérieur, il ne s'agit pas seulement de renforcer le corps des spécialistes, en doublant, en 1989, les effectifs des policiers chargés de la lutte antidrogue (*le Monde* du 16 novembre) : *« C'est toute la police qui doit considérer la drogue comme sa mission principale. »* Au-delà, M. Joxe voudrait *« développer parmi les policiers un esprit de protection de la jeunesse : il faut s'occuper des enfants, des adolescents pour que, grâce à une action en amont, il y en ait moins qui basculent dans la délinquance »*. Les campagnes renouvelées sur la sécurité routière relèvent aussi de cette priorité. Dans le même ordre d'idées, M. Joxe veut augmenter le nombre des appelés effectuant leur service national comme policiers auxiliaires, qui sera porté à 3 000 en 1989.

Enfin, l'action du ministère de l'intérieur pour aménager la ville s'inscrit dans la politique globale définie par la délégation interministérielle à la ville et au développement social urbain, récemment créée par M. Michel Rocard. Rénovation des locaux de police, insertion dans l'action municipale, participation aux comités de prévention de la délinquance, etc. : autant d'illustrations. Il reste cependant une exception, un domaine policier *« à part »*, selon l'expression de M. Joxe : le terrorisme. Insistant sur sa *« vigilance »*, *le ministre ne cache pas, en* cette affaire, son inquiétude sur la situation à la frontière franco-espagnole, après les coups portés au terrorisme interne d'Action directe et la pause, depuis 1986, sur le front du terrorisme international.

M. Joxe sait que cette nouvelle définition de sa politique risque de lui attirer le reproche de ne plus accorder la priorité à la sécurité. *« Non*, répond-il. *J'y pense tellement que, au contraire, j'élargis sa conception. Correspondant à un certain état de la société française, ces trois axes sont incontournables et durables. Ils éclairent et renouvellent les missions traditionnelles du ministère de l'intérieur. »*

EDWY PLENEL.

Pour l'année 1988

Les opérations militaires extérieures vont coûter à la France 3 700 millions de francs

Le coût des opérations militaires extérieures de la France est évalué, pour 1988, à environ 3 700 millions de francs. *Cette estimation du ministère* de la défense couvre les actions outre-mer, notamment au Tchad, au Liban et dans le golfe Persique, mais aussi l'assistance des armées françaises à certaines régions qui ont connu des difficultés, comme la Guyane, qui a accueilli des réfugiés du Suriname, ou qui ont subi des catastrophes naturelles, comme à Tours et à Nîmes.

Pour l'essentiel, le coût de ces actions représente les dépenses engagées dans le fonctionnement des armées, et principalement le surcoût entraîné par le versement des soldes, qui sont souvent majorées dans ces circonstances.

Deux armées sont, de ce point de vue, les plus impliquées. La marine a dû dépêcher, en effet, un groupe aéronaval dans le Golfe durant quatorze mois, à un coût moyen de 100 millions de francs par mois. L'armée de terre participe à l'opération « Epervier » au Tchad (avec environ un millier *d'hommes, renforcés par des contingents* en Centrafrique) et à la force des Nations unies au Liban (soit 530 hommes) : le surcoût aura été de 1 milliard de francs en 1988.

Le ministère de la défense demandera le remboursement de ces charges à l'occasion d'un « collectif » budgétaire de fin d'année, qui sera examiné par le conseil des ministres du 23 novembre. Le gouvernement devra trancher entre une facture présentée par les armées et d'autres demandes d'administrations civiles, qui ont besoin, elles aussi, de « boucler » leurs budgets. Dans le passé, le ministère de la défense n'a jamais obtenu le remboursement intégral de ses dépenses et il a dû prélever sur ses propres ressources pour financer des actions extérieures décidées par le gouvernement.

En Belgique

Quinze personnes condamnées pour avortement

BRUXELLES
de notre correspondant

La cour d'appel de Gand a *condamné quinze personnes, douze* membres du corps médical et trois patientes. Cette condamnation risque de faire rebondir une querelle que l'on croyait partiellement éteinte en Belgique.

L'interruption volontaire de grossesse est toujours interdite dans le royaume, du fait, notamment, de l'attitude intransigeante des sociaux-chrétiens flamands, le parti du premier ministre, M. Wilfried Martens. En pratique, la grande majorité des autorités ferme consciencieusement les yeux. De temps en temps, pourtant, des tribunaux — cela dépend de l'éthique des juges — prononcent un certain nombre de condamnations.

Acquittés par le tribunal correctionnel qui avait estimé que les interventions avaient été pratiquées sur des femmes en état de détresse, les quinze prévenus ont été condamnés en appel, à Gand, à des peines minimales, mais exemplaires (d'amendes légères avec sursis à un mois de prison avec sursis). La cour d'appel a fondé sa décision sur une déclaration des Nations unies stipulant que l'enfant devait être protégé dès sa conception. Elle a estimé que les droits à la vie du fœtus ne peuvent être mis en balance avec ceux de la mère que lorsqu'il y a danger direct pour la vie de celle-ci.

Ce jugement pourrait mettre le feu aux poudres. Une grande partie de *l'opinion publique, mais aussi un* certain nombre de partis politiques (les socialistes, membres de la coalition au pouvoir, comme les libéraux dans l'opposition) souhaitent que soit enfin votée une loi mettant un terme à l'ambiguïté et comblant le vide juridique actuel.

Une proposition dans ce sens avait été déposée conjointement par un sénateur libéral flamand, Mme Herman-Michielsen, et un sénateur socialiste francophone, M. Roger Lallemand. Mais les sociaux-chrétiens, surtout flamands, refusent jusqu'à présent de discuter de cette question qui reste, pour le parti de M. Martens, un *« casus belli »*. En attendant, comme l'écrit Bénédicte Vaes dans *le Soir* de Bruxelles : *« Tout atermoiement ne sert qu'à prolonger l'hypocrisie. Une situation où l'on condamne symboliquement au nom d'une loi inapplicable mais toujours appliquée. »*

J.-A. Fr.

ÉDUCATION

● **La faculté de lettres de Montpellier fermée pour une semaine.** — Le conseil d'administration de l'université Paul-Valéry de Montpellier a décidé de suspendre l'enseignement du 19 au 25 novembre, pour protester contre le non-déblocage des crédits nécessaires à la reconstruction de deux amphithéâtres détruits par un incendie il y a dix-huit mois. *« La rentrée ne peut s'effectuer dans des conditions normales »*, a déclaré le secrétaire général de l'université pour expliquer la décision de fermeture.

Cinq ans de prison dont quatre avec sursis

Indulgence pour le « chercheur-braqueur »

Yves Mazelié ne retournera pas en prison. Après une délibération d'une demi-heure, la Cour d'assises de Paris, présidée par M. Xavier Versini, l'a condamné, mardi 15 novembre, à cinq ans de prison, dont quatre avec sursis. Il avait pourtant attaqué — pour financer ses « recherches » — sept banques en quatre ans, prenant leurs directeurs en otages et dérobant un total de 900 000 F (*le Monde* du 16 novembre).

Il est vrai que M. Mazelié est âgé de soixante-treize ans. *« Il me paraît maladroit de faire de l'âge une circonstance atténuante »*, avait estimé l'avocat général, M. Jean-Dominique Alzuyeta. Quant au mobile invoqué, qui consistait à financer l'invention d'un briquet capable d'éteindre les cigarettes aussi facilement qu'il les allumait, le magistrat l'avait écarté d'un geste : *« Un tiers seulement des vols a été utilisé pour l'invention ; le reste, il l'a mis dans sa poche. »*

Dernière circonstance atténuante : Yves Mazelié n'était pas en état de démence au moment des faits mais présente, selon les psychiatres, *« un trouble de l'appréciation du réel »*, qui le rend *« inaccessible à une sanction pénale »*. Finalement, après les plaidoiries de Mes Pierre Haïk et Paul Lombard, Yves Mazelié a pu ressortir libre du Palais de justice.

M. P.

Un handicapé séquestré et torturé par ses proches

BORDEAUX
de notre correspondante

Un handicapé physique et mental âgé de quarante-huit ans, Claude S..., a été séquestré et torturé pendant six semaines à Bordeaux par sa concubine, Catherine Gondinet, quarante-cinq ans, et par le fils de cette dernière, qui lui extorquaient ses 400 F de pension hebdomadaire. Lundi 14 novembre, l'homme a réussi à tromper la vigilance de ses tortionnaires à un arrêt de bus sur le chemin de la poste, où il devait toucher son pécule. Il a trouvé refuge dans un dispensaire, puis à l'hôpital psychiatrique de Cadillac (Gironde), où les médecins ont constaté les traces des sévices subis : brûlures aux bras et aux pieds, dents arrachées et sexe entaillé avec une pince.

Catherine Gondinet et son fils Philippe avaient accueilli Claude S... huit mois plus tôt et vivaient en bonne entente avec lui. *Les relations s'étaient détériorées* sous l'effet de l'alcool et des querelles d'argent. Catherine Gondinet et son fils ont été arrêtés le 14 novembre.

GINETTE DE MATHA.

A Fécamp

Trois morts dans l'incendie d'un foyer de jeunes

Trois adolescents de quinze et dix-sept ans sont morts par asphyxie et douze autres personnes ont été blessées, dont trois grièvement, mercredi 16 novembre, dans un incendie qui s'est déclaré peu avant 5 heures dans un foyer dépendant du ministère de la justice, à Fécamp (Seine-*Maritime*).

Trois personnes très sérieusement atteintes, dont deux grièvement intoxiquées, ont été admises au centre hospitalier du Havre. Trois *autres jeunes gens souffrent de fractures* après avoir sauté du deuxième étage de l'établissement pour échapper aux flammes. Six de leurs camarades ont reçu des soins pour des *foulures et coupures d'une moindre* gravité.

Le feu s'est déclaré vers 4 h 45 dans le hall d'accueil du foyer Les Marronniers et s'est rapidement propagé dans les locaux, ravageant des couloirs, le réfectoire et plusieurs chambres. Il a fallu une demi-heure aux pompiers pour maîtriser le sinistre. Les dégâts matériels sont très importants.

A Rome

Découverte d'un musée clandestin contenant 45 000 objets

Un « musée privé » contenant quarante-cinq mille pièces archéologiques et paléontologiques, a été découvert par la police italienne dans un hôtel-restaurant de Tivoli, près de Rome. Tous ces objets, trouvés ou achetés par le propriétaire de l'hôtel-restaurant, M. Piero Ceruleo, proviennent d'Italie et aussi d'autres pays européens et d'Afrique.

Le surintendant du Musée préhistorique Pigorini de Rome, M. Giovanni Scichilone, dont les équipes ont mis quarante-huit heures à faire un premier examen de cette collection privée, a déclaré qu'il n'avait jamais vu une chose pareille. Selon la loi *italienne, tous les vestiges* archéologiques appartiennent à l'Etat et doivent être déclarés aux autorités. M. Ceruleo affirme avoir des certificats d'origine ou des reçus pour nombre de ses objets.

● **Inculpation d'une automobiliste après la mort d'une fillette sur l'autoroute A 4.** — Mme Liliane Mambot, trente-deux ans, dont la voiture avait heurté et tué, dimanche soir 13 novembre, sur l'autoroute A 4, la petite Gaëlle Gombert, douze ans (*le Monde* du 15 novembre), a été inculpée, mardi soir, *d'homicide involontaire*, de délit de fuite et de non-assistance à personne en danger par un juge d'instruction de Meaux. Mme Mambot, secrétaire de direction, domiciliée au Mée-sur-Seine (Seine-et-Marne), a été, contrairement aux réquisitions du parquet qui avait demandé son incarcération, laissée en liberté sous contrôle judiciaire.

Société

Au Festival européen du troisième âge

Le « come-back » des retraités

MACON
de notre envoyé spécial

La salle debout applaudit les comédiens aux tempes grises qui viennent d'enlever avec un brio de professionnels les trois actes de *l'Heure de fantaisie*, un vaudeville d'Anne Bonecci. Le rideau de scène qui commence à se refermer va-t-il rompre le charme de cette soirée de tendresse et d'humour ? Un geste l'arrête. Un autre envoie une polka dans les haut-parleurs. La troupe entière se met à danser sur la scène puis descend dans la salle et entraîne les spectateurs dans une farandole. C'est l'un des instants les plus fous qu'ait connu le festival culturel européen du troisième âge qui vient d'enfiévrer pendant dix jours la paisible ville de Mâcon (1).

Une trentaine de groupes de retraités accourus de dix pays ont littéralement brûlé les planches. Chaque jour de 15 heures à minuit au centre culturel de Mâcon le spectacle était permanent. Comédiens, choristes, danseurs, musiciens et baladins, tous amateurs et tous âgés de plus de cinquante ans, ont montré que, pour éclore, le talent attend parfois le nombre des années.

L'idée de réunir ces troupes a germé voilà quelques années dans la tête d'un surprenant personnage. Chevelure en bataille et blue-jean tire-bouchonnant, Michel Daureil, trente-cinq ans, a la silhouette d'un éternel adolescent. Son idée est simple : *« Nous ne pouvons pas*, dit-il, *réduire l'immense armée des retraités à l'état de simples consommateurs de voyages organisés, de soirées récréatives et de repas d'anciens. Ils sont parfaitement capables de créer encore, d'ajouter un plus à la vie culturelle. Encore faut-il leur en donner l'occasion. »*

En 1981, Michel Daureil crée, pour cela, à Mâcon, l'association Vieillesse buissonnière. Premier terrain d'expérience : les foyers du troisième âge et l'hospice départemental. Les vieux qui périssaient d'ennui se mettent à chanter en chœur ou à peindre (2). Le jour du carnaval, à la stupeur générale, ils organisent un défilé en ville. Et les autres, ailleurs, que font-ils ? L'idée du festival des pratiques culturelles est née.

Folklore et vieilles dentelles

D'abord régionale, la manifestation qui n'engendre que scepticisme devient nationale, puis européenne.

Cet été, Michel Daureil et le metteur en scène Christian Robert ont sillonné la France et l'Europe courant de clubs du troisième âge en maisons de retraite, pour sélectionner les plus inventifs. Au fin fond des campagnes portugaises ou des villages grecs de Macédoine, ils ont déniché des trésors. Partout on a raclé les fonds de tiroir pour payer le voyage. Certaines troupes ont parcouru 2 500 kilomètres en car pour monter quelques instants sur la scène. L'une d'elles est même venue de la Martinique.

Si le festival a éclaté dans une vingtaine de localités de Saône-et-Loire, c'est au centre culturel de Mâcon que le cœur du festival a battu le plus intensément pendant dix jours. On y a tout vu, du plus classique au plus audacieux, du plus élaboré au plus sauvage. Bon chic bon genre, les dames permanentées et les messieurs en habit de l'Union chrétienne des pensionnés de Bruxelles ont sagement interprété les hymnes et les cantiques dont ils régalent d'habitude les hospices de leur pays. En costume Belle Epoque, un groupe de retraités d'Auxerre, dont la doyenne porte allègrement ses quatre-vingt-un printemps, a dansé le quadrille de *la Vie parisienne*. Au final, les dames obtiennent un franc succès en montrant sans vergogne leur pantalon de dentelle.

Une fanfare de vétérans hollandais aux figures rubicondes n'a cessé, durant tout le festival, d'animer les entractes de ses flonflons entraînants. Les festivaliers de Mâcon n'étaient pas là pour décrocher un oscar du troisième âge mais d'abord pour s'amuser. Ils ne s'en sont pas privés.

Autre catégorie plus inattendue : les mainteneurs du patrimoine culturel. Ceux-là viennent des campagnes. Ainsi, le groupe des chanteuses de Caria, une bourgade de la montagne portugaise. Réunies par une veuve de médecin, ces vieilles paysannes, aux mains déformées par le travail, sont les dernières à se souvenir des cantilènes en dialecte local qui rythmaient leur vie quotidienne. Au soir de la vie, elles se réunissent et chantent leurs souvenirs. Sans mise en scène. L'une d'elle, longtemps femme de ménage en France, était repartie au pays. Elle s'émerveillait de se retrouver à nouveau chez nous mais cette fois sous les projecteurs, applaudie par ses anciens patrons. Belle revanche.

Même sentiment chez les danseurs et danseuses de Mégara ou de Kimina venus de Grèce avec leur maire. Ceux-là sortaient de leur pays pour la première fois. Dans les cars tout au long de la route ils n'avaient cessé de chanter. *« Nous sommes fiers*, disait l'un d'eux, *de servir encore notre pays en le représentant dans un festival européen. »* Une fois sur scène, au son des intruments traditionnels, ils dansent comme au village. Ces anciens-là sont nature. Ils se moquent bien de leur image médiatique.

Il en va tout autrement des troupes de théâtre que l'on a vues à Mâcon. La plupart ont compris que dans leur domaine l'amateurisme ne paie pas. Elda Caliari qui dirige *I Teatranti*, à Turin, Walter Gielen qui anime les Comédiens seniors, à Bruxelles, Mano Beaudi qui dirige le Teat Gran Moun, à la Martinique ont le même objectif : atteindre la qualité des professionnels. Et ils emploient la même méthode : sélectionner parmi les volontaires ceux qui ont le théâtre dans le sang et les faire travailler sans complaisance. *« Pas question*, disent-ils tous les trois, *de nous limiter à jouer devant des retraites. Nous voulons nous mesurer à tous les publics. »* On est très loin du spectacle de patronage.

Les anciens passent la rampe. Ils sont même capables de toutes les audaces. Les six Néerlandaises du Toneel Croep, de Groningue, ont présenté un surprenant spectacle intitulé *le Deuxième Amour de grand-mère*. Durant une heure et demie ces femmes, dont les âges vont de cinquante-huit à quatre-vingts ans, improvisent sur un thème qui leur est cher brisant les tabous ; une veuve décide de refaire sa vie avec l'homme qu'elle aime. Les anciens n'ont pas le don des langues, mais ils comprennent. Au festival de Mâcon ils ont montré que pour eux l'Europe culturelle est déjà bien vivante.

MARC AMBROISE-RENDU.

(1) Le Festival européen des pratiques culturelles des plus de cinquante ans qui a eu lieu du 3 au 13 novembre était organisé par l'association Vieillesse buissonnière, 15, place Saint-Pierre, 71000 Mâcon.

(2) Leurs toiles, emarquables de force et de spontanéité, étaient exposées durant le festival au Centre culturel de Mâcon.

Lancement d'une campagne pour prévenir les accidents domestiques

Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat chargée de la consommation, a présenté, mardi 15 novembre à la presse, la campagne qu'elle entend mener pendant plusieurs mois pour sensibiliser le public aux dangers des accidents domestiques. Première étape : le film du photographe-cinéaste Raymond Depardon qui a été diffusé à la télévision, pour la première fois, mardi soir.

Si 52 % des Français placent les accidents de la circulation parmi les principaux risques, 12 % seulement pensent aux dangers de la maison. Pourtant, ces derniers figurent au premier rang des causes de mortalité chez les enfants et les adolescents. On note un risque plus grand chez les garçons (39 % de décès) que chez les filles (30 %) et c'est entre deux et quatre ans que les enfants sont le plus souvent victimes d'accidents. Deux ans étant l'âge le plus critique.

Parmi les causes d'accidents arrive en première place l'étouffement, notamment chez les bébés (lait régurgité, aliments ou petits objets avalés de travers, literie, sacs en plastique). Viennent ensuite les noyades, les brûlures et les chutes puis les intoxications, sans compter les coupures, les morsures, etc.

Les jeunes ne sont pas les seules victimes des accidents domestiques. On compte un très grand nombre d'adultes imprudents et un petit livre, *Ouvrons l'œil*, publié par le secrétariat d'Etat, rappelle tous les dangers de la maison et du jardin en donnant des conseils de prévention : comment conserver les produits alimentaires pour éviter les intoxications, comment utiliser et ranger les outils de bricolage... Sur cette brochure figure le dessin d'une chouette, le label « Sécurité domestique » du secrétariat d'Etat, qui accompagnera toutes les initiatives entrant dans la campagne de prévention.

« Je veux rappeler aux parents, explique Mme Neiertz, *les gestes simples qui peuvent sauver la vie : ne pas laisser les substances toxiques sur l'évier, ne pas verser de produit d'entretien dans des bouteilles de jus d'orange... »*

RELIGIONS

Un colloque sur Mgr Riobé, dix ans après sa mort

La passion d'un réformateur

Le diable et le Bon Dieu seraient-ils devenus complices le temps d'un colloque ? Colloque sur Guy Riobé, ancien évêque d'Orléans, qui s'est noyé voilà dix ans en Méditerranée. De son vivant, il fut occulté par ses pairs, notamment lors de la conférence épiscopale de 1972. Tel représentant de la municipalité d'Orléans le définissait pour sa part comme un *« poison »*.

Mais le temps passe. Plus de cinq cents admirateurs de la première et de la dernière heure se pressaient les 12 et 13 novembre à l'université de La Source-Orléans, pour écouter une trentaine d'exposés retraçant les heurs et malheurs d'un successeur des apôtres, qui est allé au-devant des difficultés par fidélité à l'Evangile.

Mgr Jacques Gaillot, évêque actuel d'Evreux, figurait parmi les intervenants. Seize ans après, jour pour jour, il venait de réitérer, dans les mêmes circonstances, le coup d'éclat de Mgr Riobé : exprimer, *urbi et orbi*, le vœu que des hommes mariés puissent être ordonnés prêtres. Mais il s'en est courtoisement tenu au sujet pour lequel il avait été convié depuis plus d'un mois (la paix), non sans être applaudi à tout rompre. Mais à peine avait-il lancé familièrement les derniers mots de sa péroraison – *« Fichu métier ! »* – qu'il s'est éclipsé pour d'autres tâches...

Du coup, le colloque a poursuivi tranquillement un chemin qu'il s'était tracé, sans se soucier de l'actualité brûlante qui était pourtant dans le droit fil de l'ancien évêque d'Orléans et à laquelle, visiblement, le public ne cessait de penser. On peut le comprendre, mais aussi le regretter. Prudence oblige ?

Le point faible de ce colloque fut de n'avoir ménagé aucun temps pour amorcer le moindre échange en séance plénière entre l'auditoire et les conférenciers.

Cette lacune ne porta guère atteinte à l'intérêt des exposés. Entendre, dans la même foulée, un non-violent de choc (Jean-Marie Muller) et l'ancien directeur général de l'Ecole polytechnique (le général Dominique Chavanat) fut un moment de prix, improbable en d'autres lieux. Le Père Henri Denis, théologien, n'a pas mâché ses mots. Il a déploré *« la gravité de certains reculs ou refus »* relatifs au statut des conférences épiscopales, aux modalités des nominations d'évêques ; à la place des femmes dans l'Eglise ; à l'ordination d'hommes mariés ; à la reconnaissance des droits des Eglises particulières ; à la crainte d'un fonctionnement démocratique dans la communauté ecclésiale.

Les exclus de l'Eglise

Quant à Mgr Guy Deroubaix, évêque de Saint-Denis, il a fait un tableau saisissant des innombrables formes d'exclusion dans l'Eglise et la société. Mgr Riobé avait choisi de réformer l'Eglise de l'intérieur. Ce fut son tourment, mais il a laissé des traces profondes dont l'actualité est troublante.

HENRI FESQUET.

★ L'Association des amis de Mgr Riobé publiera intégralement l'ensemble des interventions du colloque. 32, allée Camille-Flammarion, 45100 Orléans.

Une procédure est engagée en vue de la canonisation de Robert Schuman

Mgr Pierre Raffin, évêque de Metz, a engagé une procédure dont le terme (mais à échéance très lointaine) pourrait être la béatification, puis la canonisation de Robert Schuman. Depuis de nombreuses années, des demandes en ce sens avaient été adressées par des associations proches du « Père de l'Europe » à l'évêque de Metz. Celui-ci vient de nommer une commission de six théologiens (quatre dominicains, un lazariste, et le Père Bernard Franck, canoniste du diocèse, pour la présider), chargée d'étudier les écrits de Robert Schuman. Elle publiera un rapport à partir duquel l'évêque de Metz décidera s'il y a lieu ou non d'introduire une cause à Rome.

Véritable « moine laïc », Robert Schuman lisait le bréviaire et allait à la messe chaque jour. Sa profonde foi chrétienne a inspiré toute sa vie et sa carrière. Né en 1886 à Luxembourg, il a été, de 1919 à 1962, député de la Moselle, de 1958 à 1952 ministre des affaires étrangères. Père de la déclaration du 9 mai 1950 d'où naîtront le « plan Schuman » et la Communauté européenne, il est mort près de Metz en 1963.

MÉDECINE

Après les essais comparatifs de l'INC

Cinq marques de préservatifs sont interdites à la vente

Après que le *Journal officiel* du 15 novembre eut publié deux arrêtés interdisant à la vente les deux marques de préservatifs *« Gold extra »* et *« Protector 002 »*, qui *« présentent un danger grave »* (nos dernières éditions du 16 novembre), Mme Véronique Neiertz, secrétaire d'Etat à la consommation, a annoncé, mardi 15 novembre, que trois autres marques, *« Bronx »*, *« Pré-pharma »* et *« PH-Conseil »*, allaient subir le même sort. Mme Neiertz a en outre précisé qu'elle attendait encore les résultats de tests menés sur quinze autres marques de préservatifs pour éventuellement décider d'autres retraits à la vente.

Ces décisions surviennent après la publication par *50 millions de consommateurs*, le mensuel de l'Institut national de la consommation (INC), des résultats d'un essai comparatif portant sur quarante et une marques de préservatifs commercialisées en France, et concluant qu'un tiers de ces produits pourraient constituer un risque quant à la contamination par le virus du SIDA (*le Monde* du 15 novembre). Si *« Gold extra »* et *« Protector 002 »* n'avaient pas été inclus dans l'essai comparatif de la revue de l'Institut national de la consommation, les trois nouvelles marques retirées du marché en faisaient partie. Les trois avaient reçu comme appréciation *« mauvais »*. *« PH-Conseil »* était en vente dans les Prisunic, *« Bronx »* dans les sex-shops et *« Pré-pharma »* dans les centres Leclerc.

Il apparaît que l'essai comparatif de *50 millions de consommateurs* devra être repris sous une nouvelle forme. Les résultats de cet essai sont différents de ceux d'un autre, similaire, effectué par la même revue et publiés en mars 1987. D'autre part, au ministère de la santé (où une rencontre avec les importateurs a eu lieu le 14 novembre), on indique que certains des résultats publiés par la revue de l'INC apparaissent quelque peu contradictoires. C'est pourquoi, comme l'a indiqué le 14 novembre M. Claude Evin devant l'Assemblée nationale, l'ensemble de ces tests comparatifs sera repris sous l'autorité du ministère de l'industrie. Ils devront être complétés par de nouveaux essais concernant le risque exact de perméabilité du latex naturel vulcanisé vis-à-vis du virus du SIDA. On souligne enfin au ministère que les vingt-sept préservatifs jugés *« imperméables »* par *50 millions de consommateurs* représentent 85 % du marché français actuel.

De leur côté, les centres distributeurs Edouard-Leclerc ont décidé de retirer les marques de préservatifs *« Hansaplast »* et *« Pré-pharma »* jugés *« mauvais »* par l'essai de *50 millions de consommateurs.*

Ils *« exigent »* que les préservatifs, *« jugés bons ou très bons »* par la revue de l'INC, les marques *« Olla »*, *« Prophyltex »*, *« Durex »*, *« Blausiegel »* leur soient désormais livrés, au lieu d'être réservés aux seules pharmacies. Faute de quoi, les Centres Leclerc ont l'intention de saisir la justice.

Enfin, expliquent-ils aux consommateurs, les marques *« Opaltex »*, *« Feeling »* et *« Love »*, commercialisées dans les hypermarchés, sont identiques aux marques primées par l'INC, *« Prophyltex »* et *« Durapac »*.

La société britannique London Ruber Company (LRC), fabricant de la marque *« Durex »*, doute, pour sa part, du *« sérieux »* de l'étude de l'INC. Elle s'interroge sur les raisons de cette *« remise en cause unilatérale »* et *« dangereuse »* des normes édictées par l'AFNOR dont trente-trois marques bénéficient.

« Les organisations de consommateurs à l'étranger (Belgique, RFA, Grande-Bretagne, Hollande, Etats-Unis) ont reconnu nos produits comme satisfaisants », affirme cette société, qui dénonce le refus de l'INC de faire effectuer de nouveaux essais par le laboratoire national d'essai.

« Les Français sont déjà réticents à l'usage des préservatifs, souligne le Groupement des fabricants et distributeurs de préservatifs masculins (avec notamment les marques *« Manix »*, *« Prophyltex »* et *« Durex »*). *Ils viennent d'être confortés dans leur méfiance par l'INC, en particulier les jeunes, qui sont les plus exposés aux maladies sexuellement transmissibles. »* Enfin, contrairement à la position définie par les évêques français, qui condamnent l'utilisation des préservatifs, l'abbé Pierre a approuvé le lancement par le gouvernement d'une campagne en faveur des préservatifs.

Le rêve du professeur Kishida

Un Institut Pasteur s'ouvre à Kyoto

TOKYO
de notre correspondant

Exactement cent ans après la fondation de l'institut Pasteur à Paris, a été ouverte à Kyoto, le 14 novembre, une structure qui porte le même nom. Il existe à travers le monde une vingtaine de laboratoires dans la mouvance de Pasteur (essentiellement dans des pays ayant appartenu à l'ancien empire français, comme celui de Saïgon créé à la fin du dix-neuvième siècle). C'est la première fois, après l'ouverture des instituts d'Athènes et de Rome, que Pasteur concède un label, synonyme de haute qualité en matière de recherche, à un laboratoire d'un pays aussi avancé que le Japon en matière médicale, notamment en biotechnologie.

L'initiative de la création de cet institut revient à un professeur en médecine de l'université préfectorale de Kyoto, le docteur Kishida. Grand admirateur de Pasteur, il a réalisé le rêve de sa vie. Le nouvel institut n'en pose pas moins certains problèmes qu'il reviendra à l'Institut Pasteur de Paris de résoudre rapidement s'il ne veut pas que non seulement l'occasion d'une présence au Japon mais aussi sa renommée ne soient quelque peu compromises.

Situé à Kyoto, l'Institut Pasteur japonais profite certes du meilleur environnement scientifique : l'université de Kyoto ayant formé de grands chercheurs japonais, tel l'immunologiste Tonegawa, prix Nobel de médecine. Mais le nouvel institut n'a pas, pour l'instant, de projet de recherche à la hauteur de la réputation de Pasteur.

Au cours de son séjour au Japon, à l'occasion de l'inauguration de l'institut de Kyoto, le professeur Maxime Schwartz, directeur de l'Institut Pasteur de Paris, a passé une nouvelle convention avec le docteur Kishida, prévoyant la création d'un conseil scientifique de neuf membres, dont feront partie trois pastoriens de renom (les professeurs François Gros, Julian Davies et Mosche Yaniv), qui élaborera la politique de recherche du laboratoire et sera chargé de faire la liaison entre Paris et Tokyo. Dans les prochaines semaines, un chercheur français de Pasteur devrait séjourner plusieurs mois au Japon. Il n'est pas exclu qu'une équipe de chercheurs français soit aussi envoyée à Kyoto.

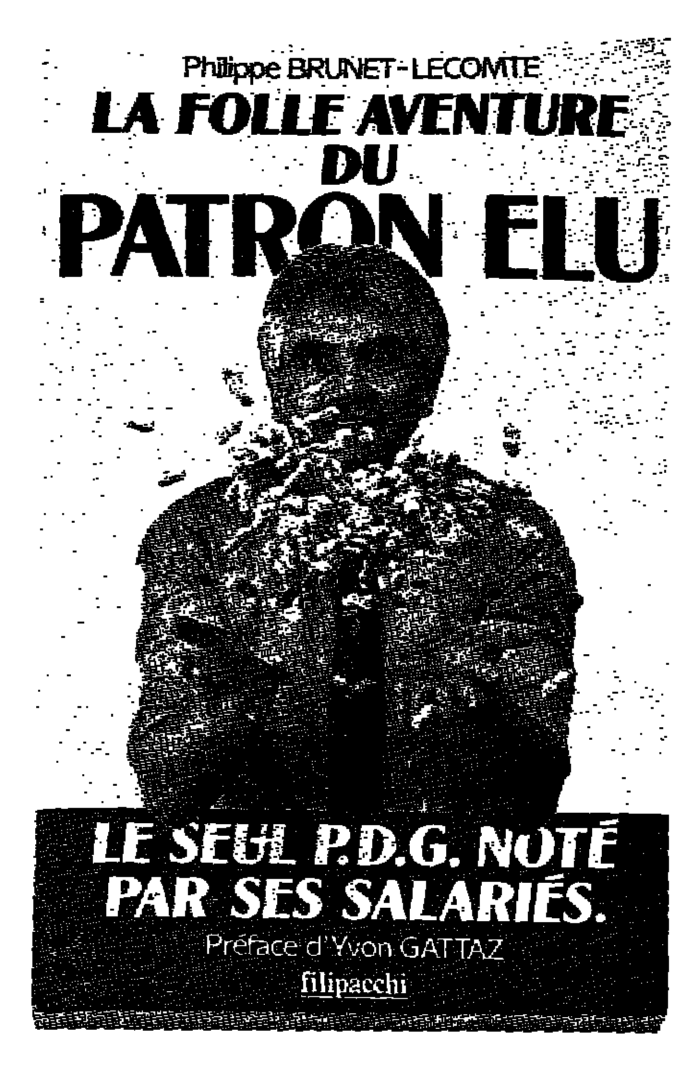
Du côté japonais, d'autre part, il faut que le conseil scientifique s'entoure de chercheurs de premier plan. Le professeur Schwartz a pris contact avec les plus grands spécialistes de la médecine et de la biologie au Japon, qui se sont déclarés prêts à soutenir, voire à apporter leur concours, à l'Institut Pasteur à Kyoto.

S'il est clair que, pour Pasteur, existe un intérêt évident à être présent dans un pays en pointe pour la recherche scientifique, le milieu médical japonais est également intéressé à approfondir ses liens avec un laboratoire qui est parmi les premiers du monde, disposant de quatre-vingts unités de recherche et deux mille trois cents chercheurs dont trois cents étrangers représentant une cinquantaine de nationalités, et qui dispose de ramification dans une vingtaine de pays. Si tous les éléments semblent réunis pour entamer une collaboration en matière de recherche, espérée de longue date du côté français, l'initiative est désormais à l'Institut de Paris s'il veut donner un contenu au grand rêve du professeur Kishida.

PHILIPPE PONS.

"On n'arrête pas une idée..."

(Jacques Benoit - été 88)



Plus qu'un livre, c'est un phénomène!

Elu chaque année par ses salariés, Jacques Benoit mène une expérience sociale révolutionnaire dans son entreprise.

Un journaliste raconte son aventure. Edition Filipacchi. 89 F. En vente dans toutes les librairies.

PEILLON & ASSOCIES - 78 93 64 41

Contact: 78 37 29 84

Cette page est offerte par un groupe d'industriels et de publicitaires.

Communication

Bénéfices en augmentation pour News Corporation

M. Murdoch va lancer un magazine féminin aux Etats-Unis

Le patron de presse américain Rupert Murdoch a annoncé, mardi 15 novembre, qu'il lancera, au printemps prochain, un nouveau magazine féminin, *Mirabella*. Ce nouveau titre a été confié à Grace Mirabella (et a hérité de son nom). Cette dernière a été rédactrice en chef du magazine *Vogue* (groupe Conde-Nast Publications Inc.) pendant dix-sept ans. Durant cette période, *Vogue* a vu son tirage passer de 400 000 à 1,2 million d'exemplaires. M. Rupert Murdoch avait revendu, il y a quelques semaines, la moitié du capital qu'il possédait dans l'édition américaine de *Elle* à son partenaire français Hachette.

M. Murdoch a fait part de ce lancement d'un nouveau titre alors que le groupe de communication qu'il préside, News Corporation Ltd, vient d'enregistrer une hausse de ses bénéfices nets, pendant le troisième trimestre 1988, de 18,5 %. Ce sont les activités de News Corporation en Australie et dans le Pacifique qui constituent la principale cause de cette augmentation. Mais il est aussi dû à la vente des intérêts de News Corporation dans l'hôtel Fox Plazza qu'il possédait à Los Angeles. En revanche, les activités commerciales du groupe aux Etats-Unis n'ont enregistré qu'une progression plus faible des bénéfices. Le chiffre d'affaires total du groupe a progressé de 15,6 %, tandis que le chiffre d'affaires des seules régions Australie-Pacifique a augmenté de 49 %.

L'achat de Triangle Publications Inc. – qui édite notamment le plus important hebdomadaire de programmes de télévision aux Etats-Unis, *TV Guide* – pour 3,4 milliards de dollars par le groupe de M. Murdoch présentait des risques d'endettement importants *(le Monde* du 12 août). Cet achat a été réalisé grâce à des emprunts bancaires et à la vente de ses actifs immobiliers – dont le Fox Plazza. News Corporation estime pouvoir réduire cet endettement d'au moins 1 milliard de dollars d'ici au 30 juin 1989.

Arrêt de travail dans les journaux du groupe Hersant au Havre

Les rédactions des trois titres qu'édite le groupe Hersant au Havre (*le Havre libre, Havre Presse* et l'édition havraise de *Paris-Normandie*) ont arrêté le travail pendant deux heures, mardi 15 novembre. Les trois journaux ont cependant normalement paru.

Les journalistes entendaient ainsi protester contre *« le refus de la direction de prendre en compte leurs revendications »* concernant la future informatisation des rédactions. Ces revendications touchent à la fois à la formation, aux salaires et aux conditions de travail.

Réunis en assemblée générale, les journalistes ont mandaté le Syndicat national des journalistes (SNJ) et la CFDT auprès de la direction des titres, afin d'obtenir des *« réponses concrètes dans les plus brefs délais »*. Une nouvelle assemblée générale doit avoir lieu vendredi.

Un entretien avec M. Robert Maxwell

« The European » sera mis en vente en mars prochain

De retour des Etats-Unis, et en partance pour Moscou, M. Robert Maxwell a fait escale, mardi 15 novembre, en France, pour une conférence sur l'avenir de l'Europe, réunie à l'initiative de M. Lionel Stoléru, ministre délégué au Plan.

Acceptant à cette occasion de répondre à nos questions, M. Maxwell, qui affiche son intention de figurer parmi les dix premiers groupes mondiaux de communication, fournit ici quelques clés de sa stratégie. Il confirme sa présence dans Havas, annonce le lancement en mars du quotidien *The European* et critique avec virulence le processus de succession de M. Francis Bouygues à la présidence de TF 1.

« Vous voici de retour en Europe après l'achat du groupe américain d'édition Macmillan. Un investissement important.

– Je tenais à avoir Macmillan. Et la bataille n'a été gagnée qu'au prix de très lourds engagements et d'une partie de bras de fer périlleuse. Car tout le monde n'a pas joué franc jeu. La direction de Macmillan a utilisé toutes les armes, légales ou illégales, et il a fallu l'intervention de la justice – la Cour suprême du Delaware – démontrant que le président de Macmillan avait cherché à avantager mes concurrents en leur communiquant des informations secrètes, pour que nous remportions la victoire et que mon concurrent – la KKR – connaisse sa première défaite. Le maire de New-York m'a appelé le jour même du résultat pour me féliciter. « Pourquoi ? » ai-je demandé. « Mais parce que vous avez sauvé sept mille emplois. Vous êtes, vous, un vrai éditeur. Les autres auraient brisé la société. » Et il avait raison. Chacun, maintenant, s'en rend compte. Tous avaient cru à la démission immédiate du management de Macmillan, dès mon arrivée. Eh bien, sur vingt-neuf directeurs de la société, vingt-six sont restés en place. Ce fut une surprise, une bonne surprise pour moi.

– Pourquoi cette insistance à gagner Macmillan ?

– Parce qu'on ne peut pas construire une grande société mondiale de communication et d'information sans une société d'édition implantée sur le marché américain comme Macmillan. Vous savez, dans l'information, comme dans la finance, le marché devient global et mondial. Il faut donc maîtriser le marché américain.

– Cet intérêt pour l'édition semble avoir pris le pas sur votre vocation d'imprimeur. Est-ce, comme beaucoup le pensent, un changement d'orientation de votre groupe ?

– On m'a très mal compris. Je deviens en fait un éditeur pur. Et ma stratégie – qui est celle d'une intégration verticale – n'exige nullement que je sois propriétaire à 100 % de mes imprimeries. Je vais donc vendre le contrôle de mon imprimerie de labeur en Grande-Bretagne – en gardant environ 20 % des parts – sans toutefois me séparer de mes imprimeries dans le reste de l'Europe, en France ou en Belgique.

» Voyez-vous, jusqu'à présent la différence entre Murdoch et moi, c'est que Murdoch devait aux banques près de 600 millions de dollars (3,6 milliards de francs) tandis que c'étaient les banques qui me devaient à moi 1 milliard de dollars. Autrement dit, Murdoch finance sa candidature à l'une des premières places du classement des sociétés mondiales de communication avec des dettes bancaires, alors que moi je la finançais avec des investissements. Or, voilà qu'après mes opérations américaines, je me retrouve avec près de 2 milliards de dettes. Et je n'aime pas cela. Je dois donc faire un choix, me séparer de quelques biens comme mes imprimeries de labeur et sans doute quelques sociétés peu intéressantes dans la galaxie Macmillan.

– Rien de changé concernant vos projets d'édition et d'imprimerie en France ?

– Rien. Nous restons propriétaires des imprimeries que nous possédons et nous allons en construire deux autres, à Roissy et à Toulouse, car ma volonté est de rester un grand éditeur de journaux populaires. *L'Européen – The European* – sera mis en vente en Europe en mars prochain et un numéro zéro (qui comporte une interview de Mitterrand et une de Kohl) circulera d'ici deux à trois semaines à quelques millions d'exemplaires. Quant au grand journal populaire dont j'ai annoncé la création, il verra le jour dans dix-huit mois.

– Faites-vous autant que ce que vous annoncez ? On reproche aux projets Maxwell de rester souvent à l'état de projets...

– Comment cela ? Les projets Maxwell sont on ne peut plus concrets ! On ne parle pas d'acheter des rotatives comme on déciderait d'acheter des cigarettes ! Et les gens qui les vendent ne se font pas payer en projets...

– Vous vous êtes donc déjà équipé de rotatives en France ?

– Oui. Et c'est un lourd investissement.

– On parle de plusieurs centaines de millions de francs.

– Plus !

– Et la presse régionale ?

– Je suis toujours engagé dans l'affaire du *Provençal*. Ce journal m'intéresse et Jean-Luc Lagardère me l'a pris. Un procès est en cours qui examinera prochainement les circonstances de ce rachat que je conteste. J'ai confiance en la justice et j'ai donc bon espoir de devenir rapidement propriétaire du *Provençal*.

– Pourquoi cet intérêt ?

– *Le Provençal* a été fondé par Gaston Defferre. Or voyez comment sa ville, Marseille, a évolué en peu de temps, comment le PS se détruit et comment Le Pen a presque fini par gagner. « Mme la duchesse » Edmonde Charles-Roux est sans doute un bon écrivain, mais c'est surtout le plus mauvais des politiciens. En vendant son patrimoine à Lagardère, elle a commis une grave erreur. Une erreur qui a eu des conséquences politiques négatives sur tout le sud de la France.

– Vous changerez donc totalement la ligne éditoriale du quotidien si vous en prenez le contrôle ?

– Je ne changerai rien du tout. Je le remettrai simplement entre les mains de gens, dans la droite ligne de Gaston Defferre.

– Quelle vocation assignez-vous à l'Agence centrale de presse que dirige aujourd'hui votre fils ?

– Une mission européenne, à la fois sur l'image et l'écrit. Car cela nous fait cruellement défaut en Europe. Sur le marché mondial, il n'y a guère que Reuter et Associated Press qui puissent rivaliser. L'AFP ? C'est une brave agence, mais qui n'a pas les ressources lui permettant de prétendre à un rayonnement mondial. Je vous garantis que l'ACP les aura. Si des partenaires en France ou en Europe veulent s'unir, avant 1993, autour de ce projet d'agence européenne, moi je suis prêt.

– On a déjà tendance à voir votre ombre derrière diverses sociétés de taille européenne. Qu'en est-il d'Havas et de la Société générale de Belgique ?

– Havas ? J'en ai acquis 5 % des actions. Une présence dans la première agence de publicité française me paraît en effet un bon investissement. C'est d'ailleurs sur la question d'Havas que se sont rompues les négociations sur la Générale de Belgique, Suez refusant que le contrôle des 6 % d'actions dans Havas me revienne.

– Vos relations avec la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) ?

– Très bonnes. Il y aurait de nombreuses possibilités en Europe de travailler avec elle : en télévision, en radio...

– On ne vous a pas encore vu dans la radio ?

– C'est pourtant inévitable. Il faut être présent dans tous les secteurs de la communication.

– Qu'est devenue votre association avec Berlusconi pour la production d'images ?

– Terminée en raison du contentieux existant entre lui – que j'admire beaucoup – et TF1. On ne peut pas se bagarrer en France et s'embrasser en Europe ! Et comme il a trouvé son Hersant et que j'ai trouvé mon Bouygues...

– Parlons-en ! Où en êtes-vous donc, à TF 1, après votre mauvaise humeur lors du dernier conseil d'administration et votre lettre offusquée aux actionnaires de TF 1 ?

– J'ai exprimé clairement une position et je m'y tiens. J'affirme que Bouygues a très mal organisé sa succession, chose qu'il ne peut nier. Prétendre changer de président au détour d'une des questions diverses de l'ordre du jour est un véritable scandale auquel on ne se risquerait même pas dans une République bananière ! Que fait-il donc de la loi et des quatre cent mille actionnaires de la chaîne ?

– Une nouvelle loi sur l'audiovisuel est en discussion au Parlement. Cela impliquera-t-il selon vous une réorganisation du paysage audiovisuel français ?

– Cela paraît inévitable. Mais ne comptez pas sur moi pour me prononcer en faveur de tel scénario ou de telle nouvelle alliance. J'ai posé une question au sein de TF 1 et j'attends qu'il y soit répondu. Cela viendra forcément. Alors seulement on pourra se prononcer sur l'évolution du paysage.

– L'Amérique, l'Europe, l'Asie... L'édition, l'imprimerie, la presse, la télévision... On a du mal à distinguer l'axe de votre démarche.

– Et alors ? La communication, c'est tous azimuts...

– Mais quelles sont les clés pour comprendre votre stratégie ?

– C'est simple. Je suis candidat à l'une des dix premières places sur le marché de la communication et de l'information. Or l'information, c'est aussi rare que l'énergie, et c'est aussi vital, pour l'individu comme pour les sociétés, pour la santé, l'emploi, la paix ou la guerre. Mon ambition, c'est rassembler cette information, l'empaqueter et la livrer aux gens afin de les aider à prendre de meilleures décisions, à améliorer leur culture et leur vie ; et contribuer à l'unification de l'Europe.

– L'entrepreneur ne se désintéresse donc pas du contenu des journaux qu'il imprime ?

– Sûrement pas.

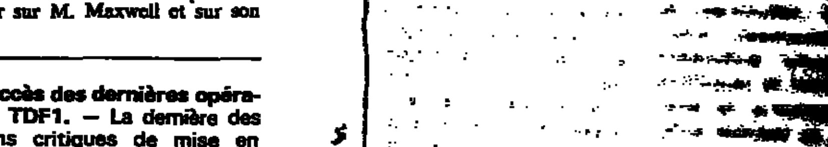
– Avez-vous le sentiment que vos journaux anglais soient à la hauteur de cette ambition ?

– Pas toujours. Je peux avoir un avis sur les choses, mais il y a finalement quarante mille personnes qui agissent au nom de mon groupe. Alors... Il y a forcément quelques erreurs. Ce qui est sûr, c'est qu'on doit savoir pouvoir compter sur moi, homme de gauche, pour l'Europe, la France et l'information. »

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN.

★ Le prochain « Monde des affaires », daté du 19 novembre publiera un dossier sur M. Maxwell et sur son groupe.

● **Succès des dernières opérations de TDF1.** – La dernière des opérations critiques de mise en œuvre de TDF1, mis sur orbite dans la nuit du 27 au 28 octobre, a été *« un plein succès »* indiquent Télédiffusion de France (TDF) et le CNET. L'ensemble émetteur a été allumé et les trois tubes d'émissions ont été essayés. *« Il sera possible d'ici à la fin novembre de procéder aux démonstrations de télévision haute qualité selon la norme européenne D2 Mac Paquets »*, ont indiqué les techniciens du CNES et de TDF.



Le Monde

CAMPUS

UN SONDAGE « LE MONDE » - FRANCE-CULTURE - PUF

Le recentrage des étudiants

En 1986, ils penchaient à gauche. Aujourd'hui, ils sont partisans de l'ouverture. Ce « recentrage » des étudiants ne touche pas que la politique : on le retrouve dans la morale et les problèmes de société.

DÉROUTANTS étudiants... Interrogés en février 1986, à la veille des élections législatives, ils penchaient nettement pour la gauche. Leurs hommes politiques favoris étaient alors Michel Rocard (largement en tête), François Mitterrand et Robert Badinter (1). En décembre 1986, ils descendaient dans la rue et manquaient de renverser le gouvernement Chirac. Sondés à nouveau à cette rentrée, par *Le Monde*, France-culture et les Presses universitaires de France, alors que Michel Rocard est au pouvoir, le retournement est spectaculaire : la gauche perd 9 points, et la droite en gagne 12. Si Mitterrand est en tête, les seuls hommes politiques qui voient leur cote augmenter sont des personnalités de droite : Raymond Barre, Giscard d'Estaing, Jacques Chirac et Jean-Marie Le Pen. Rocard, lui, perd 14 points. Le couple dominant Mitterrand-Barre symbolise à merveille le succès de l'ouverture auprès des étudiants : près de la moitié d'entre eux sont pour un gouvernement d'union socialiste-centriste (28 %), ou socialiste-RPR-UDF (16 %).

Sans doute Mitterrand-Barre incarnent-ils aussi, à leurs yeux, deux personnages tutélaires et rassurants qui échappent au discrédit général de la classe dirigeante. Hypothèse que semble confirmer le surgissement à la troisième place, juste derrière ces deux bons papas de la politique, du grand frère Jack Lang, personnage atypique, qui confirme ainsi sa bonne image auprès des jeunes.

Ce recentrage des étudiants ne se limite pas à la politique. On le retrouve, plus généralement, dans les domaines de la morale et de la philosophie sociale. Les idées ou les institutions qui sont traditionnellement associées à une conception plutôt progressiste de la société sont en baisse : droit de vote, liberté de la presse, justice, syndicats, antiracisme. En revanche, sont en hausse celles qui ont des connotations plus conservatrices : droit de propriété, liberté religieuse, corporations, armée, famille, mariage, peine de mort, condamnation de l'avortement, de l'adultère, de l'homosexualité, de la drogue, de la pornographie...

Indéniablement, un certain discours ambiant sur le retour aux valeurs morales rencontre un écho auprès des étudiants. Mais ce sont les idées qui progressent, plus que les personnalités ou les institutions qui en sont les incarnations. L'Eglise de Jean-Paul II ou le Front national de Jean-Marie Le Pen attirent peu, sans doute parce que sont rejetés l'extrémisme ou, simplement, l'excès.

Décalage entre les idées et les institutions, moralisme modéré ou conservatisme tranquille... Les étudiants ne se désintéressent pas des grandes causes et sont particulièrement sensibles aux violences qui menacent l'équilibre mondial : la guerre, le fanatisme religieux, le déséquilibre Nord-Sud. Mais ils se sentent plus proches de personnalités symboliques qui portent témoignage – l'écrivain Milan Kundera, le chanteur Johnny Clegg, Lech Walesa, Harlem Désir... – que des organismes, par lesquels passent normalement les débats d'opinion : les partis politiques, les syndicats, l'Eglise, la presse.

Ainsi se creuse un fossé grandissant entre les structures publiques et collectives et une sphère personnelle et affective, où s'expriment, de façon plus immédiate, les enjeux importants de la vie. C'est sans doute dans le domaine le plus proche des étudiants – l'université – que ce décalage est le plus net et qu'ils font le moins confiance à l'action du gouvernement. Globalement, l'image qu'ils ont de l'institution est de plus en plus négative. La cote de M. Jospin a nettement diminué depuis qu'il est en charge de l'éducation nationale. Mais, curieusement, ils sont beaucoup plus satisfaits de leurs études qu'il y a deux ans. Cette amélioration est à mettre en relation avec le jugement globalement positif qu'ils portent sur le mouvement de décembre 86, auquel la majorité d'entre eux disent avoir participé et qu'un tiers verraient bien recommencer. Comme si le fait d'avoir directement pris en charge leurs propres affaires à cette occasion avait davantage contribué à améliorer leur situation – ou du moins la perception qu'ils en ont – que l'action des pouvoirs publics.

Un meilleur moral

Ainsi le scepticisme des étudiants envers le collectif et l'Etat s'accompagne d'une plus grande confiance envers leurs propres forces et d'une amélioration du moral individuel. Les relations avec leurs parents n'ont jamais été aussi bonnes. Ils perçoivent leur avenir avec moins de crainte et davantage d'ouverture. Ils sont plus attirés par le secteur privé, l'exercice des responsabilités, l'initiative et la création d'entreprise – et moins par la fonction publique, la sécurité ou le repli familial. L'hédonisme est en recul, au profit de l'investissement professionnel.

Comment interpréter ces évolutions ? Trois explications se dessinent à travers l'analyse des résultats : le poids des plus jeunes : l'état d'esprit des femmes ; l'évolution des étudiants des universités.

● **Le conservatisme des plus jeunes.** Traditionnellement, les étudiants les plus jeunes (moins de vingt et un ans) ont les comportements les plus conservateurs sur le plan politique et moral. Ils entrent à l'université avec les opinions majoritaires de la société française et se politisent progressivement, au cours de leurs études, en adoptant les positions plus progressistes des classes intellectuelles. Ce phénomène se trouve largement confirmé dans ce sondage, puisque ce sont eux qui, pour beaucoup de questions, font pencher les réponses dans le camp conservateur.

Le fait qu'ils soient de plus en plus nombreux au sein de la population étudiante, en raison de l'accroissement du nombre de bacheliers et des effectifs de premier cycle, peut accentuer cette tendance. Doit-on considérer qu'ils expriment un courant profond de la société française et qu'ils annoncent une évolution à long terme ? Ou, au contraire, *qu'ils connaîtront l'habituelle intégration aux normes du milieu* ? Questions passionnantes, dont les réponses seront données dans les enquêtes des prochaines années...

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(Lire la suite page 20.)

(1) Sondage IPSOS-*le Monde*-France-Culture dans « Le Monde Campus » du 6 mars 1986.



AGNES BONNOT/VU



MARC BEZIAT/COLLECTIF

Des manifestations contre la loi Devaquet en 1986 au profil « clean » façon 1988.

Charme des médias

Y A-T-IL une culture étudiante ? Sans doute, mais plus proche d'une « culture jeune », que d'une « culture lettrée ». Ce sondage confirme nos enquêtes précédentes : les étudiants lisent peu (1). Un tiers d'entre eux ne peuvent cocher aucun nom dans une liste de romans récents, considérés comme des best-sellers. Et plus de la moitié sont dans ce cas pour les essais ou les documents.

Tous, en revanche, peuvent répondre lorsqu'on leur propose des disques ou des films. La culture des étudiants est surtout faite de musiques, d'images et de médias. Malgré la crise, le cinéma reste le grand moyen d'expression où ils se reconnaissent. Les romans ou les musiques les plus fréquemment cités sont souvent en relation avec le septième art : *l'Insoutenable Légèreté de l'être* (porté à l'écran). *C'est beau une ville la nuit* (de l'acteur Richard Bohringer), *Echine* de Philippe Djian (célèbre par *37° 2 le matin*), les bandes originales du *Grand Bleu* ou de *Bagdad Café*...

Mais cette passion pour l'image et la chanson n'est pas uniquement formelle. Les créateurs préférés des étudiants ont un regard sur la société, un message moral ou social : le chanteur rock Sting, ancien prolo de Liverpool, ancien instituteur et militant d'Amnesty International ; Johnny Clegg, le Zoulou blanc qui enseignait l'anthropologie à l'université, avant d'être la voix de la lutte contre l'apartheid ; Milan Kundera, écrivain proscrit de Prague ; Desproges, prince de l'humour noir ; Cousteau et Tazieff, les explorateurs cabochards, champions anticonformistes du combat écologique...

Tous disent leur révolte à la façon d'aujourd'hui. Avec des gestes et des images, et sans faire de grandes phrases. Tous sont des vedettes médiatiques. Car c'est bien la télé qui est le grand professeur des étudiants. Une télé sur laquelle règnent les sourires sympathiques d'Anne Sinclair (dont l'émission « Sept sur Sept » est la plus regardée) et Bernard Pivot. Sans doute ces productions symbolisent-elles à merveille la pédagogie des temps modernes. Des présentateurs agréables, des invités prestigieux, avec qui on peut parler simplement, un regard « artiste » sur l'actualité... Pas de longs débats, ni de réflexions savantes, mais une conversation rapide, légère. Cette manière enjouée, fragmentée, d'aborder les grands sujets du jour, imprime à coup sûr sa marque sur la formation intellectuelle et politique des étudiants. Peut-être n'est-ce pas un hasard si François Mitterrand demeure l'homme politique préféré des étudiants. Lui qui a si bien su couler le message présidentiel dans le show de Mourousi et les flashes des infos de 20 heures...

Ajoutons que cette enquête permet de vérifier la grande diversité des intérêts et des goûts selon l'âge, le sexe, l'origine sociale ou la discipline. La culture est certainement le miroir dans lequel ces variations se lisent le mieux. Elle montre, en particulier, que les distinctions classiques entre culture masculine (plus technique et politique) et féminine (plus littéraire et artistique), bourgeoise (plus lettrée) et populaire (plus physique), sont loin d'avoir disparu.

Et elle confirme la mutation qui s'opère en cours d'études. Les jeunes entrent à l'université avec les goûts de leur classe d'âge et acquièrent progressivement des intérêts plus proches de leur milieu intellectuel. Ils passent de la variété à l'information, du rock au jazz, de Sulitzer à Kundera...

F. G.

(1) Voir les sondages réalisés par *le Monde* et les PUF dans *Campus* du 20 novembre 1986 (« La génération du regard ») et du 9 avril 1987.

BOURSE AUX STAGES

Rendez-vous le 21 novembre...

« *BRAVO !* » « *Encore !* » « *Recommencez !* » Comment résister à un tel enthousiasme ? C'est ainsi que, à la demande générale, *Campus* relance la bourse aux stages européens, qui a, l'an dernier, conquis les étudiants. Mais, cette fois-ci, avec davantage d'entreprises, davantage de stages et plus de temps pour participer. Et aussi avec deux partenaires de taille : la Commission des Communautés européennes, séduite par cette expérience qui correspond exactement aux objectifs de son programme Comett (1), a accepté de la soutenir, en offrant en particulier, dix-sept stages dans ses centres d'information. Et Europe I s'est associée à son organisation et à sa promotion.

Rappelons le principe de cette bourse : permettre aux étudiants d'avoir une expérience professionnelle internationale en demandant à des entreprises de leur offrir des stages, de un à trois mois, dans un pays d'Europe ou dans leurs services internationaux. Trente-cinq sociétés, de diverses nations, proposent cent vingt-huit stages dans les douze pays de la Communauté, plus l'Autriche et la Suisse. Ces stages pourront être effectués dans différents services : gestion, marketing, finances, techniques, ingénierie, informatique...

La bourse est ouverte aux étudiants de toutes les disciplines, d'universités et des grandes écoles, qui auront atteint en 1989, au moins, le niveau bac + 3 (licence ou première année de grande école).

La bourse comprend deux étapes :

– **Un concours** : les candidats devront répondre à des questions portant sur les entreprises participant à l'opération, qui paraîtront dans *le Monde* du 21 au 30 novembre (numéros datés du 22 novembre au 1er décembre) ;

– **Un grand oral** : il mettra en présence, le 1er février à l'Ecole européenne des affaires, à Paris, les finalistes et les représentants des entreprises et de la Communauté. Les candidats et les entreprises auront ainsi la possibilité de se rencontrer et de se choisir.

Pendant toute la durée du concours, un indice permettant d'identifier les entreprises sera diffusé pendant le journal de 20 heures d'Europe 1. D'autre part, la bourse aux stages sera présentée au cours de l'émission d'Europe 1 « Découvertes », le lundi 21 novembre.

Alors quelle que soit votre formation, n'hésitez pas et tentez votre chance. Rendez-vous dans *le Monde* le 21 novembre...

F. G.

(Voir les témoignages des lauréats de 1988 page 22.)

(1) Ce programme a permis de financer, en 1987-1988, près de 2400 stages industriels transnationaux d'étudiants. La Commission propose de le prolonger pour une nouvelle phase de cinq ans, avec un budget de 250 millions d'ECU (1,750 milliard de francs).

Le recentrage des étudiants

(Suite de la page 19.)

● **L'agressivité des femmes.** Les femmes, qui sont désormais majoritaires dans l'enseignement supérieur, ont, depuis quelques années, les caractéristiques inverses de celles qui étaient auparavant propres à leur sexe. Elles sont nettement plus à gauche que les hommes, plus politisées et davantage attachées au droit de vote. Elles ont davantage participé au mouvement de décembre 1986 et sont plus nombreuses à juger ses effets positifs et à être prêtes à recommencer.

Bien que plus proches de l'Eglise, et de la religion, elles n'ont pas, sur le plan moral, de positions plus traditionalistes que leurs camarades masculins. En revanche, elles ont sur le plan professionnel une attitude nettement plus agressive. Elles sont davantage prêtes à prendre des responsabilités et à travailler beaucoup au détriment de leur vie de famille ; elles sont davantage attirées par les professions libérales. Elles ont une meilleure opinion que les garçons de l'entreprise, des grandes écoles et de l'université, et une moins bonne de l'administration. Dans cette image nouvelle d'étudiants plus dynamiques et entreprenants, les femmes jouent indéniablement un rôle moteur.

● **Rapprochement universités-grandes écoles.** Par leur recrutement académique et social, les grandes écoles et les universités sont deux univers biens distincts. Ce sondage semble toutefois montrer que les différences, jadis bien tranchées, ont tendance à s'estomper. Certes, les élèves des grandes écoles sont politiquement plus à droite, plus proches de l'Eglise, plus attirés par l'entreprise, le profit et les responsabilités, que les universitaires. Mais ils sont aussi plus politisés, plus hostiles au racisme et à la peine de mort, plus attachés au droit de vote... Ils sont encore plus convaincus que les étudiants des universités, que le mouvement de décembre 1986 a été positif...

A l'inverse, les universitaires semblent s'éloigner de l'image un peu passive et dévaluée qui leur est souvent accolée. Leur moral s'est sensiblement amélioré depuis 1986, ainsi que leur confiance en l'université et la conviction que leurs études les préparent bien à leur futur métier.

Préparation aux responsabilités

Cette certitude les rend plus entreprenants, davantage prêts à prendre des responsabilités, à travailler dans le privé ou à créer leur entreprise. Certes, ces aspirations demeurent encore minoritaires, mais il est intéressant de noter qu'elles sont en hausse dans toutes les disciplines, y compris chez les littéraires : la fonction publique n'attire plus que 34 % d'entre eux – contre 41 % il y a deux ans.

Si les universitaires maîtrisent moins bien les langues étrangères que leurs camarades des écoles et ont moins d'occasions d'aller étudier hors des frontières, leur désir de mobilité est presque aussi grand.

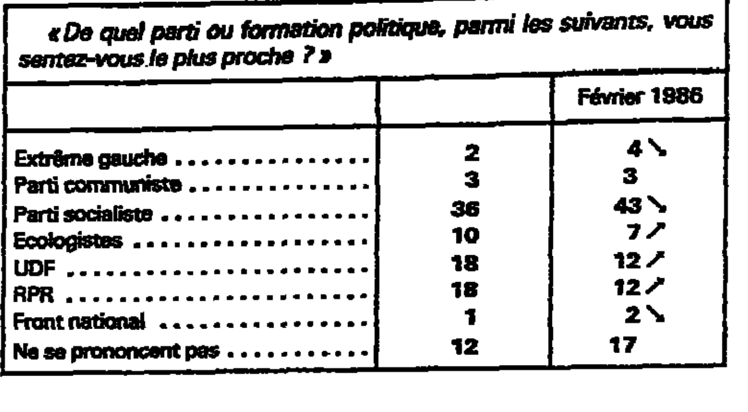
Certes, à l'intérieur des universités, les distinctions restent fortes entre les disciplines. Mais sur l'ensemble des grandes questions de société l'écart entre les universitaires et les élèves des écoles tend à se réduire, témoignant d'une homogénéisation progressive de la population estudiantine.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

UN SONDAGE LE MONDE-CAMPUS

POLITIQUE

Glissement à droite



« De quel parti ou formation politique, parmi les suivants, vous sentez-vous le plus proche ? »

		Février 1986
Extrême gauche	2	4 ↘
Parti communiste	3	3
Parti socialiste	36	43 ↘
Ecologistes	10	7 ↗
UDF	18	12 ↗
RPR	18	12 ↗
Front national	1	2 ↘
Ne se prononcent pas	12	17



« Quel type de gouvernement parmi les suivants aurait votre préférence ? »

Un gouv. socialiste-communiste	7
Un gouvernement socialiste	16
Un gouv. socialiste-centriste	28
Un gouv. socialiste-RPR-UDF	16
Un gouvernement RPR-UDF	19
Un gouv. RPR-UDF-FN	4
Ne se prononcent pas	10

« Parmi les personnalités suivantes, quelles sont les quatre dont vous vous sentez le plus proche ? »

		Février 1986
François MITTERRAND	36	35 ↗
Raymond BARRE	34	31 ↗
Jack LANG	32	*
Michel ROCARD	29	43 ↘
Jacques CHIRAC	23	16 ↗
François LÉOTARD	20	24 ↘
Simone VEIL	19	22 ↘
Valéry GISCARD D'ESTAING	16	10 ↗
Laurent FABIUS	13	29 ↘
Lionel JOSPIN	11	19 ↘
Pierre JUQUIN	11	*
Brice LALONDE	11	18 ↘
Alain JUPPÉ	9	*
Philippe SÉGUIN	7	*
Jean-Pierre CHEVÈNEMENT	6	17 ↘
Jean-Marie LE PEN	5	4 ↗
Georges MARCHAIS	4	5 ↘
Pierre MAUROY	3	6 ↘
Ne se prononcent pas	13	10
	(1)	

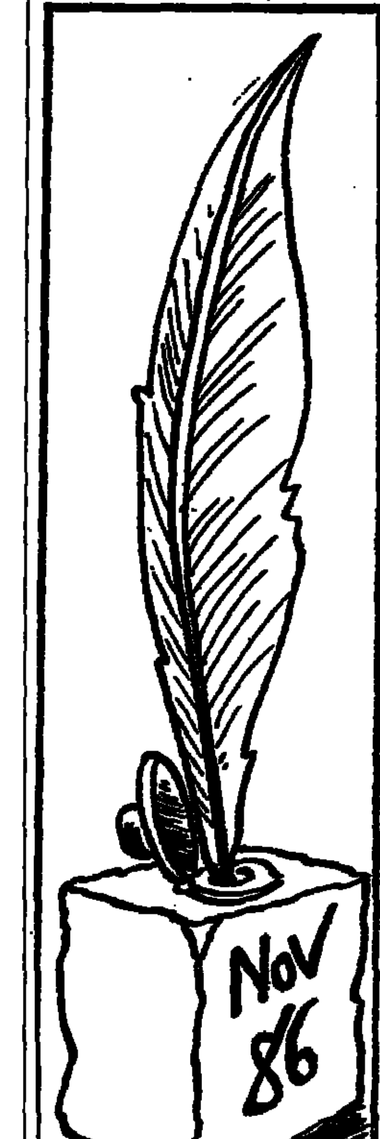
(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.
(*) Ne figuraient pas dans la liste proposée.

ÉTUDES

Satisfaction

« Etes-vous plutôt satisfait ou plutôt mécontent des études que vous faites ? »

		Février 1986
Plutôt satisfait	89	77 ↗
Plutôt mécontent	8	19
Ne se prononcent pas	3	4



« Les études que vous faites préparent-elles bien ou mal au métier que vous aimeriez exercer ? »

		Février 1986
Préparent bien	62	47 ↗
Préparent mal	20	35
Ne se prononcent pas	18	18

« Avez-vous ou non participé au mouvement lycéen et étudiant de novembre-décembre 1986 ? »

Oui	54
Non	46

« Diriez-vous que ce mouvement a eu des conséquences très positives, assez positives, assez négatives ou très négatives ? »

– Sur la situation générale de l'Université française :		
Très positives	3	45
Assez positives	42	
Assez négatives	21	26
Très négatives	5	
Ne se prononcent pas	29	
– Sur l'ambiance à l'Université et les relations entre étudiants :		
Très positives	6	44
Assez positives	38	
Assez négatives	18	22
Très négatives	4	
Ne se prononcent pas	34	

« Diriez-vous, ou non, que l'état d'esprit des étudiants en cette rentrée 1988 pourrait les conduire prochainement à recommencer un mouvement similaire à celui de novembre-décembre 1986 ? »

Oui	33
Non	51
Ne se prononcent pas	16

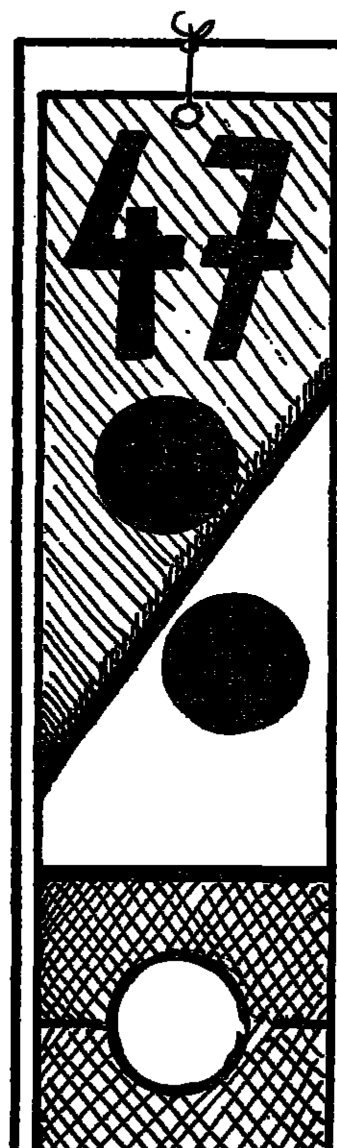
CAMPUS

UNIVERSITÉ

FRANCE-CULTURE-PUF

VALEURS

Retour à un ordre moral



« Dites-moi, pour chacun des mots suivants, s'il évoque chez vous quelque chose de moralement condamnable ou pas ? »		Février 1986
– Racisme :		
Oui	78	90 ↘
Non	20	9
Ne se prononcent pas	2	1
– Drogue :		
Oui	73	66 ↗
Non	25	30
Ne se prononcent pas	2	4
– Adultère :		
Oui	50	37 ↗
Non	47	53
Ne se prononcent pas	3	10
– Peine de mort :		
Oui	47	62 ↘
Non	47	35
Ne se prononcent pas	6	3
– Pornographie :		
Oui	44	43 ↗
Non	49	50
Ne se prononcent pas	7	7
– Homosexualité :		
Oui	23	13 ↗
Non	74	81
Ne se prononcent pas	4	6
– Avortement :		
Oui	21	15 ↗
Non	76	80
Ne se prononcent pas	3	5
– Argent, profit :		
Oui	19	17 ↗
Non	78	77 ↗
Ne se prononcent pas	3	6
– Contraception :		
Oui	3	4 ↘
Non	96	96
Ne se prononcent pas	1	–

« Etes-vous favorable ou hostile au service militaire ? »		Fév. 1986
Favorable	38	33 ↗
Hostile	55	59
Ne se prononcent pas	7	8

« Du mariage, diriez-vous, ou non, que c'est quelque chose de dépassé ? »		Fév. 1986
Oui	17	23 ↘
Non	80	73
Ne se prononcent pas	3	4

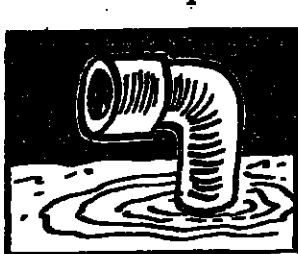
« Quels sont, dans la liste suivante de droits ou de libertés, les deux qui sont, pour vous, les plus importants ? »		Février 1986
La liberté de la presse	58	61 ↘
Le droit de vote	51	59 ↘
Le droit de propriété	27	24 ↗
Le droit de grève	23	22 ↗
La liberté religieuse	20	17 ↗
Le droit à l'avortement	17	16 ↗
Ne se prononcent pas	1	–
	(1)	(1)

(1) Totaux supérieurs à 100 en raison des réponses multiples.

Ce sondage a été réalisé du 19 octobre au 3 novembre 1988 auprès d'un échantillon représentatif de 602 étudiants et étudiantes français. L'ensemble de la population concernée est de 1 300 000 personnes.

MODÈLES

Les héros médiatiques



« Parmi les personnalités suivantes, quelles sont les quatre dont vous vous sentez le plus proche ? »			
Cdt J.-Y. COUSTEAU	44	Bernard TAPIE	9
Johnny CLEGG	29	Jacques SÉGUÉLA	9
Anne SINCLAIR	22	Jean-Loup CHRÉTIEN	8
Lech WALESA	22	Claude LÉVI-STRAUSS	8
Haroun TAZIEFF	21	Yannick NOAH	8
Harlem DÉSIR	18	Bernard-Henry LÉVY	7
Bernard PIVOT	16	Carl LEWIS	7
Alain PROST	16	Jean BERNARD	6
J.-J. GOLDMAN	15	Jean-Luc LAGARDÈRE	6
Mère THERESA	13	J.M.G. LE CLÉZIO	6
Yves MONTAND	12	Ne se prononcent pas	8
JEAN-PAUL II	10		(1)

(1) Total supérieur à 100 en raison des réponses multiples.

PEURS

Les violences planétaires



« Quelle est votre plus grande peur pour l'avenir ? Et ensuite ? »	En premier	Total des deux citations
La guerre	26	39
Le fanatisme religieux	15	31
Les déséquilibres entre les pays riches et les pays du tiers-monde	13	28
Le chômage	16	26
La pollution	7	17
Le terrorisme	6	17
Le SIDA	6	16
Le nucléaire	7	13
La délinquance	3	9
Ne se prononcent pas	1	–

INTÉRÊTS

Musique et cinéma



« Dans cette liste, quel est votre principal centre d'intérêt ? Et ensuite ? Et ensuite ? »	En premier	Total des citations
La musique	30	71
Le cinéma	16	65
La lecture	15	52
Le sport	26	51
La politique	6	21
Le théâtre	3	12
La cuisine	1	11
Le bricolage	1	7
L'informatique	1	5
Ne se prononcent pas	1	
	100	

CAMPUS

ÉCOLES

Les papillons de bois

Transformer en dix mois des personnes sans expérience en ébénistes accomplis : tel est le pari réussi de l'école d'Avignon.

BOIS de violette, bois de rose, ébène, sycomore, merisier, aulne, les noms des essences utilisées dans l'ébénisterie évoquent le travail minutieux. Lorsque le ciseau entaille la chair brute du noyer pour la transformer en oiseau de bois décoratif, l'ébéniste n'est plus un artisan mais un artiste. Sa technique ne s'apprend pas dans la précipitation, mais à longueur d'années, quand la main manie la gouge sans y penser.

Au Thor, un village de deux mille habitants du Vaucluse, l'Ecole supérieure d'ébénisterie d'Avignon, l'ESEA, veut prouver le contraire. Chaque année depuis 1983, cet établissement privé métamorphose, en dix mois, une vingtaine de personnes n'ayant aucune maîtrise du travail du bois en ébénistes accomplis. Son secret : miser sur la motivation d'élèves souvent en situation d'échec personnel.

« Ici il n'y a pas de fils à papa voulant passer des vacances tranquilles. On ne parle pas de quotient intellectuel mais de capacité à se dépasser, parce que la foi soulève des montagnes », explique René Mérindol, le directeur de l'ESEA. Forte de ces principes, l'école étudie toutes les candidatures sérieuses, sans limite d'âge, sans exigence de diplôme particulier. *« Si nous sentons, chez un jeune de vingt ans qui a galéré toute sa vie ou chez un chômeur de cinquante ans qui veut se reconvertir, l'envie de se transcender pendant dix mois, nous l'acceptons »*, assure Louis Suau, le responsable des études.

La sélection des postulants est particulièrement rigoureuse. L'école reçoit près de deux cent cinquante dossiers de toute la France, en convoque une soixantaine pour un entretien de quatre heures. Vingt-trois candidats ont été retenus cette année, âgés de dix-huit à cinquante et un ans. Ils ont eu quinze jours de réflexion, avant de s'inscrire définitivement, pour prendre contact avec les anciens élèves, s'assurer du sérieux de la formation et se préparer à dix mois sans répit.

Les larmes du premier meuble

Chaque apprenti ébéniste suit quarante-deux heures de cours hebdomadaires, auxquelles il doit ajouter quinze à vingt heures de travail personnel. L'ESEA dispense des enseignements d'histoire de l'art du meuble, toute la formation technologique possible, mais aussi des cours de gestion.

Pendant leur séjour, les élèves doivent exécuter une table en chêne de style Louis XIII, une vitrine en merisier de style Restauration, une table à jeux style Louis XV, un confiturier provençal en noyer et un bureau ministre de style Louis XV. *« Quand ils arrivent au bout de leur premier meuble, les élèves n'en reviennent pas. Beaucoup pleurent »*, remarque Louis Suau. Le couronnement de la scolarité reste le chef-d'œuvre, que les étudiants réalisent en cinq semaines. Guy Laborie a ainsi reproduit un superbe guéridon aux libellules de Gallé, et Frédérique Decouland – ancienne élève installée à son compte qui revient à l'école pour approfondir ses connaissances en sculpture et dorure – un cabinet noir et bleu constellé de papillons de bois.

Les meubles, fabriqués avec des matériaux fournis par l'école, appartiennent aux élèves et sont compris dans les 69 500 francs qu'ils versent comme frais de scolarité. *« Le chiffre semble élevé, mais très peu d'étudiants sortent une telle somme de leur poche*, explique René Mérindol. *La plupart d'entre eux bénéficient de la formation professionnelle continue. Ils perçoivent toujours leur salaire et obtiennent la prise en charge du coût de l'enseignement grâce au congé individuel de formation. »* Les autres utilisent leurs indemnités de licenciement ou empruntent. *« J'ai fait des sacrifices pour débourser la somme*, admet Frédérique. *Mais l'investissement est rentable. »*

L'ESEA revendique 90 % d'insertion professionnelle après ces dix mois intensifs. Quarante-quatre pour cent de ses anciens élèves ont créé une entreprise, 46 % ont un emploi dans le secteur de l'ameublement.

THIERRY BILLARD.

★ Ecole supérieure d'ébénisterie d'Avignon ; siège social : 180, route de Montfavet, 84000 Avignon, tél. 90-33-90-58 ; cours : route d'Entraigues, 84250 Le Thor, tél. 90-33-90-58.

UNIVERSITÉ

La Bourse aux stages : une ouverture sur l'Europe

Les lauréats de la Bourse aux stages 1988 ne sont pas près d'oublier cette aventure. Pour beaucoup, c'était une occasion inespérée d'avoir une expérience professionnelle internationale.

POUR Florence Muller, les Pays-Bas ne sont plus seulement le pays des tulipes, de la bicyclette et des polders. Agée de vingt-quatre ans et titulaire d'un DESS de gestion de l'emploi, cette étudiante parisienne a découvert la Hollande des entreprises grâce à la première bourse aux stages du *Monde*. Originaires des quatre coins de la France et formés à différentes écoles, les cent lauréats de l'an dernier ont rapporté de leurs séjours un bel enthousiasme et un solide appétit d'expériences européennes.

Le concours a mis à leur portée une denrée rare et convoitée en leur permettant d'effectuer des stages à l'étranger. « *En règle générale, il est presque impossible de travailler hors de France dans des conditions intéressantes, sauf bien sûr si l'on a de puissantes relations* », remarque Virginie Thiebault, qui fait actuellement une étude de marché près de Birmingham pour la socité Sommer Allibert. En participant à cette « bourse », les étudiants ont eu l'occasion d'exercer une activité professionnelle hors de leurs frontières, sans pour autant recourir aux travaux sous-qualifiés qui constituent généralement le gagne-pain des jeunes expatriés d'un été. Au lieu de « faire la plonge » dans un restaurant ou de garder des enfants, les lauréats ont activement participé à la vie des entreprises qui les accueillaient.

Découverte de nouveaux secteurs

« *Je crois réellement que j'ai bénéficié d'un stage exceptionnel* », affirme Pierre Duquesne, étudiant de l'Ecole nationale supérieure d'arts et métiers (ENSAM), qui a travaillé pendant cinq semaines pour le groupe Valeo. Recruté pour mener à bien une enquête qualitative puis une étude statistique, il a circulé de Paris à Stuttgart et de Turin aux environs de Londres. « *Pour la première fois*, explique-t-il, *j'ai été sensibilisé aux réalités professionnelles dans un contexte européen.* »

Comme lui, la plupart des lauréats sont enchantés de la façon dont ils ont été accueillis dans les entreprises. « *J'ai été traitée comme un autre employé et pas seulement comme un stagiaire* », observe Isabelle Faille, une étudiante grenobloise qui a fait son stage au centre de recherche de Hewlett Packard, à Bristol.

Si certains se sont plaints du relatif inconfort de leur situation matérielle, d'autres ont bénéficié de facilités (voiture ou ordinateur, par exemple) qui ont grandement amélioré leur intégration à la société. Enfin nombre d'entre eux ont apprécié l'indépendance dont ils ont joui et la confiance qui leur a été témoignée. « *Nous avons vite compris que nous serions autonomes* », explique Bernard Cherqui (Sciences-Po.) qui a passé six semaines à Londres pour le compte de Ernst and Whinney, avec un autre lauréat. « *Etant stagiaires et étrangers, nous avons pensé au début que nous aurions des difficultés. Puis nous nous sommes aperçu que cette responsabilité comportait de grands avantages et nous avons pris notre travail à bras le corps.* »

Des étudiants ont pu accéder à des postes et à des types d'activités jusqu'alors inconnus d'eux, grâce au système de la bourse qui leur permettait de choisir entre trois stages dans des entreprises différentes. « *Pour une fois*, souligne l'un d'entre eux, *nous avions la possibilité de nous diriger vers des secteurs nouveaux sans être complètement déterminés par notre curriculum vitae.* » Seul regret : certains auraient souhaité pouvoir choisir librement entre tous les stages proposés par les entreprises.

Même satisfaction, du côté des entreprises. Brigitte Poulain, chez Sommer Allibert, se félicite de la « *bonne intégration* » des jeunes recrues, tandis que Jean-Marc Introvigne, de SAFT, juge « *très positif* » le séjour d'une jeune informaticienne dans la succursale de Milan. « *Nous avons prolongé ce stage d'un mois, et tout a été fait pour que cette étudiante s'implique dans la vie de l'entreprise* », observe-t-il.

Dans plusieurs cas, les contacts noués au cours des stages ne resteront pas sans suite. Certains étudiants peuvent ainsi envisager d'effectuer leur service national, au titre de la coopération, pour le compte des entreprises qui les ont accueillis, tandis que d'autres espèrent continuer sur la lancée de leur stage. « *J'ai demandé si je pouvais être envoyée aux Etats-Unis dans une nouvelle unité de Sommer Allibert* », explique Virginie.

La plupart des sociétés ont joué le jeu de la bourse aux stages pour se faire connaître des étudiants ou pour entrer en contact avec les jeunes ne possédant pas le type de profil qu'elles rencontrent d'habitude. « *Nous avons proposé un stage à une personne inscrite en magistère et cela nous a permis de découvrir cette formation nouvelle* », explique Pascal Boucte à la Société générale. Certaines entreprises, toutefois, n'ont pas caché qu'il ne leur avait pas été facile d'adapter leurs stages à des étudiants qui ne connaissaient rien de leurs structures et de leur mode de fonctionnement.

Les entreprises comme les étudiants ont été surtout séduits par la perspective européenne de la bourse. « *Il était intéressant d'aborder un Etat européen par le biais professionnel. Cela nous obligeait à nous documenter sur la vie économique et culturelle de ce pays* », remarque Florence Muller, qui reconnaît qu'elle ne connaissait presque rien des Pays-Bas avant de se rendre en stage. « *J'y retournerai sans doute pour faire du tourisme* », se promet-elle en souriant.

La plupart des étudiants ont découvert avec surprise des modes de travail qu'ils ignoraient, et tous parlent avec émotion de la disponibilité de leurs interlocuteurs, certains même ont usé de la carte européenne pour atteindre leur objectif... « *J'avais remarqué qu'en prenant un accent bien français et en me recommandant de la CEE, je parvenais plus facilement à joindre les gens* », explique Laurent Becue-Renard qui a passé cinq semaines à Madrid.

Atteints du « virus international »

L'Europe constitue donc un nouvel horizon pour ceux qui se disent atteints par le « *virus international* ». « *Ce stage m'a permis de prendre le pouls de l'Europe*, explique Vincent Rochette de Lempdes, qui a travaillé pour la SNECMA. *J'ai constaté que la confrontation d'idées est toujours enrichissante. Je me dis que nous prenons du retard lorsque j'apprends que la construction européenne est freinée.* »

Ces nouveaux militants de l'Europe regrettent que l'ouverture sur les pays membres ne se fasse pas mieux à l'école et à l'université. « *L'Europe est une chance historique*, affirme Vincent. *Il faut que les étudiants soient impliqués dans cette aventure.* »

L'Europe est en somme un « *pari gonflé* », selon l'expression d'un étudiant. Un défi séduisant qui ouvre de nouvelles perspectives collectives et individuelles. « *Raisonner comme des Européens, nous n'avons pas d'autre solution* », déclare Laurent, qui a créé à Sciences-Po, un club nommé Impulsion Sciences-Po 1992, pour promouvoir l'image de son école à l'échelon européen.

Ces étudiants pourtant ne se bercent pas d'illusions. « *L'expérience concrète d'un travail communautaire m'a permis de mesurer l'écart qui sépare encore les rêves et les discours de la réalité* », explique l'un d'entre eux. Le pari n'en est que plus séduisant...

RAPHAËLLE RÉROLLE.

Les dix de « Ernst and Whinney »

DIX lauréats de la Bourse aux stages ont battu pavillon européen pour le compte d'Ernst and Whinney, société spécialisée dans l'audit, le conseil financier et fiscal et le conseil en organisation.

Ses responsables avaient choisi de réunir les stagiaires autour d'un projet spécialement conçu à leur intention. Ces jeunes sont ainsi partis en ambassadeurs dans différents pays de la Communauté, afin d'évaluer le degré d'information des entreprises sur les échéances de 1992.

Après avoir reçu des informations sur la CEE et suivi une initiation à l'informatique, ils ont été affectés à différents bureaux en Grande-Bretagne, en Italie ou aux Pays-Bas. Un questionnaire servait de canevas à leur enquête auprès des entreprises.

A leur retour, l'ensemble de leurs travaux a fait l'objet d'un rapport de synthèse, dont les conclusions ont été présentées publiquement à plusieurs responsables de la compagnie. « *Nous avons eu l'impression*, explique un stagiaire, *que notre travail était pris en considération et serait vraiment utile.* »

De fait, l'enquête ainsi réalisée a retenu l'attention de la société et sera sans doute approfondie. « *Ces étudiants ont montré de très bonnes capacités d'analyse et de réflexion* », estime Denis Gillet. Les stagiaires ont eu la satisfaction d'apprendre que la plupart des bureaux européens d'Ernst and Whinney ont demandé à disposer d'un exemplaire de leurs travaux.

R. R.

Communication internationale

Initialement, le stage que proposait Texas Instrument devait se passer à Munich. Mais, à la suite d'une restructuration du service export, l'entreprise ne pouvait plus l'assurer en RFA et elle m'a proposé d'en faire un à Nice. J'ai travaillé sur l'analyse du marché européen en composants électroniques, ce qui impliquait de nombreux contacts européens. Toutes les demandes d'information se faisaient par téléphone ou en utilisant le système de communication interne en anglais. Ce stage à dominante marketing m'a permis de connaître une entreprise de structure internationale et des problèmes de communication entre personnes de différents pays.

FRANCESCO FURNARI
(Ecole universitaire des ingénieurs de Lille).

La Grèce industrielle

La SNECMA travaille en collaboration avec le département Turbomachine de l'Université polytechnique d'Athènes. Mon travail, de nature purement théorique, consistait à modéliser l'écoulement d'un fluide soumis à une configuration spéciale. L'accueil au sein de cette équipe universitaire fut fort chaleureux. J'ai donc pu, grâce à ces contacts, avoir un bon aperçu de la Grèce universitaire, industrielle et bien sûr culturelle.

ISABELLE HANOTE
(ENSAM).

Marché des capitaux

Ce stage dans la société espagnole de Citroën a été, pour moi, l'occasion de mieux maîtriser la langue espagnole et de m'initier dans des conditions idéales à la culture hispanique. La fonction qui m'était dévolue – « *la préparation de l'établissement d'un tableau des flux monétaires par pays d'origine et de destination pour la production de Vigo* » – m'a permis d'acquérir une vision internationale des problèmes monétaires spécifiques d'une multinationale industrielle et d'être initié à l'organisation des flux inter et intra-groupes. Cette expérience m'a préparé aux études spécialisées que j'envisage dans le cadre d'un DESS en finance d'entreprises et marchés internationaux des capitaux.

LOUIS TREVISANI
(Sciences-Po Paris).

Fantastique

J'ai fait un stage d'un mois pour Dowell-Schlumberger à Hassi-Messaoud. Les conditions de vie et de travail étaient très dures. Théoriquement, j'aurais dû avoir un travail d'« ingénieur terrain », mais vu que je ne connaissais rien au monde du pétrole, j'ai plutôt été un aide et un « homme à tout faire » : s'il fallait quelqu'un pour démonter une pompe, j'étais là ; s'il fallait un aide à un ingénieur pour aller sur un chantier, j'étais encore là.

L'accueil que j'ai reçu a été tout simplement fantastique. Les « expatriés », ces ingénieurs qui viennent de tous les coins du monde (France, Ecosse, Grande-Bretagne, États-Unis, Brésil, Italie, Portugal)... pour travailler en Algérie, m'ont fait une très forte impression. Par leur gentillesse, leur ouverture d'esprit, leur flegme et leur simplicité, ils m'ont toujours été d'un très grand secours. Ils m'ont réellement intégré à leur petit univers. Je ne suis pas près de les oublier...

PHILIPPE NESSMANN
(ENSAM).

Inespéré

Je tiens à vous féliciter pour l'organisation de cette bourse qui est une occasion unique pour un étudiant de trouver un stage à l'étranger. Jamais je n'aurais pensé convaincre un groupe aussi prestigieux que Rhône-Poulenc de me donner ce stage en Suisse.

Celui-ci portait sur une étude de marché sur les phosphates alimentaires en Suisse. C'était ma première expérience dans une entreprise. J'avoue que j'ai beaucoup apprécié de travailler à l'étranger et d'occuper une fonction commerciale.

CHRISTOPHE GONEL
(Sciences-Po Paris).

Rare et précieux

L'entreprise dans laquelle j'ai travaillé (Schlumberger Industrie, usine de Féllxstone) fabrique des compteurs d'électricité. J'avais à résoudre un problème existant sur une gamme d'appareils fabriqués à l'usine. Ce stage m'a permis d'être confronté à des problèmes réels qu'on rencontre dans la profession. De plus j'ai pu utiliser les systèmes informatiques, systèmes de dessin assisté par ordinateur et beaucoup d'autres moyens utilisés dans l'industrie (et pas toujours lors des études). L'accueil était tel qu'on se sentait déjà membre du groupe Schlumberger. Les conditions matérielles étaient aussi fort agréables. Le bilan étant très positif pour ce qui est du stage, il l'est encore plus pour l'expérience de vie et la langue. Une telle expérience est rare et précieuse.

FRANÇOIS HENRY
(Electronique. Ectrotechnique Automatique à l'université Lyon-I).

Très professionnel

Must Software International, qui m'a accueilli pendant quatre mois, a su faire de ce stage une activité très professionnelle qui m'a impliqué totalement dans l'un de ses points stratégiques : la communication avec ses clients. Elle m'a donné la responsabilité du lancement d'un service télématique professionnel (3616 NOMAD).

A travers mes contacts avec les différents départements, je me suis vu proposer un poste pour le lancement d'une nouvelle activité de la société : communication et développement d'applications d'un système informatique, destiné aux cadres et aux managers d'entreprise. Cette proposition devait prendre effet à l'issue de mon service national.

LAURENT TERMEAU
(Maitrise Innovation à l'université d'Angers).

Madrid en été

J'ai effectué du 15 juillet au 15 septembre un stage au Crédit agricole. Il s'agissait d'une « étude de rentabilité des activités de correspondant-banking à la succursale de Madrid ». Ce sujet était très intéressant et nous a permis de nous familiariser avec plusieurs aspects de l'activité bancaire. Notre travail a débouché sur la rédaction d'un rapport dont les propositions devraient être appliquées dès l'an prochain.

Au total, cette expérience fut pour moi d'autant plus positive qu'elle m'a permis de mieux connaître la vie espagnole en été, ce qui n'est pas triste.

PATRICK BERGUES
(ESC, Toulouse).

EDUCATION

L'utopie scolaire

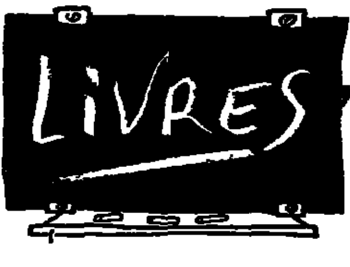
AVEC la rigueur du philosophe, nourri de toute évidence par les travaux de Michel Foucault et la patience de l'entomologiste, Michel Bouillé étudie dans l'*Ecole, histoire d'une utopie ?* l'institution scolaire, depuis le dix-septième siècle jusqu'au prémices du vingtième siècle. Cette dernière est analysée au travers des textes normatifs – lois, règlements, méthodes, circulaires, plans, modèles – qui ont contribué à la définition de sa nature, de son programme, et de son mode de fonctionnement. Edictées par les représentants de l'Etat (préfets, recteurs, inspecteurs d'académie), les autorités religieuses, mais aussi des pédagogues, médecins ou architectes, les prescriptions morales et matérielles dominantes au dix-neuvième siècle, période-clé de cet ouvrage, traduisent un rêve collectif, ou plutôt une utopie. Transformer les corps malingres, et les âmes « *abâtardies* » des « *enfants pauvres* ». Régénérer la progéniture des classes populaires, perçues comme dangereuses, par la morale chrétienne et l'eugénisme, tel est alors le projet des asiles (devenus plus tard classes « maternelles »), et de l'école primaire dans tous les pays d'Europe.

Tout en soulignant le décalage entre la norme et la réalité, Michel Bouillé montre comment cette utopie conduit l'institution scolaire du dix-neuvième siècle, dans le droit-fil des pratiques antérieures, à pousser jusqu'à l'absurde ses technologies « disciplinaires » : emploi du temps, surveillance, punitions et récompenses, examen, archivage. De nombreux textes viennent ainsi définir, jusqu'au moindre détail, les procédures de surveillance des élèves par le « maître ». « *Je veux fouiller absolument jusqu'au fond de l'âme et nettoyer le cœur humain* », écrit l'auteur d'un traité d'éducation.

Michel Bouillé montre le rôle fondamental joué par l'architecture des espaces et du mobilier dans le projet de production d'une « race » régénérée. Dans l'univers organisé et géométrique de l'école, strictement clos aux désordres, perversions et maladies de la rue, des textes officiels prévoyaient, au centimètre près, la taille des salles, des pupitres ou même la quantité d'air nécessaire pour développer « *la poitrine aplatie* » des enfants « *déchus* ».

MARIANNE ROUGÉ.

★ MICHEL BOUILLÉ, l'*Ecole, l'histoire d'une utopie ? XVIIe- début XXe siècle*, éditions Rivages, collection « Histoire », 248 p., 100 F.



SOCIOLOGIE

Manuel de recherche en sciences sociales,

par Raymond Quivy et Luc Van Campenhoudt.

Les auteurs exposent les méthodes mises en œuvre à chaque étape d'une recherche : formulation du projet, travail exploratoire, construction du plan d'investigation, choix des techniques de recueil, de traitement, et d'analyse des données, et présentent un exemple d'application, sur le thème de l'absentéisme des étudiants en première année universitaire.

★ Dunod, 271 p., 115 F.

La Pologne en temps de crise,

par Wladyslaw Adamsky, Wlodzimierz Pankow, Andrzej Rychard et Renaud Sainsaulieu.

Cet ouvrage est le fruit des relations qui ont été établies entre d'une part le centre d'études sociologiques du CNRS et l'université, et, d'autre part, l'académie des sciences de Varsovie. Il réunit les travaux de sociologues polonais sur trois thèmes majeurs : la crise institutionnelle et économique du pays, la modernisation des organisations sociales, et « le réveil » de la conscience collective dans les années 80.

★ Méridiens Klincksieck, collection « Réponses sociologiques », 302 p., 120 F.

PHILOSOPHIE

La philosophie russe et soviétique,

par René Zapata.

En contradiction avec l'image classique d'une rupture totale intervenue en octobre 1917, l'auteur de cet abrégé sur l'histoire de la philosophie en Russie montre que les penseurs soviétiques ont continué de se référer, comme ceux vivant à l'époque de Catherine II, aux grandes idées de l'Europe occidentale, et qu'ils ont repris certains thèmes chers aux écrivains et philosophes russes du XIXe siècle.

★ Presses universitaires de France, collection « Que sais-je ? », 127 p., 28 F.

GÉOGRAPHIE

L'industrie de la table

CE manuel de géographie couvre un domaine particulièrement vaste, puisqu'il s'intéresse à toutes les activités industrielles qui interviennent dans « *la préparation, la confection ou le conditionnement des denrées consommées par l'homme* ».

Ces industries alimentaires sont exposées selon deux principaux critères : le type d'activité (conservation des denrées périssables, élaboration des boissons) et le lieu d'implantation.

« *Les industries alimentaires connaissent depuis un quart de siècle un essor remarquable non seulement dans les pays les plus industrialisés, mais aussi dans un grand nombre de pays dont les autres industries sont encore à l'état embryonnaire* », explique Jacques Pinard. Elles sont également transformées. Longtemps caractérisé par la taille modeste des entreprises, ce secteur a par exemple été le théâtre de formidables mouvements de concentration à l'échelle mondiale et a vu se développer, parfois à la limite de la légalité, de grandes firmes multinationales, à l'image de Cargill ou d'Unilever.

La présentation des activités nationales permet de montrer que les diverses branches industrielles n'ont pas connu le même rythme de développement sur tous les continents, ou même dans les pays membres de la CEE.

En ce qui concerne les pays les moins avancés, l'auteur distingue différents cas de figure. Certains ont réussi à devenir exportateurs, ou à satisfaire une partie des besoins de la population, grâce à des industries nouvelles marquées par la présence massive de capitaux étrangers (Mexique, Nigeria, Sénégal).

D'autres, pourtant leaders dans la production mondiale de plusieurs matières premières, doivent encore importer la quasi-totalité des biens alimentaires manufacturés (Inde...).

M. R.

★ JACQUES PINARD, *les Industries alimentaires dans le monde*, Masson, 218 p.

Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

Elle joue à Rome une pièce de boulevard

La Vitti tourne la page

Monica Vitti fait sa rentrée au théâtre dans « Prima pagina », une satire caustique du journalisme. Vengeance ? Exorcisme ? Pas du tout. Mais la volonté affirmée de rire, et de faire rire...

MONICA VITTI est en scène, à Rome, en matinée. Elle est formidablement blonde, elle danse le charleston, elle fait tomber les téléphones, elle parle aussi et, de sa voix célèbre d'une ineffable raucité, donne une gracieuse définition des journalistes : « *Un troupeau de clochards loqueteux avec le veston couvert de pellicules et le ventre plein de gin puant... Les journalistes ? Bons seulement à espionner à travers le trou de serrure... A réveiller les gens au milieu de la nuit pour leur demander ce qu'ils pensent de Hitler, à voler à une vieille mère la photo de sa pauvre fille violée...* »

La tache ne s'effacera-t-elle donc jamais ? Tous les parfums de l'Arabie et de l'oubli ne suffiront-ils pas à faire disparaître la faute ? Apparemment non. Plus de six mois se sont écoulés depuis que *le Monde*, sur la (mauvaise) foi d'un correspondant anonyme, publiait une nouvelle qui n'avait que le mérite d'être fausse : « Monica Vitti serait morte... Un suicide ».

La réaction de l'intéressée, après le démenti de rigueur, avait alors brillé par son panache et son humour. La belle dame avait convié la télévision dans une pâtisserie, s'y était laissé filmer, riant de toutes ses dents, puis mangeant, en gros plan – incontestable signe de vie – force crémeux gâteaux...

Mais voilà maintenant que, reprenant du service au théâtre, elle joue jusqu'au 17 décembre à l'Eliseo de Rome, avant une longue tournée, *Prima pagina* (The Front Page). Il s'agit d'un avatar de la comédie inusable de Ben Hecht et MacArthur estampillé 1928, satire caustique du journalisme de faits divers, ayant donné naissance à trois films. Le premier de Lewis Milestone en 1931, avec Pat O'Brien et Adolphe Menson, le deuxième de Howard Hawks en 1942, avec Rosalind Russel et Cary Grant, le troisième, le plus célèbre, date de 1974. Il est signé Billy Wilder et a pour interprètes principaux Jack Lemmon et Walter Matthau.

Monica Vitti ayant procédé elle-même à la traduction et à l'adaptation en compagnie de Dacia Maraini et Roberto Russo, reprend donc le rôle de Lemmon, celui d'un reporter assoiffé de scoops. Et la presse italienne n'a pas manqué de voir dans le choix de cette pièce divertissante mais un peu cacochyme, une vengeance, pour le moins un exorcisme.

Elle répond. Véhémente : « *Ah ! Non. Pas du tout. Je vous le jure ! Une des raisons qui m'ont fait hésiter à reprendre cette pièce est justement celle-ci... C'est une coïncidence. Mais vous connaissez les journalistes, il leur faut toujours une explication. Oh ! Pardon...* »

Elle rit. Je ris... Notre entretien sera comme ça, plein de sympathie, de gêne, et de fous rires. Parce que, tout de même, entre nous, il y a ce cadavre qui n'existe pas et qui continue de grandir. Comment s'en débarrasser ? En en parlant, une bonne fois pour toutes.

« Oui, dit-elle, sur le moment, j'ai trouvé ça plutôt drôle. C'était arrivé à Fellini, à Mastroianni, la preuve que ça arrive. Mais ce qui m'a blessée, c'était, si j'ose dire, l'arme du crime, le suicide. Et la raison avancée : « Elle ne travaillait pas. » Or, je n'ai jamais cessé de travailler, jamais. Au théâtre, au cinéma, à la télévision. Je n'ai jamais attendu devant un téléphone silencieux. Si par hasard, un jour, il ne sonnait pas, je ferais ce qu'il faut pour qu'il se remette à sonner !

» Vous voulez ma « chronique d'une mort inventée » ? Tout a commencé par un coup de téléphone de Genève. Une amie à moi, en larmes. Elle ne pouvait pas croire que je lui répondais, me faisant écouter l'enregistrement d'un bulletin d'information à la radio. On parlait de moi au passé : « L'actrice la plus importante d'Italie avec la Magnani. Ses couleurs, sa chaleur, ses cheveux blonds resteront pour toujours dans notre mémoire... » L'après-midi, curieusement, il y avait un enterrement. Celui de Paolo Stoppa. J'y vais. Je me place au fond de l'église. Et puis, subitement, j'ai peur, je m'enfuis. Le soir, je dois aller à l'Opéra. J'y vais. Mais je n'entends rien de *Salomé*.


DR

» Tout le monde me regarde avec suspicion. Ils sont à la recherche d'une confirmation, je dois leur *prouver* qu'il s'agit seulement d'un malentendu, d'une équivoque, d'une fausse nouvelle. Mais je dois également *justifier* que je ne me suis pas suicidée et – beaucoup plus difficile, sinon impossible – que je n'ai pas tenté de le faire, que je n'ai pas été tentée de le faire... La chose imprimée est plus vraie que la vérité. Je me souviens avoir téléphoné un jour à ma mère : « Ciao, ciao maman, je suis à Milan. » Elle me répond : « Non, ce n'est pas vrai. Tu es à Venise. Je l'ai lu dans le journal. »

» Comme vous voyez, très vite je n'ai plus trouvé ça drôle du tout. J'aurais voulu avoir la classe de Mark Twain, qui, lorsqu'on lui a fait la même mauvaise blague, a dit : « Je trouve la nouvelle légèrement exagérée, je suis seulement refroidi », mais je n'ai pas pu.

– Vous n'êtes pourtant pas quelqu'un qu'on abat facilement ?

– Je suis quelqu'un de très gai, de comique même, tous les amis vous le diront ! Mais je ne me sens parfaitement bien que lorsque je joue. C'est pour moi un état physique idéal. Quand je m'arrête, le malaise apparaît. Comme lorsque j'étais petite. Mon surnom à l'époque était « Cauchemar ». C'est un de mes premiers souvenirs. Je me revois dans mon lit de bébé, accrochée aux barreaux et criant : « Mauvais rêve ! Mauvais rêve ! » Depuis, j'ai peur du noir. Je ne dors jamais sans lumière...

– Antonioni exprimait dans ses films aussi bien vos angoisses que les siennes ?

– Ah ! Oui, ça a été une chance inouïe de pouvoir mélanger la vie et le travail ! Je lui servais vraiment de personnage. Le moindre de mes désarrois était productif. J'aidais, je participais... C'est surtout flagrant pour l'*Avventura* et *le Désert rouge*, qui est la description d'une dépression, une petite dépression que j'ai eue... Pendant que nous travaillions au scénario, j'ai dit à Antonioni : « J'ai mal aux cheveux ». Ça l'a fait beaucoup rire et il a mis ce détail dans le film...

» J'ai appris des années plus tard par mon médecin que ce signe est tout à fait classique dans les dépressions. Mais attention, s'il vous plaît, vous n'allez pas en conclure – et écrire – que je suis dépressive !

– Ne vous inquiétez pas, je serai prudente. *Le Désert rouge* a plus de vingt ans. Il y a prescription ! Mais qu'avez-vous fait ces deux ou trois dernières années ? Vous n'avez pas donné beaucoup de vos nouvelles.

– J'ai fait un film, *Flirt*, écrit et réalisé par l'homme de ma vie, Roberto Russo. Vous ne l'avez pas vu en France, je crois, mais il a eu plein de prix, à Berlin notamment. Et comme je n'avais pas de propositions intéressantes au cinéma, seulement des comédies qui, au fil des mois, baissaient régulièrement de qualité, je me suis tournée vers la télévision. J'ai animé une série, « *Passione mia* » (« *Ma Passion* ») sur les métiers du cinéma. Je l'ai fait à une condition : que des élèves du Conservatoire national d'art dramatique, où j'enseigne, aient la possibilité de débuter dans cette série, des élèves de toutes disciplines (scénaristes, techniciens, metteurs en scène). Ce vœu a été exaucé, les gens ont réalisé six courts métrages de quinze minutes. L'un d'eux, *Exit*, a eu une nomination aux oscars... Et puis je suis revenue au théâtre.

– Pourquoi choisir une pièce comme *Prima pagina*, disons... sans ambition particulière ?

– Pas d'ambition ! Au contraire. Une énorme ambition. La maison de production que j'ai fondée avec Roberto Russo pour monter cette pièce a été baptisée Komika. Mon ambition est de faire rire, de présenter des choses faciles, légères, qu'on puisse aller voir en famille, sans mettre ses vêtements du dimanche. Je veux faire revenir au théâtre des gens pour qui le spectacle se réduit désormais à la télévision. J'ai joué les classiques, j'ai joué Shakespeare. J'adore Shaw, Wilde, Tchékhov. Mon rêve est de jouer la Nina de *la Mouette*, mais ça n'est pas le moment. Il faut d'abord que j'apprivoise le public, qu'il vienne me voir sans s'endormir.

– Vous exagérez !

– Pas du tout. Je parle d'expérience. J'obligeais Antonioni à aller au théâtre. Chaque fois, absolument chaque fois, il s'endormait ! Tous mes amis se sont endormis au théâtre, Monicelli, Fellini... Alors, vous comprendrez que je commence prudemment... »

» Soudain, la lumière s'éteint dans le couloir. La Vitti crie sauvagement : « *Non ! Rallume ! C'est triste !* » On vient la prévenir qu'elle est en retard pour se rendre à un dîner. Elle bondit derrière un paravent, saute dans une petite robe noire, sort de sa loge en tempête. Une troupe de fans adolescents est là qui l'attend patiemment. Elle signe quelques photos au vol. Ils applaudissent. Elle s'en va, envoyant des baisers, secouant ses cheveux, et riant : « *C'est tous les jours comme ça. Tous les jours, vous pouvez le dire.* » Je le dis.

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN.

« Distant Voices », de Terence Davies

Famille, famille...

Prix de la critique à Cannes, où il a été présenté par la Quinzaine des réalisateurs, le film de de Terence Davies Distant Voices *(Voix lointaines,* le Monde *du 17 mai) ne cesse depuis d'être récompensé dans tous les festivals, au Canada comme en Europe.*

DÈS la première image de *Distant Voices*, Terence Davies installe une atmosphère étouffante, étouffée, et pourtant, au fond, chaleureuse, dans laquelle on s'enlise, on s'englue et qui ne vous quitte pas, qui ne vous a pas quitté, que l'on retrouve en soi après des mois quand on revoit le film, ou même seulement quand on en parle.

Le film se passe à Liverpool, ville sans ciel, fermée sur le souvenir de sa richesse passée, loin du port déserté. Il se passe dans des maisons aux boiseries sombres, des maisons de famille où le jour ne pénètre pas, chichement éclairées. Il se passe dans une famille pleine d'enfants résignés à la déprime permanente du père, un tyran. Le père brutalise la mère, une sainte, qui ne se plaint pas, sourit, sauve la face, sauve ce qu'elle peut du bonheur des enfants.

Mais il ne s'agit absolument pas d'un film naturaliste, d'un mélo social à la Zola, à la Dickens. La famille en question est riche d'une ribambelle de cousins et d'amis. Les enfants sont riches d'une vitalité qui leur permet de supporter la vie à Liverpool avec leur père. Leur vie sociale est riche, jalonnée par les anniversaires, les mariages, la maladie et la mort du père. Prétextes à réunions, à la maison et au pub.

Un escalier intérieur, la voix de la mère qui presse les enfants de se lever pour aller en classe, le bruit des galoches qui dévalent les marches. Des sons sur un décor vide et, plus tard, le désespoir renfrogné qui se lit sur le visage du père. Il y a le regard tendre de la mère, les gens qui viennent, qui se parlent à peine, mais chantent ensemble des tubes du temps – les années 50. Comme si chanter des airs que tout le monde connaît évitait de se confier des choses personnelles.

« On a beau vivre ensemble, dit Terence Davies, *on ne se connaît pas. Est-ce que je connais mes frères et sœurs ? Je les admire d'avoir survécu à mon père. Comme, toutes proportions gardées, j'admire ceux qui ont survécu à la guerre, aux camps. Mes sœurs et moi avons grandi ensemble dans cette ville de Liverpool qui fait partie de moi. Je* reconnais *la beauté de la campagne anglaise, mais je suis un homme des villes. J'aime le bitume, l'été, quand la chaleur le fait éclater en cloques. »*

Pour raconter cette tragique histoire extrêmement burlesque, Terence Davies procède par succession de tableaux posés – photos qui respirent, images d'une beauté méticuleuse. Les femmes sont habillées dans des robes terriblement anglaises, – des couleurs comme on ne pensait pas que ça pouvait exister, des cols en dentelle, des petits colliers de perles. Les hommes sont endimanchés. Tous adoptent le sourire convenu réservé aux grandes occasions, quand on se sait regardé par l'objectif du photographe, fixé pour le souvenir des autres.

« En Angleterre, il est indigne de montrer ses sentiments », dit Terence Davies qui n'a rien du British flegmatique. Il a un air de professeur souriant, avec un visage lisse et des cheveux blancs. Mais il parle avec une intensité presque douloureuse, comme si la passion qui l'habitait ne lui laissait pas de repos. Il martèle les mots, il ressemble à son film. Il en possède la violence contenue, la vitalité, l'ironie tourmentée.

Pour lui, tous les malheurs de sa famille, de son pays – autant dire de la terre entière – viennent du jour où l'Angleterre a perdu son empire, ce dont elle ne s'est pas remise. Il dit que les Anglais vivent comme avant, mais au lieu d'avoir le monde à leur disposition, ils ont juste leur île. Leur violence ne peut plus s'exporter, se diffuser, elle se concentre. Elle se freine, se retient jusqu'à l'explosion incontrôlable. Un processus qu'il a pu étudier à loisir chez son père.

L'Angeterre, dit Terence Davies, peut se comparer au Japon. Parce que ce sont deux îles surpeuplées ? Non. A cause des codes de politesse, de l'importance des castes sociales, du poids de la tradition. Mais les Anglais possèdent cette clef magique, l'humour, que les bonnes fées ont offert sans compter, en même temps que l'orgueil, à Terence Davies.

Avec tous ses prix, il a reçu plusieurs propositions de travail. *« J'ai tourné pendant quinze ans* – il a réalisé quatre courts métrages – *j'ai reçu des prix et à chaque fois il fallait recommencer de zéro. »* A présent ? Il a encore à dire sur sa famille. Il a encore des comptes à régler. Il avoue sans gêne son horreur de son père, son amour pour sa mère, dont il évoque avec une sorte de terreur fascinée l'inévitable mort. Il pourrait faire penser à Jack l'Eventreur. Imaginons-le en solitaire, dont la violence contenue ne pourrait s'exprimer... Heureusement, Terence Davies a le cinéma.

COLETTE GODARD.

EXPOSITIONS

Boilly à Lille

Un Sancho Pança de la palette

Boilly a traversé sans dommage une république, trois monarchies et un empire, sans parler des régimes intermédiaires. Sa peinture est un témoignage paisible de ces temps troublés.

HORS-d'œuvres aux commémorations dont nous serons inondés l'année prochaine ? Le Musée de Lille nous offre une rétrospective consacrée à Louis Boilly. Né dans l'actuel département du Nord, sous le règne de Louis XV, l'artiste a traversé, en effet, toute la période révolutionnaire. Mais aussi le Consulat, l'Empire et la Restauration avant de disparaître à la fin de la monarchie de Juillet. Il fut le chroniqueur paisible de ces temps troublés. Car le meilleur de son œuvre ce ne sont pas ces innombrables portraits qu'il exécutait en moins de deux heures pour nourrir son imposante famille, mais son souci de témoigner avec un réalisme croissant de la vie de ses contemporains.

Il commence sa carrière en peignant des scènes de genre, libertines ou moralisatrices, dans le goût de Greuze dont il hérite de la facture lisse et minutieuse. Les événements l'obligent à renouveler sa clientèle et donc à changer de sujet. D'autant que la sollicitude de son confrère Wicar le pousse dans cette voie. En pleine Terreur, ce dernier le dénonce comme l'auteur *« d'ouvrages d'une obscénité révoltante pour les mœurs républicaines qu'il faut brûler aux pieds de l'arbre de la liberté »*. Boilly fera donc le portrait de Robespierre et se lancera dans un *Triomphe de Marat*, que l'on peut voir au Musée de Lille. Une belle toile savamment composée.

Le tribun juché sur les épaules de ses admirateurs domine une foule dont le rythme est dosé avec soin. Au-dessus de Marat un bas-relief figurant l'Histoire semble enregistrer la scène. Mais ici, pas de poses héroïques comme chez David, même si la représentation de l'événement est largement imprégnée de l'idéologie de l'époque. C'est la foule parisienne, sans-culottes, militaires, bourgeois, marchands ambulants, femmes du peuple, qui se presse autour d'un de ses héros. Au centre de la composition un personnage (le peintre lui-même ?), coiffé d'un bonnet phrygien rouge vif, sourit ironiquement au spectateur.

Boilly se tiendra toujours en marge des grands courants, néo-classiques puis romantiques. Il reste attaché à la tradition picturale du dix-huitième siècle finissant qui est aussi celle de la Hollande de Teniers et de Ter Borch en vogue dans son Nord natal. A l'heure où ses confrères donnent dans l'épique et multiplient la taille de leurs toiles, il travaille toujours sur des formats réduits et se satisfait de noter les scènes de la vie quotidienne : prostituées du Palais-Royal, départ d'une diligence, déménagements aux coins des carrefours. Ce Sancho Pança de la palette tend vers un réalisme sans état d'âme. Mièvre, quand il reproduit pour la énième fois la frimousse de ses chers bambins ; vigoureux quand il saisit l'atmosphère d'un bistrot parisien ou quand il croque une rixe entre lavandières.


MUSÉE MARMOTTAN, PARIS

Louis Boilly.

Le statut de l'artiste

Cette position en retrait ne signifie nullement qu'il ignore l'évolution du statut de l'artiste. Ce n'est pas un hasard si son œuvre la plus ambitieuse est cet *Atelier d'Isabey*, clou du salon de 1798. Celle-ci est présentée à Lille, entourée de toutes ses études préparatoires. Autour d'Isabey se presse une pléiade de peintres, Prud'hon, Gérard, Carle Vernet, Drölling, et d'architectes, Percier et Fontaine ; on reconnaît le tragédien Talma, le sculpteur Chaudet *« habile à faire pleurer le marbre »*, et le compositeur Méhul, l'auteur du *Chant du Départ*. Boilly n'a pas voulu représenter ici l'intérieur d'un artisan, mais une assemblée élégante d'artistes, d'intellectuels avant la lettre. Ce sentiment ne l'empêchera nullement de se livrer à des exercices moins nobles qui l'enchanteront toute sa vie. Comme le trompe-l'œil où il excelle. Le Musée de Lille présente un guéridon où Boilly a accumulé toutes les difficultés : pièces de monnaie, canif, plume d'oie, coupure de journal, miniatures, morceau de verre. Ailleurs, il s'amuse à traiter en gravure un portrait à l'huile et renforce l'illusion en figurant une vitre brisée dans un coin de la toile.

Autre facette de son talent, que l'exposition de Lille ne développe peut-être pas assez : la caricature. Comme beaucoup de ses contemporains, le peintre fut impressionné par les théories physionomiques de Lavater qui déterminait le caractère des individus par l'étude de leurs traits. La réunion sur une minuscule toile de trente-cinq « têtes d'expression » (vers 1800) est sans doute le départ de sa large production de « grotesques » popularisés par la lithographie, dont il fut l'un des pionniers en France. Si ses caricatures doivent beaucoup à Hogarth, Daumier se souviendra des modèles de Boilly. Mais la postérité de cet honnête artiste ne fut pas toujours aussi glorieuse. Les peintres du dix-neuvième siècle, de Meissonnier à Chocarne-Moreau, multiplieront ces anecdotes minuscules, scènes de cabaret, de rue ou d'intérieur, ne retenant de Boilly, comme des maîtres hollandais, dont ils se réclamaient, que la minutie et le sentimentalisme.

EMMANUEL DE ROUX.

★ *Boilly, un grand peintre français de la Révolution à la Restauration*, Musée des beaux-arts de Lille, jusqu'au 9 janvier 1989.

Lesage à Béthune et à Arras

L'art de l'au-delà

Lesage dans son atelier vers 1930.

Qui était Augustin Lesage ? Un mineur, un médium, un spirite – et l'un des premiers abstraits français. Etrange.

LA scène se passe dans un boyau de mine à Ferfay, Pas-de-Calais, arrondissement de Béthune, en 1911 ou 1912. Dans ledit boyau travaille seul le mineur Lesage, Augustin, trente-cinq ans, marié, un fils, conseiller municipal de Ferfay, homme respectable et ordinaire. Il se produit alors un événement rare, que le mineur a raconté ainsi : *« Tout à coup, j'entends des voix qui me parlent. (...) J'avais peur, mes cheveux se dressaient sur ma tête... J'entends :* N'aie crainte, nous sommes près de toi, un jour tu seras peintre. »

Augustin Lesage se métamorphose aussitôt. Il ne doute ni de l'existence ni de la vérité de ses voix. Ce sont les « esprits » qui lui ont dicté son destin. Quels esprits ? Ceux que fréquentent régulièrement les spirites du nord de la France, ceux de l'Institut psychosique de Sin-le-Noble, près de Douai, et de la société Fraterniste. Ces esprits ne sont pas diaboliques, au contraire. Ils conseillent les braves gens d'Arras et de Béthune et les aident à converser avec leurs défunts par le truchement élégant et rapide de la communication médiumnique.

Lesage devient donc médium, ayant d'abord lu un traité fort utile intitulé *Jeanne d'Arc médium*, vade-mecum de tout standardiste des appels de l'au-delà. Il devient également guérisseur et peintre. C'est-à-dire que les esprits peignent à travers lui, par sa main et son œil. Et voici donc que l'on pratique, dans le Pas-de-Calais, en 1912, les premières séances de dessin automatique. Les esprits de Lesage ont très vite du talent et lui suggèrent habilement l'emploi de la spirale, de la touche divisée, des couleurs franches et des compositions qui grouillent et bougent. On peut imaginer que ce sont les mêmes esprits qui ont conseillé plus tard Henri Michaux, tant la similitude de manière est éclatante. Lesage exécute en 1912 ce que le surréalisme, qui eut quelque tendresse pour le spiritisme, a retrouvé dix et vingt ans après.

Satisfaits de ces débuts, les esprits, qui lui ont inspiré sa première toile monumentale en 1913, protègent Lesage pendant la guerre, le défendent contre les médecins agacés par sa gloire de guérisseur, lui envoient un mécène et lui permettent de quitter la mine en 1923 afin de se consacrer entièrement à la peinture et à la « cause ». Conférences, séances de médium, expositions de ses œuvres : Lesage, la barbe prophétique et peignée, tourne au propagandiste inspiré et ne cesse plus de produire des peintures jusqu'à sa mort, en 1954.

Ce sont ces œuvres, pour la plupart inconnues, qui sont révélées dans l'exposition bicéphale d'Arras et de Béthune, exposition de grand mérite, fondée sur un long travail de repérage. Elle aurait cependant gagné à être présentée dans des locaux moins vétustes, ou mieux restaurés, que le Musée de Béthune, bel hôtel XVIII[e] siècle qui a des planchers obliques et des murs concaves et dont les boiseries, jadis bleu et or, ont été honteusement passées au vernis brun.

Un hommage à l'ordre divin

Ses toiles, Lesage ne cesse de proclamer qu'il n'en est pas l'auteur. *« C'est bien de l'art de l'au-delà, cela ne vient pas de moi »*, dit-il toujours, mais des esprits, *« artistes planétaires »*. On voudrait bien le croire. Ce serait bien reposant d'admettre que l'art naît ailleurs, dans quelques espaces supérieurs, et descent sur terre par miracle. L'histoire deviendrait inutile, l'analyse impie. Il est vrai que la ferveur mystique peut suffire à expliquer la frénésie décorative des premières toiles, toutes absolument bourrées de motifs minuscules, entassements de cartouches vivement colorés. L'ardeur du néophyte et la conviction de rendre hommage à l'ordre divin ont pu susciter cette infatigable folie ornementale. Et le dessein de rendre compte de l'univers a pu inciter Lesage à construire ces cosmogonies ésotériques suivant un système de cercles concentriques, comme l'a tenté Kupka au même moment, avec plus d'art, mais la même foi de médium. Ce Lesage-ci mérite d'être analysé parce qu'il accomplit à sa manière le passage du symbolisme à une abstraction.

Mais le mystique, sans rien perdre de son enthousiasme, a gagné vite en savoir. Il a feuilleté les magazines de cinéma et connu l'art de la dix-huitième dynastie égyptienne. Lesage, passée sa première période, met au point un système fondé sur l'adjonction à l'intérieur de sa géométrie décorative de citations égyptiennes, romanes, bouddhiques et italiennes très proprement recopiées. Au milieu de compositions abstraites de rosaces, fleurettes et bandes de couleurs, apparaissent le profil de Nefertiti, un oiseau des îles ou un Christ bénissant assez médiéval.

Les titres, *Enigmes des siècles du plus lointain passé* et *Composition symbolique sur le monde spirituel*, aident peu à la compréhension. L'égyptomanie de Lesage renvoie sans doute à quelques lectures spirites. Les citations chrétiennes ne surprennent guère plus.

Mais pourquoi les visages d'actrices, les aztèques emplumés et les effigies d'hommes célèbres tirées, croirait-on, du *Larousse du vingtième siècle ?* Est-ce par symbolisme, afin de montrer un panthéon des grands initiés ou faute d'autre inspiration ? Excellent décorateur quand il suffit de broder des ornements ordonnés en symétrie et de répéter des figures régulières, Lesage, quand il veut varier son effet, ne parvient qu'à l'alourdir.

Ce qui a fait l'intérêt de son œuvre s'efface au cours des années 30. Lesage fait du Lesage. Alors que sa réputation de « grand inspiré » devient presque nationale, il tourne au professionnel de la bizarrerie autodidacte. Lui qui ne signait pas ses toiles, ou les signait Léonard de Vinci, prend à partir de 1926 l'habitude de calligraphier A. Lesage dans un angle. On imagine la suite : les stéréotypes, la naïveté sue par cœur, la vision à la commande, la décadence. Les esprits sont partis, sans doute. Il ne reste plus au peintre que son système. Autant dire peu de chose.

PHILIPPE DAGEN.

★ Musée des beaux-arts d'Arras, 22, rue Paul-Doumer, Arras ; et Musée de l'hôtel de Beaulaincourt, 6, rue du Tribunal, Béthune jusqu'au 15 janvier. Important catalogue, le premier consacré à l'artiste, avec des textes de M. Thévoz et Ch. Delacampagne, 222 p., 120 francs. L'exposition sera présentée ensuite à Lausanne, Florence et au Caire.

Les images de la mode

La mode est à la photo de mode, représentation parfaite et épurée de la fin d'une décennie qui, aujourd'hui, maudit l'éphémère, les caprices saisonniers, et cherche son salut dans des expressions plus intemporelles. Comme l'art, comme le style.



Javier Vallhonrat pour Sybilla (hiver 1988-1989) au Musée des arts de la mode.

Exercice de styles

« *EN France on n'est pas acteur si l'on n'a pas été photographié par le Studio Harcourt* », écrivait Roland Barthes en 1953. Trente ans plus tard, on pourrait reprendre cette formule et l'adapter au monde de la mode, où, désormais, la reconnaissance du créateur, d'une marque, passe par une mise en scène... visuelle. Il est aussi important d'assister au défilé que d'avoir un avis sur le « catalogue » — le livre-objet maison édité deux fois par an à trois mille exemplaires environ et distribué par les attachés de presse — ou la dernière campagne de X par Y. On délire moins sur le podium (peut-être aussi parce que les vêtements sont moins délirants). La folie a déserté les planches pour le papier glacé et les « booklets » pour le musée... On n'applaudit plus, on feuillette, on contemple, on décode. La photo de mode, à l'image du sexy utilisé pour vendre tout et n'importe quoi, il y a quelques années, sert aujourd'hui de pièce à conviction, d'argument pour la promotion du vin, des croûtons à soupe ou du whisky. Elle inspire des images (voir le « United Polo of Volkswagen » après le « United Colours of Benetton », d'Olivero Toscani)...

Une première exposition organisée dans la toute nouvelle galerie Guyot (« Les photographes en campagne ») montre à quel point aujourd'hui la volonté de se démarquer en matière de publicité coïncide avec des envies de beauté et des signatures liées de plus ou moins près avec la mode : Peter Lindbergh pour le champagne Piper-Heidsieck (célèbre pour ses Deauville blanc et noir vus dans *Marie-Claire* et les catalogues de Comme des garçons) ; Nick Knight pour Christofle (qui signe les catalogues de Yohji Yamamoto) ; Max Wadukul pour la RATP ; Jean-Baptiste Mondino pour Mamie Nova. Tous ces photographes ont des points communs : en insistant sur l'attitude plutôt que sur la pose, ils racontent des histoires, inventent des situations moins sexy que sensuelles sans autre décor que celui de l'humour et surtout celui de l'esthétisme. Leur point de départ ? L'air du temps, un naturel retravaillé (avec des mannequins à caractère comme Anne Duong, Russia ou Kirsten, devenues des égéries de photographes et de créateurs) pour un jeu autour du vrai et du faux à force de montages, de corrections, de surexpositions.

Ce sont les photos presque tactiles de Nick Knight, chez qui le tissu devient chair en prenant du relief. Chez Jean-Baptiste Mondino, qui recolorie ses clichés à la « paint box », la post-production représente 50 % du budget. Cet ancien directeur artistique venu à la photo il y a trois ans croit *« au renouveau du surréalisme »*, que rend possible l'éclatement des barrières entre photo, pub, musique, mode. Après les Rita Mitsouko (et Mamie Nova), il vient de réaliser un clip vidéo pour Jean-Paul Gaultier, *House-Couture*.

De Stéphane Sednaoui, qui découpe et assemble, à Satoshi, dont les «kookaïettes» nues et coiffées d'étranges chapeaux semblent dessinées à l'encre de Chine, ces fabricants d'images couture lancent des modes : modes de photographe (les plans découpés, les fonds de couleur), modes de rédactrice (les sépias, les palettes de noirs, les oppositions mat/brillant), modes tout court qui finissent par intéresser les spécialistes. Il était temps.

En ce mois de novembre, *Photo-Magazine* choisit d'illustrer sa couverture par une photo de Nick Knight pour Yohji Yamamoto, tandis que *Camera International* consacre un numéro de cent vingt pages à l'exposition que ce magazine organise au Musée des arts de la mode à Paris : « Créateurs de mode, créateurs d'images. » Mais le complexe de virilité est toujours là : *« S'intéresser à la photographie de mode, tel était depuis longtemps le projet de* Camera International, écrit Gabriel Bauret, le rédacteur en chef, dans son éditorial, *à condition de découvrir une approche originale. Car il ne s'agissait pas de produire un énième « Spécial Mode », à la manière d'une certaine presse qui se doit de traiter régulièrement ce genre de sujet. »*

Au programme donc, une centaine de clichés accrochés dans la galerie dite des Occuli et sélectionnés pour illustrer les alliances photographes-couturiers : Louise Dahl-Wolfe et Claire MacCardell, Erwing Blumenfeld et Jacques Fath, Henri Clarke et Christian Dior, Dominique Isserman et Sonia Rykiel, Paolo Roversi et Romeo Gigli, etc. Une dizaine de photographes (de Jean-François Gaté à Karl Lagerfeld) ont immortalisé pour l'occasion le célèbre tailleur Chanel. On sort de là un peu étourdi, comme après un lèche-vitrines prolongé. Curieusement, le propos de départ, si pointu, si juste en 1988 (car comment distinguer aujourd'hui la jeune créatrice espagnole Sybilla du photographe Javier Vallhonrat tant ils semblent liés par le même amour du détail, de la matière, de la poésie), se dilue dans les généralités.

Privilégier l'ambiance

La vraie différence entre les classiques et les modernes éclate pourtant au grand jour. Ceux-là, tels David Seidner, Helmut Newton, magnifient d'abord le vêtement, la ligne, la pose, tel Irving Penn, dont le catalogue réalisé pour Issey Miyaké cette année fait figure d'événement (Ed. Pont-Royal). Les modernes privilégient au contraire l'ambiance, l'exercice de style, l'idéalisation d'une collection à travers un catalogue.

Un travail d'équipe qu'organisent les directeurs artistiques comme Elizabeth Djian ou Marc Ascoli (Yohji Yamamoto, Martine Sitbon) avec la complicité d'un maquilleur, d'un coiffeur comme Marc Lopez (jusqu'à quatre heures de travail pour « fabriquer » un cheveu !) ou Peter Saville et Neville Brodi pour le choix du papier, la création de la maquette. *« Avant, le catalogue vendait l'image d'un créateur,* dit Marc Ascoli. *Là au contraire nous sommes libres. »*

Plus narrative, plus codée, la mode justifie toutes les impostures (c'est la catalogomania), tous les cynismes (voir les éléphants puis les deux petites filles à appareil dentaire riant aux éclats pour les deux dernières campagnes de Comme des garçons). La photo de mode offre des débouchés aux créateurs dont le souci premier aujourd'hui est moins la mode que ce qu'elle autorise : Thierry Mugler publie un livre, Rei Kawakubo (Comme des garçons) édite un magazine *(Six)*. Karl Lagerfeld réalise ses campagnes, Jean-Paul Gaultier sort un 45 tours, Agnès B. réunit à la Galerie du Jour une cinquantaine de photographes (Marie-Laure de Decker, Steve Hiert, Willy Ronis, Françoise Huguier, Jeanloup Sieff...) ayant planché sur un même thème, « Le nu au chiffon blanc ». *« Ce lien n'est pas pour moi un accessoire de mode, mais plutôt drapeau blanc « Je me rends » ou panache blanc « Ralliez-vous »*, explique Agnès B. Il y a quelque temps, cette créatrice avait choisi pour thème son fameux cardigan à pressions. C'était plus drôle.

Un malaise dans la mode ? Oui peut-être. Car rien de plus mode aujourd'hui que d'affecter de ne pas être concerné par elle. Le concentré de vitamines de couleurs et d'humour se savoure à la Fondation Cartier où la fantaisie reprend ses droits avec « Scènes de mode », exposition consacrée à de jeunes créateurs (ne pas manquer les robes de « Fête-Expresse » qui tiennent dans une poche et les imperpneumatiques gonflables de Pascal Ribourg, et surtout Philippe Model, accessoiriste de la famille des Schiaparelli et des Vivier, dont l'exposition accompagnée de vingt-neuf polaroids géants (50 × 60 cm) d'Ouka Lelé, est une vraie promenade au pays où les chaussures ont parfois des talons éclairs en strass, où les chapeaux jouent à narguer les fleurs et les sacs à intriguer les hommes.

LAURENCE BENAIM.

★ EXPOSITIONS :

— «Photographes en campagne» : Espace J.-F. Guyot, 8, rue de Mézières, 75006 (jusqu'au 25 novembre). Tél. : 45-49-18-83.

— «Créateurs de mode, créateurs d'images», Musée des arts de la mode, 107, rue de Rivoli, 75001 (jusqu'au 31 décembre). Tél. : 42-60-32-14 (catalogue *Camera International*, 120 p., 80 F).

— «Le nu au chiffon blanc», Galerie du Jour, 6, rue du Jour, 75001 (jusqu'au 29 novembre). Tél. : 42-33-43-40 (catalogue, 112 p., 150 F).

— «Scènes de mode» Philippe Model et Ouka Lelé, Fondation Cartier, 3, rue de la Manufacture, 78350 Jouy-en-Josas (jusqu'au 18 décembre). Tél. : 39-56-46-46.

Thierry Mugler photographe

UN ciel gris bleu, métallique, parfois turquoise, mais toujours immense. Un horizon qu'on voudrait écrire avec trois z tant il s'étire, des dunes de White-Sands à la campagne de Volgograd. Le voici, ponctué de silhouettes parfois minuscules. Une « lost libellule » devant un iceberg du Groenland, une « mousseline barbare » dans le Hoggar.

Thierry Mugler, dont la société a été créée en 1974, a toujours, formation oblige (ex-danseur à l'Opéra du Rhin), exprimé dans sa mode l'amour du spectaculaire et du monumental. A l'image de ses vêtements, ses photos, qu'il réalise depuis dix ans, semblent fuselées, épaulées, donnent parfois le vertige. Thierry Mugler n'aime pas les demi-tons et le fait savoir : en cent vingt images, il expulse l'anecdote et le sentiment pour magnifier un credo, le goût des sommets et du risque, voire le pompiérisme glamour, celui qui transforme les mannequins en cascadeuses fatales et le photographe en véritable chef d'expédition : une équipe qui atteint parfois quinze personnes, des robes élevées toujours plus haut (le toit du Musée d'Orsay, la Géode, le Chrysler Building), souvent retenues par des fils en plastique. *« Thierry Mugler défie l'espace »*, écrit Jack Lang dans la préface.

L. B.

★ Thierry Mugler photographe. Editions du Regard, 200 p., 350 F. Exposition à l'Espace Canon, 117, rue Saint-Martin, 75001 Paris, jusqu'au 4 janvier 1989. Tél. : 42-78-72-40.

Yves Saint Laurent pour l'éternité

« *QUAND une robe d'Yves Saint Laurent apparaît dans un salon ou à la télévision, on crie de bonheur, parce que la robe qu'on n'avait jamais imaginée était celle-là même qu'on attendait et cette année-là justement* », écrit Marguerite Duras, qui a préfacé le magnifique album édité chez Albin Michel, *Yves Saint Laurent et la photographie de mode.*

Cent trente-cinq photos réalisées par les plus grands, d'Avedon à Bruce Weber (par ordre alphabétique), en noir et blanc, en couleurs, certaines en double page, choisies pour dire que dès 1962, date à laquelle Yves Saint Laurent a présenté sa première collection sous son nom, il était lui-même et semblait n'avoir déjà plus rien à apprendre. *« Regardez cette marinière, elle a quelque chose d'éternel »*, commente Anne-Marie Munoz, collaboratrice depuis les débuts. Elle désigne une photo de Tom Kublin : une marinière de ratine blanche sur une jupe bleu marine, accompagnée d'un foulard à gros pois noué sur les cheveux. *« Vous aménagez l'arrondi des emmanchures, et elle est moderne. Le principe du vêtement demeure. La preuve, on l'a repris. C'est pur, voyez, il n'y a même pas de bijou. »*

En examinant l'album, Anne-Marie Munoz s'attarde principalement sur des basiques. Un tailleur strict en tussor : *« Utiliser ainsi cette soie venue de l'Inde était, à l'époque, audacieux. »* Une veste sport en daim lacée qui date de 1968, portée par Verushka, et que le photographe Franco Rubertelli a délacée. Classique, sexy. *« Vogue avait demandé une tenue safari. Yves Saint Laurent entretient un rapport très honnête avec le vrai vêtement. Il a fait une vraie saharienne. Et vous remarquerez l'élévation du corps, toujours emmené vers le ciel... »* Ensuite viennent les premiers châles imprimés, les transparences, les paillettes et les peintures des Swinging Sixties. *« Il n'imite jamais un peintre. Les tissus placés les uns à côté des autres lui inspirent des compositions, qu'il dessine ensuite, qu'il transforme, qu'il rapproche de Mondrian, ou de David Hockney, mais ce sont plus des ambiances que des formes... »*

Anne-Marie Munoz s'arrête sur le premier modèle « rive gauche », c'est-à-dire prêt à porter, une photo de Jeanloup Sieff, 1966 : jupe évasée, corsage étroit à basques courtes, boutonné au cou, ensemble collégienne posé avec un cerceau.



TIME INC.

« Baboschkas » (1962), Tom Kublin.

Le prêt-à-porter, qui commençait seulement à intéresser les créateurs, était censé *« prendre en compte les nécessités, les besoins de la vie quotidienne »*. Depuis, on a dû renoncer à cet alibi utopique. Le prêt-à-porter est un apport indispensable dans l'économie d'une maison, mais reste hors d'atteinte des « nécessités quotidiennes ». *« Entre couture et rive gauche, on peut transmettre un patron et trouver d'autres tissus, qui réagissent différemment... »* Le prêt-à-porter bénéficie du travail raffiné de l'atelier sur le prototype. Il sert aussi à diffuser l'image que porte la haute couture.

Sur un quart de siècle, l'image Saint Laurent se détermine autour des audacieuses harmonies de couleurs, des somptuosités orientales, des bustes nus sous la mousseline, des fourreaux fluides, des turbans, et forcément des tailleurs — avec jupes droites aux genoux, longues jupes amples du soir, pantalons à pinces largement évasés. Des constantes et leurs variations.

L'évolution du style est évidente. *« Yves Saint Laurent est de plus en plus exigeant. De plus en plus difficile. Il est là, seul avec les tissus, on le laisse travailler, on n'entre pas... »* Le changement se fait par étapes presque insensibles. C'est visible ici plus encore que dans l'exposition Saint Laurent qui a ouvert le Musée des arts de la mode avant de faire le tour du globe *(le Monde* du 8 décembre 1983 et du 8 juin 1986), peut-être à cause du choix des photos.

Sûrement parce qu'il s'agit de photos, qui apportent un regard artiste. Certaines sont faites pour montrer un détail — le détail qui fait le vêtement — ou un accessoire, des chaussures, un chapeau, les éléments les plus facilement datés, ainsi que la coiffure, le maquillage surtout, qui est comme un millésime inscrit sur le visage du mannequin.

La mode dit l'aspiration à une manière d'être, elle se transforme au gré des courants de désirs, et la photographie rend compte de ces mouvements. La façon de présenter le modèle dépend moins du vêtement que d'une idée de femme idéale, et, de plus en plus, du climat qu'elle dégage, de l'histoire qu'elle raconte.

Certainement, Richard Avedon ne « voit » pas comme Dominique Isserman, ou Helmut Newton comme David Seidner, mais les quarante-sept personnalités dont les œuvres (1) forment la base et la raison d'être du volume ont toutes vu le même Saint Laurent. Encore une fois, si le choix y est pour quelque chose, il n'est pas arbitraire. Il est imposé par l'art d'Yves Saint Laurent, ce rêve obsessionnel d'une femme, cette fidélité à une image. Parler « fidélité », « éternité », quand il d'agit de mode, est paradoxal, mais semble normal ici : Saint Laurent a inventé la manière dont aujourd'hui on s'habille.

C. G.

(1) Le livre — 230 pages, 135 photos, 750 F — a d'abord été édité en Allemagne par Schirmer/Mosel, les légendes des photos et les commentaires qui racontent l'évolution de la mode Saint Laurent sont de Ursula Harbrecht. L'adaptation française est de Jean-Luc Pinard-Legris.

EXPOSITIONS

Sélection du mois de la photo

BRASSAI. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, Paris 3e. Jusqu'au 8 janvier. Voir aussi *Paris tendresse.* FNAC Forum.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Jusqu'au 31 décembre.

« DESTINATION L'ORIENT », Mission du patrimoine photographique, Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Jusqu'au 16 janvier.

HELMUT NEWTON. NOUVELLES IMAGES. Espace photographique de Paris. Forum des Halles, Paris 1er. Jusqu'au 29 janvier 1989.

CAROL MARC LAVRILLIER. Itinéraires de 1958 à 1988. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle, Paris 15e. Jusqu'au 4 décembre.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des arts de la mode, 109, rue de Rivoli, Paris 1er. Jusqu'au 31 décembre.

ARNO MINKINNEN. Quinze ans face à mon objectif. Galerie Viviane Esders, 40, rue Pascal, Paris 13e. Jusqu'au 3 décembre.

JOHNSTON, Ziegfeld follies. Galerie Octant, 5, rue du Marché-Saint-Honoré, Paris 1er. Jusqu'au 16 décembre.

FORUM DU REPORTAGE, AFP, CONTACT, GAMMA, MAGNUM, SIPA, SYGMA, VU, RAPHO. BPI/Centre Pompidou, Paris 4e. Jusqu'au 6 février.

GEORGES ROUSSE, EMBRASURES, TRAVAUX RÉCENTS. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives, Paris 3e. Jusqu'au 20 décembre. Voir aussi CAISSE NATIONALE DES MONUMENTS HISTORIQUES ET DES SITES.

E.-J. BELLOCQ, STORYVILLE PORTRAITS. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de La Roquette, Paris 11e. Jusqu'au 10 décembre.

Projection : samedi 19 novembre, Claass, Drahos, Boltanski et *Rue du Regard,* portrait de Pierre Gassmann, Vidéothèque de Paris, Forum des Halles, à 18 h 30.

Centre Georges Pompidou

Place Georges-Pompidou (42-77-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.

ALVAR AALTO. Du romantisme national à l'architecture vitaliste. Centre d'information Cci. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 23 janvier.

CHATEAUX BORDEAUX. Histoire et renouveau des architectures de la civilisation du vin. Galerie du Cci. Entrée : 15 F. Jusqu'au 20 février.

COMITÉ COLBERT. Galerie des brèves du CCI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

FORUM DU REPORTAGE. Forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 6 février.

GÉRARD GAROUSTE, ERIK BOULATOV. Galeries contemporaines. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 novembre.

MARCEL JOUHANDEAU. Petit foyer. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

PHOTOGRAPHIE FRANÇAISE A NEW YORK EN 1948. Galerie du forum. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 21 novembre.

RAPHO. Salle d'actualité. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 5 décembre.

SITE ET SABLE. Atelier des enfants. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 30 janvier.

WORLD PRESS PHOTO 1988. Galerie de la BPI. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 16 janvier.

Musée d'Orsay

1, rue de Bellechasse (40-49-48-14). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h, dim. de 9 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45.

L'AGE MUR DE CAMILLE CLAUDEL. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

L'ARCHITECTURE HOSPITALIÈRE AU XIXe SIÈCLE, L'EXEMPLE PARISIEN. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

CÉZANNE. Les années de jeunesse 1859-1872. Entrée : 30 F. Jusqu'au 31 décembre.

DESSINS D'ALEXANDRE HESSE. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

L'ENFANT ET L'IMAGE AU XIXe SIÈCLE. Exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 8 janvier.

RUES ET CANAUX DE VENISE - LES ALBUMS PUBLIÉS PAR ONGANIA. Photographies arts graphiques - exposition dossier. Entrée : 23 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 22 janvier.

Palais du Louvre

Entrée provisoire sur le quai des Tuileries (42-60-39-26). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h.

PEINTRES REMBRANESQUES AU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 27 mars.

REMBRANDT ET SON ÉCOLE - DESSINS DU MUSÉE DU LOUVRE. Pavillon de Flore. Entrée : 20 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 30 janvier.

Musée d'Art moderne de la Ville de Paris

11, av. du Président-Wilson (47-23-61-27). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.

SIGMAR POLKE. A.R.C. Entrée : 15 F. Jusqu'au 21 décembre.

VIVA DI ROSA. Musée des Enfants. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

SPLENDEURS ET MISÈRES DU CORPS. 1968-1988. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er janvier.

ALICE SPRINGS. Portraits récents. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

Grand Palais

Av. Winston-Churchill, pl. Clemenceau, av. Eisenhower.

VIEIRA DA SILVA. (42-89-54-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 25 F (16 F le sam.). Jusqu'au 21 novembre.

MOI ET LES AUTRES, PORTRAITS DE JACQUES-HENRI LARTIGUE. (42-56-37-11). T.l.j. sf mar. et mer. de 12 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 31 décembre.

SALON D'AUTOMNE. Nef. T.l.j. de 10 h 30 à 18 h 30, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 35 F. Jusqu'au 27 novembre.

SEICENTO. Le siècle de Caravage dans les collections françaises. Galeries nationales (42-56-09-24). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 28 F. Jusqu'au 2 janvier.

Cité des sciences et de l'industrie

30, av. Corentin-Cariou (46-42-13-13). Mar., jeu., ven. de 10 h à 18 h, mer. de 12 h à 21 h, sam., dim. et jours fériés de 12 h à 20 h. Fermé le lun.

LE CUIR TOUJOURS. Espace Marie Curie. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 4 janvier.

LA VIGNE ET LE VIN. Espace Diderot. Entrée : 30 F (Cité pass). Jusqu'au 30 janvier.

Musées

1918... L'ANNÉE DE L'ARMISTICE. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 13 h à 18 h. Entrée : 10 F (gratuit dim.). Jusqu'au 31 décembre.

PAUL ABADIE. Architecte 1812-1884. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (47-27-35-74). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 15 F. Jusqu'au 16 janvier.

LES ANNÉES U.A.M. L'Union des artistes modernes, 1929-1958. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 janvier.

BRASSAI. Paris le jour, Paris la nuit. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40, jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

CAMEROUN, ART ET ARCHITECTURE. Musée national des Arts africains et océaniens, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F, 13 F (dim.). Jusqu'au 13 février.

LES CITÉS OUBLIÉES DE L'INDUS. Archéologie du Pakistan. Musée Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 15 F pour l'exposition seule, 22 F comprenant la visite du musée. Jusqu'au 30 janvier.

COULEURS DU TEMPS. Photographies stéréoscopiques et autochromes prises par E. Clementel. Musée Rodin, hôtel Biron, 77, rue de Varenne (47-05-01-34). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 27 février.

CROCODILES ET KANGOUROUS. Peintures des aborigènes d'Australie. Musée national des Arts africains et océaniens, salle Australie, 293, av. Daumesnil (43-43-14-54). T.l.j. sf mar. de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, sam., dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 29 janvier.

CRÉATEURS DE MODE, CRÉATEURS D'IMAGES. Musée des Arts décoratifs, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

D'AXOUM A GONDAR. Monnaies et manuscrits éthiopiens de la Bibliothèque Nationale. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. inclus. Entrée : 10 F. Jusqu'au 3 décembre.

DES GRANDS CHANTIERS... HIER, PHOTOGRAPHIES, DESSINS : Outils de l'architecte et de l'ingénieur autour de 1900. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 14 janvier.

DESTINATION L'ORIENT. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 16 janvier.

ROBERT DOISNEAU. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 janvier.

L'ÉLÉGANCE FRANÇAISE AU CINÉMA. Musée de la Mode et du Costume, Palais Galliera, 10, av. Pierre-1er-de-Serbie (47-20-85-23). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 janvier.

FEMMES EN VUE. Splendeurs et misères du corps. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (comprenant l'ensemble des expositions). Jusqu'au 31 décembre.

ALAIN FLEIG. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 janvier.

RAOUL GUÉRIN. Musée de Montmartre, 12, rue Cortot (46-06-61-11). T.l.j. sf lun. de 14 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 15 décembre.

GÉANTS, HOMMES ET VILLES DU NORD. Cassel, Comines, Hazebrouck. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F (prix d'entrée du musée), 8 F dim. Jusqu'au 15 décembre.

LUCIEN HERVÉ. Grande Halle de la Villette, 211, av. Jean-Jaurès (42-49-30-80). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 11 h à 19 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 22 janvier.

LE JOUET ET LES ARTS MÉNAGERS. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun., mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 27 novembre.

CAROL MARC LAVRILLIER. Itinéraires de 1958 à 1988. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (45-48-67-27). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 4 décembre.

HENRI MANGUIN. Le fauve du bonheur. Musée Marmottan, 2, rue Louis-Boilly (42-24-07-02). T.l.j. sf lun. de 10 h à 17 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 8 janvier.

ISSEY MIYAKE. Musée des Arts décoratifs, bibliothèque, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 31 décembre.

OMBRES DE CHAIR. Photographies de Gilles et Myriam Arnould, Pierre-Noël Doyon, E. Ruben. Bibliothèque Nationale, espace Corbert, 2, rue Vivienne - 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 26 novembre.

PICASSO PEINTRE-GRAVEUR. 1946-1958. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 15 à 17 h 15, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 22 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 2 janvier.

LES PREMIERS PORTRAITS DE JEAN-JACQUES HENNER. Musée Jean-Jacques Henner, 43, av. de Villiers (47-63-42-73). T.l.j. sf lun. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.

REGARDS D'ACIER. Gruyaert, Koudelka, Salgado. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 30 novembre.

GEORGES ROUSSE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully - 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

RÉTROSPECTIVE IZIS. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (42-74-22-22). T.l.j. sf jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 8 janvier.

LE SYMBOLISME DANS LES COLLECTIONS DU PETIT PALAIS. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 19 février.

IKKO TANAKA, AFFICHISTE. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (42-46-13-09). T.l.j. sf mar. de 12 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 28 novembre.

UN VILLAGE AU TEMPS DE CHARLEMAGNE. Musée national des arts et traditions populaires, 6, av. du Mahatma-Gandhi (40-67-90-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 15. Entrée : 15 F, dim. : 8 F. Jusqu'au 30 avril.

UNE TERRE, DES HOMMES. Palais de la découverte, av. Franklin-Roosevelt (43-59-16-65). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 31 décembre.

VISAGES DE LA DANSE. Bibliothèque Nationale, galerie Colbert, 6, rue des Petits-Champs et 2, rue Vivienne (47-03-81-26). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h. Jusqu'au 20 novembre.

VRAI OU FAUX ? Copier, imiter, falsifier. Bibliothèque Nationale, cabinet des Médailles et Antiques, 58, rue de Richelieu (47-03-83-30). T.l.j. sf dim. de 13 h à 17 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 7 janvier.

VUES D'EN HAUT. La photographie aérienne en 1914-1918. Hôtel national des Invalides, Cour d'honneur, place des Invalides (45-55-92-30). T.l.j. de 10 h à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 31 janvier.

Centres culturels

ALVAR AALTO 1898-1976. Architecture et design. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 18 décembre.

ALLIANCE PHOTO. Agence photographique 1934-1940. Bibliothèque historique de la Ville de Paris, hôtel de Lamoignon - 24, rue Pavée (42-74-44-44). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 9 janvier.

AMSTERDAM ART - L'ABCD DE L'ART MODERNE. Peinture et sculpture des collections du Stedelijk Museum Amsterdam. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

KAREL APPEL. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 30 décembre.

ART ET MYTHOLOGIE. Figures Tshokwe. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. sf dim. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 février.

BLACK PHOTOGRAPHY IN AMERICA. Gordon Parks, James van Der Zee, Coreen Simpson, Roy de Carava. Pavillon des Arts, 101, rue Rambuteau (42-33-82-50). T.l.j. sf lun. de 11 h 30 à 18 h 30. Entrée : 20 F. Du 18 novembre au 15 janvier.

BRASSAI. Paris tendresse. Fnac Forum des Halles, niveau - 3, porte Lescot (40-26-27-45). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h 30, lun. de 13 h à 19 h 30. Jusqu'au 31 décembre.

MICHEL CAMPEAU. Services culturels du Québec, 117, rue du Bac (42-22-50-60). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 9 décembre.

LE CHIFFRE. Multiples approches dans l'art contemporain - 1960-1988. Carré des Arts, parc floral de Paris, esplanade du château de Vincennes (43-65-73-92). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 17 h. Entrée : Entrée libre. Jusqu'au 1er janvier.

LA CHINE A DU TALENT. Des artistes contemporains font revivre le Grand Timonier. Carrefour de la Chine, 45, rue Sainte-Anne (42-61-08-28). T.l.j. sf dim. de 9 h à 19 h, sam. jusqu'à 18 h. Jusqu'au 17 décembre.

CONCEPT ET IMAGINATION : ŒUVRES RÉCENTES DE LA COLLECTION. Photographique du Stedelijk Museum Amsterdam (1980-1988). Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.

DE DURER A BASELITZ. Dessins allemands de la Kunsthalle de Hambourg. Ecole nationale supérieure des beaux-arts, chapelle des Petits-Augustins - 14, rue Bonaparte (42-60-34-57). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 13 h à 19 h. Jusqu'au 31 décembre.

BRUNO EHRS. La suite de Stockholm. Centre culturel suédois, hôtel de Marle - 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam. et dim. de 12 h à 18 h, sam. et dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 décembre.

FASTES ET DÉVASTATIONS. Photothèque Giraudon, 92, rue de Richelieu (42-96-10-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h 17 h 30, ven. de 10 h à 16 h 30. Jusqu'au 25 novembre.

JOSEP GUINOVART. Espace Lina Davidov, 8, rue de Nesle (43-25-11-28). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 26 novembre.

ICONES ANCIENNES ET CONTEMPORAINES. Millénaire du baptême de la Russie. Fondation Mona Bismarck, 34, av. de New York (47-23-38-88). T.l.j. sf dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 30 novembre.

LIRE LE JAPON 1988. Espace Japon, 12, rue Sainte-Anne (42-60-69-30). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Du 19 novembre au 23 décembre.

MOIS DE LA PHOTO. Richard Baillargeon, Michael Flomen, Pierre Tremblay, Michèle Waquant. Centre culturel canadien, 5, rue de Constantine (45-51-35-73). T.l.j. sf dim. et lun. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 3 décembre.

HELMUT NEWTON. Espace photographique de Paris, Nouveau Forum des Halles, place Carrée - 4 à 8, grande galerie (40-26-87-12). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, sam., dim. jusqu'à 19 h. Entrée : 7 F. Jusqu'au 29 janvier.

SIVARD OLSSON. Centre culturel suédois, hôtel de Marle 11, rue Payenne (42-71-82-20). T.l.j. sf sam., dim. de 12 h à 18 h, sam., dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 5 janvier.

QUATRE-VINGTS PHOTOGRAPHIES DE GISÈLE FREUND. Vidéothèque de Paris, porte Saint-Eustache, 2, Grande Galerie (40-26-34-30). T.l.j. sf lun. de 12 h 30 à 20 h 30, sam. de 10 h à 20 h 30, mer. jusqu'à 22 h 30. Entrée : 18 F. Jusqu'au 22 novembre.

LES RÉALITÉS DES IMAGES. Gœthe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (47-23-61-21). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 12 décembre.

LE RÊVE INTERROMPU DE MIRO. Centre Culturel espagnol, 7, rue Quentin-Bauchart (40-70-92-92). T.l.j. sf dim. et lun. de 14 h 30 à 19 h 30. Jusqu'au 11 décembre.

SWISS LIFE. Photographies de Luc Chessex. Centre culturel suisse, 32-38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 4 décembre.

TRADITIONS DU TIBET DU NÉPAL ET DE L'INDE. Société Kaliya, 6, rue Séguier (46-33-70-62). T.l.j. de 14 h à 21 h. Du 17 novembre au 24 décembre.

AIMÉ VENEL. Galerie du Celebrity Centre, 69, rue Legendre (46-27-65-00). T.l.j. de 11 h à 22 h. Jusqu'au 2 décembre.

Galeries

LES ANNÉES BAUHAUS. Galerie Franka Berndt, 11, rue de l'Echaudé (43-25-52-73). Jusqu'au 31 décembre.

EDUARDO ARROYO. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

LEWIS BALTZ. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 6 décembre.

ROBERTO BARNI, MARCO DEL RÉ, MIMMO GERMANA. Galerie Adrien Maeght, 42, rue du Bac (45-48-45-15). Jusqu'au 30 novembre.

E.-J. BELLOCQ. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 10 décembre.

MEIN BERLIN. Hommage à Joachim Becker. Galerie Gismondi, 20, rue Royale (42-60-73-89). Jusqu'au 19 novembre.

FRANÇOIS BOISROND. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 25 novembre.

PHILIPPE BONNET. Œuvres récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (43-26-99-73). Jusqu'au 20 décembre.

BERNARD BORGEAUD. Galerie Nikki Diana Marquardt, 9, place des Vosges (42-78-21-00). Jusqu'au 3 décembre.

GEORGES BRAQUE. Galerie Victor Hugo, 3, rue Mesnil (47-27-67-71). Jusqu'au 31 décembre.

POL BURY. Horloger du ralenti. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 26 novembre.

CALDER, LÉGER. Galerie Louis Carré, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 26 novembre.

ALAIN CAMPOS. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 31 décembre.

CARDENAS. Rétrospective. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 19 novembre.

CARTE BLANCHE A L'ANPPM. Galerie Séguier, 10, rue Séguier (43-25-73-23). Jusqu'au 3 décembre.

SERGIO DE CASTRO. Galerie des Ambassades, 4, av. Matignon (42-25-17-35). Jusqu'au 19 novembre.

CECCARELLI. Galerie Pierre Lescot, 153, rue Saint-Martin (48-87-81-71). Jusqu'au 26 novembre.

LES CHANTS DE MALDOROR. Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (42-78-29-66). Jusqu'au 6 décembre.

LE CORPS A DEUX TÊTES. Bischof, Blumenfeld, Cartier-Bresson, Koudelka, Man Ray, Maywald... Galerie Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (48-07-83-40). Jusqu'au 30 décembre.

NICOLA DE MARIA, GARACHE. Galerie Lelong, 13-14, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 26 novembre.

GÉRARD DESCHAMPS. Galerie Le Gall-Peyroulet, 18, rue Keller (48-07-04-41). Jusqu'au 19 novembre.

PIERRE DMITRIENKO. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 19 novembre.

DMITRIENKO, LAUBIES, BENRATH, DE CAYRON, BAUDUIN. Peintures et sculptures. Galerie Michel Broomhead, 46, rue de Seine (43-25-34-70). Jusqu'au 19 novembre.

HELMUT DORNER. Galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon (48-04-00-34). Jusqu'au 22 décembre.

DORNY. Galerie Erval, 16, rue de Seine (43-54-73-49). Jusqu'au 3 décembre.

MARCEL DUCHAMP. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 6 décembre.

EXPOSITION RÉTROSPECTIVE. Galerie Peinture fraîche, 29, rue de Bourgogne (45-51-00-85). Jusqu'au 10 décembre.

PIERRE FAUCHER. Galerie Lucien Durand, 19, rue Mazarine (43-26-25-35). Jusqu'au 10 décembre.

SAM FRANCIS. Galerie Jean Fournier, 44, rue Quincampoix (42-77-32-31). Jusqu'au 26 novembre.

RUTH FRANCKEN. Peintures des années 50. Galerie 16, 16, rue Raymond-Losserand (43-20-98-94). Jusqu'au 30 novembre.

MONIQUE FRYDMAN. Galerie Baudoin Lebon, 34, rue des Archives (42-72-09-10). Jusqu'au 19 novembre.

LUDGER GERDES. Galerie Sylvana Lorenz, 13, rue Chapon (48-04-53-02). Jusqu'au 10 décembre.

GILLES GHEZ. Galerie Pascal Gabert, 80, rue Quincampoix (48-04-94-84). Jusqu'au 3 décembre.

PIERO GILARDI. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 20 novembre.

GOLUB, HOSIASSON, SIGG. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 22 décembre.

FRANCIS GRUBER. Galerie Patrice Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (46-34-15-01). Jusqu'au 10 décembre.

ALEXANDRE HOLLAN. Galerie Nane Stern, 26, rue de Charonne (48-06-78-64). Jusqu'au 23 décembre.

HOMMAGE A LIPCHITZ. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 30 novembre.

HOMMAGE A STANLEY-WILLIAM HAYTER. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 7 janvier.

IVACKOVIC. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 10 décembre.

GEORGES JEANCLOS. Galerie Albert Loeb, 12, rue des Beaux-Arts (46-33-06-87). Jusqu'au 3 décembre.

MICHEL JOURNIAC. Galerie J. et J. Donguy, 57, rue de la Roquette (47-00-10-94). Jusqu'au 3 décembre.

PASCAL KERN. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (42-72-35-47). Jusqu'au 17 décembre.

JEAN-EMILE LABOUREUR. Galerie Messine-Thomas Le Guillou, 1, av. de Messine (45-62-25-04). Jusqu'au 26 novembre.

LACASSE. Œuvres abstraites (1911-1956). Galerie Callu Mérite, 17, rue des Beaux-Arts (46-33-04-18). Jusqu'au 26 novembre.

FRANTZ LAFOREST, NOËLLE MISSOFFE. Galerie l'Œil dense, 4, rue Campagne-Première (43-20-95-86). Jusqu'au 22 décembre.

WILFREDO LAM. Galerie K, 15, rue Guénégaud (43-26-15-41). Jusqu'au 3 décembre.

MAURICE LEMAITRE. Le jardin parfumé. Galerie de Paris, 6, rue du Pont-de-Lodi (43-25-42-63). Jusqu'au 26 novembre.

MARYSIA LEWANDOWSKA, LESZEK BRGOWSKI. Galerie Alain Oudin, 28 bis, bd Sébastopol (42-71-83-65). Jusqu'au 26 novembre.

LIBENSKY-BRYCHTOVA. Galerie Clara Scremini, 39, rue de Charonne (43-55-65-56). Jusqu'au 23 décembre.

MAGRITTE. le domaine enchanté. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 7 janvier.

ARROYO MALAKOFF. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 19 novembre.

MARCEL, ANDY, JOSEPH, YVES. Marcel Duchamp, Yves Klein, Joseph Beuys, Andy Warhol. Galerie Beaubourg, nouvel espace, 3, rue Pierre-au-Lard (48-04-34-40). Jusqu'au 1er décembre.

LUIS MARSANS. Galerie Claude Bernard, 7-9, rue des Beaux-Arts (43-26-97-07). Jusqu'au 3 décembre.

FRANÇOIS MARTIN. Chemin de croix. Galerie Intersection 11-20, 38, rue des Amandiers (43-66-84-91). Jusqu'au 18 novembre.

MARYAN. Galerie Fanny Guillon-Lafaille, 133, bd Haussmann (45-63-52-00). Jusqu'au 26 novembre.

JUDY MILNER. Galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (42-36-44-56). Jusqu'au 19 novembre.

MINIMAL ET CONCEPTUEL. Galerie Gabrielle Maubrie, 24, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-78-03-97). Jusqu'au 10 décembre.

JANINE MONGILLAT. Galerie l'Œil-de-bœuf, 58, rue Quincampoix (42-78-36-66). Jusqu'au 30 novembre.

MOREH. Galerie Michèle Broutta, 31, rue des Bergers (45-77-93-79). Jusqu'au 15 janvier.

ROBERT MORRIS. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 16 novembre.

OLIVIER MOSSET. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 14 décembre.

MARTIN MULLER REINHART. Galerie Lacourière Frélaut, 23, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie (42-74-02-30). Jusqu'au 3 décembre.

MYTHOLOGIE DU SURRÉALISME. Max Ernst, Lam - Masson, Matta. Galerie Jeanne Castel, 3, rue du Cirque (43-59-71-24). Jusqu'au 31 décembre.

NEIMAN. Galerie Jean-Pierre Haïk, Art international prestige, 22, rue du Poitou (42-77-66-37). Jusqu'au 30 novembre.

AURÉLIE NEMOURS. Galerie Denise René, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 3 décembre.

GEORGES NOËL. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-34-07). Jusqu'au 31 décembre.

CLAUDE PARENT. Galerie Bastille, 20, rue de Lappe (43-55-37-77). Jusqu'au 7 décembre.

LUC PEIRE. Galerie Convergence, 39, rue des Archives (42-78-57-45). Jusqu'au 6 décembre.

JEAN-LUC POIVRET. Galerie Pixi et Cie, 95, rue de Seine (43-25-10-12). Jusqu'au 10 décembre.

RAFOLS CASAMADA. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (42-96-69-57). Jusqu'au 17 décembre.

JEAN RIGAUD. Galerie des Orfèvres, 66, quai des Orfèvres, pl. Dauphine (43-26-81-30). Jusqu'au 3 décembre.

GEORGES ROUSSE. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 22 décembre.

SAVIGNAC. Galerie Rohwedder, 6, rue du Roi-Doré (40-27-82-63). Jusqu'au 3 décembre.

MARIO SCHIFANO. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (42-22-12-59). Jusqu'au 30 novembre.

SCULPTEURS ANGLAIS DU XXe SIÈCLE. Galerie Artcurial, 9, av. Matignon (42-99-16-16). Jusqu'au 7 janvier.

SHANON. Galerie Nane Stern, 25, av. de Tourville (47-05-08-46). Jusqu'au 3 décembre.

BRIGITTE SIMON. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (46-33-90-66). Jusqu'au 3 décembre.

ROLAND TANGUY. Galerie Herouet, 54, rue Vieille-du-Temple (42-78-62-60). Jusqu'au 30 novembre.

UN ART MAJEUR : LA NATURE MORTE. Fleurs et natures mortes du XVIIe flamand. Galerie d'art Saint-Honoré, 267, rue Saint-Honoré (42-60-15-03). Jusqu'au 18 novembre.

UN PETIT SOURIRE S'IL VOUS PLAIT. Un regard sur la photographie soviétique contemporaine. Comptoir de la photographie, cour du Bel-Air - 56, rue du Faubourg-Saint-Antoine.







THÉATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

LE PRINCE TRAVESTI. Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun., mar.), 20 h 30 ; dim., 16 h (16).

LE BONNET DU FOU. Tac Studio (43-73-74-47) (dim., lun.) 21 h (16).

LE PROCÈS LOUIS XVI. Théâtre du Tambour Royal (48-06-72-34) (dim soir, lun.), 20 h 30 ; dim., 15 h (16).

LA NUIT SUSPENDUE. Vitry-sur-Seine. Th. Jean-Vilar (46-82-84-90) (dim. soir, lun., mar.), 21 h ; dim., 17 h (16).

LA FROUSSE. Potinière (42-61-44-16) (dim. soir, mer.), 20 h 35 ; sam., 17 h ; dim., 15 h (17).

VOTRE GRAND-MÈRE QUI VOUS AIME. Nanterre. Théâtre des Amandiers (47-21-18-81) (lun.), 20 h 30 ; dim., 16 h (17).

LA VRAIE VIE. Th. Montparnasse (43-22-77-74) (lun.), 21 h ; sam. 17 h et 21 h ; dim., 15 h 30 (17).

UNE FEMME SANS HISTOIRE. Comédie des Champs-Élysées (47-23-37-21) (dim. soir, lun.), 21 h ; sam. 18 h ; dim., 15 h 30 (17).

LA LIBERTÉ OU LA MORT. Palais des Congrès (48-78-40-90), ven., sam., mar. à 20 h 30 ; sam. à 15 h ; dim. à 14 h 30 et 18 h (18).

WONDERFUL CASTING. Amandiers de Paris (43-66-42-17) (dim., lun.), 20 h 30 (18).

LE DRAME DE LA VIE. Athénée-Louis-Jouvet (47-42-67-27) (dim., lun.), 19 h (18).

ALBERTINE EN CINQ TEMPS. Studio des Champs-Élysées (47-23-35-10) (lun.), 20 h 30 ; sam., 17 h et 20 h 30 ; dim., 15 h (21).

MADE IN BRITAIN. Saint-Denis. Th. Gérard-Philipe (42-43-17-17) 21 h (21).

VERT, PETIT POIS... TENDRE. Saint-Denis. Th. Gérard-Philipe (42-43-17-17), 18 h 30 (21).

LE RÉCIT DE LA SERVANTE ZERLINE. Mogador (48-78-75-00) 20 h 30 (22).

▷ : Ne sont pas jouées le mercredi.
◇ : Hora

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). ▷ Wonderful Casting : ven., sam., mar. 20 h 30. Rel. dim., lun.

ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). Avanti : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ARCANE (43-38-19-70). Baudelaire : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Djebels : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

ARTS-HÉBERTOT (43-87-23-23). ◇ Les Enfants du Soleil : 20 h 30 (Sam., mar.). Rel. dim., lun. ▷ Ariane ou l'Age d'or : jeu. (1ère partie) 20 h 30, ven. (2è partie) 20 h 30. Rel. dim., lun.

ATELIER (46-06-49-24). Baby Boom : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). ▷ Le Drame de la vie : ven., sam., mar. 19 h. Rel. dim., lun.

BOUFFES DU NORD (42-39-34-50). Le roi se meurt : 20 h 30, sam. 15 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Une absence : 20 h 30, sam. 18 h et 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34). Théodore : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE ATELIER DU CHAUDRON (43-28-97-04). Les Brûlants : 20 h 30. Rel. dim., lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE L'AQUARIUM (43-74-99-61). L'Augmentation : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CARTOUCHERIE THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). Salle II. Le Bal de N'Dinga : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Ah ! Ca rira, ça rira, ça rira !... : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE D'ANIMATION MATHIS (40-34-50-80). ▷ Le Palais des vents : jeu., ven. 20 h 30, sam. 17 h.

CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). L'Orage : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CIRQUE D'HIVER (48-78-75-00). Astérix : 14 h et 17 h 30, sam., dim. 14 h et 17 h 30, ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h. Rel. lun., jeu.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (45-89-38-69). Grand Théâtre. Passion Marionnettes géantes : 20 h 30, jeu. 15 h. Rel. dim., lun., mar. La Galerie. La Seconde Surprise de l'amour : 20 h 30. Rel. dim., lun. La Resserre. Henry Brûlard : ma vie : 20 h 30. Rel. dim., lun.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire's Folies : 21 h, sam. 19 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-23-37-21). ◇ Une femme sans histoire : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Les Délices du baiser : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Salle Richelieu. ◇ Le Legs suivi par le Jeu de l'amour et du hasard : 14 h, sam. (abt. class. série 3) 14 h, jeu., sam. (soirée de gala), lun. 20 h 30. ◇ Fin de partie : 21 h, dim. 21 h. ▷ Nicomède : ven., mar. 20 h 30, dim. 14 h.

COMÉDIE-FRANÇAISE AUDITORIUM DE LA GALERIE COLBERT (40-15-00-15). ▷ L'Héritier de village (Récitations) : lun. 18 h 30.

DAUNOU (42-61-69-14). ▷ Monsieur Masure : 21 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, mer.

DÉJAZET-T.L.P. (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre vingts jours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

DEUX ANES (46-06-10-26). Le Coût du père François : 21 h, sam., dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Le Gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

EDGAR (43-20-85-11). Les Babas-Cadres : 20 h 15. Rel. dim. Nous on fait où on nous dit de faire : 22 h. Rel. dim.

ELDORADO (42-49-60-27). Rêve de Vienne : 14 h 30, jeu., sam., dim. 14 h 30, dim. 18 h, sam. 20 h 30.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). Le Prince travesti : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). Salle I. ◇ Les Anciennes Odeurs : 19 h (Jeu., ven., sam., dim. dernière). ◇ Voyance : 21 h (Jeu., ven., sam.), dim. (dernière) 16 h. Salle II. ◇ Paroles d'or : 18 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière). L'Annonce de Matthiah : 21 h. Rel. dim., lun.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-27-22-09). Bonjour Monsieur Gould : 20 h 30. Rel. lun.

FONTAINE (48-74-74-40). Quelle Famille L. : 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Nocturnes : 20 h 45, sam., dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

GALERIE 55-THE ENGLISH THEATRE OF PARIS (43-26-63-51). Signal Man's Apprentice (les Aiguilleurs) : 20 h 30. Rel. dim., lun.

GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). Eux seuls le savent : 18 h 45. Rel. dim., lun. Le Festival de Cuculson : 20 h 30. Rel. dim., lun. Etreintes : 22 h 15. Rel. dim., lun.

GYMNASE MARIE-BELL (42-46-79-79). ◇ Chansons, humour et fantaisie : 14 h 30, jeu. 14 h 30. L'Ange gardien : 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

HOTEL DE GALLIFET (INSTITUT CULTUREL ITALIEN) (42-22-12-78). ◇ Le Banquet des cendres Rencontre débat : 18 h.

HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. Rel. dim. La Leçon : 20 h 30. Rel. dim. ◇ Tokyo : 21 h 30 (Jeu., ven., sam. dernière).

JARDIN D'HIVER (42-62-59-49). ◇ Paris-Nord, attractions pour noces et banquets : 18 h 30 et 21 h (Jeu., ven., sam. dernière), sam. 16 h et 21 h.

L'ESPACE EUROPÉEN (42-93-69-68). La Face cachée d'Orion : 20 h 30. Rel. dim.

LA BASTILLE (43-57-42-14). Petite salle. Rencontres avec Bram Van Velde Festival d'automne à Paris 1988 : 19 h 30, dim. 14 h 30. Rel. dim. soir, lun.

LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Les Armoires : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). ◇ Métamorphoses d'une mélodie : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

LE BOURVIL (43-73-47-84). Le Grand Ecart : 20 h. Rel. dim., lun.

LE GRAND EDGAR (43-20-90-09). Valardy : 20 h 15. Rel. dim. ◇ Eric Blanc : 22 h (Jeu., ven., sam., lun., mar. dernière). Rel. dim.

LE PROLOGUE (45-75-33-15). ◇ Et si on faisait le noir juste une minute ? : 18 h 30, sam. 18 h 30 et 21 h, jeu., ven., sam. 21 h. Rel. dim., lun., mar.

LES DÉCHARGEURS (42-36-00-02). Le commissaire est bon enfant, l'Epreuve : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. ◇ Le Petit Prince : 20 h (Jeu., ven., sam.). Rel. dim. Mort à crédit : 21 h 30. Rel. dim. Théâtre rouge. Contes érotiques arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un oui, pour un non : 21 h 30. Rel. dim.

MADELEINE (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Les Sept Miracles de Jésus : jeu., ven. 18 h.

MAISON DE LA POÉSIE (42-36-27-53). ▷ Hassam Wachill Lectures-Rencontres : mar. 20 h 30. John Montague Présences : jeu. 20 h 30.

MARAIS (42-78-03-53). ◇ Une vie bouleversée : 18 h 30 (Jeu., ven.), sam. 14 h 30. Le Grand Invité : 20 h 30. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Monte-Plats : 18 h 30. Rel. dim., lun. La Ténèbre : 20 h 30. Rel. dim. Tonton Arthur : 22 h. Rel. dim., lun.

MARIGNY (42-56-04-41). Lecocq fait l'neuf à Marigny : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MARIGNY (PETIT) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h. Rel. dim., lun.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h, sam. 18 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MATHURINS (PETITS) (42-65-90-00). Le Minotaure : 19 h, sam. 16 h. Rel. dim.

MICHEL (42-65-35-02). Pyjama pour six : 21 h 15, sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MICHODIÈRE (47-42-95-23). Ma cousine de Varsovie : 20 h 45, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

MOGADOR (48-78-75-00). ▷ Le Récit de la servante Zerline Festival d'automne à Paris 1988 : mar. 20 h 30.

MONTPARNASSE (43-22-77-74). ▷ La Vraie Vie : jeu., ven., sam., mar. 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-74). Voyage au bout de la nuit : 20 h, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. Paroles : 21 h 15, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

MUSÉE DE CIRE (HISTORIAL DE MONTMARTRE) (46-06-78-92). ▷ Après-midi au Chat noir : ven., sam., dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Le Prince de Hombourg : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). ◇ Le Grand Standing : 20 h 30 (Jeu., ven.), sam. 15 h 30, 21 h 30 et 18 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

ODÉON (43-25-70-32). Retours : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

ODÉON (PETIT) (43-25-70-32). Les Mots amoureux : 18 h. Rel. lun.

ŒUVRE (48-74-42-52). Je ne suis pas Rappaport : 20 h 45, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PALAIS DES CONGRÈS (48-28-40-90). ▷ La Liberté ou la Mort d'après Danton et Robespierre : ven., sam., mar. 20 h 30, sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h. Rel. lun.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kilowatt : 20 h 15. Rel. dim., lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim., lun.

PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (46-07-49-93). L'éléphant est tombé : 21 h. Rel. dim.

PALAIS ROYAL (42-97-59-81). Et le spectacle continue ! Raymond Devos : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun. ▷ Le Plaisir de la musique Rencontres du Palais Royal : lun. 20 h 30, mar. (dernière) 14 h 30.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Premières Fiançailles de Franz K. : 21 h, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Le plus heureux des trois : 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

PORTE SAINT-MARTIN (46-07-37-53). Ténor : 20 h 30, sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, lun.

POTINIÈRE (42-61-44-16). ▷ La Frousse : 20 h 45, sam. 17 h, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

RANELAGH (42-88-64-44). L'Etrange Mister Knight : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

RENAISSANCE (42-08-18-50). A ta santé, Dorothée : 20 h 45, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

Région parisienne

ANTONY (THÉATRE FIRMIN GÉMIER) (46-66-02-74). ▷ La petite chatte est morte : mar. 21 h.

AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). L'Oiseau bleu : 20 h 30, dim. 16 h 30. Rel. dim. soir, lun.

BEZONS (C.A.C. PAUL ELUARD) (39-82-20-88). ◇ J'avais vingt ans en 1789 : 14 h 30, sam. 21 h.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉATRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). ▷ Les Grands Textes de la révolution : jeu. 18 h 30.

CHATENAY-MALABRY (THÉATRE DU CAMPAGNOL) (46-61-14-27). ◇ On s'en fout du paradis : 21 h (Jeu., ven., sam. dernière).

CLICHY-SOUS-BOIS (CENTRE CULTUREL COMMUNAL) (43-88-22-36). ▷ Nous, Théo et Vincent van Gogh : sam. 21 h.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). Grande salle. Homme pour homme : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu. Petite salle. Dom Juan 2000 : 20 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun., jeu.

ENGHIEN (THÉATRE MUNICIPAL DU CASINO) (34-12-90-00). ▷ Sol Festival théâtral du Val-d'Oise : sam. 21 h.

ERMONT (THÉATRE PIERRE FRESNAY) (34-15-09-48). ▷ Stratégie pour deux jambons Festival théâtral du Val-d'Oise : sam. 21 h.

FONTENAY LE FLEURY (THÉATRE DE FONTENAY LE FLEURY) (34-60-20-65). ▷ Les Sept Miracles de Jésus : sam. 21 h.

GENNEVILLIERS (SALLE YOURI GAGARINE) (47-90-35-07). ▷ Hérodias : 20 h 45. Rel. mer.

GENNEVILLIERS (THÉATRE DE GENNEVILLIERS) (47-93-26-30). Salle I. Hécube : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. A propos de neige fondue, d'après le Sous-Sol : 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun.

GOUSSAINVILLE (THÉATRE SARAH-BERNHARDT) (39-88-99-52). ▷ Poupée mécanique : sam. 21 h.

GUYANCOURT (M.J.C.) (30-43-21-14). ▷ Mes Histoires de cœur sont plus belles que vos histoire de c... ! : sam. 21 h.

MALAKOFF (THÉATRE 71) (46-55-43-45). La Gonfle : 20 h 30, dim. 18 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

MANTES-LA-JOLIE (CENTRE CULTUREL GEORGES BRASSENS) (30-33-20-43). ▷ Une sorte d'Alaska, voilà tout : ven., sam. 20 h 45.

MANTES-LA-JOLIE (ENTREPOT FARFOUILLE) (30-94-15-93). ◇ Les Français parlent aux Français : (les Vacances, Lettre au président) : 21 h (Jeu. dernière).

MASSY (C.C. PAUL BAILLIART) (69-20-57-04). ▷ La Veillée d'automne (contes) : ven. 21 h.

MORSANG-SUR-ORGE (L'ARLEQUIN) (69-04-13-70). ▷ Les Bonnes : jeu. 21 h, dim. 17 h.

NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (47-21-18-81). ▷ Votre grand-mère qui vous aime : jeu., ven., sam., mar. 20 h 30, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). Les Etoiles rouges : 20 h 30. Rel. dim., lun., mar.

NEUILLY-SUR-SEINE (THÉATRE SAINT-PIERRE) (47-45-75-80). ▷ Les Fourberies de Scapin : lun., mar. 14 h 30.

NOGENT-SUR-MARNE (PAVILLON BALTARD) (43-94-08-00). ▷ André Lamy : sam. 20 h 30.

PONTOISE (THÉATRE DES LOUVRAIS) (30-30-33-33). ▷ C'était hier : mar. 21 h.

RIS-ORANGIS (CENTRE ROBERT DESNOS) (69-06-72-72). ▷ Le Roi de haut en bas : sam. 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD PHILIPE) (42-43-17-17). ▷ Le Désespoir tout blanc : 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, mer., jeu. Made in Britain : lun., mar. 21 h. Vert, petit pois... tendre : lun., mar. 18 h 30.

SAINT-OUEN L'AUMONE (ABBAYE DE MAUBUISSON) (34-12-85-89). ▷ Fioretti, d'après la vie de saint François Clôture du Festival théâtral du Val-d'Oise : dim. 17 h.

SARCELLES (FORUM DES CHOLETTES) (34-19-54-30). ▷ Permis de vivre : ven. 21 h.

SARTROUVILLE (THÉATRE DE SARTROUVILLE) (39-14-23-77). ▷ Fils du ciel ou la chronique des jours souverains : mar. 21 h.

VERSAILLES (THÉATRE MONTANSIER) (39-50-71-18). ◇ Les Sept Miracles de Jésus : 21 h. ▷ La Soupière : ven. 21 h.

VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN ROLLAND) (47-26-15-02). ▷ Le Café : 20 h 30, dim. 15 h. Rel. dim. soir, mer.

VILLIERS-LE-BEL (SALLE MARCEL PAGNOL) (39-90-54-86). ◇. La Petite Aventure Festival théâtral du Val-d'Oise : 21 h (Jeu., ven.).

VINCENNES (INTERNATIONAL VISUAL THÉATRE) (43-65-63-63). L'Avare (langue des signes française) : 20 h. Rel. dim., lun.

VINCENNES (THÉATRE DANIEL SORANO) (48-08-60-83). La Vieille Dame indigne : 21 h, dim. 18 h. Rel. sam., dim. soir, lun., mar.

VITRY-SUR-SEINE (THÉATRE JEAN VILAR) (46-82-84-90). ◇ La Nuit suspendue : 21 h, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35). Les Kinkas : 20 h 30. Rel. dim. Méfie-toi, ma fille : 22 h. Rel. lun. William corps et âme : 23 h 30. ▷ Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle I. Areu = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Epis noirs : 21 h 30. Rel. dim. Laurent Violet : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Sacrés Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). Tiens, voilà deux boudins : 20 h 15. Rel. dim. Mangeuses d'hommes : 21 h 30. Rel. dim. Jeanine Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveau Spectacle de Smaïn : 20 h 15, sam. 17 h. Rel. dim. L'un dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim., lun.

CAVE DU CLOITRE (43-25-19-92). Titanic Cabaret : 18 h 30. Rel. dim., lun. Famo Sapiens : 20 h 30. Rel. dim., lun. Authentique mais vrai : 22 h 30. Rel. dim., lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Super Mathieu ! : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-80-68-01). ◇ Elsy : son univers impitoyable : 22 h (Jeu., ven., sam.).

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je sors de Polytechnique, t'as pas cent balles ? : 21 h. Rel. lun. Nous, on sème : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Benzo Blues : 18 h 30. Rel. lun. Vous avez dit Bigard : 20 h. Rel. lun. Nos désirs font désordre : 21 h 30. Rel. lun. Jamais vulgaire : 22 h 45. Rel. lun.

Ballets

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35). Ko Murobushi. Jusqu'au 26 novembre. 22 h, ven., sam. ; 16 h 30, dim. Ephemer. Danse buto.
Compagnie Michel Caserta. Jusqu'au 26 novembre. 20 h, mar. Suites chorégraphiques.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU (42-77-11-12). Circumstantial Evidence, 20 h 30, mer., jeu., vend., sam. 16 h, dim. Chor. Dana Reitz.

CENTRE MANDAPA (45-89-01-60). Raja et Radha Reddy, 20 h 30, mer., Danse de l'Inde, kuchipudi.
Ragunath Manet, 20 h 30, ven. Musique et danse de l'Inde du Sud, bharata natyam.
Kathak Sunayana, 18 h, dim. Et ses musiciens. Danse de l'Inde.
Masaki Iwana, jusqu'au 25 novembre, 21 h, mar. Demi-démon. Obscurity. Danse buto.

OPÉRA DE PARIS, palais Garnier (47-42-53-71). Raymonda, 14 h 30, mer. ; 20 h 30, mer. ; 19 h 30, jeu. (dernière). D'après Marius Petipa. Chor. et mise en scène Rudolf Noureev. Avec F. Clerc, I. Guerin, L. Hilaire, C. Jude, M. Denard, J.-P. Franchetti. 3 h.

THEATRE DE LA BASTILLE (43-57-42-14). Une nuit de clous d'or dans l'étain. 21 h, jeu., ven., sam. ; 17 h, dim. Chor. Hervé Diasnas. Avec Cécile Borne, Hervé Diasnas.

THÉATRE L'OMBRE QUI ROULE (43-26-29-61). Halles Chimères. 21 h, mer., jeu. (dernière). Création de la Compagnie Orkhema, avec Sylvie Blasco, Sabine Gibert.

Music-Hall

ALPHA DU LION (42-39-22-38) Fabienne Guyon, jusqu'au 31 décembre, 22 h 30, mer., ven., sam., mar. G. Khalifa (piano), P.-M. Sivadier (synth.). Le ver dans le fruit, 21 h, lun. Comédie musicale de Louis Cézanne. Musique de J.-Y. Kacod. Avec M. Vaudoux, P. Moins, V. Borganetti, A. Voiny-Anne, J.-M. Juillard. Choristes, guitare, basse, clav.percussion.

ATHENEE LOUIS-JOUVET (47-42-67-27). Ingrid Caven, jusqu'au 17 décembre, 21 h, ven., sam., mar. Elle chante Piaf.

BATACLAN (47-00-55-22). Michel Rivard, 20 h 45, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Téléphone location : 47-00-30-12.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

DÉJAZET - TLP (42-74-20-50). Le Tour du monde en quatre-vingts jours. Jusqu'à mi-janvier, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 15 h, dim. D'après Jules Verne, de Jean-Marie Lecoq et Louis Dunoyer de Segonzac, par l'équipe du Capitaine Fracasse. Comédie musicale.
Jean-Louis Mahjun, 20 h 30, lun.

FOLIES-BERGERE (FNAC). Charlélie Couture, 21 h, mer., jeu. Solo boys, Solo girls.

GALERIE PEINTURE FRAICHE (45-51-00-85). Jean-Paul Marchant, 20 h 30, ven., sam. Chansons poétiques sur des textes de Musset, Aragon, Fallet.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-35-84-84). Jacques Higelin, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., lun., mar.

OLYMPIA (42-61-82-25). Gilbert Bécaud, jusqu'au 27 novembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar. ; 17 h, dim. Chanson plus bifluorée, 14 h 30, sam.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Cirque de Moscou. Jusqu'au 8 janvier. 14 h, mer., sam., dim. ; 17 h 30, sam., dim. ; 21 h, sam. ; 20 h 30, mar., ven. Animé par Iouri Kouklatchev.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Jean-Louis Mahjun, 22 h, mer., jeu., ven. ; 18 h, dim.

THEATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Romain Didier, jusqu'au 26 novembre, 18 h 30, mar.

LE TOURTOUR (48-87-82-48). Richeux. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. (dernière). Des nouvelles du front de mer.



CINEMA

Cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

MERCREDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : André Masson et les quatre éléments (1958), de Jean Grémillon, Chercheuses d'or 1935 (1935, v.o.), de Busby Berkeley, 16 h ; High Treason (1929), de Maurice Elvey, 19 h ; le Droit du plus fort (1974, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

JEUDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : Black and Tan Fantasy (1929), de Dudley Murphy, Carnegie Hall (1947, v.o.), de G. Ulmer, 16 h ; Her First Affaire (1932, v.o.), de Allan Dwan, 19 h ; Ah Fei (1984, v.o. s.t. anglais), de Wan Ren, 21 h.

VENDREDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : Saint Louis Blues (1929), de Dudley Murphy, les Joyeux Garçons (1934, v.o. s.t.f.), de G. Alexandrov, 16 h ; The Ghost Camera (1933, v.o.), de Bernard Vorhaus, 19 h ; le Clochard (1965, v.o.), de Rainer Werner Fassbinder, le Petit Chaos (1966, v.o.), de Rainer Werner Fassbinder, l'Amour est plus fort que la mort (1969, v.o.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

SAMEDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : la Joconde (1958), d'Henri Gruel et Jean Lenika, Infidèlement vôtre (1948, v.o. s.t.f.), de Preston Sturges, 15 h : Un été chez Grand-Père (1984, v.o. s.t. anglais), de Hou Hsiao-Hsien, 17 h 15 ; The Last Journey (1935, v.o.), de Bernard Vorhaus, 19 h 15 ; le Bouc faiseur de chatons (1969, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

DIMANCHE

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : Abattoirs (1986), de Thierry Knauff, le Médium (1951, v.o.), de Gian-Carlo Menotti, 15 h ; le Temps de vivre et de mourir (1985, v.o. s.t. anglais), de Hou Hsiao Hsien, 17 h ; la Baie du destin (1937, v.o.), de Harold Schuster, 19 h 45 ; les Dieux de la peste (1969), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Festival Musimage 88 : carte blanche à Henri Colpi : Jammin'the Blues (1944), de Gjen Mili, Stormy Weather (1943, v.o. s.t.f.), de Andrew Stone, 16 h : Brief Ecstasy (1937, v.o.), de T. Greville, 19 h ; Pourquoi M. R. est-il atteint de folie meurtrière (1969, v.o. s.t.f.), de Rainer Werner Fassbinder, 21 h.

CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER

Vidéodanse : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans. Jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.

SALLE GARANCE, CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)

MERCREDI

Le Cinéma georgien : les Hurluberlus (1973, v.o. s.t.f.), d'Elgar Chenguelaïa, 14 h 30 ; Ne sois pas triste (1967, v.o. russe s.t.f.), de Guergui Danelia, 17 h 30 ; Notre Cour (1956, v.o. s.t.f.), de Rezo Tchkheidze, 20 h 30.

JEUDI

Le Cinéma georgien : Khanouma (1926, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Tsoutsounava, 14 h 30 ; Au Revoir (1934, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Makarov, 17 h 30 ; Noutsa (1971, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, Chronique géorgienne du XIXe siècle (1979, v.o. s.t.f.), d'Alexandre Rekhviachvili, 20 h 30.

VENDREDI

Le Cinéma georgien : Limites (1968, v.o. s.t.f.), de Lana Gogoberidze, 14 h 30 ; le Paradis perdu (1937, v.o. s.t.f.), de David Rondeli, 17 h 30 ; Il était une fois un merle chanteur (1970, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, 20 h 30.

SAMEDI

Le Cinéma georgien : l'Amour au premier regard (1975, v.o. s.t.f.), de Rezo Esadze, 14 h 30 ; la Fonte (1964, v.o. s.t.f.), d'Otar Iosseliani, la Chute des feuilles (1966, v.o. s.t.f.), de Otar Iosseliani, 17 h 30 ; l'Arbre du désir (1976, v.o. s.t.f.), de Tenguiz Abouladzé, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma georgien : la Grande Vallée verte (1967, v.o. s.t.f.), de Merab Kokotchachvili, 14 h 30 ; Keto et Kote (1948, v.o. s.t.f.), de Vakhtang Tabliachvili et Chalva Gedevanichvili, 17 h 30 ; les Diablotins rouges (1932, v.o. version russe, trad. simultanée), d'Ivan Perestiani, 20 h 30.

LUNDI

Le Cinéma georgien : le Voyage à Sopot (1980, v.o. s.t.f.), de Nana Djordjadze, Ma Grand-Mère (1929, v.o. version russe, trad. simultanée), de Konstantin Mikaberidze, 14 h 30 ; Iris Iberika (1982, v.o. s.t.f.), de Guiorgui Tchkonia, Légendes vivantes (1977-1978, v.o. s.t.f.), de Nodar Managadzé, 17 h 30.

MARDI

L'Evénement (1979, v.o. s.t.f.), de Guela Kandelaki, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS (40-26-34-30)

MERCREDI

Paris, le cinéma des photographes : Jeune public : Jour de classe (1972) de Jouf, Nous les gosses (1941) de Louis Daquin, 14 h 30 ; Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 16 h 30 : Conférence diaporama : Marcuse Pfeifer, 18 h 30 ; Agnès Varda et les Femmes : Entretiens avec Agnès Varda (1986) de Sylvain Roumette, l'Une chante, l'autre pas (1976) de Agnès Varda, 18 h 30 ; Chris Marker : la Jetée (1962) de Chris Marker, Si j'avais quatre dromadaires (1966) de Chris Marker, 20 h 30.

JEUDI

Paris, le cinéma des photographes : Eugène Atget : Un dernier regard (1986) d'Hervé Lachize, Eugène Atget photographe (1982, v.o.) de Peter Wyeth, 14 h 30 : les Précurseurs : Daguerre (1958) de Roger Leenhardt, Emile Zola (1969) de Daniel Georgeot, Photographes et Crinolines (1969) de Jean Vigne, Gloire à Felix Tournachon de Michel Boschet et André Martin, 16 h 30 ; Conférence diaporama : David Balsells, 18 h 30 ; Amateurs et Professionnels : le Paris des photographes (1962) de François Reichenbach, Off Paris : photoplastique (1988) de Michel Blanquart et Gérard Tubert, l'Autoportrait d'un pornographe (1971) de Robert Swaim, Willy Ronis (1988) de Patrice Noia, Trois Jours, Trois Photographes (1978) de Fernand Moszkowicz. 18 h 30 ; Cinéma muet : la Pipe du communard (1929) de C. Mardjanov, la Nouvelle Babylone (1929) de Grigori Kozintsev et Leonide Trauberg. 20 h 30.

VENDREDI

Paris, le cinéma des photographes : Raymond Depardon : Urgences (1988) de Raymond Depardon, 14 h 30 ; De la photographie au cinéma : l'Expression des passions : Duchenne de Boulogne (1985) de Joël Farges, Bleu comme une orange (1968) de André S. Labarthe, 16 h 30 ; Conférence diaporama : Stavros Moressopoulos (v.o.), 18 h 30 ; Brassai et Man Ray : le Photographe de Picasso, Brassai (1965) de Francis Warin, Brassai (1971) de Claude Gallot, Man Ray (1961) de Claude Fayard, 18 h 30 : Agnès Varda et les Parisiennes : les Dites Cariatides (1984) d'Agnès Varda, Cléo de 5 à 7 (1962) d'Agnès Varda, 20 h 30.

SAMEDI

Paris, le cinéma des photographes : Actualités anciennes : Actualités Gaumont, 12 h 30 ; Photo-reportage : Sygma : une agence photo (1980) de Fernand Maszkowicz, Reporters (1981) de Raymond Depardon, 14 h 30 : Doisneau et Prévert : le Paris de Robert Doisneau (1974) de François Porcile, Jacques Prévert et... (1982) de A. Pozner, Paris la belle (1928-1959) de Pierre Prévert et Marcel Duhamel. 16 h 30 : Portraits photographiques : Tom Drahos (1987) de Patrick Rœgiers, Arnaud Claas (1987) de Patrick Rœgiers, Christian Boltanski (1987) de Michel Nuridsany, Rue du Regard, portrait de P. Gassman (1987) de Roger Pic, 18 h 30 : Alain Fleischer : Photographie et Cinéma (1984) d'Alain Fleischer, Zoo Zéro (1978) de A Fleischer, 20 h 30.

DIMANCHE

Paris, le cinéma des photographes : Faits divers : Sauf dimanches et fêtes (1977) de François Ode, Faits divers (1982) de Raymond Depardon, 14 h 30 : André Kertesz et Gisèle Freund : Paris Kertesz (1984) de Christian Caujolle, Jean-François Dars, Anne Papillault, Nouvelles Distorsions de Kertesz (1984), André Kertesz, photographe américain (1981) de Sylvain Roumette, Gisèle Freund (1982) d'Elisabeth Lennard, A chacun sa vérité (1984) de Jean-Daniel Verhaeghe, Photographie et Société (1984) de Teri Wehn-Damisch, 16 h 30 ; Belle Epoque : Un œil neuf (1968) de Jean Vigne, la Grande Crue de 1910 (1978) de F. Compain, Un honnête homme (1963) d'Ado Kyrou, Quelle belle époque (1980) de S. Choko, 18 h 30 : William Klein : Qui êtes-vous Polly Magoo ? (1966) de William Klein, 20 h 30.

LUNDI

Relâche.

MARDI

Paris, le cinéma des photographes : Agnès Varda et Paris : Opéra mouffe (1958) d'Agnès Varda, Daguerreotypes (1975) de Agnès Varda, 14 h 30 : A la recherche du passé : l'Inconnu du Pacific Hôtel (1980) de Claude Ventura, Peinture blanche (1985) de Francis Ullman, Rémy Duval, 28, place des Vosges (1986) de Claire Clouzot, 16 h 30 : Conférence diaporama : Guy Mandery, 18 h 30 ; Autoportraits : Extraits du journal de J.-H. Lartigue (1974) de Claude Ventura, les Années déclic (1983) de Raymond Depardon, 18 h 30 ; Robert Doisneau : Robert Doisneau (1987) de Françoise Prébois, Robert Doisneau badaud de Paris (1981) de François Porcile, 20 h 30.

LES FILMS NOUVEAUX

DILAN. Film suisse-turc-allemand d'Erden Kiral, v.o. : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DISTANT VOICES. Film britannique de Terence Davies, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

DUO A TROIS. Film américain de Ron Shelton, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

NOTES POUR DEBUSSY. Film français de Jean-Patrick Lebel : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LE PALANQUIN DES LARMES. Film franco-canadien-chinois de Jacques Dorfmann, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PAYSAGE DANS LE BROUILLARD. Film grec de Théo Angelopoulos, v.o. : Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES PORTES TOURNANTES. Film canadien de Francis Mankiewicz : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LES SURPRISES DE L'AMOUR. Film français de Caroline Chomienne : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

Exclusivités

A BOUT DE COURSE (A., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LES AILES DU DÉSIR (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25).

L'AMATEUR (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

AUX FRONTIÈRES DE L'AUBE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BAGDAD CAFÉ (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; v.f. : Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).

BIG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16).

BIRD (A., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

BLACK MIC MAC 2 (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE CHEMIN DU SERPENT (Su., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

CHUCK BERRY, HAIL HAIL ROCK'N ROLL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

CLASSIFIED PEOPLE (Fr., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

LA COMMISSAIRE (Sov., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).

LA COULEUR DU VENT (Fr., v.o.) ; Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) : Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06).

CROCODILE DUNDEE II (A., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) : Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) : Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-It., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20).

DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

EMMANUELLE 6 (**) (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

LE FESTIN DE BABETTE (Dan., v.o.) : Cluny Palace, 5e (43-54-07-76).

LES GENS DE DUBLIN (A., v.o.) : Utopia Champollion, 5e (43-26-84-65).

GOOD MORNING VIETNAM (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

LE GRAND BLEU (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE HASARD (Pol., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

HOTEL TERMINUS (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'INSOUTENABLE LÉGÈRETÉ DE L'ÊTRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA LECTRICE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

LA MAIN DROITE DU DIABLE (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA MAISON DE JADE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00).

MIDNIGHT RUN (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).

LES MODERNES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

MON AMI LE TRAITRE (Fr.) : Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

MORT A L'ARRIVÉE (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Pathé Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

CINEMA

LA NUIT BENGALI (Fr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

ONIMARU (Jap., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

L'OURS (Fr.-All.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Fauvette Bis, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

PASCALI'S ISLAND (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

PATTY HEARST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).

PELLE LE CONQUÉRANT (Dan., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

PETITE REVANCHE (vénézuelien, v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

PIÈGE DE CRISTAL (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

LE PIGEON EST DE RETOUR (It., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Trois Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Trois Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96).

RAMBO III (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE REPAS DU DRAGON (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LES RUES DE MON ENFANCE (Dan., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

SALAAM BOMBAY ! (indo-Fr., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

TROIS SŒURS (It.-Fr.-All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

TU NE TUERAS POINT (*) (Pol., v.o.) : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Pathé Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; La Bastille, 11e (43-54-07-76) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

UN MONDE A PART (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UN PRINCE A NEW YORK (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93).

UNE AFFAIRE DE FEMMES (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Pathé Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LA VIE EST UN LONG FLEUVE TRANQUILLE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Les Montparnos, 14e (43-27-52-37).

Grandes reprises

AGUIRRE, LA COLÈRE DE DIEU (All., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES AMANTS DU CAPRICORNE (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

L'ANNÉE DERNIÈRE A MARIENBAD (Fr.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LES BELLES DE NUIT (Fr.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

BIRDY (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

BUNNY LAKE A DISPARU (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

COBRA VERDE (All., v.f.) : Club, 9e.

CRUISING (**) (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA DÉESSE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

DIRTY DANCING (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46).

DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

EASY LIVING (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

FELLINI ROMA (It., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LE GRAND SOMMEIL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

LES GUERRIERS DU FUTUR (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Accatone (ex Studio Cujas), 5e (46-33-86-86).

HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

INDISCRÉTIONS (A., v.o.) : Le Champo, 5e (43-54-51-60).

IRMA LA DOUCE (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

JULES CESAR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JULES ET JIM (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

K.G.B. CONTRE C.I.A. (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

LA LOI DES SEIGNEURS (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MORT A VENISE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71).

LE NOM DE LA ROSE (Fr.-It.-All., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

L'OEUVRE AU NOIR (Fr.-Bel.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

PAROLE DE FLIC (*) (Fr.) : Club, 9e.

PARTITION INACHEVÉE POUR PIANO MÉCANIQUE (Sov., v.o.) : Le Triomphe, 8e (45-62-45-76).

LES QUATRE CENTS COUPS (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QUELQUES JOURS DE LA VIE D'OBLOMOV (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

LA RELIGIEUSE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).

LA SOURIS QUI RUGISSAIT (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).

THE MANCHURIAN CANDIDATE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TIREZ SUR LE PIANISTE (Fr.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

TONNERRES LOINTAINS (Ind., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

TWIST AND SHOUT (Dan., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

MUSIQUE

Les concerts

ALPHA DU LION. Pascal Desmares, 23 h, jeu. Haute-contre, Thierry Maurouard (Piano).

AMPHITHÉATRE RICHELIEU. Trio de guitares de Paris, 12 h 30, ven., œuvres de Vivaldi, Bach, Carulli.

Trio d'anches, 20 h 30, mar. V. Dufour (htb), C. Movsessian (clar.), P. Anneau (basson). Œuvre de Mozart, Ibert, Tomasi.

AMPHITHÉATRE DE LA SORBONNE. Orchestre du dix-huitième siècle, 20 h 45, sam., dir., Frans Bruggen. Œuvres de Beethoven, Mozart. Tél. location : 43-96-48-48.

Chœur et Orchestre de Paris-Sorbonne, 20 h 30, mar., dir., Jacques Grimbert, J. Feldman (soprano), C. Brett (hautecontre), I. Honeyman (ténor), C. de Moor (basse). Le Messie, de Haendel. Tél. location : 42-51-69-11.

AUDITORIUM DES HALLES. Qian Zhou, 20 h 30, ven., Violon, K. Mocsari (piano). Œuvres de Leclair, Bach, Prokofiev. Tél. location : 42-67-36-47.

CENTRE MANDAPA. (45-89-01-60). Philippe Cambon, Marco Horvat, 20 h 30, jeu. Luths. Œuvres de Dufaut Gautier, Dubut, Mercure.

Laurent Moga, 19 heures, 20 h 30, sam. Perc.

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE. (45-89-38-69). Eva-Maria Hagen, 20 h 30, mer., S. Gerlich (piano). Œuvres de Brecht. Grande salle.

Peter Sauermann, 20 h 30, jeu, piano. Œuvres de Schubert, Brahms, Ravel. Grande salle.

ÉGLISE DES BILLETTES. (48-87-92-05). Serge Shoenowsky, 10 heures, dim., orgue. Œuvres de Bach, Alain. Entrée libre. Tél. location : 45-23-18-25.

Donna Brown, Frédérique Cambreling, 17 heures, dim., Soprano, harpe. Œuvre de Debussy, Barber, Britten.

ÉGLISE DE LA MADELEINE. (39-61-12-03). Bernard Soustrot, Jean-Paul Leroy, Michel Besse, 20 h 30, mar., trompettes, F.-H. Houbart (orgue). Œuvres de Telemann, Albinoni, Bach, Haendel. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Tél. location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-GERMAIN-L'AUXERROIS. Ensemble vocal et instrumental Jacques Moderne, 20 h 30. Ensemble Clément Janequin, dir., Jean-Pierre Ouvrard. Œuvresde Cavalli. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris. Tél. location : 43-96-48-48.

ÉGLISE SAINT-LOUIS-EN-L'ILE. Philharmonie de chambre, 20 h 30, mer. Dir. Roland Douatte. L. Monteyrol (soprano), S. Oussenko-Sapinia (alto). Stabat mater de Pergolèse. Téléphone location : 43-96-48-48.

Ensemble de cuivres Polyphonie, 20 h 30, vend. sam. Dir. F. Merlin. Petits chanteurs de Saint-Jean de Passy, dir. A. Revaux, J.-F. Devilliers, D. Matry (orgue). Œuvres de Purcell, Mouret, Pachelbel. Téléphone location : 45-23-18-25.

ÉGLISE SAINT-SÉVERIN. Daniel Roth, 16 h 30, dim. Orgue. La Nativité de Messiaen. Entrée libre. Dans le cadre du Festival d'art sacré de la Ville de Paris.

ÉGLISE DE LA TRINITÉ. Chœur et orchestre philharmonique d'Europe, 20 h 45, mar. Dir. Hugues Reiner. C. Papis (ténor), T. Félix (baryton). Œuvres de Mendelssohn, Puccini. Téléphone location : 43.96.48.48.

INSTITUT DE FRANCE. (43-29-55-10). Groupe vocal de France, 15 h 30, mer. Dir. Guy Reibel. Le Cantique des cantiques de Daniel-Lesur, Cinq rechants d'Olivier Messiaen.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Mongolie. 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., 17 h, dim. (dernière). Musiques rares.

MUSÉE D'ORSAY (40-49-49-78). Dix voix de la maîtrise Gabriel Fauré, 18 h 30, jeu. Œuvres de Fauré, d'Indy, Debussy. Accès avec le billet d'entrée du musée.

Annick Chartreux, Benoît Duteurtre, 16 h, dim. Piano, E. Conquer (vl), E. Watelle (cello). Au restaurant du musée. Entrée libre.

OPÉRA-COMIQUE. Salle Favart (47-42-53-71). Grand orchestre d'instruments populaires russes. Jusqu'au 11 décembre, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam., mar., 15 h sam., dim. Dir. Nikolaï Nekrassov. Avec L. Tchernykh (soprano), A. Babykine (basse), A. Dulchev (ténor). Téléphone location : 48-78-75-00 de 9 h à 18 h).

Orchestre philharmonique d'Europe, 20 h 30, lun. Dir. Hugues Reiner, P. Amoyal (vl), I. Garcisanz (soprano), F. Lodéon (cello). Œuvres de Mendelssohn, Chausson, Landowski. Concert donné au bénéfice de l'A.C.A.T. Téléphone location : 43.96.48.48.

PÉNICHE OPÉRA (42-45-18-20). 20 000 lieues sous les mers. Jusqu'au 27 novembre, 21 h, jeu., ven., sam. Adaptation du roman de Jules Verne par la Péniche Opéra et Un drame musical instantané. Mise en scène Mireille Laroche. Avec B. Vitet, F. Gorge, J.-J. Birgé. Chor. Lolla Card.

SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Ronan Magill, 20 h 30, jeu. Piano. Oeuvres de Moussorgski, Magill.

Concert de musique espérance, 20 h 30, ven. Avec K. Aramassov, M. Blaisse, P. Champagne, A. Daboncourt, Michel Duchaussoy. Œuvres de Bach, Brahms, Schumann, Debussy. Téléphone location : 45-63-58-34.

Schubert Wiener Trio, 15 h, sam. Œuvres de Schubert, Reicha, Beethoven.

Lilya Zilberstein, 20 h 30, lun. Piano. Œuvres de Schumann, Rachmaninov.

SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, mer. Dir. Daniel Barenboim. I. Perlman (vl), avec James Capel. Oeuvres de Brahms, Stravinski.

Concerts Lamoureux, 15 h, jeu. J. Estournet (vl), J.-B. Brunier (alto), A. Barbereau (cello), J. Gaubert (fl.), D. Costarini (hbt). Œuvres de Beethoven, Mozart. Salle Chopin.

Orchestre national de France, 20 h 30, ven. Dir. Karl-Anton Rickenbacher, P. Schmidl (clar.), chœur de Radio France. Œuvres de Debussy, Stravinski, Tessier.

Concerts Pasdeloup, 17 h 30, sam. Dir. Gérard Devos. Avec P. Fontanarosa. Œuvres de Paganini, Stravinski, Beethoven.

Concerts Lamoureux, 17 h 45, dim. Dir. Eri Klas. Avec F. Lodéon. Œuvres de Tchaïkovski, Dvorak.

Orchestre de Paris, 21 h, dim. Daniel Barenboïm (piano). Œuvres de Mozart.

Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Dir. Pierre Dervaux, T. Papavrami (vl). Œuvres de Ravel, Mendelssohn, Moussorgski.

Ensemble orchestral de Paris, 20 h 30, mar. Dir. Armin Jordan. M. Price (soprano). Œuvres de Haydn, Mozart, Beethoven. Au bénéfice de la Fondation pour la recherche sur la sclérose en plaques.

SCHOLA CANTORUM (43-54-56-74). M. Mercier, A. Fleury, C. de Chabot, 20 h 30, sam. Piano, orgue, C. de Chabot, C. Paillet (guit.). Hommage à Daniel Lesur.

THÉATRE 14 JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Orchestre de chambre Bernard Calmel, 20 h 45, lun. Œuvres de Stravinski, Ibert, Landowski. Cinquième anniversaire de l'O.C.B.C.

THEATRE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-36-37). Quatuor Alban Berg. Jusqu'au 28 novembre, 20 h 30, sam., lun. Œuvres de Beethoven.

Hommage à Daniel Lesur,. 17 h, sam. Avec le groupe vocal de France, l'Orchestre du Conservatoire de musique national supérieur de Paris, l'Orchestre national d'Ile-de-france et l'Orchestre des conservatoires de la Ville de Paris. Œuvres de Daniel Lesur.

THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Emile Naoumoff, Paul Meyer, 20 h 30, lun. Piano, clar., A. Grimimelli (fl), H. Lashner (hbt), C. Marchese (basson), J. McManama (cor). Œuvres de Glinka, Naoumoff, Mozart, Poulenc.

THÉATRE DU RANELAGH (42-88-64-44). Elizabeth Cooper, 21 h, lun. Piano, Maria d'Aragnès (soprano). Œuvres de Bellini, Massenet, Puccini, Verdi, Wagner. Téléphone location : 45.33.91.71.

THÉATRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Trio Igor Oistrakh, 11 h, dim. Œuvres de Bach, Prokofiev, Wienawski.

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Cheikh Muhammad Barrayn, 20 h 30, dim. Musique de Haute-Egypte.

Jazz, pop, rock

ALPHA DU LION (42-39-22-38). Jean-Marc Jaffet-Quintet, 18 h, dim. E. Joubert (piano), P. Adjaj (guit., chant), D. Bennarosch (perc.), K. Rust (batt.).

BRASIL INTER ART GALERIE (48-07-20-17) Marlène Do Brazil 19 h 30, ven., sam.

CACTUS BLEU (43-38-30-20) Alain Rivet, 23 h, jeu. ; Huit et demi, 23 h, sam. ; Blue Time, 23 h, lun. ; Guillaume « Honky Tonk » Petite, 23 h, mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05). Maxim Saury Jazz Music, 21 h 30, mer. (dern.).
Royal Tencopators, 21 h 30, jeu., ven.
Jacques Doudelle Jazz Orchestra, 21 h 30, sam., dim.
Tommi Garett, Roger Guerin Big Band, jusqu'au 23 novembre, 21 h 30, lun., mar.

CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24). Latine Salsa, jusqu'au 26 novembre, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam.
Ring Night, 22 h 30, mar. Soul, rap.

DUNOIS (45-84-72-00). Big Band Lumière, 20 h 30, jeu. Avec L. Cugny (clav.), C. Martinez, S. Belmondo, F. Chassagnite (trp), L. Benhamou (guit), D. di Piazza (basse).
L'impossible Trio, 20 h 30, ven. P. Deschepper (guit.), M. Godard, (tuba), Y. Micenmacher (perc.).
Ichthyornis, 20 h 30, sam. D. Malherbe (sax.), Y. Micenmacher (perc.).
Sommer, Levallet, Kassap, 20 h 30, mar. Drum, ctb, sax.

EXCALIBUR (48-04-74-92). The Chance Orchestra, 23 h, mer.
Fly and the Tox, 21 h 30, mer., jeu.
Off shore, 23 h., jeu.
Rido Bayonne, 23 h., ven., Afro jazz.
Chic rendez-vous, 23 h, sam. Funk.
Donn'lui tonton, 23 h, lun., Avec François Constantin.
Vengeurs masqués of Paris, 21 h 30, mar.
Passing Shot, 23 h, mar.

LE KISS (48-87-89-64). Tropicale Ambiance. 23 h, mer., dim. Afro.
Juan Carlos Rossi. 21 h, mer., jeu., ven., sam., dim., mar. Argentine.
Pela, 23 h, jeu., ven., sam. Zaïre.

LATITUDES SAINT-GERMAIN (42-61-53-53). Mila Lumbroso Jazz Quartet, 22 h, jeu. Chant, O. Caillard (piano), C. Weillemince (basse), C. Maigret (batt.).
Christian Rame Quintet, 22 h, ven., sam. A. Labib (sax.), J.-P Suplice (trb.), F. Reyes (batt.).

LA LOUISIANE (42-36-58-98). Philippe de Preissac Jazz Group. 21 h, mer., mar.
Gilbert Leroux, 21 h, jeu.
Clarinet Connection, 21 h, ven.
Bob Vatel, Michaël Silva, 21 h, sam.
Boozoos Jazz Combo, 21 h, lun.

MAGNETIC TERRACE (42-36-26-44). Jackie McLean, Walter Davis. Jusqu'au 26 novembre. 22 h, mer., jeu., ven., sam., mar. 0 h, mer., jeu., ven., sam. mar. Sax., piano, A. Taylor (batt.), P. Michelot (ctb.).

LE MÉCÈNE (42-77-40-25). Jacques Lacara Blues Band, 22 h 30, mer., jeu.
Antoine Larcher. J.-P. Claverie, 23 h, ven., sam. Sax., guit., V. Legris (batt.), M. Tafani (basse).
Bill Thomas Blues Band. 22 h 30, dim., lun. Guit., basse, batt., chant.

LE MONTANA (45-48-93-08). Trio Marina Xavier, 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. Au bar.
Philippe de Preissac. 22 h 30, mer., jeu., ven., sam. M. Delorme (vib.). Au club.
Trio Mila Lumbroso, jusqu'au 23 novembre. 22 h 30, lun., mar. Au bar.

NEW MORNING (45-23-51-41). Will Downing, 21 h, mer. Soul funk.
Johnny Copeland, 22 h., jeu. Blues.
Jim Hall Quartet, 23 h., ven.
Nazaré Pereira, 22 h, sam. Soirée brésilienne.

Archie Shepp, Horace Parlan, 22 h., lun.
Joe Zawinul Syndicate, jusqu'au 23 novembre, 20 h30, mar.

PALACE (42-46-10-87). French Kiss, 23 h, mer.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70). Marc Peronne, 21 h, mer.
Henri Texier, Dewey Redman, Aldo Romano. 21 h, jeu. Basse, sax., drum., K. Wheeler (trp).
Le Quintet de Paris, 21 h., sam.
Georges Poczynsky, J.-F. Jenny Clarke, 21 h., lun. Drum, basse, J.-C. Levinston (piano).
Claude Bolling Big Band, jusqu'au 24 novembre. 21 h., mar. Avec Guy Marchand, (Crooner's dream).

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL (43-26-28-59). Watergate Seven + One, 21 h 30, mer.
Patrick Saussois New Swing Quartet, 21 h 30, jeu.
Jacques Dodelle Swing Orchestra, 21 h 30, ven.
Tin Pan Stompers, 21 h 30, sam.
78 All Stars + Handa Djinn, 21 h 30, lun.
Marcel Zanini, 21 h 30, mar., et son orchestre.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36). Bobby Pocelli, 23 h, mer., jeu., ven., sam., dim., lun., mar. Sax. A. Jean-Marie (piano), H. Labarrière (ctb), M. Taylor (batt.).
Lee Konitz, Michel Graillier. Jusqu'au 24 novembre, 20 h 30, lun., mar. Sax., piano.

REX CLUB (42-36-83-98). Jungle. 23 h 30, mar. Soirée Londres. Soul, funk, house...

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27). Diminga, 20 h 30, mer., jeu., ven., sam.
Monica Passos. Jusqu'au 3 décembre. 22 h 30, mar.

SLOW CLUB (42-33-84-30). Quintet de Paris, 21 h 30, ven.
Jacky Caroff, 21 h 30, sam.
Gene Migthy Flea Conners, jusqu'au 26 novembre. 21 h 30, mar.

SUNSET, (40-26-46-60), Emmanuel Bex, Jean-Luc Pino, 22 h, mer., jeu., ven., sam. (dern.). Orgue, vl, Y. Teslar (batt.). C. Labinsky (perc.).
Yannick Robert Quartet, 22 h, dim., lun.
Simon Spang Hansen, Jan Kaspersen, jusqu'au 26 novembre. 22 h., mar. Sax., piano, J.-F. Jenny-Clarke (ctb), J. Betsch (batt.).

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-33-58-37). Marucha Bo. 20 h 15, mer., jeu., ven., sam. (dern.). Chant.
Hernan Salinas. Jusqu'au 26 novembre. 22 h 15, mer., jeu., ven., sam., mar. Chant, C. Montironi (bandonéon), R. Tormo (ctb), O. Calo (piano).
Il était une fois...le tango. Jusqu'au 3 décembre. 20 h 15, mar. Avec V. Convalia, C. Aguiar.

UTOPIA JAZZ CLUB (43-22-79-66). Stylix, 22 h., jeu.
Guillaume « Honky Tonk » Petite, 22 h., ven.
David Moody, 22 h, sam.
Cathie Gringelli, 22 h., mar.
John Ratikan, 1 h, ven.
Chris Lancry, 1 h, sam.

LA VIEILLE GRILLE (47-07-22-11). Denis Cuniot, Mano Peylet, 22 h 30, ven., sam. (dern.). Piano, clar.

LE VILLAGE (43-26-80-19). Duo Stéphanie Crawfort, 22 h, mer. Chant et piano.
Bob Mover Trio, 22 h, ven., sam. Sax., B. Maury (piano), D. Lemerle (ctb).
Philippe Petit, 22 h, dim. Piano solo.

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Mercredi 16 novembre

TF 1

20.45 Variétés : Sacrée soirée. Emission présentée par Jean-Pierre Foucault. Invités : Charles Aznavour, Yves Lecoq, Valéry et Valérie-Anne Giscard d'Estaing. Variétés : Maxime Le Forestier, Vanessa Paradis, Julia Fordhan, Les Communards, Bananarama, Duran, Duran. **22.40 Magazine : Ex libris.** De Patrick Poivre d'Arvor. Sommaire : Expliquez-moi (Yves Coppens, Georges Wolinski) ; Exclamation ; Extras et ordinaires (Alexandre Vialatte) ; Exercice de style (Luc Lang) ; Extérieur livre *(le Palanquin des larmes ; Dieu des fourmis, Dieu des étoiles)* ; Tête à texte (Jean-Paul Jean « A vous de juger » face à Jean-Louis Debré ; Exploration ; Réflexions. **23.45 Journal et Météo. 0.05 Variétés : Wiz qui peut.** Télé-crochet, animé par Jesse Garon. **0.50 Série : Drôles d'histoires. 1.15 Feuilleton : Symphorien. 1.40 Documentaire : Histoire des inventions. 2.30 Documentaire : Histoires naturelles. 4.40 Musique. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.10 Documentaire : Histoire des inventions. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

▶ **20.35 Téléfilm : La face de l'ogre.** De Bernard Giraudeau, d'après le roman de Simone Desmaison, avec Anny Duperey, Pierre Vaneck, Catherine Frot, Jacques Denis. **22.05 Flash d'informations. 22.10 Documentaire : L'adoption.** Emission d'Alberte Robert, en deux parties. 1. Le cheminement des parents vers l'enfant. **23.10 Informations : 24 heures sur la 2. 23.30 Magazine : Figures.** De Jacques Chancel. Invité : César.

FR 3

20.30 Théâtre : Chacun sa vérité. Comédie en trois actes de Luigi Pirandello, mise en scène de François Périer, avec Guy Tréjean, Annick Alane, Sarah Luger, Robert Hirsch, Suzanne Flon. **22.15 Journal et Météo. 22.40 Magazine : Océaniques.** Vladimir Vissotski, 1938-1980. Emission préparée par Pierre-André Boutang et Jean-Denis Bonan. **23.35 Musiques, musique.** Jazz, avec Marc Fosset (guitare) et Patrice Caratini (contrebasse). **23.50 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre** (rediff.).

CANAL PLUS

21.00 Cinéma : les Lunettes d'or ■ Film italo-franco-yougoslave, de Giuliano Montaldo (1987). Avec Philippe Noiret, Rupert Everett, Valeria Golino. **22.40 Flash d'informations. 22.45 Cinéma : Apology** ■ Film américano-canadien de Robert Bierman (1986). Avec Lesley Ann-Warren, Peter Weller, John Glover. **0.20 Cinéma : le Jour du fléau** ■■ Film américain de John Schlesinger (1975). Avec Donald Sutherland, Karen Black, William Atherton (v.o.).

LA 5

20.30 Téléfilm : Les révoltés d'Attica. De Marvin Chomsky, avec Henry Darrow, Charles Dunning, Joël Fabiani. **22.20 Série : Génération pub. 23.20 Supercopter** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Supercopter** (suite). **0.25 Boulevard Bouvard** (rediff.). **0.50 Orient-Express** (rediff.). **1.45 La conquête du ciel** (rediff.). **2.40 Journal de la nuit. 2.45 Vive la vie !** (rediff.). **3.00 Voisin, voisine** (rediff.). **4.00 Feuilleton : Le clan Beaulieu. 4.50 Voisin, voisine. 5.50 Musique : Aria de rêve.**

M 6

20.35 Téléfilm : Nom de code, diamant. De Jeannot Szwarc, avec Roy Thinnes, France Nuyen. **22.00 Magazine : Libre et change.** De Michel Polac. Revue de presse, avec Georges-Marc Bennamoum *(Globe)*. Thierry Pfister, auteur de *Lettre ouverte à la génération Mitterrand qui marche à côté de ses pompes*, Noël Copin (de *la Croix*), Franz Olivier Giesbert (du *Figaro*), et nos collaborateurs Edwy Plenel et Alain Rollat, auteurs de *Mourir à Ouvéa*. **23.15 Journal. 23.30 Série : Le Saint. 0.20 Magazine : Club 6. 1.05 Musique : Boulevard des clips. 2.00 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.30 Les Mohicans de Paris.** (13e épisode.) **2.45 Le dessous du ciel** (13e épisode). **3.00 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.20 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **5.15 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.25 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.40 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Antipodes. Itinéraires de femmes écrivains du Canada, du Cameroun, d'Algérie. **21.30 Correspondances.** Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse. **22.00 Communauté des radios publiques de langue française.** L'histoire du blues. **22.40 Nuits magnétiques.** Confidences. 2. A ciel ouvert. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 juillet lors du Festival de Saintes) : Anthologie des anthems, de Purcell, par le Collegium vocale de Gand, dir. Philippe Herreweghe. **22.20 Concert du GRM.** Don Quichotte corporation, de Savouret. **23.07 Jazz club.** En direct du Sunset : Emmanuel Bex, orgue ; Jean-Luc Pino, violon ; Yves Teslar, batterie ; Charly Labinsky, percussions.

Jeudi 17 novembre

TF 1

13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Arsène Lupin. 15.30 La séquence du spectateur. 15.50 Quarté à Vincennes. 16.00 Variétés : La chance aux chansons. 16.30 Jeu : Ordinacœur. 16.50 Club Dorothée après-midi. Les attaquantes ; Juliette ; Le jeu de l'ABC. **17.50 Série : Chips.** Le frisson. **18.40 Avis de recherche. 18.55 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.25 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal, Météo et Tapis vert. 20.40 Questions à domicile.** Emission présentée par Anne Sinclair et Jean-Marie Colombani. Invité : Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget. **22.15 Cinéma : Gas-oil** ■ Film français de Gilles Grangier (1955). Avec Jean Gabin, Jeanne Moreau, Camille Guérini, Ginette Leclerc (N.). **23.50 Journal et Météo.** ***De 0.10 à 6.27 Rediffusions.*** **0.10 Série : Drôles d'histoires. 0.35 Feuilleton : Symphorien. 1.00 Documentaire : Histoire des inventions. 1.50 Documentaire : Histoires naturelles. 4.00 Musique. 4.20 Documentaire : Histoires naturelles. 5.15 Documentaire : Histoire des inventions. 6.00 Série : Drôles d'histoires.**

A 2

13.45 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Bonjour la télé. Présenté par Pierre Tchernia et Frédéric Mitterrand. Brassaï ou les yeux d'un homme ; Rendez-vous avec Danny Kaye. **16.00 Flash d'informations. 16.05 Magazine : Du côté de chez Fred.** De Frédéric Mitterrand. Spécial marche à pied. **17.10 Flash d'informations. 17.15 Magazine : Graffitis 5-15.** Présenté par Groucho et Chico. La panthère rose ; La petite merveille. **17.55 Série : Mac Gyver. 18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Plaisir de rire : Tel père, tel fils. 20.00 Journal et Météo. 20.30 INC. 20.35 Cinéma : le Chasseur de chez Maxim's** □ Film français de Claude Vital (1976). Avec Michel Galabru, Jean Lefebvre, Daniel Ceccaldi, Francis Perrin. **22.00 Flash d'informations.** ▶ **22.05 Magazine : Résistances.** De Noël Mamère. On s'aimait tant, à Santiago..., film de Frédéric Laffont. **23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Magazine : Du côté de chez Fred** (rediff.).

FR 3

13.30 Feuilleton : Allô ! Tu m'aimes ? 13.57 Flash d'informations. 14.00 Magazine : Regards de femme. 14.30 Questions au gouvernement, au Sénat. 17.00 Flash d'informations. *De 17.05 à 18.30, Amuse 3.* **17.05 Dessins animés. 17.15 Série : Tom Sawyer. 17.40 The Muppets show. 18.05 Magazine : Drevet vend la mèche. 18.30 Jeu : Questions pour un champion. 19.00** ***Le 19-20 de l'information.*** **19.53 Dessin animé : Il était une fois la vie. 20.02 Jeu : La classe.** ▶ **20.30 Téléfilm : Un médecin des lumières.** De René Allio, avec Vincent Gauthier, Emmanuelle Grange, Jean-Paul Wenzel (1re partie). *Une coproduction FR 3-La SEPT.* **22.10 Journal et Météo. 22.35 Magazine : Océaniques.** Le moujik d'Arkhangelsk, de Marina Goldolv-skayat. **23.30 Magazine : Espace francophone.** Les francophones du Val d'Aoste. **0.00 Musiques, musique.** Jazz, avec le JMP trio : Jean-Marie Pallen, Serge Brouzes (guitare), Eric Epleinier (basse). **0.20 Espace 3 : Cinq minutes pour convaincre.** (rediff.). **0.25 Magazine médical : STV.** Emission cryptée (rediff.).

CANAL PLUS

13.30 Cinéma : Sous le soleil de Satan ■■■ Film français de Maurice Pialat (1987). Avec Gérard Depardieu, Sandrine Bonnaire, Maurice Pialat. **15.00 Court métrage.** Rêveries d'un promeneur solitaire, de Christian Riberzani. **15.30 Cinéma : Apology** ■ Film américano-canadien de Robert Bierman (1986). Avec Lesley Ann-Warren, Peter Weller, John Glover. **17.10 Documentaire : Les allumés du sport. 17.35 Cabou cadin.** Kissy fur ; COPS ; Le piaf ; Virgul. **18.30 Dessins animés : Ça cartoon.** Présentés par Philippe Dana. **18.45 Flash d'informations. 18.49 Top 50.** Présenté par Marc Toesca. **19.30 Magazine : Nulle part ailleurs.** Présenté par Philippe Gildas. **20.30 Cinéma : Diva** ■ Film français de Jean-Jacques Beineix (1980). Avec Frédéric Andreï, Wilhelmenia Wiggins-Fernandez, Richard Bohringer. **22.20 Flash d'informations. 22.25 Cinéma : Mad Max 2** □ Film australien de George Miller (1981). Avec Mel Gibson, Bruce Spence, Vernon Wells (v.o.). **0.00 Cinéma : le Yacht de l'amour.** Film français classé X de Michel Ricaud (1982). Avec Monique Guru, Christine Chavert, Eva Kléber. **1.15 Cinéma : Nuit docile** ■ Film français de Guy Gilles (1987). Avec Patrick Jouané, Claire Nebout, Pascal Kelaf. **2.45 Hippisme.** Le grand défi d'Ourasi.

LA 5

13.35 Série : L'inspecteur Derrick. 14.45 Série : Bonanza. 15.45 Série : Capitaine Furillo. De 17.00 à 18.55 Dessins animés. 17.00 Karine, l'aventure du Nouveau Monde. 17.25 Vas-y Julie ! 17.50 Laura ou la passion du théâtre. 18.15 Olive et Tom, champions du foot. 18.55 Journal images. 19.00 Jeu : La porte magique. 19.30 Boulevard Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Téléfilm : Casanova. De Simon Langton, avec Richard Chamberlain, Faye Dunaway, Ornella Muti, Hanna Schygulla. **23.00 Cinéma : Cœur de coq** □ Film français de Maurice Cloche (1946). Avec Fernandel, Mireille Perrey, Paul Azaïs (N.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Cinéma : Cœur de coq** (suite). **0.35 L'inspecteur Derrick** (rediff.). **1.35 Miss** (rediff.). **2.30 La conquête du ciel** (rediff.). **3.25 Journal de la nuit. 3.30 Vive la vie !** (rediff.). **3.45 Voisin, voisine** (rediff.). **4.45 Le clan Beaulieu** (rediff.). **5.00 Voisin, voisine.**

M 6

13.20 Feuilleton : La clinique de la Forêt-Noire. 14.05 Jeu : Plein les baffles. 15.05 Jeu : Clip combat. 15.45 Magazine : Faites-moi 6. 16.15 Jeu : Quizz cœur. 16.50 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Hawaii, police d'Etat. 18.05 Série : Daktari. 19.00 Série : Les routes du paradis. 19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Cosby show. 20.35 Cinéma : Ces messieurs de la gâchette □ Film français de Raoul André (1969). Avec Francis Blanche, Michel Serrault, Jean Poiret. **22.10 Série : Le Saint. 23.05 Journal. 23.20 Magazine : Le glaive et la balance.** L'affaire Gaëtan Zampa. **23.50 Magazine : Club 6.** De Pierre Bouteiller. **0.35 Musique : Boulevard des clips. 1.40 Magazine : Charmes** (rediff.). **2.10 Feuilleton : Les Mohicans de Paris. 2.25 Le dessous du ciel. 2.40 Le glaive et la balance** (rediff.). **3.05 Quand la science mène l'enquête** (rediff.). **3.55 Le glaive et la balance** (rediff.). **4.20 Documentaire : Le monde sauvage. 4.45 Les Mohicans de Paris** (rediff.). **5.00 Le dessous du ciel** (rediff.). **5.20 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Dramatique. La constellation du rat, d'Arnaldo Calveyra. **21.30 Profils perdus.** Emmanuel Berl. **22.40 Nuits magnétiques.** Confidences. 3. Conflits. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** La vie en bleu : Memphis Slim.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 15 novembre salle Favart, dans le cadre du concours international Marguerite-Long-Jacques-Thibaud) : Symphonie nº 5 en si bémol majeur, D 485, de Schubert ; Méandres, concerto pour violon, de Hersant ; Concerto pour deux claviers et orchestre en ut majeur, BWV 1061, de Bach, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. Marc Soustrot, Yukino Fujiwara, piano, José Carlos Cocarelli, piano, Qian Zhou, violon. **22.30 Musique légère.** Concerto nº 4 pour deux cors, clavecin et cordes, de Boisvallé ; Concerto de Leipzig, de Lancen. Eugène Onéguine, polonaise, de Tchaïkovski. **23.07 Club de la musique contemporaine. 0.30 Haydn et ses opéras.**

Audience TV du 15 novembre 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

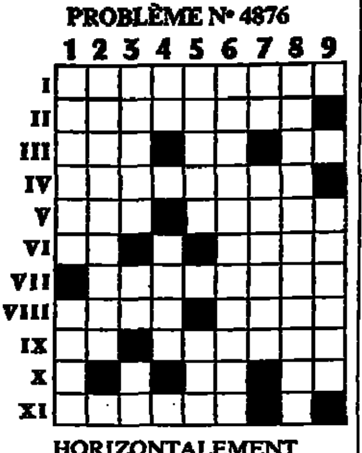
Audience instantanée, France entière 1 point = 193 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	55.2	Santa-Barbara 23.1	Actual. région. 8.9	Actual. région. 12.9	Top 50 3.2	Porte magique 3.4	Routes paradis 3.6
19 h 45	62.6	Roue fortune 33.8	Tel père tel fils 9.8	19-20 info 8.2	Nulle part 3.3	Boulev. Bouvard 3.3	Routes paradis 3.9
20 h 16	73.6	Journal 33.5	Journal 17.1	La classe 11.9	Nulle part 1.7	Journal 4.9	Cosby show 4.4
20 h 55	76.4	Charge héroïque 21.0	1788 22.6	Ambulances... 18.5	Mad Max 2 3.2	Piranhas 10.3	Dernière danse 4.4
22 h 8	69.8	Charge héroïque 17.5	1788 21.8	Ambulances... 16.2	Sous le soleil... 1.3	Piranhas 11.4	Dernière danse 4.4
22 h 44	32.2	Ciel mon mardi ! 12.1	Débat 1788 9.5	Journal 2.8	Sous le soleil... 1.1	Mike Hammer 5.7	Le Saint 1.4

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4876



HORIZONTALEMENT

I. Une qualité qu'on trouvait dans une maison. – II. Arrivée comme une fleur. – III. Un mot pour préciser qu'on n'a rien inventé. Une fin savante. Lettre. – IV. Sommaire quand on ne fait pas de frais. – V. Longe une frontière. Semblent plus fiers quand ils ont des bonnets. – VI. Le premier des pharaons. Préparation militaire. – VII. Rendras très sombre. – VIII. Caractérise la civilisation celtique. Peuvent être mis avec tout ce qui est plat. – IX. Unité romaine. Rendue plus lourde. – X. A gauche en entrant. Matière pour un livre. – XI. De très mauvais goût.

VERTICALEMENT

1. Ecrire pour la postérité. Quand il est libre, n'est pas dans la course. – 2. Des gens qui font des boulettes. – 3. Tout un réseau. Au bout, il y a le service. Se voit de Marseille. – 4. Tiers d'entier. Parmi les Wallis. – 5. Craignent le bâton. Bon, c'est un article de Paris. – 6. Avec beaucoup de gravité. – 7. Dans une série d'interdictions. Au sud de l'Ouarsenis. – 8. Peut amener un durcissement. – 9. Passer au crible.

Solution du problème nº 4875

Horizontalement

I. Mannequin. – II. Ecoin. – III. Nat. Guêpe. – IV. Trocart. – V. Oiron. Elu. – VI. Neige. Ras. – VII. Née. Hem ! – VIII. Trio. Pô. – IX. Créer. Sas. – X. Io. Repère. – XI. Sil. Silos.

Verticalement

1. Menton. Acis. – 2. Acarien. Roi. – 3. Notoriété. – 4. Ni. Cogérer. – 5. Engane. Ires. – 6. Ur. Ho ! Pi. – 7. Uretère. Sel. – 8. Lamparo. – 9. Naevus. Osés.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 16 novembre 1988 :

UN DÉCRET

• Nº 88-1039 du 14 novembre 1988 relatif à la police du commerce de certains objets mobiliers.

DES ARRÊTÉS

• Du 9 novembre 1988 relatif aux prix en 1989 des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public.

• Du 3 novembre 1988 relatif aux prix des soins et de l'hospitalisation afférents à l'interruption volontaire de grossesse.

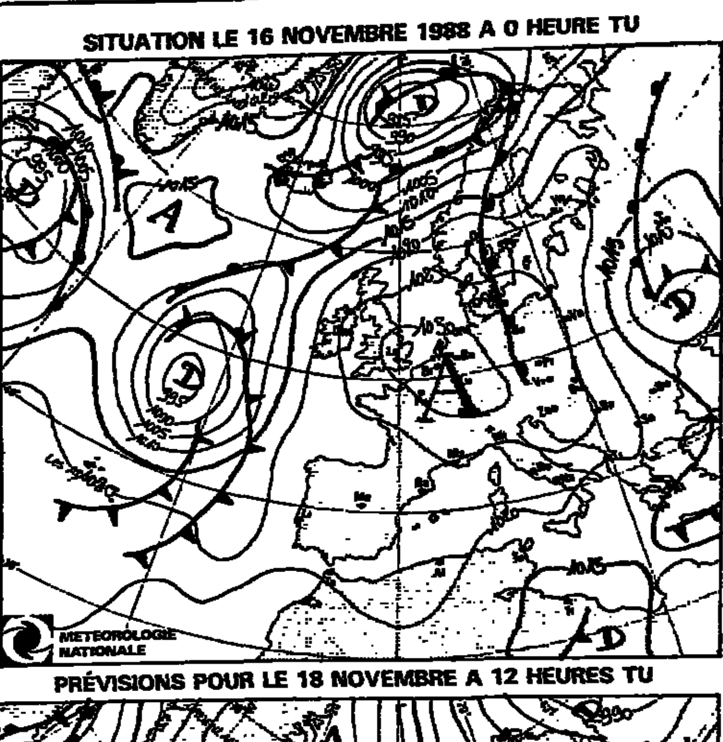
• **Une messe pour le Liban.** – A l'occasion de la fête nationale libanaise, une messe sera célébrée à Notre-Dame-du-Liban, 17, rue d'Ulm, 75005 Paris, le dimanche 20 novembre 1988, à 11 heures.

• **Deuxième festival vidéo-psy à Clichy.** – Après une première expérience réussie en 1987, les associations La Licorne et L'Eclipse, composées de soignants en pédopsychiatrie et de divers intervenants médicaux et sociaux de l'enfance, organisent les 18, 19 et 20 novembre, à Clichy (Hauts-de-Seine), le deuxième festival vidéo-psy d'Ile-de-France. Manifestant la volonté d'une « psychiatrie ouverte dans la cité », ce festival a pour vocation de diffuser l'information – près d'une centaine de films et des débats avec leurs réalisateurs sont prévus – concernant les expériences nouvelles qui constituent des alternatives à une psychiatrie d'exclusion. L'édition 1988 s'organisera autour de quatre grandes orientations : la psychiatrie institutionnelle, la toxicomanie, l'ethnopsychiatrie et la psychiatrie générale.

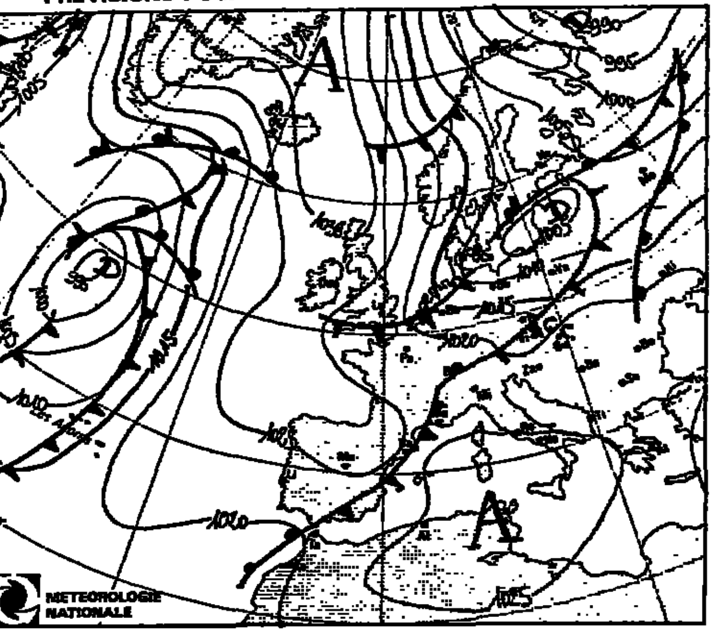
★ Secrétariat du festival : 8, rue du Château, 92600 Asnières. Tél. : 47-93-75-35.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 16 NOVEMBRE 1988 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 18 NOVEMBRE A 12 HEURES TU



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 16 novembre à 0 heure et le jeudi 17 novembre à 24 heures.

Les conditions anticycloniques persistent sur la France. Jeudi, un front peu actif commencera à traverser le pays en donnant essentiellement des nuages et quelques gouttes de pluies sur les côtes bretonnes.

Jeudi : brumes et brouillards matinaux, puis soleil. Arrivée de nuages par l'ouest.

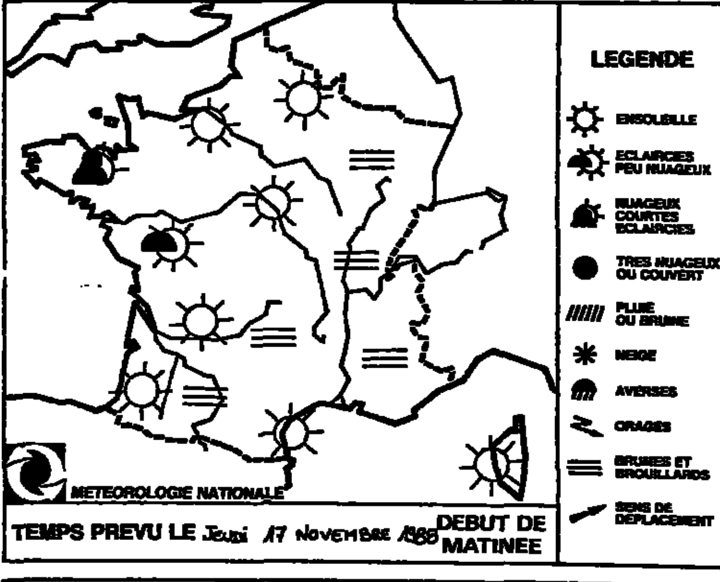
Le matin, les brumes et brouillards seront encore présents. Ils seront plus fréquents et plus tenaces de la Lorraine et de l'Alsace aux Alpes et au Massif Central. Ailleurs, ils se présenteront plutôt sous forme de bancs et évolueront rapidement.

A la mi-journée, le ciel sera clair sur une grande partie du pays. Quelques nuages bas pourront persister sur le Languedoc-Roussillon, et des nuages aborderont le Bretagne et la Basse-Normandie où quelques bruines côtières sont possibles. Sur ces régions, le vent du sud sera modéré.

En cours d'après-midi, les nuages continueront à pénétrer dans l'intérieur. Le ciel sera nuageux du Nord-Pas-de-Calais au Centre et à l'Aquitaine, mais des éclaircies se produiront encore. A l'ouest de ces régions, le temps deviendra variable avec de belles éclaircies en soirée et quelques averses pourront se produire sur les côtes. Sur les autres régions, le ciel restera clair.

Les températures minimales resteront faibles sur les régions de l'est sans le brouillard (0 à 3 degrés, localement – 1 à – 2 degrés). Ailleurs, elles varieront entre 2 et 6 degrés sauf sur les côtes atlantiques et bretonnes où elles seront de l'ordre de 7 à 9 degrés.

Les températures maximales seront assez élevées du fait du bon ensoleillement général. Elles atteindront 11 à 14 degrés sur une moitié nord et 15 à 18 degrés ailleurs, voire 19 à 20 degrés en Méditerranée.



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 15-11-1988 à 6 heures TU et le 16-11-1988 à 6 heures TU — le 16-11-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	20	9	D
BIARRITZ	13	5	B
BORDEAUX	14	–1	D
BOURGES	12	2	B
BREST	14	5	C
CAEN	12	2	D
CHERBOURG	10	6	D
CLERMONT-FERR.	7	–3	B
DIJON	11	3	D
GRENOBLE St-M-H	9	2	B
LILLE	12	3	B
LIMOGES	10	4	D
LYON	8	–1	B
MARSEILLE-MAR.	17	4	D
NANCY	10	1	D
NANTES	11	5	D
NICE	20	11	D
PARIS-MONTS.	12	6	B
PAU	15	6	B
PERPIGNAN	19	4	D
RENNES	10	4	D
ST-ETIENNE	6	0	B
STRASBOURG	10	3	B
TOURS	12	3	D
TOULOUSE	15	– 1	B
POINTE-A-PITRE	30	23	A

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	20	14	P
AMSTERDAM	12	3	B
ATHÈNES	12	7	P
BANGKOK	30	24	C
BARCELONE	20	11	C
BELGRADE	6	2	N
BERLIN	7	6	P
BRUXELLES	12	9	C
LE CAIRE	21	14	D
COPENHAGUE	6	4	N
DAKAR	30	20	D
DELHI	27	13	D
DJERBA	23	18	A
GENÈVE	11	6	C
HONGKONG	22	21	C
ISTANBUL	20	12	D
JÉRUSALEM	–	–	–
LISBONNE	–	–	–
LONDRES	7	3	B
LOS ANGELES	19	8	D
LUXEMBOURG	10	7	C
MADRID	19	2	B
MARRAKECH	26	12	D
MEXICO	20	9	B
MILAN	–	–	–
MONTRÉAL	10	1	D
MOSCOU	0	–4	*
NAIROBI	27	16	D
NEW-YORK	17	8	C
OSLO	1	–1	B
PALMA-DE-MAL.	21	5	D
PÉKIN	9	0	D
RIO-DE-JANEIRO	29	23	N
ROME	18	4	N
SINGAPOUR	30	23	N
STOCKHOLM	2	–4	C
SYDNEY	14	12	P
TOKYO	16	8	N
TUNIS	22	14	P
VARSOVIE	4	0	C
VENISE	10	6	B
VIENNE	7	0	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Bicentenaire

« 89 » à Houston

La célébration du Bicentenaire de 1789 se concocte aussi hors de l'Hexagone. Puissamment liés à la France par l'anticipation, puis l'histoire de l'événement de la période révolutionnaire, par l'importance aussi des personnages qui furent, à l'époque, autant de traits d'union entre les deux nations, les Etats-Unis ne seront bien sûr pas en reste. A leur manière éclectique ou marquée par le mélange des genres, selon les goûts.

Telle sera, en tout cas, la marque du gigantesque Festival international de Houston (Texas) qui sera, du 13 au 23 avril 1989, consacré à la France et, pour une large part, au Bicentenaire et à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Edgar Faure avait « reconnu » Houston, du temps où il présidait la mission du Bicentenaire, comme première ville pouvant organiser, à l'étranger, des manifestations de commémoration de 1789, a rappelé M. James Austin, directeur exécutif du Festival, qui participait, mardi 15 novembre, dans les salons de l'ambassade des Etats-Unis, à Paris, à la présentation d'ensemble de ces manifestations et des initiatives connexes qui touchent au Bicentenaire.

Si la consistance de tels engagements, dont était prodique l'ancien président du conseil, prête, aujourd'hui, à sourire, force est de constater que, dans le cas de Houston, au moins, les effets pouvaient en être quelquefois très concrets.

Théâtre, musique, spectacles variés, manifestations artistiques diverses, dont le programme a été dressé avec l'assistance de M. Bernard Faivre d'Arcier, qui est, d'autre part, conseiller du président de l'Assemblée nationale en matière culturelle, cohabiteront au cours du Festival avec un séminaire d'hommes d'affaires et l'exploitation des ressources touristiques de la ville et du Texas.

Parallèlement, des programmes éducatifs et l'édition d'un manuel scolaire spécial viendront renforcer ou esquisser selon les cas la connaissance de la culture, de la langue et des coutumes françaises.

Une « petite France »

Dans un espace réservé, clos de « frontières » surveillées par des douaniers, une compagnie française, le Théâtre de l'Unité, s'efforcera d'inventer dans une *« petite France »* une *« ambiance française »*. Ainsi, explique l'un des animateurs de la compagnie, M. Jacques Livchine, Texans et autres visiteurs pourront se familiariser avec les styles « BCBG » (Bon chic, bon genre), ou cadre supérieur et découvrir une France « sexy », « branchée », « punk », travailleuse, dont les modes d'existence seront illustrés par des tableaux vivants.

Le Théâtre de l'Unité, qui s'est déjà fait connaître par de nombreuses interventions originales ou spectaculaires, produira aussi à Houston un spectacle en *« seize tableaux et sept dimensions »* dans lequel une *« machinerie contemporaine géante et exemplaire »* soutiendra le dispositif du *« symbole fantomatique »* qui lui donne son titre : *« la Bastille volante »*.

Francis Poulenc *(Dialogues des carmélites)*, Jean Anouilh *(la Valse des toréadors)*, des musiciens français (classiques et de jazz), des expositions et des films (historiques... et ethnologiques) compléteront cet ensemble de nature, paraît-il, à rendre M. Jack Lang *« jaloux »*. Le ministre de la culture en fit naguère la confidence à l'ambassadeur des Etats-Unis en France, M. Joe Rogers, qui s'en fit l'écho.

MICHEL KAJMAN.

Musiques révolutionnaires à Clermont-Ferrand

La saison 1988-1989 du groupe Musique-Université du Service inter-universitaire d'activités artistiques des universités de Clermont-Ferrand est consacrée à des concerts, à des conférences et à des stages ayant pour thème les expressions musicales contemporaines de la période révolutionnaire.

Des musiciens connus et d'autres qui ont totalement sombré dans l'oubli seront ainsi honorés : Mozart, Jadin et Méhul au cours d'un concert donné dimanche 11 décembre ; Devienne et Widerkehr, auteurs de sonates pour hautbois et pianoforte, vendredi 27 janvier 1989 ; Gossec, Catel et Lesueur, entre autres, vendredi 24 février.

Le requiem de Cherubini sera joué le dimanche 19 mars. Ozi, Garnier, Duport, Breval Gebauer figurent encore au nombre des musiciens qui illustreront cette série de manifestations.

★ *Renseignements* : Service inter-universitaire d'activités artistiques, 29, bd Gergovia, 63037 Clermont-Ferrand, Cedex. Tél. : 73-35-57-47.

VENTES

« Maternité », le Picasso le plus cher du monde

Un acheteur privé, latino-américain et anonyme, a acquis lundi chez Christie's New-York *Maternité*, une toile de Picasso de la période bleue représentant une femme embrassant son fils, pour la somme de 24,75 millions de dollars, soit environ 148 500 000 F.

Maternité, qui faisait partie de la collection Mayer-Gœtz, a pris ainsi la troisième place après deux Van Gogh parmi les tableaux les plus chers du monde.

Le Carnet du Monde

Naissances

– Sophie et Cherif ALOUINI,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Bérénice, Elyssa,

à Sainte-Adresse, le 14 novembre 1988.

53, rue Greneta,
75002 Paris.

– M. Yves DUBIEF, et Mme,
née Duroyon,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Graziella,

le 12 novembre 1988.

1, rue des Fusillés,
88000 Epinal.

– Christine et Jean-Pierre NONNOTTE
ont la joie d'annoncer la naissance de

Laura,

le 11 novembre 1988.

78800 Houilles.

Mariages

– Jean-Claude DURAND
et
Marianne LACAZE CAZETTE,

sont heureux de faire part de leur mariage, le 12 novembre 1988.

87, rue de l'Amiral-Mouchez,
75013 Paris.

Décès

– M. et Mme Georges Baurin,
Leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond BAURIN,
ancien secrétaire général
de la mairie de Roissy-en-Brie
(1923-1967),
directeur honoraire d'écoles publiques
(1923-1945),
officier des Palmes académiques,
ancien combattant
et ancien prisonnier 1914-1918,

survenu le samedi 12 novembre 1988, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année, à Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne).

L'inhumation aura lieu le samedi 19 novembre 1988, au cimetière ancien de Roissy-en-Brie, à 11 h 30.

Des hommages seront rendus au défunt devant la plaque commémorative des anciens combattants, avenue Paul-Cézanne.

Ni fleurs ni couronnes.

Des dons seront recueillis au profit de la caisse des écoles et des œuvres sociales de la commune.

Un registre à signatures tiendra lieu de condoléances.

23, avenue des Sapins,
77680 Roissy-en-Brie.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

– Letty, Jocelyne, Monique et Lucile Behrend,
Et leurs proches,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean BEHREND,

survenu le 12 novembre 1988.

La levée du corps aura lieu le jeudi 17 novembre, à 13 heures, à l'hôpital Bichat, Paris-18e, suivie de l'inhumation au cimetière du Nord, dit cimetière de Montmartre, à 14 heures.

Ni fleurs ni couronnes.

– M. Marcel Bouquerel
Et ses filles, Sylvaine et Hélène,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel BOUQUEREL,
née Christiane Come,

survenu le 6 novembre 1988, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu le 10 novembre, en l'église de Notre-Dame-du-Rocher (Orne).

11, allée des Gardes-Royales,
78000 Versailles.

– Mme Jean Cassani,
son épouse,
Mme André Cassani,
sa mère,
Mme Pierrette Cassani,
sa sœur,
Les familles Moisset, Chautagnat, Kopf,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

M. Jean CASSANI,
ingénieur civil des ponts et chaussées,
commissaire aux comptes,

survenu le 14 novembre 1988, à l'âge de cinquante-trois ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 novembre, à 9 heures, en l'église Notre-Dame de Versailles, rue de la Paroisse.

L'inhumation au cimetière de Miramont-de-Guyenne (Lot-et-Garonne) aura lieu le 18 novembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

16 *bis*, rue Benjamin-Franklin,
78000 Versailles.

– Leuven.

Mme François Cracco,
son épouse,
M. et Mme François Cracco,
M. et Mme Jean-Pierre Cracco,
M. et Mme Alain Cracco,
M. et Mme Gilbert Schricke,
M. et Mme André Cracco,
M. et Mme Etienne Cracco,
M. et Mme Luc Bomans,
ses enfants et beaux-enfants,
Roland, Inès et Alexia Cracco,
Anton et Quentin Cracco,
Derek et Nicole Cracco,
Henri, François, Alain, Sébastien et Diane Schricke,
Adélaïde, Inès et Vanessa Cracco,
Bertran et Marcia Cracco,
Florence, Benoît et Daphné Bomans,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. François CRACCO,

rappelé à Dieu le 1er novembre 1988, à l'âge de quatre-vingt-deux ans.

Conformément à sa volonté, les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

Blijde Inkomststraat, 72,
B-3000 Leuven.

– Le professeur André Lemaire,
son époux,
secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine,
Florence et Jean-Baptiste de Foucauld,
ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme André LEMAIRE,
née Fernande Aldon,
docteur en médecine,
ancien interne des hôpitaux de Paris,

survenu le 14 novembre 1988, à Paris.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, à Paris-7e.

– M. et Mme Albert Lequenne
Et toute la famille,
font part du décès accidentel, à l'âge de vingt-quatre ans, à Abidjan (Côte-d'Ivoire), de

Pierre LEQUENNE,
ingénieur civil des ponts et chaussées.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 novembre 1988, à 15 h 45, en l'église Saint-Pierre-Saint-Paul, 1, rue Halphen, à Colombes (Hauts-de-Seine), suivie de l'inhumation, à Evans (Jura).

– Le président
Et les membres du comité de direction,
Ainsi que toute l'équipe du CRC,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre MAYEUX,

l'un des fondateurs du centre, qui a apporté pendant plusieurs années sa précieuse contribution au développement du CRC (Centre de recherches et d'études des chefs d'entreprise).

– Le président
Et les membres du conseil d'administration du Comité national de l'organisation française
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Pierre MAYEUX,

qui fut président de l'association de 1961 à 1966 et expriment toute leur sympathie à sa famille.

– Son épouse,
Ses enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Armand SALVAT,

survenu à l'âge de soixante-dix-huit ans, à Perpignan.

27, rue du Jardin-d'Enfants,
66000 Perpignan.

– M. et Mme Hubert Sebag
et leur fils,
M. et Mme Georges Abenhaim
et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Benillouche,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère,

Mme Louise SEBAG,

veuve de

Jacques SEBAG,

survenu le 15 novembre 1988.

Les obsèques auront lieu le jeudi 17 novembre 1988, à 10 h 30, au cimetière nouveau de Champigny (Val-de-Marne), rue du Cimetière, où l'on se réunira à la porte principale.

Ni fleurs ni couronnes.

8, avenue Gambetta,
94100 Saint-Maur.

Remerciements

– Mme Françoise Dinh,
son épouse,
Khanh, Martine, Patrick,
ses enfants,
Vincent,
son petit-fils,
M. Huu Uyen Dinh,
son père,
Ses frères, belles-sœurs, cousins, cousines,
Et toute la famille,
dans l'impossibilité où ils sont de répondre à toutes les marques de sympathie, remercient avec une profonde émotion tous ceux qui leur ont témoigné leur amitié et leur affection à l'occasion du décès survenu le 8 novembre 1988, de

M. DINH MANH TOAN.

7, hameau du Bois,
78990 Elancourt.

– Le président,
Le conseil d'administration
Et le personnel de la Société de l'autoroute Paris-Normandie,
dans l'impossibilité où ils sont de répondre à tous les messages reçus, remercient toutes les personnes qui leur ont manifesté leur sympathie à l'occasion du décès survenu le 8 novembre 1988, de

M. DINH MANH TOAN,
directeur général de la Société
de l'autoroute Paris-Normandie.

41 *bis*, avenue Bosquet,
75007 Paris.

Anniversaires

– Le

professeur Georges FRIEDMANN

nous a quittés le 15 novembre 1977.

Que notre souvenir lui reste fidèle.

– Il y a trois ans

Mme Eliane GRUNWALD,
née Halfot,

quittait les siens, le 16 novembre 1985.

Elle est toujours vivante dans le cœur de tous ceux qui l'ont connue et aimée.

Une pensée fidèle est demandée à tous ses amis.

De la part de
Gilbert S. Grunwald,
son époux.

Avis de messes

– La messe annuelle à la mémoire des

ANCIENS ÉLÈVES DÉCÉDÉS DES ÉCOLES DES MINES de Paris, Saint-Etienne et Nancy,

sera célébrée le dimanche 27 novembre 1988, à 11 heures, en la chapelle Notre-Dame-sous-Terre du collège Stanislas, 22, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e par le Frère François Courbaud (o.p.) (Paris 1949).

Communications diverses

– Conférence du Centre de formation et de recherches psychanalytiques par Paul Mathis :
« De Babinski à Lacan »,
jeudi 17 novembre 1988, à 21 heures, au 4, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e (1er étage).

– Le Comité féminin de l'ORT, rappelle à ses fidèles amis que sa grande vente annuelle aura lieu à l'hôtel George-V, 31, avenue George-V, les 20 et 21 novembre 1988, de 13 heures à 20 heures.

– L'Académie des sciences morales et politiques rappelle que sa séance solennelle aura lieu le 21 novembre 1988, à 15 heures. D'autre part, l'Académie procède, mardi 15 novembre, à l'élection du remplaçant de Léon Noël, dans la section générale de l'Académie. Les deux candidats sont MM. Pierre Messmer et François Puaux.

Soutenances de thèses

– Université Lumière Lyon-II, le lundi 14 novembre, à 14 h 30, M. Alexandre Albert-Galtier *a soutenu* sa thèse : « Casuistique amoureuse et rhétorique du désir dans l'œuvre romanesque de Mme de Lafayette ».

– Université Rennes-II, le samedi 26 novembre, à 14 h 30, salle du Conseil, 1er étage du bâtiment A, M. Gwendal Denis soutiendra une thèse de doctorat d'Etat en celtique : « Fanch-Eli ! ex-Abeozen (1896-1963), sa vie, son œuvre ».

– Université Paris-IV, le jeudi 15 décembre, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, M. Jean-Marc Narbonne : « Le problème de la matière chez Plotin : essai sur la problématique plotinienne ».

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe
OJD 1987

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 42-47-99-61

ABONNEMENTS
BP 507 09 75422 PARIS CEDEX 09 Tél. : (1) 42-47-98-72

TARIF	FRANCE	BENELUX	SUISSE	AUTRES PAYS voie normale
3 mois	354 F	399 F	504 F	687 F
6 mois	672 F	762 F	972 F	1 337 F
9 mois	954 F	1 089 F	1 404 F	1 952 F
1 an	1 200 F	1 380 F	1 800 F	2 530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, RENVOYER CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

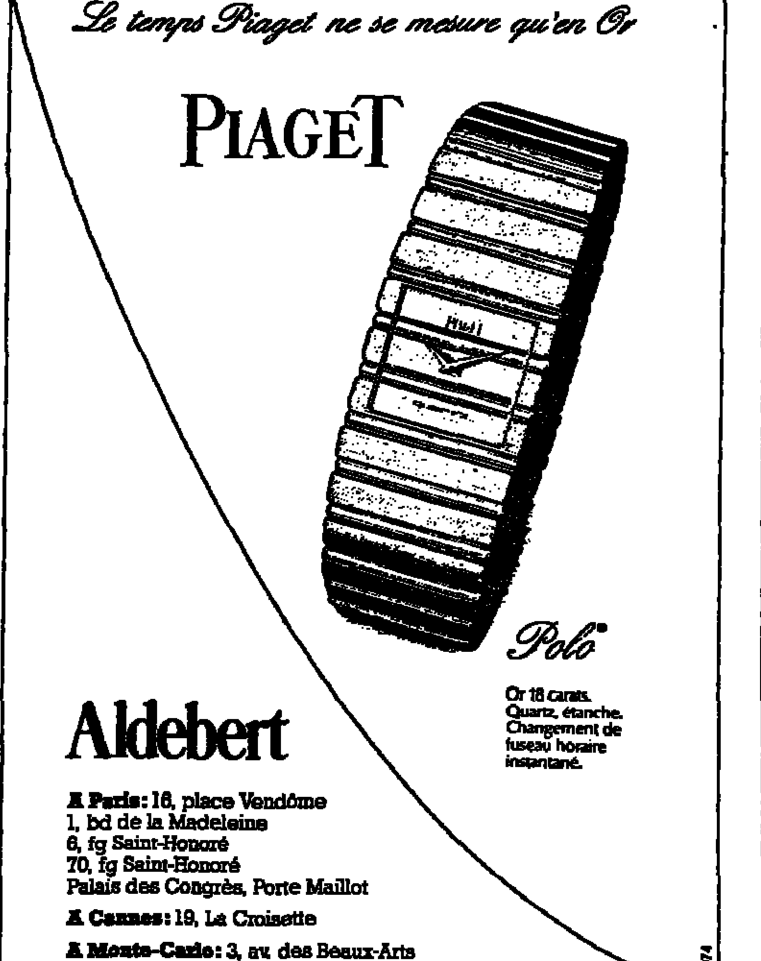
DURÉE CHOISIE

3 mois ☐ 6 mois ☐ 9 mois ☐ 1 an ☐

BADMO 88

Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
______ Code postal : ______
Localité : ______ Pays : ______

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



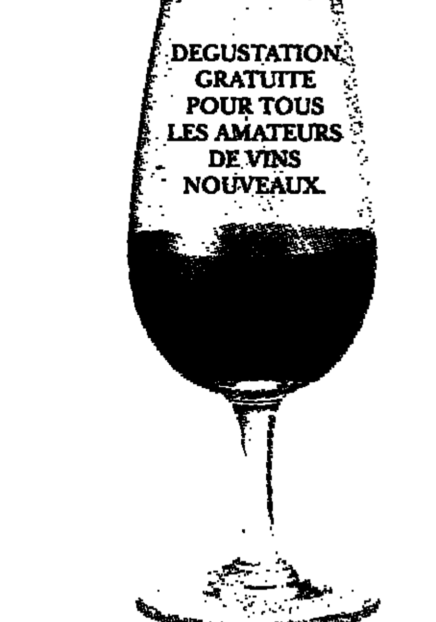
Chers Amis du Savour Club,

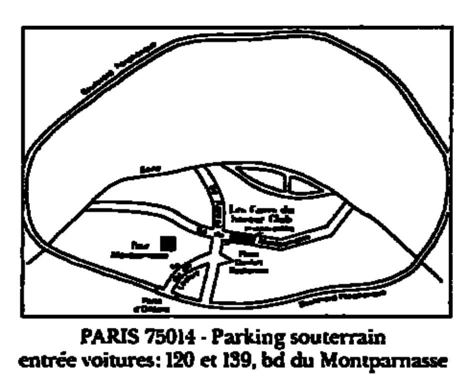
Nos vins nouveaux sont arrivés mais pas toujours notre documentation. Les 15, 16, 17, 18 et 19 novembre de 9 h à 21 h, nous mettons à votre disposition une ligne spéciale de téléphone pour passer vos commandes. Appelez le numéro vert

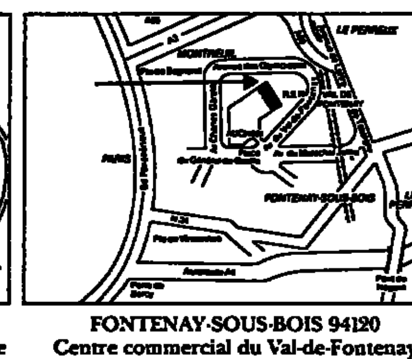
05 05 1988 APPEL GRATUIT

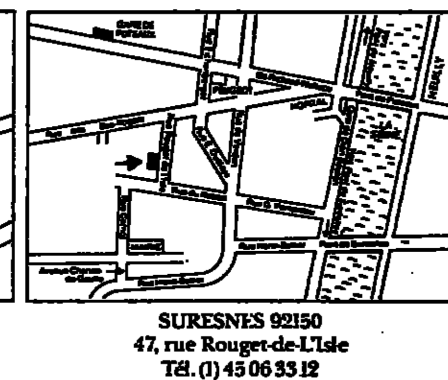
LES VINS NOUVEAUX DU SAVOUR CLUB:
BEAUJOLAIS PRIMEUR 1988, A.C. Beaujolais, la bouteille: 21 F. — BEAUJOLAIS-VILLAGES PRIMEUR 1988, A.C. Beaujolais-Villages, la bouteille: 23 F. — CÔTES-DU-RHÔNE PRIMEUR 1988, A.C. Côtes-du-Rhône, la bouteille: 16 F. — MÂCON-VILLAGES PRIMEUR 1988, A.C. Mâcon-Villages, la bouteille: 26 F. Ces vins sont vendus uniquement par carton de 12 bouteilles d'un même cru. Une participation aux frais de port de 34 F est demandée pour une commande inférieure à 36 bouteilles.

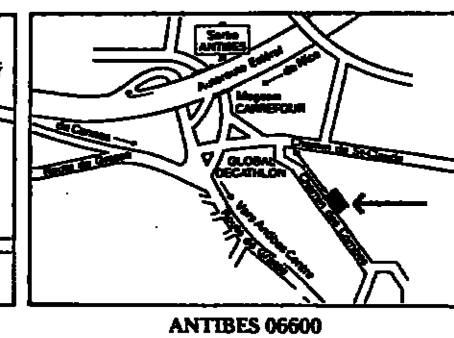
C'est facile et vous serez livré rapidement par transporteur privé. Si vous préférez venir à nos Caves goûter et chercher nos vins nouveaux, nous vous y attendons à partir du 17 novembre de 10 h à 20 h (et le dimanche 20 novembre de 10 h à 12 h 30). Pour cela, suivez nos plans.

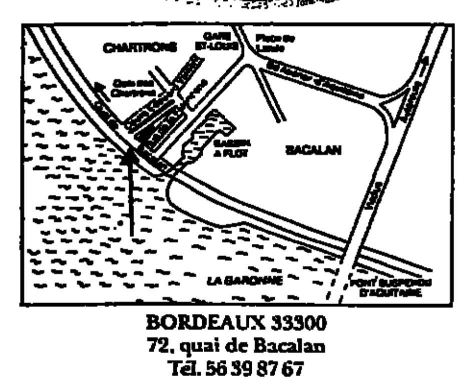


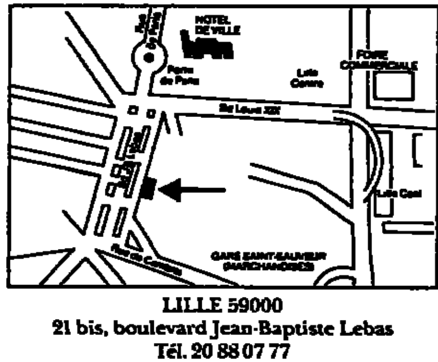

PARIS 75014 - Parking souterrain
entrée voitures: 120 et 139, bd du Montparnasse
entrée piétons: 125, bd du Montparnasse
Tél. (1) 43 27 12 06

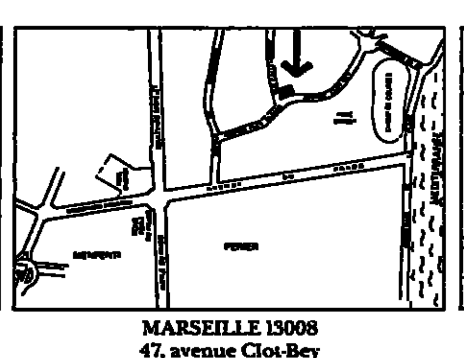

FONTENAY-SOUS-BOIS 94120
Centre commercial du Val-de-Fontenay
Tél. (1) 48 73 48 82

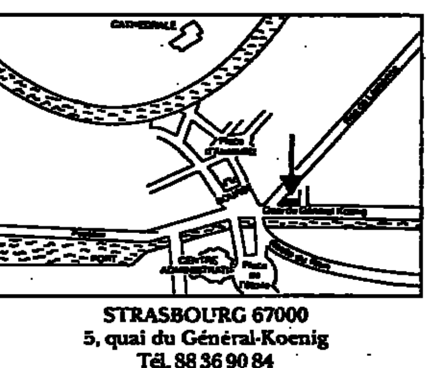

SURESNES 92150
47, rue Rouget-de-L'Isle
Tél. (1) 45 06 33 12

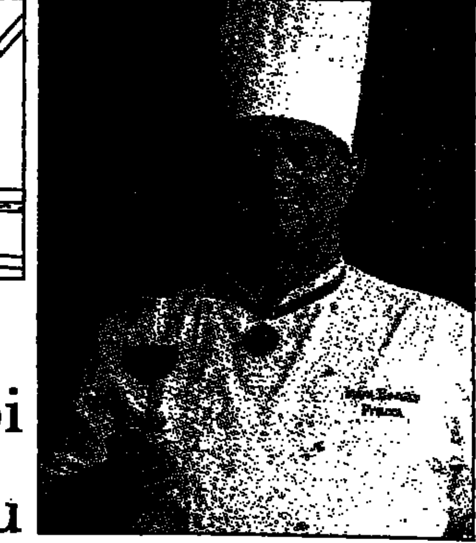

ANTIBES 06600
1336, chemin des Combes
Tél. 93 33 07 79


BORDEAUX 33300
72, quai de Bacalan
Tél. 56 39 87 67


LILLE 59000
21 bis, boulevard Jean-Baptiste Lebas
Tél. 20 88 07 77


MARSEILLE 13008
47, avenue Clot-Bey
Tél. 91 22 21 81


STRASBOURG 67000
5, quai du Général-Koenig
Tél. 88 36 90 84



Ce qui est nouveau, n'est pas forcément bon. C'est pourquoi tous nos vins sont sélectionnés par Paul Bocuse. Ce qui est nouveau n'est pas nouveau longtemps. Dépêchez-vous. A bientôt de vos nouvelles.

Le Savour Club

05 05 1988 NUMERO VERT APPEL GRATUIT



Le Monde

VIE ASSOCIATIVE

Forum 88 réunit, à Paris, du 16 au 18 novembre entreprises et associations

Sous le signe de l'emploi

L'IDÉE d'organiser un Salon professionnel avec des entreprises s'adressant spécifiquement aux associations aurait été inconcevable il y a quelques années. Aussi, c'est avec beaucoup d'angoisse que Xavier Delsol, le directeur de Juris associations, qui offre les conseils juridiques aux associations, et Bernard Descours, le directeur de SA2, service aux associations, se sont jetés à l'eau l'an passé. De par leur profession, ils avaient vu qu'il y avait un besoin, mais est-ce que la mayonnaise allait prendre ? Elle a pris et cela malgré la faible publicité faite autour de leur premier forum.

Cette année, ils récidivent, du 16 au 18 novembre, porte de Versailles. Signe de l'intérêt porté par les pouvoirs publics, Forum 88 a été placé sous le haut patronage de six ministères (culture et communications, affaires sociales et emploi, fonction publique et plan, commerce, artisanat et services, collectivités locales et enfin jeunesse et sports), ainsi que de l'Association des maires de France et de la Ville de Paris.

Deux ministres viendront à ce rendez-vous des entreprises et des associations où l'on espère plus de dix mille visiteurs : le secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, M. Roger Bambuck, et celui de l'action humanitaire, M. Bernard Kouchner.

Le principe de ce Forum est de fournir aux responsables d'associations les réponses aux nombreuses questions qu'ils se posent, que ce soit d'ordre technique ou juridique : *« Près de 60 % des visiteurs en 1987 se sont déplacés dans un but précis, pour régler ou s'informer auprès des exposants sur, au moins, un problème particulier,* explique M. Delsol. *En 1988, le Forum sera encore une manifestation que les responsables d'associations visiteront dans le cadre d'une démarche positive auprès des exposants pour obtenir une réponse à leurs besoins. »*

Côté entreprises et associations exerçant des activités économiques, on trouvera bien sûr des banques, des assureurs, des éditeurs, des sociétés de conseil (en communication ou en développement), des concepteurs de logiciels de gestion (comptabilité, fichiers, abonnement), de publications assistées par ordinateur, des organisateurs de stages de formation, etc.

De nombreuses autres associations seront regroupées dans un petit village (l'UNICEF, l'UNAPEI, Médecins du monde, Fraternité Vietnam, etc.).

Tout au long de ces trois journées seront organisées différents ateliers et débats. Très pratiques, les ateliers devraient intéresser les visiteurs car ils abordent des sujets et des problèmes que rencontrent de nombreux responsables d'associations aujourd'hui. Citons quelques thèmes : « L'extension du plan comptable à l'ensemble des organismes sans but lucratif », « La participation et l'intéressement dans les associations », « Un nouvel outil pour entreprendre : les unions d'économie sociale », « Le titre associatif et l'émission d'emprunts obligatoires dans les associations ».

Les sujets abordés dans les débats seront tout aussi divers : « Nouveaux risques assurables des associations gestionnaires », « Associations et activités commerciales : peut-on adapter statut juridique et nécessité de développement ? », « Le dirigeant sportif, son rôle, son action, son avenir », « Le mécénat et la coopération face à l'Europe »... L'un d'eux dominera : l'économie sociale et les associations créatrices d'activités. Actualité oblige. Cette idée fait couler beaucoup d'encre depuis plusieurs mois. Mais les espoirs ne sont-ils pas démesurés ? N'attend-on pas un peu trop des associations ? Ont-elles réellement le pouvoir de créer un nombre significatif d'emplois ? Et puis, est-ce leur vocation ?

D'un autre côté, les associations peuvent-elles se désintéresser du chômage ? Bien sûr que non et elles montrent même qu'elles y portent un intérêt croissant. La Fonda (Fondation pour la vie associative) organise pour sa part un colloque le 19 novembre à Bourg-en-Bresse sur : « L'association, un défi aux exclusions. » Cette organisation, dont le but est de promouvoir la vie associative sous toutes ses formes, a mené ces trois dernières années une étude en région Rhône-Alpes sur la création des associations et a analysé vingt-six expériences, proposant des parcours d'insertion originaux. Cette enquête sera présentée au cours du colloque et donnera lieu à un débat en présence d'un grand nombre de personnalités.

CHRISTIANE CHOMBEAU.



Les pionniers de la réinsertion

La Fonda a mené une enquête sur les actions entreprises ces dernières années dans la région Rhône-Alpes en faveur des exclus.

DEPUIS quelques années, un nombre croissant d'hommes et de femmes se retrouvent en marge de la société, privés momentanément, parfois durablement, de toute forme de reconnaissance sociale. Que peut-on faire pour les aider à se réinsérer, et surtout quelle peut être l'action des associations dans ce secteur ? La Fonda (Fondation pour la vie associative) a eu l'idée de mener une enquête auprès des associations dans la région Rhône-Alpes pour étudier les initiatives dans ce domaine, essayer de comprendre les mécanismes de création et de développement afin, non pas de rédiger un recueil de recettes ou un catalogue de modèles, mais de voir ce qui a été déjà mis en œuvre et quels sont les écueils et les difficultés auxquels se heurtent les responsables, pour augmenter l'efficacité de leurs actions : *« favoriser l'élaboration d'une réponse plus concertée et plus efficace aux problèmes de l'exclusion ».*

La grande originalité dans ce domaine concerne le point de départ des initiatives. La Fonda constate en effet qu'il y a très rarement une demande explicite à l'origine des actions étudiées. L'explication en est fort simple : les personnes concernées ont perdu tout espoir de voir leur situation changer, à cause d'échecs répétés et d'attentes déçues ou bafouées, ce sentiment d'impuissance et de découragement provoquant généralement une attitude passive. Quand il arrive que les demandes soient d'une certaine façon formulées, cela se passe dans des lieux de rencontre comme des équipements de quartier, mais en général ce sont des professionnels du secteur social (assistantes sociales, éducateurs), ou bien des individus concernés par le phénomène d'exclusion ou ayant déjà une pratique associative, qui repèrent les demandes latentes. Ils remarquent qu'il n'existe pas de réponse au problème qu'ils perçoivent (abandon de l'école, impossibilité de trouver du travail à cause de handicap en amont), ou, de plus en plus fréquemment, constatent que les façons de faire habituelles ne sont pas du tout adaptées aux besoins actuels.

Ch. Ch.

(Lire la suite page 36.)



36-15 Militants

Le minitel deviendrait-il l'outil des grévistes de tout poil ? Mais beaucoup d'initiatives n'ont qu'une durée de vie éphémère.

LA télématique a bientôt dix ans. Elle a connu les débuts des pionniers, les utopies de convivialité universelle, les détournements, le raz de marée commercial. Avec quatre millions de minitels installés, elle est plus que jamais un outil qui intéresse ou fascine les associations, les militants de tout poil, les syndicats comme les coordinations spontanées.

« Coordination Reims demande compte rendu exact des négociations de ce matin. » « Les brûlés de Saint-Antoine se sont enflammés à 100 %. Aujourd'hui notre énergie reste intacte. » Sur les écrans du service Alter, les messages s'empilent. Comme les étudiants il y a deux ans, les coordinations d'infirmières ou d'aides-soignantes ont cet automne tiré parti du minitel pour à la fois s'organiser, débattre, et constituer une « mémoire » instantanée de leur mouvement. Elles ont dû dépasser la barrière psychologique qui entoure toute nouvelle technologie, et surmonter les craintes éternelles de récupération et de manipulation. Encore fallait-il disposer des moyens techniques. C'est l'association Alternatik qui les a mis à disposition. Démarrée il y a trois ans par un groupe qui mélange les ingénieurs en cravate et les barbus-sandales-chemises mauves, Alternatik veut être un « réseau de réseaux ». Aux douze associations fondatrices peuvent s'adjoindre tous ceux qui sont en accord avec sa constatation : *« L'agitation de gènes identiques dans la même éprouvette les rend stériles. »* Bref, Alter veut être « autre », favoriser les mélanges, bousculer les groupuscules. D'où un calendrier commun des manifestations prévues aussi bien par le Cedetim (rapports Nord-Sud) ou la Cardabella (Larzac) que par les Cigales (Clubs d'investisseurs « alternatifs »). D'où la préparation du « contre-sommet » mondial de 1988, TOES (The Other Economic Summit). D'où un éclectisme volontaire pour parler de la Kanaky ou des médecines douces.

Des échecs et des réussites

Les grandes associations n'ont pas attendu pour se doter de services télématiques, en complément de leurs médias traditionnels comme les journaux. Des Scouts de France (Scoutel) à une kyrielle de fédérations sportives, des motards en colère aux auberges de jeunesse et aux syndicats, ils défrichent les petits écrans, qui pour annoncer ses réunions, qui pour recruter des adhérents, qui pour expliquer son action ou proposer ses services.

Mais, l'expérience l'a montré, aux dépens de nombreuses tentatives défuntes : un service télématique ne vit que si l'on s'en sert. Si la nécessité de consultation régulière ne s'impose pas, l'enthousiasme des néophytes a vite fait de mourir, au rythme des factures téléphoniques. Au-delà des moyens techniques, une mise à jour régulière, une réponse rapide aux questions posées par le biais des messageries, sont indispensables. Il faut donc à la fois une équipe d'animation... et des utilisateurs. Or les petites associations, à court d'argent pour s'équiper, noyées dans la masse des services commerciaux, ne peuvent guère espérer attirer leur public qu'en s'unissant. C'est la démarche d'Alter, qui croit aux fécondations croisées d'idées.

Même si l'idée de réunion des moyens avec accès unique est identique, Démocratie directe, qui ouvre ses écrans (moyennant un droit d'hébergement) aux partis ou associations à coloration politique, adopte une structure plus formelle. Ici, pas de mélanges, les rubriques sont séparées : simplement, le choix est là, des Amitiés franco-afghanes au Club de l'Horloge, en passant par l'UGICT (cadres CGT). A chaque consultant d'en profiter. Côté partis, l'ubiquité du minitel permet d'irriguer les régions, de coordonner les campagnes, de répondre aux questions des militants ou des curieux, d'enregistrer les adhésions.

Bien sûr, le minitel lui-même a généré une série d'associations comme Aatel. Mais on peut aussi créer les cinquante écrans de sa rubrique télématique de chez soi, avec un simple minitel. Clubtel, qui propose cette formule (avec partage des recettes si le trafic dépasse trente heures par mois), héberge aussi bien la Fédération des Eglises et communautés baptistes et charismatiques que le lycée d'Angoulême avec sa rubrique Holitel. Sur cette dernière, vous apprendrez tout sur le journal du lycée *Holidays*, sur les réunions du club histoire ou sur le passage de François Mitterrand au collège Saint-Paul entre 1924 et 1936... Chébran, non ?

MICHEL COLONNA D'ISTRIA.

★ **Services cités : 36-15 Alter, Agir, Scoutel, Tomo, Clubtel.**

Les faux espoirs de l'aide à domicile

L'Union nationale des associations d'aide à domicile en milieu rural a cru pouvoir créer un nombre d'emplois significatif. Ses efforts n'ont pas été couronnés du succès escompté.

LE milieu rural dépérit, faute d'habitants et de services. Sa population vieillit et ne trouve pas toujours les aides, notamment sociales, dont elle a besoin. Au moment où l'on cherche à trouver de nouveaux gisements d'emplois, il est tentant de mettre ces constats en relation, puis d'imaginer des dispositifs qui, tout à la fois, rendraient des services à des personnes, revitaliseraient des zones menacées d'assoupissement et provoqueraient un mouvement d'embauche.

Les différents facteurs ne s'enchaînent pas aussi facilement. L'Union nationale des associations d'aide à domicile en milieu rural (ADMR) (1), justement, en sait quelque chose, pour y avoir cru et ne pas récolter, aujourd'hui, tous les fruits qu'elle attendait. Les 72 associations intermédiaires qu'elle a créées, sur les 500 existant en France depuis que M. Philippe Séguin a lancé la formule, en apportent la démonstration avec leur bilan mitigé. Ses 1500 salariés à raison de vingt-cinq heures par semaine, ne représentent que 150 emplois en équivalent temps plein, après neuf mois d'existence. *« Les résultats sont faibles, en comparaison de la demande pressentie*, admettent Mmes Marie-Aude Chizallet et Christiane Senicourt, respectivement chargée de la communication externe de l'ADMR et responsable du programme. *Nous sommes en face d'une demande qui ne s'exprime pas spontanément. »*

Sortir d'une impasse

Ayant une longue pratique de l'aide à domicile en milieu rural, l'ADMR avait pensé que l'apparition des associations intermédiaires l'aiderait à surmonter les difficultés qu'elle rencontrait chaque jour sur le terrain. Son expérience prouve que l'association du développement local et de l'économie sociale n'avance que pas à pas.

Au point de départ, l'ADMR sait ne pas répondre à tous les besoins, malgré l'importance de sa structure. Issue du mouvement familial, implantée dans 79 départements, son réseau de 2 200 associations locales animées par des bénévoles dessert 18 000 communes. Avec 26 000 salariés, des travailleuses familiales, des aides ménagères, des auxiliaires de vie et des infirmières, elle vient en aide à 136 000 foyers avec ses services d'aide à domicile, ses services ménagers, le soutien aux personnes âgées, malades ou handicapées.

A 65 F de l'heure, les particuliers ne peuvent s'offrir eux-mêmes ces services, surtout quand leur situation exige un suivi prolongé et régulier. Ce sont donc les caisses de retraite, les caisses d'allocations familiales ou la Sécurité sociale qui financent ces aides, sur prescription médicale ou sur intervention des assistantes sociales.

Encore cette prise en charge dépend-elle du niveau de revenu des bénéficiaires. En deçà de 5 300 F par mois, par exemple, la personne âgée peut obtenir une aide ménagère sans rien débourser. Entre 5 300 F et 5 900 F, l'un des organismes prend en charge la différence entre 43 F et 65 F de l'heure prescrite. Au-delà de 5 900 F, il n'intervient plus.

« Compte tenu de cette situation, nous ne pouvions aller plus loin, explique Christiane Senicourt. *Il n'était pas possible pour nous de répondre à un besoin sans avoir les moyens de le faire. » « Or*, ajoute Marie-Aude Chizallet, *il y avait un marché, un manque, et, d'ailleurs, la demande ne faisait qu'augmenter chaque année d'encore 10 %. »*

On y répondait par des subventions, pour faire baisser le coût horaire d'utilisation, mais cela devenait de plus en plus difficile.

« Nous réfléchissions sur le moyen de sortir de cette impasse quand le produit association intermédiaire est arrivé, racontent les deux jeunes femmes. *C'était enfin l'occasion. »*

A priori, tout se présentait bien. L'association intermédiaire peut employer au SMIC horaire des chômeurs de longue durée, même indemnisés par l'UNEDIC ou le régime de solidarité financé par l'Etat, et être exonérée des charges sociales, à condition de ne pas dépasser les deux cent trente-trois heures sur un trimestre et de ne pas entrer en concurrence avec les services privés.

A 42 F de l'heure, imaginait-on, une nouvelle clientèle allait pouvoir être servie, et des personnes déjà aidées pourraient avoir davantage recours à des services. D'où la création, au début de 1987, d'associations intermédiaires dans 72 départements sous le nom de Domicile-services, d'un coût relativement peu élevé puisqu'elles s'appuient sur des structures déjà existantes. Par ce biais, l'ADMR escomptait proposer un nouveau type d'aide à domicile, certes moins qualifié, qui permettrait le maintien chez elles de personnes âgées, améliorerait les conditions de vie à la campagne et créerait des emplois pour des auxiliaires à domicile.

Une décision idéologique

« On sélectionne » ces salariées un peu particulières, reconnaît Christiane Senicourt, car il faut, dans ces situations, s'assurer de l'équilibre des personnes et d'un minimum de savoir-faire. *« Souvent, en zone rurale, la femme n'est pas elle-même chômeuse. Elle est l'épouse d'un chômeur, n'a jamais travaillé et n'est pas inscrite à l'ANPE. »* 20 % répondent à cette définition et 10 %, déjà, ont pu devenir des travailleuses familiales, cette fois directement employées par l'ADMR après avoir suivi une formation adaptée.

« Notre choix de nous lancer dans les associations intermédiaires était bien une décision idéologique, reprend Marie-Aude Chizallet. *Cela répondait à notre objectif d'animation du milieu rural, et nous participions, en outre, à un effort national. »* Dans les faits, une distorsion est vite apparue, poursuit-elle, *« entre ce que nous avons constaté et ce que nous pensions »*, faisant observer que *« les pouvoirs publics ne savaient pas, eux non plus »*.

Trop de gens qui pourraient être intéressés par Domicile-services imaginent toujours *« ne pas avoir droit »* à une aide ménagère. En réalité, le marché est étroit, puisqu'il ne concerne qu'une première frange, celle des personnes capables de payer 42 F de l'heure, *« alors que le meilleur créneau est constitué de ceux qui ont droit à quelques heures subventionnées à 65 F, insuffisantes, et qui n'ont pas les moyens de payer les 42 F »*.

Quelques exemples suffisent pour expliquer cela. A raison de trente heures par mois, c'est-à-dire d'une heure d'aide à domicile par jour, on fait du saupoudrage et cela est pourtant trop cher pour le bénéficiaire. Un système de garde de nuit, *« où il y a des besoins »*, devient excessif. Même avec un forfait de 240 F pour douze heures de présence, cela revient à 7 200 F par mois, et peu de gens peuvent s'offrir longtemps un tel luxe. Compte tenu des contraintes d'horaires imposées aux associations intermédiaires, il faudrait en outre un roulement de cinq salariés pendant trois mois pour assurer une telle garde. *« Ce que les personnes âgées refusent, qui s'attachent et préfèrent avoir affaire à une seule personne. »*

A ces difficultés, il faut ajouter une série d'obstacles qui tiennent aux préventions locales, aux réticences. *« Il faut beaucoup informer, beaucoup expliquer avant d'implanter une association intermédiaire »*, notent les deux jeunes femmes, qui croient pourtant à l'intérêt de la formule. *« Quand on pense que nous avons la connaissance du marché et le savoir-faire, on peut comprendre les ennuis des autres associations, qui n'ont pas notre histoire et nos moyens »*, ajoutent-elles. Avec 72 associations de ce type sur 500, le point de vue de l'ADMR compte en effet pour beaucoup, et ses difficultés ont plus que valeur d'exemple.

ALAIN LEBAUBE.

(1) ADMR, 184 A, rue du Faubourg-Saint-Denis, 75010 Paris. Tél. : (1) 42-49-10-20.

Les contradictions du mouvement sportif

« Le rôle, l'action et l'avenir des dirigeants sportifs » va faire l'objet d'un débat. Il pourrait être utilement éclairé par les remous qui ont récemment agité la Fédération française de football.

L'ACTUALITÉ vient parfois opportunément au secours de questions qui sembleraient *a priori* vouées à ne jamais atteindre les feux de la rampe. Ainsi le statut des dirigeants sportifs est-il régulièrement l'objet de débats, de colloques, de séminaires, voire de motions qui n'ont de résonance que dans le petit monde du sport.

Mais ce petit monde compte des milliers d'associations qui fonctionnent grâce au travail de bénévoles dont il a été calculé qu'il en coûterait plusieurs centaines de millions de francs par an au budget de l'Etat pour les remplacer par des agents publics. On est donc bien en face d'une question de structure, fondamentale, qui ne fait pourtant l'objet d'aucune grande discussion avec le public. Trop complexe ? Trop austère ? Il est plus « médiatique » de débattre de la composition d'une équipe de France de football à la veille d'un match décisif pour sa qualification à une Coupe du monde.

Cet exemple n'est pas innocent. Au moment où le énième débat sur « le rôle, l'action et l'avenir des dirigeants sportifs » va avoir lieu, les « Bleus » ont une échéance difficile à négocier en Yougoslavie dans la perspective de la prochaine Coupe du monde en Italie. Mais ce rendez-vous va se passer dans un contexte qui permet de poser haut et fort la question du statut des dirigeants sportifs.

En substance, il s'agit de l'affaire Platini. Reprenons-la à sa source pour bien voir comment elle pourrait servir de fil conducteur au débat organisé par Forum 88, de 14 heures à 16 heures, le vendredi 18 novembre.

Comme toutes les fédérations sportives en France, celle de football est une pyramide : à la base, environ deux millions de licenciés, adhérents d'environ cinq mille clubs qui sont réunis dans une vingtaine de ligues régionales constituant la Fédération. Celle-ci fonctionne comme une association loi de 1901 : une assemblée générale élit un comité directeur avec un président qui se trouve être le chef des quelque deux cent mille bénévoles opérant à tous les niveaux de la pyramide.

Bénévolat et service public

Le schéma serait simple s'il s'arrêtait là. Mais les fédérations sportives ont été investies par l'Etat d'une mission de service public. Sur la structure élective s'est donc plaquée une structure para-publique de fonctionnement : l'administration des sports a mis à la disposition de la FFF une centaine de cadres techniques qui assurent des fonctions de formation ou de direction. Ces cadres techniques, désignés sous des initiales de CTR, CTD, EN ou DTN, sont dans une situation ambiguë : ils sont chargés d'appliquer les directives fédérales, mais sont dépendants administrativement de leur ministère d'origine.

Dans le cas de la Fédération de football, qui gère le premier sport en France, une telle structure implique, pour éviter les risques de dysfonctionnement, que la charpente associative puisse supporter les tuiles administratives. En clair, cela implique une permanence dans la fonction élective comme dans la fonction administrative.

Cela a été le cas à la FFF lors de la présidence de Fernand Sastre. Fonctionnaire du ministère des finances, celui-ci avait été placé en détachement pour remplir cette fonction. Son successeur, Jean Fournet-Fayard, qui est PDG d'un laboratoire pharmaceutique à Lyon, ne s'est pas attribué la même disponibilité. Il partage donc son temps entre ses affaires et celles de la Fédération. Et cela n'a pas été sans conséquences sur la vie fédérale. En tout cas, l'homme qui aurait dû être la tête pensante de la FFF a été pris au dépourvu par la dégradation des résultats de l'équipe nationale au point que sa qualification pour la prochaine Coupe du monde en a paru menacée.

C'est dans ce contexte que Michel Platini est sorti du chapeau de Claude Bez, le président des Girondins de Bordeaux, comme un lapin du chapeau d'un prestidigitateur. L'opération, destinée en premier lieu à provoquer un choc avant le rendez-vous de Belgrade, est d'autant plus apparue comme un tour de passe-passe que Canal Plus, la chaîne cryptée, dont Platini était le consultant, venait de payer plusieurs centaines de millions l'inscription de son nom sur les maillots de l'équipe de France.

Des intérêts considérables

Dans un premier temps, le projecteur s'est donc braqué sur l'ancien capitaine des « Bleus ». Puis il a glissé sur Claude Bez pour se fixer enfin sur le président de la FFF. Ou, plutôt, sur la fonction : la responsabilité d'une association déclarée, certes sans but lucratif, mais gérant en fait des sommes et des intérêts considérables, peut-elle être assumée à mi-temps ?

Involontairement, Jean Fournet-Fayard est devenu l'objet même du colloque de l'Union nationale des clubs universitaires (UNCU), ce que les élèves des grandes écoles de commerce appellent un « cas ». Du particulier on passe en effet facilement au général.

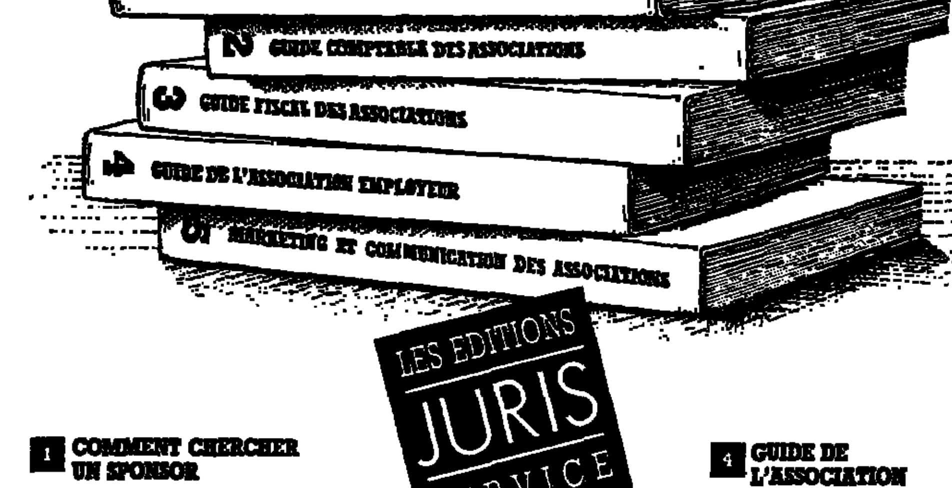
Douze millions de Français sont licenciés dans les quelque quatre-vingts principales fédérations sportives. Quel profil doivent avoir les élus pour s'acquitter au mieux de cette énorme responsabilité ? La dérive du système aboutit à mettre en place des hommes qui sont disponibles, c'est-à-dire des retraités ou des fonctionnaires. Les premiers n'ont plus forcément l'ambition et le dynamisme qui conviennent à une telle fonction. Les seconds peuvent avoir des difficultés à garder leur indépendance vis-à-vis d'une administration qu'ils peuvent être amenés à réintégrer ultérieurement.

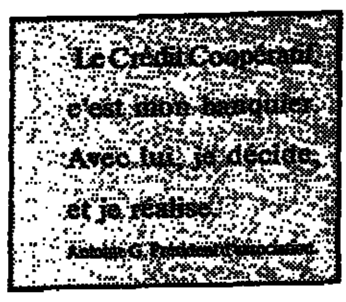
Pour pallier ces inconvénients, le Comité national olympique a proposé, avant les Jeux de Séoul, que les pouvoirs publics dédommagent les fonctions présidentielles au prorata du nombre de licenciés de la fédération concernée. Cela permettrait à des hommes du secteur privé d'entrer dans la carrière des associations. Mais l'administration, qui tend de plus en plus à se désengager financièrement du sport, renâcle. C'est dire que le projet a été « enterré ». Les difficultés de management du sport étant néanmoins de plus en plus aiguës, les tentations de solutions radicales peuvent apparaître. D'aucuns remarquent qu'il n'y a pas de ministère des sports en Italie et que le sport ne s'en porte pas plus mal grâce aux recettes du Totocalcio (Loto sportif). Mais il s'agit surtout de savoir si dans la perspective du grand marché européen, où les instances sportives nationales seront mises en rude concurrence par leurs partenaires de la Communauté, le moment n'est pas venu de dénouer les contradictions du système français.

ALAIN GIRAUDO.













LE MONDE
Vie associative

Les pionniers de la réinsertion

(Suite de la page 33.)

De nombreuses expériences sont nées de la remise en cause d'une pratique existante (l'assistanat, qui ne résout pas la situation à moyen terme; la conception scolaire de la formation, qui ne permet pas de surmonter les handicaps accumulés dès l'école). S'ensuivent une rupture de l'action et la naissance d'une nouvelle forme d'intervention : *« Ces ruptures sont essentiellement le fait de certains professionnels ou militants du terrain. Elles s'articulent autour du rejet de la pratique assistancielle et de la nécessité impérieuse de trouver des réponses plus efficaces à un processus en extension. »*

C'est ce mécanisme de rupture d'une pratique qui explique que l'idée soit pratiquement toujours le fait d'un individu, note la Fonda. Pour aller de l'avant dans son projet, l'individu généralement trouve des alliés parmi ses pairs et au sein de son réseau de contacts individuels ou institutionnels.

Certains obtiennent rapidement des soutiens de la part des professionnels ou d'organismes de l'action sociale, mais beaucoup *« construisent leurs actions pas à pas avec les moyens du bord et les bonnes volontés, avant d'accéder à une reconnaissance officielle, qui leur permet alors d'obtenir plus de moyens, quand ils ne disparaissent pas avant »*.

ON CHERCHE UN BÉNÉVOLE POUR REFUSER DU MONDE

SOS Exclus

PESSIN

Par déclics successifs

L'initiative peut se développer au sein de grandes associations existantes ou dans le cadre d'institutions de l'action sociale liées à l'Etat ou aux collectivités, ou, enfin, de façon complètement autonome grâce à des petits groupes d'individus. Mais, dans ce cas, il apparaît vite nécessaire de créer une association 1901 afin de se donner un cadre juridique. Le statut associatif est pratiquement obligatoire pour bénéficier de moyens financiers.

L'évolution de telles associations est rarement linéaire. Elle se fait plutôt par déclics successifs, par tâtonnements. Il arrive même parfois que les pratiques initiales soient changées radicalement en cours de route, quand les intervenants comprennent que la vraie attente n'était pas là où ils l'avaient pensé.

La Fonda, dans son enquête, met en évidence une évolution parmi les bénéficiaires de ces actions d'insertion. Traditionnellement, les actions à caractère économique concernaient de façon égale hommes et femmes, avec une majorité d'hommes en situation de dérive individuelle (foyer d'urgence pour personnes sans domicile) et un grand nombre de femmes étrangères exclues de la vie sociale par l'absence de communication et l'isolement.

Les jeunes étaient nombreux (plus de la moitié ont moins de vingt-cinq ans), leur niveau de formation est extrêmement bas (fin de primaire, CAP), et ils cherchent un emploi. Leur situation professionnelle se caractérisait par le passage dans des emplois précaires, et *« une partie non négligeable étaient hors circuit administratif (non inscrits à l'ANPE ou sans couverture sociale) au moment de leur arrivée dans l'action »*.

Un sentiment d'impuissance

Depuis quelque temps, on constate qu'il y a de plus en plus de femmes avec enfants, et même des familles entières, qui n'ont plus de logement. Et que les actions de formation ou d'emplois ponctuels accueillent de plus en plus d'adultes.

Le processus d'exclusion économique se fait de plus en plus profond ; or cette forme d'exclusion est génératrice d'autres rejets. Elle entraîne par ailleurs le sentiment d'échec et d'impuissance, *« qui empêchent toute possibilité d'agir sur sa vie... Tout cela fonctionne en cercle vicieux où chaque élément renforce l'ensemble »*.

Les actions étudiées en région Rhône-Alpes par la Fonda montrent que l'intervention en faveur des exclus est très spécialisée, tant par rapport à la localisation qu'au public et au support utilisé. Elles se caractérisent par la proximité (elles sont complètement insérées dans la réalité quotidienne et bénéficient en général de peu de moyens). Si ces groupes utilisent parfois des intervenants rémunérés, la Fonda note que plus du tiers des actions fonctionnent grâce à des intervenants non rémunérés et de toutes origines. Qu'ils soient rémunérés ou non, ce qui caractérise les « animateurs », c'est leur grand dévouement. Ils fournissent un temps de présence immense mais surtout *« se sentent souvent confrontés (surtout les bénévoles) à des problèmes qui les dépassent ou qui ne devraient pas être de leur ressort »*. Résultat, ils n'ont pas toujours le temps de prendre du recul pour réfléchir et analyser leur pratique.

Les partenaires des responsables de ces associations (administratifs, politiques, économiques) sont très peu présents au moment de l'élaboration du projet, mais interviennent souvent dans la phase de réalisation, ne serait-ce que par le financement. En fait, la plupart du temps les contacts se font grâce aux relations. C'est d'ailleurs l'avantage de ces actions « locales ».

« D'une façon générale, les intervenants cherchent à résoudre des problèmes d'urgence, pour rompre le processus cumulatif d'exclusion et retrouver des conditions de vie normales sur le plan matériel (travail, revenus, logement), mais aussi psychologique (dignité, confiance en soi, respect...). » Pour cela, les animateurs basent leur action sur la revalorisation (au moyen de la création ou en prenant appui sur le savoir-faire des bénéficiaires), accordent une grande place à l'écoute et à la parole et, bien sûr, mettent sur pied tout ce qui peut aider à l'insertion professionnelle proprement dite (orientation, formation, mises à niveau, etc.).

Trop de chasses gardées

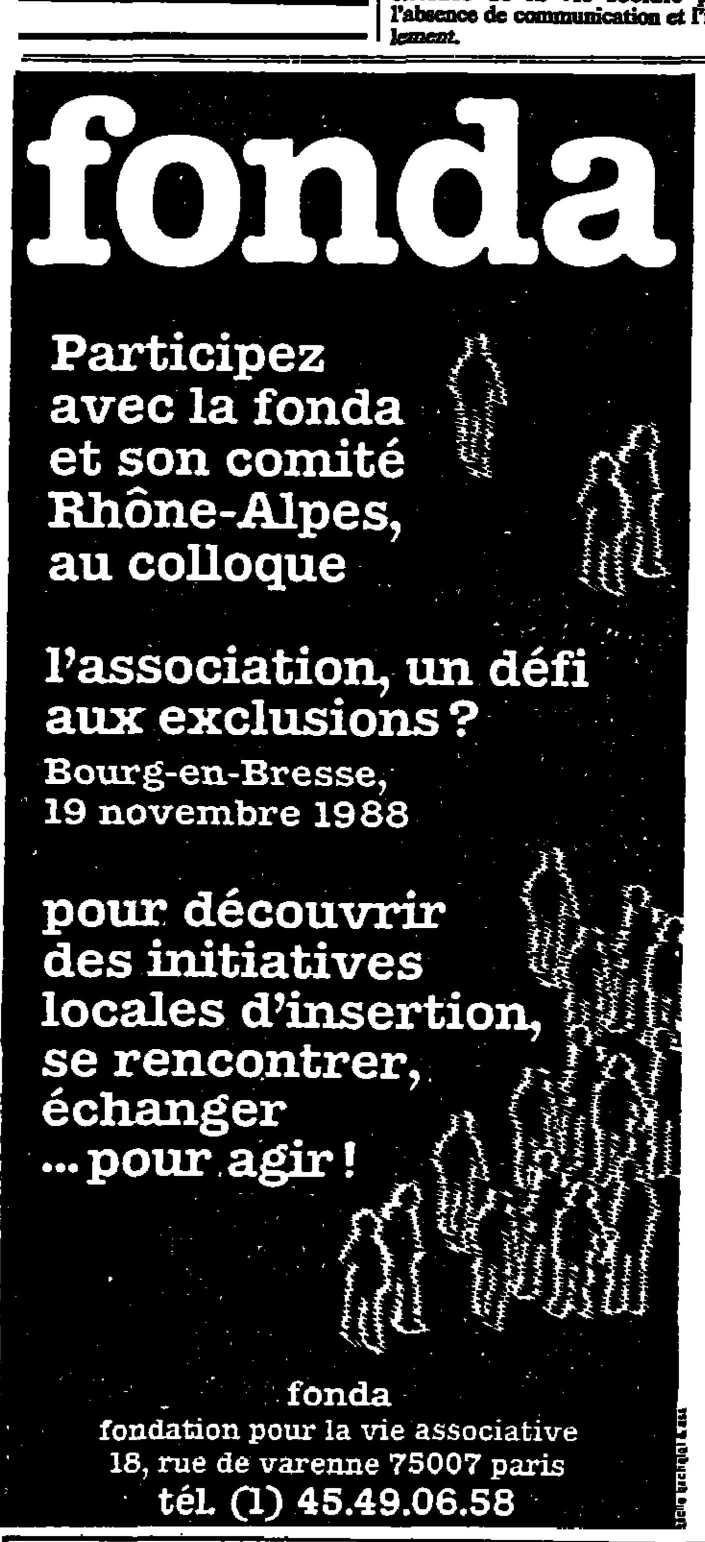
L'enquête met en évidence un certain nombre de difficultés qu'il faudrait dépasser rapidement pour donner plus d'efficacité à ces interventions. Elles concernent :

● **L'ampleur et la durée de la tâche :** *« Les interventions se font souvent trop tard,* écrit la Fonda dans son étude. *L'accumulation des handicaps est telle que la tâche est immense. Le processus de réinsertion exige de remonter pas à pas l'enchaînement des exclusions et demande de la durée. »* Il faut que des étapes, des paliers soient respectés pour aller au rythme des personnes à aider. Mais, alors, le travail d'accompagnement ne peut se faire qu'individuellement, ce qui exige un suivi et une présence importante. Or on constate que les dispositifs existants sont souvent limités dans le temps, ne sont pas suffisamment souples et ne couvrent pas la totalité des besoins.

● **L'absence de relais :** *« Face à l'ampleur de la tâche, des groupes agissent sur des moments ou des aspects particuliers du problème. Ils agissent trop souvent de façon atomisée, moins comme élément intégré d'un ensemble. »* Quand une association constate un manque, une demande nouvelle, sa tendance est de répondre à ces besoins en renforçant sa propre structure plutôt que d'utiliser d'autres relais associatifs ou institutionnels.

● **Les clivages :** La Fonda montre qu'il existe dans le milieu de l'action sociale des « filières » qui coexistent de façon parallèle et évitent de travailler en commun. *« Les protagonistes sont très critiques quant aux pratiques des uns et des autres et tendent souvent à se démarquer les uns par rapport aux autres... Il faudrait se demander si on a les moyens actuellement de maintenir des « chasses gardées » dans ce domaine. »*. La fondation se demande également s'il ne serait pas possible de donner un soutien un peu plus actif aux associations qui travaillent dans l'optique d'une réinsertion. *« Il semble urgent de se pencher sur les gaspillages d'énergie et surtout sur des régressions parfois irréversibles que de telles attitudes peuvent engendrer. »* Depuis quelques années, les professionnels du travail social se heurtent, d'une part, aux contradictions des pratiques enseignées et, d'autre part, à l'obligation de légitimer en permanence leur existence face à la société qui ne sait toujours pas donner à la dimension sociale et humaine sa juste place. Il faut écouter, regarder ce qui existe, exlique la Fonda, et assurer des relais aux expériences entreprises. *« Les interventions avec les exclus s'installeront dans la marge si elles ne sont pas reliées entre elles et articulées sur l'ensemble (...). Il est urgent de chercher ensemble des moyens concrets de faire sauter les clivages, de concerter les démarches, d'harmoniser et d'inventer des dispositifs qui ne soient pas que des « sous-statuts », de s'interroger sur l'approche la plus efficace et les outils les plus pertinents pour sortir de l'improvisation, pour la transformer en recherche. »* Pour que ces actions en faveur de la réinsertion réussissent, il faut que chacun y mette du sien. *« La démocratie,* conclut la Fonda, *est menacée dans une société qui n'est pas capable d'intégrer des groupes entiers que son fonctionnement a secrétés. »*

Ch. Ch.



Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

1er arrdt

COMÉDIE FRANÇAISE
Studio av. terrasse, asc., à rénover. 830.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

3e arrdt

MARAIS
Dans imm. de caractère, très beau stud. avec mezz., cuis. éq., s.d.bns. 642,000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

MARAIS Dans imm. pierre de t. XVIIe, 3 P. 3e ét., asc., refait neuf. Px 2.100.000 F. Réf. 238. André Korchia SA 43-70-69-69.

MARAIS Dans très bel imm. ravalé, appt 5 P. séj. 37 m², très clair. 2.800.000 F. Réf. 229. André Korchia SA 43-70-69-69.

4e arrdt

MARAIS, archives, studio tt confort 23 m², poutres, cheminée. Prix : 430 000 F. Tél. pour RV 9 h-12 h : 47-00-05-43.

5e arrdt

CENSIER Bel imm. pierre de taille, ascenceur, 3 pièces, 65 m². Prix 1.650.000 F. Grand charme, SOLEIL. 46-44-98-07.

ARÈNES DE LUTECE Insolite 220 m² env. appt loft et son jardin, 80 m², 3 chbr. 4 WC, volume et lumière. 45-77-96-85 ou 45-88-75-61, soir. Visite le week-end éventuellement.

CENSIER DAUBENTON
Studio 25 m², 3e ét., poutres, refait neuf. Px 651.000 F. Réf. 264. André Korchia SA 43-70-69-69.

ST-MICHEL
Studio caractère 30 m² + terrasse 8 m², impecc. 1.000.000. Réf. 099. André Korchia SA 43-70-69-69.

PANTHÉON
Imm. pierre de t. 4 P. 2.600.000 F. François FAURE. 45-67-95-17.

MONGE
Dans imm. p. de t., stand., 2/3 p., tt cft. 1.750.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

CLAUDE BERNARD. Stand. sur jard., soleil, studio, tt cft, cuisine séparée, 30 m². 760.000 F. 43-36-18-36.

PROCHE TROCADÉRO
bel imm., p. de t., 1900, dupl., 130 m², 15 m² balc., dern. ét., rén. prest. Tél. : (1) 47-42-67-83, bur.

PANTHÉON
Prop. vd 4 ét., séjour + 3/4 ch. calme, soleil, refait neuf. 3.400.000 F. 43-54-32-14.

6e arrdt

ST SULPICE. Bel imm. VRAI 5 PIECES. Bon état, 5e ét., asc. François FAURE. 45-67-95-17.

FLEURUS
SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE
12, R. N.D.-DES-CHAMPS (6e)
SORTIE Mº ST-PLACIDE

Odéon, studio, asc.	795.000
Odéon, 2 p., caract.	950.000
N.D.-des-Chps, 3 p.	1.200.000
Quais Seine, 2 p.	1.600.000
St-Placide, 4 p., 80 m²	1.950.000
Stanislas, réc. 80 m²	2.400.000
N.D.-des-Chps. 5 p.	3.300.000

RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES TÉL. : 45-44-22-36.

Saint-Sulpice (imm. XVIIe) beau séj., chbre, 1er ét., terras. calme 1 450 000 F. 47-05-61-91.

7e arrdt

VANEAU 2 P, SUR RUE
Poutres, cheminée. 1.170.000 F. François FAURE. 45-67-95-17.

BOSQUET RAPP Bel imm., très belles réceptions, 4 ch., 220 m² env., à moderniser. 6.100.000 F. François FAURE. 45-67.95.17. 11, RUE ROUSSELET, 75007 PARIS.

BOURGOGNE DUPLEX. R. de C., 1er ét., 175 m², entrée particulière, gd standing. Notaire : 42-47-12-17.

BOSQUET RAPP. Bel imm., très belles réceptions, 4 chbres, 220 m² env., à moderniser. 6.100.000 F. FRANÇOIS FAURE. 45-67-95-17. 11, RUE ROUSSELLET, 75007 PARIS.

VARENNE. Rez-de-chaussée, 6 pces, patio, remis à neuf. Prix : 36 000 F/m². Gausserand 45-51-24-70.

8e arrdt

GROUPE J.P.M.
EMPLACEMENT Nº 1
COLYSÉE STUDIO
35 m² balc., ét. élevé.
45-24-25-25.

10e arrdt

LOUIS BLANC
4 P. 100 m2, balc., park. imm., récent, stand. 1.785.000 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15

EXCEPTIONNEL 10e
2 pces, 40 m², neuf, clair, ensol., cuis., WC, douche. 6e ét. 400.000 F. 42-33-61-15

QUARTIER EN RÉNOVATION Studette entièrement refaite idéal investissement ou idéal étudiants à saisir 180.000 F. 40-26-42-47 ou le 40-26-42-74.

11e arrdt

BD RICHARD-LENOIR
4 p., 100 m², récent, bon stand. Box. 2.320.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

12e arrdt

AV. DAUMESNIL
Dans bel imm. p. de t. proche Mº, tt cft, espace très intér., à aménager, prof. libér. poss. 1.207,500 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

DAUMESNIL
Dans imm. pierre de t. rénovation de qualité 3 P. 60 m² + 1 p. attenante. 1.365.000 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

DAUMESNIL EXCEPT.
La campagne à PARIS, appt 135 m² + 165 m² terrasse, à aménager au 11e ét., asc., box dble. Px élevé justifié.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

NATION
2 p., 47 m² environ, dans imm. pierre de t., 6e ét., sans asc. 1.017.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

BASTILLE
Dans très bel imm. pierre de taille, plusieurs appts rénovés. 27.000 F le m2.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

ST-ANTOINE BASTILLE Dans bel imm. récent, 3 p., tt cft. PX 1.280.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

GARE DE LYON
Beau 2 p., 38 m² env., tt cft. charges 150 F. 535.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

13e arrdt

GOBELINS BEAU 2 P.
35 m², très clair, 6e ét., poutres. 630.000 F. Réf. 257. André Korchia SA 43-70-69-69.

14e arrdt

PRÈS ALÉSIA MAISON
3 ou 4 chbres terrasse bien exposé, beau volume. François FAURE. 45-67-95-17.

MONTPARNASSE R. FERMAT Imm. 1978, stand. séj., sur rue, calme, chbre s/cour, jardin, cuis., bains, 54 m², avec ou sans parking. François FAURE. 45-67-95-17.

ALESIA COTY. Imm. 58 3/4 p., tt cft, 65 m². 1.150.000 F
IMM. 76, Luxueux 2 p. tt cft, 55 m², cuis. éq., park. 1.300.000 F
GAITÉ. Imm. 83, ét. élevé, luxueux 3/4 p., terrasse. park. 2.890.000 F.
IMM. 76, 1e ét., s/rue et jard. prof. lib. possible. 3/4 p., 86 m², 2 bains, 1.785.000 F.
IMM. ANCIEN. 2e ét., petit 3 p., 42 m², à rafraîchir. 750.000 F.
MONTPARNASSE. Plusieurs studios à partir de 545.000 F. 43-35-18-36.

Mº DENFERT. Appt original, genre atelier d'artiste, 4 p., cft, 100 m², calme absolu, plein sud. 2.600.000 F. 43-35-18-36.

ÉTUDE DUVERNET
vous propose
DENFERT ROCHEREAU
2 P., 30 m². Px 470.000 F.
ALESIA
2 P., 30 m². Px 550.000 F.
ST JOSEPH
2 P., 40 m². Px 620.000 F.
RUE MORERE
3 P., 51 m². Px 950.000 F.
MOUTON DUVERNET
2 P., 55 m². 1.050.000 F.
MAIRIE RÉCENT
2 P., 62 m². 1.370.000 F.
ALESIA RÉCENT
3 P., 82 m², TERRASSE, 60 m². Prix 1.980.000 F.
ALESIA
4 P., 100 m². 2.100.000 F.
ALESIA
Imm. pierre de taille, 4 P., 5e étage, asc. 2.100.000 F.
45-41-11-00.

EXPERTISE GRATUITE ÉTUDE DUVERNET 45-41-11-00.

PLAISANCE
Beau 2 p., tt cft. 46 m² + 6 m² balc. 995.000 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

15e arrdt

FELIX FAURE 60 m², refait nf, dble liv., s. de bains, 4e ét. sans asc., sur cour, clair. Prix. 1,365.000 F. Réf. 277. André Korchia SA 43-70-69-69.

Mº CONVENTION
Imm. p. de t., bon stand., 4 p., 95 m². 2.100.000 F.
ÉTUDE DUVERNET 45-41-11-00.

AGNUS 45-08-12-70
GRAND CHOIX APPTS HAUT DE GAMME.

16e arrdt

PTE DE ST-CLOUD
Appt 58 m² rénové, asc. 1.320.000 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

GROUPE JPM
ORTF STUDIO 28 m². Px 400.000 F.
TH. GAUTIER STUDIO Refait 45 m², 850.000 F.
SHEFFER 2 PIÈCES 60 m². 4e asc. 1.300.000 F.
MURAT DUPLEX 115 m² 4 p., ét. élevé. 2.485.000 F.
ORTF 5 PIÈCES 3 chbres, 140 m². 4e ét. asc.
REZ-DE-JARDIN PASSY ALBONI, 6 P. 200 m² + 80 m² jard. 5.250.000 F.
45-24-25-25.

AV. FOCH-DAUPHINE
Récent 185 m², 5e étage, dble récpt., 3 chbres, 2 bains, pkg. studio de service. Michel Bernard, 45-02-13-43.

V. HUGO — ETOILE
200 m², impeccable dble récept. 3 chbres, 2 bains. Tél. : 45-01-94-05.

VOUS VENDEZ ?
GROUPE D-D-L 45-63-11-88 +
SPÉCIALISTE DU GRAND STANDING
WAGRAM 225 m²
2 récept., 4 ch. + serv.
GEORGE V
récept. + chbre + park.
NEUILLY TERRASSE
récept. + 2 chbres + park.
GROUPE D-D-L 45-63-11-88 +

AV. VICTOR-HUGO
170 m², bon état, dble living, 3 chbres, 2 bains. Michel Bernard, 45-02-13-43.

AV. FOCH - ETOILE
300 m², r.-d.-ch. + 1er étage 3 chbres service, garage jardin + s. sol. Sud — 45-02-13-43.

17e arrdt

GROUPE JPM
DANS HOTEL PART.
JOUFFROY 85 m²
Très original 2.500.000 F
Et 65 m² 2.000.000 F
Poss. de faire DUPLEX.
45-24-25-25

PTE CHAMPERRET. Appart 4 P. 75 m², 3e sans asc., dble living, 2 chbres, s. de bains, WC, cave à rénover. 1.500.000. Réf. 035. André Korchia SA 43-70-69-69.

Mº BROCHANT 2 P., 35 m², dans bel imm., 6e ét., clair, calme, vue très dégagée, charme, à saisir. 400.000 F. 40-26-42-47/40-26-42-74.

ÉGL. ST-MICHEL 8e ÉTAGE ASCENSEUR
3 p., 70 m², cuis., s.d.bns, w.c., park. Px 1.150.000 F.
Mº MALESHERBES
3 p., cuis., sdbns, w.c., 2e ét., asc, très bon stand. 1.800.000 F.
MGN. 43-87-71-55
38, BD BATIGNOLLES. 75017 PARIS.

PALAIS DES CONGRÈS
2 P., 55 m², à rénover. 1.260.000 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

R. DE TRUFFAUT
3 p., 65 m², appt rénové, imm. anc. 1.325.000 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

VILLIERS
2 p., 47 m², chbre, séj., cuis. équipée, cave. 1.050.000 F.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15

NOUS RECHERCHONS POUR NOTRE CLIENTÈLE TOUS APPARTS HAUT DE GAMME
WAGRAM
Gd appt triple récept., 3 chbres + ch. serv., park.
TRANS OPÉRA 43-45-23-15.

18e arrdt

ABBESSES R. DURANTIN 1 maison et 1 appart. réunis par 1 patio couvert 110 m² env. + 2 immenses caves aménageables. 2.200.000 F. 45-77-96-85 URGENT.

20e arrdt

NATION
Superbe 2/3 P. 85 m², rénovation à terminer. PRIX SACRIFIÉ.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

PELLEPORT
3 P., 60 m² env., imm. début du siècle, 6e étage sans asc. 803.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

DAVOUT
Beau 3 p., 63 m² env. dans imm. récent tt cft, park. compr. 865.000 F.
TRANS-OPÉRA 43-45-23-15.

78-Yvelines

BORD DE SEINE
Beau 5 p. ds sup. résidence, tennis, piscine, 900 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

PARLY II
Superbe 5 pces, type II Prix : 1 600 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ANDRESY
(BORD SEINE) BEAU 4 P., 86 m² + terr. 745 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
SUPERBE 3 P., BOX. Prix : 600 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

Rocquencourt (pr. Versailles), part. vend ds dom. : Duplex, gd st., 132 m², liv. 42 m², 3 chbres, 2 s.-d.-bns, terr. 26 m², 2 pkg en ss-sol, gde cave, cuis. éq. 2 290 000 F. Ag. s'abst. Tél. bur. 42-91-37-89, d. 39-54-35-38.

92 Hauts-de-Seine

ST-CLOUD HIPPODROME résidence M. BONAPARTE vue Paris, soleil, verdure 5 P. 137 m², balcon, parking FLEURUS. 45-44-22-36.

BOULOGNE
Exceptionnel, 4 pces 95 m² + balc., v. s/Seine, ét. él., tt cft, park. 1 974 000 F
TRANS-OPÉRA TÉL. : 43-45-23-15.

BOULOGNE
3 P. 65 m², imm. de stand. récent, park. 1 260 000 F
TRANS-OPÉRA TÉL. : 43-45-23-15.

BOULOGNE
2 P. 40 m² env. cft, parkg faibles ch. 856 000 F
TRANS-OPÉRA TÉL. : 43-45-23-15.

BOULOGNE
gd 5 P. + balc. stand. box cave 2 200 000 F.
TRANS-OPÉRA TÉL. : 43-45-23-15.

GARCHES STANDING
3e et dern. étage, 123 m². Terrasse 60 m², liv. 45 m², 4 chbres. Px : 2 850 000 F. De Havilland, 46-02-60-60.

SAINT-MANDÉ Imm. 1978, p. de t., liv. dble + ch., gd balc. 1 800 00 F. Mer., jeu., 15 h-18 h., 76, rue du Gal-de-Gaulle.

NEUILLY
(200 m. Bois) sup. 5 p., imm. p. de t. 3 550 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

GARCHES PRÈS GARE
(300 m.) superbe 4 p. Prix : 1 890 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

SAINT-CLOUD
BEAU DUPLEX 5 P. Vue Paris, 2 900 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

94 Val-de-Marne

SAINT-MANDÉ
2/3 P. 78 m² tt cft faibles charges 1 525 000 F
TRANS OPÉRA Tél. 43-45-23-15.

VINCENNES. Pr. Mº Bérault, à rénov., 11 500 F le m² environ
1er, duplex 65 m² plein sud, living + 2 ch.
2e, 55 m² dble liv. + 1 ch.
3e, LOFT 300 m².
46-44-98-07 ou 42-50-04-28.

SAINT-MANDÉ
unique, gd 4 pces, rez-de-jard., chbre de serv., box.
TRANS-OPÉRA TÉL. : 43-45-23-15.

Province

Immobilier de loisir
BOURG-ST-MAURICE
à 4 h 35 Paris apparts du studio au 5 p. dans résidence de standing :
— terrasse avec vue s/vallée,
— labels therm. et acoustique,
— faibles charges.
PRIX 11.000 F LE M2.
André Korchia SA 43-70-69-69.

Centre ville. Perpignan, vends appt gd standing 225 m². Ecrire M. Alcaraz, BP 2031 66011, Perpignan Cedex — 08-85-29-85.

Etranger

IMMOBILIER DE PRESTIGE
MALLORQUE (BALÉARES)
TÉNERIFE (CANARIES)
Dans village Andalou sur la mer, verdoyant et résidentiel av. piscines privées
VASTES APPARTS 2 A 5 P.
PRESTATIONS GD LUXE
— sols et s-d-bns en marbre
— cuisine aménagée
— vastes terrasses
— solárium privé, etc.
SERVICES A DISPOSITION
SPORTS A PROXIMITÉ
A. KORCHIA SA. 43-70-69-69.

Le Monde

INTERNATIONAL

DROITS DE L'HOMME AU MOYEN-ORIENT

Amnesty International recherche pour son Secrétariat international à Londres un assistant exécutif qui travaillera dans la division Moyen-Orient du département de la recherche. La tâche principale des assistants exécutifs est de communiquer avec les membres d'Amnesty International partout dans le monde pour les renseigner sur les préoccupations de l'organisation relatives aux droits de l'homme au Moyen-Orient et leur indiquer les actions à entreprendre au nom des prisonniers. Les candidat(e)s doivent avoir une connaissance approfondie du Moyen-Orient et pratiquer couramment l'arabe et l'anglais. Ils (elles) doivent avoir l'esprit d'initiative, être capables de travailler en équipe et sous pression, et dactylographier et classer leurs propres textes.

Traitement annuel : commence à £ 12 015.
Date limite pour la réception des candidatures : 13 janv. 1989.

Pour obtenir d'autres renseignem. et une formule de candidature, s'adr. à : Service du personnel, Secrétariat international, Amnesty International, 1, Easton Street, Londres WC1X 8DJ (Grande-Bretagne). Tél. : (1) 837 3805 (24 h/24 h).



Dans le cadre d'un important projet de développement rural de longue durée en Afrique, nous recherchons un

MACRO-ÉCONOMISTE

développement rural et planification agricole

FONCTION : Principal conseiller du directeur de projet, vous l'assistez dans la présentation aux autorités locales des choix possibles en matière de politique agricole et de stratégies de développement. Responsable de la division macro-économie et planification, vous êtes également chargé de l'élaboration du planning des travaux, de la coordination des divisions techniques et de la formation de votre personnel.

PROFIL : De formation supérieure, vous êtes soit un économiste possédant une large expérience du développement rural, soit un agronome spécialisé en macro-économie et expert en matière de politique de développement rural.

Cette formation sera OBLIGATOIREMENT complétée par une expérience professionnelle de plus de 5 ans en planification agricole qui aura été acquise en outre-mer.

DURÉE : Minimum 24 mois, début janvier 1989 au plus tard.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez votre lettre de candidature avec curriculum vitae détaillé à la société.

GITEC CONSULT GMBH
B.P. 320 446
0-400 Dusseldorf 30, RFA.
Téléfax : 211/4408-204
Téléphone : 211/4408-0.

FORMATION PROFESSIONNELLE

IBIA

vous propose 1 stage

MICRO-INFORMATIQUE APPLIQUÉE A LA GESTION DES CADRES

Objectif : Former à l'utilisation de logiciel de gestion sur micro-ordinateur.

Public : Cadres demandeurs d'emploi bénéficiant des A.F.R. et dont le métier requiert la pratique de l'outil micro.
Niveau Bac + 4 ou expérience.

Durée : 3 mois dont 3 semaines de stage en entreprise.

Démarrage 28 novembre

Recrutement sur dossier, tests et entretien
Contacter **47 63 83 68** Poste 142 ou 152

PLURIAL

Le Monde

CADRES

CPIO

THE LAIRD GROUP P.L.C.
Compagnie des Produits Industriels de l'Ouest

Nous appartenons à un groupe «leader» en Europe dans son métier (2,5 Mds de CA).

Nous développons et fabriquons des composants complexes pour l'Industrie et le Secteur Automobile. Nous recherchons un

INGENIEUR D'AFFAIRES

Vous êtes **Ingénieur diplômé Grande Ecole.**

Vous aimez «persuader» techniquement et «vendre» les meilleures solutions.

Vous aurez donc des contacts permanents avec les décideurs techniques (BE) et commerciaux (Achats) de nos clients pour vendre nos produits.

Activités en Région Parisienne et à Nantes.

Adressez votre candidature sous réf. IA/M à Mme HEURTAULT
CPIO - BP 1226 - 44023 Nantes Cedex 01

(Organisation et Publicité)

Pour résidences hôtelières économiques, recherchons
GESTIONNAIRES
Organisés, rigoureux, adaptables, soucieux de qualité et capables de communication efficace avec clientèles diverses.
Logement de fonction confortable. Appointements 13,5 mois. Prime de résultats. Avantages en nature.
Tél. au 42-77-34-20 poste 206 pour rend.-vous.

INGÉNIEUR D'ÉTUDE ET DE DÉVELOPPEMENT
Mécanique des fluides.
Tél. pr R.V. 48-26-69-09.

Au cœur de la Suisse, une famille de la branche hôtel. ch. pour ses 2 enfants (2 + 5 ans) pour tout de suite JEUNE FILLE (au pair) pour 1 an. Nous offrons : contacts avec la famille, bon salaire, école allemande, b. chbre av. douche et w.-c. Prière de faire vos offres à : Mme Alice Schweizer, Hôtel Brünig-Kulm, CH-6082 Brünig. Tél. : 19-41-36/71-17-08.

Pour remplac. 9 mois Paris
CADRE COMMUNICATION
Exp. ÉDITION EXPOS. Mme LEROY, 47-65-24-84.

Groupes consultants internationaux recherche
PHARMACIEN ET/OU GESTIONNAIRE PHARMACEUTIQUE EXPÉRIMENTÉ
pour assistance technique de haut niveau et mission courte durée dans pays en développement. Français courant indispensable.
Ecrire sous le nº 8 888 LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy 75007 Paris.

TOUR OPÉRATEUR
pour voyages professionnels, leader sur son créneau, recrute :
COLLABORATEUR TRILINGUE
Organisation, vente et accomp. de voyages, formation supérieure. Maîtrise parf. hollandais, anglais, allemand, pratique traitement texte, connaissances tourisme et/ou agriculture, rémunération évolutive suivant capacités.
Env. C.V., photo, prét. à : D TOUR AGRI, 7, rue Moquet, 75017 Paris. Tél. : 42-29-85-02.

ASSISTEXPORT offre missions export à cadres tous produits. Contact 30.000 stés fournies. Détails 3616 AIMPEX puis taper AEXPORT ou (1) 47-70-47-70.

DEMANDES D'EMPLOIS

SECRÉTAIRE
dactylo-facturière expérimentée, ch. place stable. Salaire désiré 7.000 F net. Tél. 43-04-42-41.

HOMME 35 ANS
Lic. en lettres, exp. théâtre, édit., presse, enseignem., aiment enseigner. Ouvert à ttes propositions. Tél. : 39-64-43-28.

Femme 36 ans, licence de droit, BTS secrétariat de direction, anglais-allemand, traitement texte (Framework, Epson PC). 12 ans d'expérience cabinet d'avocats, cherche poste à responsabilité à PARIS. Marie-Christine GUILBERT, Lafitte, 47200 MARMANDE. Tél. : (16)-53-20-12-96.

L'AGENDA

Décoration

L'ENTREPOT DU CANAPÉ

Les 18 et 19 novembre, vente exceptionnelle de canapés et fauteuils. Nombreux modèles en cuir et tissu.
Par exemple canapé 3 places entièrement déhoussable : 2 490 F. Canapé 3 places cuir pleine fleur aniline 9 900 F au lieu de 17 400 F.

Venez vite pour avoir le choix, ts les modèles sont disponibles.

Entrepôt Porte-de-Pantin, 26, rue des 7-Arpents Le Pré Saint-Gervais. Tél. 48-44-83-81. Ouvert de 10 h à 19 h.

Dépannage

Seine Dépannage 75
REMORQUAGE
24 h sur 24 h
Tél. : 45-21-03-04.

Jeune fille au pair

NURSES IRLANDAISES
Libres de suite.
Irish Nanny Service.
DUBLIN
T. dir. 19-353-1-698-280.

Vacances Tourisme Loisirs

SKI DE FOND HAUT JURA
3 h de Paris par TGV

Yves et Liliane vous accueillent (14 pers. maxi) dans ferme du XVIIe confort. rénov., chbre avec s.-de-bns, w.-c., table d'hôtes, cuis., mijot. et légère, pain maison cuit au feu de bois. Ambiance sympathique de 2 050 F à 2 590 F par pers. et sem. tt comp., pens. compl. + vin, monit. et mat. de ski. T. (16) 81-38-12-51, ou écr. : Le Crêt l'Agneau. 25650 MONTBENOIT.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements achats

AGENCE FRANÇOIS FAURE
45-67-95-17
11, RUE ROUSSELET PARIS 7e

rech. appts ttes surfaces préférence rive gauche avec ou sans travaux pour nombreux clients. PAIEMENT COMPTANT.

M.G.N. (33e ANNÉE)
38, bd Batignolles, 75017 Paris
43-87-71-56
dans le cadre du réseau ORPI rech. pour notre client. loc. et étrang., APPTS, HOTELS PARTICULIERS, PARIS-PROCHE BANLIEUE.

UFFI IMMOBILIER
Conseil : Mme Guillemot, 37, rue de Rome, PARIS-8e, recherche pr sa clientèle STUDIO AU 7 PIÈCES PARIS, PROCHE BANLIEUE Expertise gratuite.
UFFI 45-22-02-44.

Recherche 1 à 3 pces Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 9e, 12e, avec ou sans trav. Paie cpt chez notaire, 48-73-48-07, même soir.

EMBASSY SERVICE
recherche achat
APPARTS HAUT DE GAMME et HOTELS PARTICULIERS PARIS RÉSIDENTIEL
TÉL. : (1) 45-62-16-40.

locations non meublées offres

Paris

7e ardt. R. ROUSSELET, STUDIO, r. de ch. s/jolie cour, 2.650 F + charges. François Faure, 45-67-95-17.

GROUPE JPM

16e CHBRE ORTF dches 8e, asc. 1.600 F C.C.

16e ORTF STUDIO 25 m² + balc., 4e, asc.

16e MIRABEAU STUDIO 30 m², 6e, asc. 3.700 F C.C.

16e ORTF 2 P. Bon ét. 48 m², 4.300 F C.C.

URGENT
16e PRÈS PASSY 87 m² 2 chbres, balc. 8.100 F C.C.

QUAI L.-BLÉRIOT 4 P. 100 m², park. 10.000 F C.C.

45-24-25-25

RÉPUBLIQUE
Studette av. dche, WC, kitchen., 6me ét., av. asc. 2.000 F TTC.
TRANS OPÉRA
43-45-23-15.

Région parisienne

VINCENNES
Pr. bois 2/3 p., 65 m², ref. à neuf, loy. 5.000 F, ch. c.
TRANS-OPÉRA
43-45-23-15.

maisons de campagne

CORSE, vue sur île Elbe, maison rest. de village typ., toit lauses ref., 3 p., s.-d.-b., mag., gren., perron. Confort. 180 000 F. Tél. : 47-93-79-78 ou 16 (1) 95-38-51-61.

terrains

TERR. A BATIR A VENDRE. Sortie de MONSEMPRON. Route de Salles, Lot-et-Garonne. Tél. : 53-71-06-04.

locations non meublées demandes

Paris

URGENT
Journaliste du « Monde » cherche à louer 6 pièces à Paris. Préférence 14e, 15e, 7e, 6e, 5e. Tél. dans la journée au : 42-47-98-84 ou le soir au : 43-48-63-98.

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
5, RUE BERRYER
75008 PARIS

LOCATION, VENTE GESTION

RECHERCHE APPARTEMENTS VIDES OU MEUBLÉS PR SA CLIENTÈLE
LOYERS GARANTIS
Par compagnie d'assurance
U.F.E. 42-89-12-52.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pr BANQUES, STÉS MULTINAT. et DIPLOMATES GDS APPTS de standg 5-6-7 pces. Tél. : 42-80-20-42.

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE. Belles réceptions avec minimum 3 chbres.
TÉL. : (1) 45-62-78-99.

RÉSIDENCE CITY
Rech. pour Multinationales et Ambassades APPTS HAUT DE GAMME, VIDES ou MEUBLÉS et MEUBLÉS min. 2 chbres et VILLAS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19.

maisons individuelles

SAINT-CLOUD
BELLE MAISON ANC. 1888, meulière et brique, 1 350 m², jard., 280 m² habit. Prix : 5 500 000 F. De Haviland. 46-02-60-60.

pavillons

CONFLANS PRÈS GARE
(25' St-Lazare), b. meulière, 5 p. + ss-sol. 920 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

EPERNON
Constr. tradit. 1978 ss-sol total (poss. 3 p.) cuisine séj. dble, 2 chbres, s.-d.-bns, w.-c., jardin, sacrifié 530 000 F.
IMMO 106
ENTRÉE ÉPERNON
33, RUE DE LA MADELEINE
(16-37) 83-73-73.

PRÈS CONFLANS
JOLI PAVILLON RÉC.
6 p., 4 ch. Px : 680 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ANDRESY PRÈS GARE
MAISON ANC. 130 m² JARDIN. PRIX : 790 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

CONFLANS PRÈS GARE
BELLE MAISON/PIERRE, 6 p. + grenier. 880 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON 5 P., s/sol. Total : 1 030 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

fermettes

75 KM NLE 12
Fermette à aménager, tuiles pays, 4 p. ppales, 700 m² terr. SACRIFIÉ 445.000 F.
MGN FACE ÉGLISE
NOGENT-LE-ROI
(16) 37-83-73-73
ou (16) 37-51-44-34.

---

35. Vds fermette avec dépend. s/terrain 3 850 m² près forêt, à 10 km de Dol et Pontorson. Bon état. (16) 99-56-32-58 ou not. : (16) 99-58-31-01.

viagers

MONTPARNASSE 1930
Sup. 100 m², tt cft, s/jard. Haut. ss plaf. 4 m. Occ. 72-69 ans. 130 000 cpt + 19 000/ms. Catimo 47-83-62-74.

F. CRUZ — 42-66-19-00
8, R. LA BOETIE — PARIS 8e
Garant. financ. 5 000 000 F 49 ans expér. Estim. grat. rente indexée. Avant. fiscaux.

propriétés

IMMO 106
33, R. DE LA MADELEINE
EPERNON (28230)
(16-37) 83-73-73
rech. pour sa clientèle PARIS ET BANLIEUE PPTÉS, TERRAINS, ÉTANGS FORÊTS, etc...
PAIEMENT COMPTANT
chez votre notaire.

---

92 VILLE-D'AVRAY, charm. mais. XIXe siècle, 240 m² en parf. état, séj. avec boiseries et chem., 60 m², bur., s. à manger, 5 chbres, gde verrière, jard. 600 m², à voir réf. 276. A. Korchia SA 43-70-69-69.

---

41 PRÈS MONTOIRE, mais. entièr. rénov., 300 m² hab., séj. 84 m² avec chem., 4 chbres, s/parc pays. clos 8 000 m². P. 1 575 000 F. Réf. 217. A. Korchia SA. 43-70-69-69.

---

70 KM OUEST
Vallée de l'Eure, sort. Maintenon, gare SNCF 2 KM, ppté de caractère en « L » s/parc clos 1 800 m², entr., gde cuis. Séj. chem., pout., 4 chbres, s.-d.-bns, w.c., tt cft. Urgent 785 000
MGN FACE ÉGLISE
NOGENT-LE-ROI
(16-37) 83-73-73
ou (16-37) 51-44-34.

GOLF DE ST-NOM
splendide ppté dans parc de 4.000 m², la plus belle vue du golf. 45-51-56-57.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
(pr.). b. mais., 8 p., 5 ch., s/sol 900 m². 1 800 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ANDRESY
BELLE MAISON, 7 p., s/2 200 m², sup. vue Seine. Prix : 1 880 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ORGEVAL
BELLE MAISON, 8 P. Piscine. 2 050 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

MAISONS-LAFFITTE
(Parc). BELLE MAIS., Ile-de-France, 5 ch. 2 450 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ST-NOM-LA-BRETÈCHE
BELLE MAISON, 6 P., s/1 200 m², s/sol. Prix : 2 600 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

S/GOLF ST-NOM
SUPERBE VILLA 390 m² Dble récept., 6 chbres, 6 bns, ter. 3 200 m², 45-02-13-43.

BELLE PROPRIÉTÉ de caract. (15 mn TGV 1990), cent. ville 10 pces princ., dépend., jard. 700 m² clos, calme t. b. état. 900 000 F (à débat.). Maître BARRIÈRE. 41800 MONTOIRE. Tél. 54-85-05-52.

VALLÉE DE L'ANDELLE
Jol. mais. norm., 6 p., tt cft. Terr. 1 700 m², trav. par rivière. Me Réal-Cacheleux : Tél. : (16) 32-56-80-66.

VILLAGE DE CHARONNE
dans maison 19e s., 4/5 p., 100 m² env. Prestat., cuis. équip. Vue jard., exp. O.-E. Prix : 2 300 000 F. 43-63-93-00/48-72-41-27.

RER LE PECQ
(10'), gde maison 270 m², s/900 m² de logt poss. Tr. bon état. 300 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-21.

PRÈS RER CONFLANS
BELLE MAISON, 7 P., s/sol. Total : 1 430 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ST-GERMAIN-EN-LAYE
BELLE MEUL., 8 pces. Prix : 1 525 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

ANDRESY PRÈS GARE
BELLE MEULIÈRE 1930. Sup. terr. 1 550 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

CHATOU
(près). JOLIE MAISON 6 P. Très bon état. 1 600 000 F. Cab. Vermeille 39-19-21-27.

immeubles

P. H. I.
Paris Hoche Investissements, achète tous immeubles habitation ou commerciaux, discrétion — décision rapide, paiement comptant, intermédiaire sollicités.
P.H.I. 45-61-10-20
240, fbg Saint-Honoré, Paris 8e.

Part. ch. Paris ou pr. banl. Imm. d'habitat., même av. trav. Ecr. M. Bergin, 18, Levée du Port 01140 Thoissey.

SOCIÉTÉ J. AZOULAY
ach. pr investir imm. sur Paris ou banl. proche même en mauv. état. Décis. rap., paiem. cpt — 46-34-13-18.

fonds de commerce

Ventes

Part. cède S.A. avec murs et terrain sur 2 000 m², unique centre Lyon, idéal pour société ou groupe financier. 17 000 000 F. T. le matin : 78-38-08-05.

A VENDRE
POISSONNERIE + MAREYAGE
56360 LE PALAIS
(Belle-Ile-en-Mer).
Tél. (16) M97-31-55-76.

Vd grand restaurant. b. répat. sur Lyon, idéal pr chef étoilé ou ambit., bar superbe, grosse client. d'aff. 1 400 000 F. Tél. le mat. : 78-38-08-05.

locaux commerciaux

Ventes

92 CHATILLON
PART. VEND
LOCAL COMMERCIAL
entrées sur 2 rues avec pavillon (3 pièces tt cft), le tout sur 200 m². Prix 850.000 F. Tél. : 46-45-18-52.

bureaux

Ventes

PLACE VENDOME
Sur cour de imm. prestige bur. clairs 93 m², refait neuf 4e étage, clair, calme 9 300 000 F. 47-66-31-26.

Locations

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE, OU VOTRE ANTENNE A PARIS
VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ETOILE
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* **AV. CHAMPS-ELYSÉES**
* **AV. VICTOR-HUGO**
* **R. DE PONTHIEU, 8e**
* **ÉTOILE-IÉNA, 16e**
* **PASSY TROCADÉRO**

Burx équipés 1/2 j., secrét. téléph. Services, Télex, Fax, Eurosignal
DOMICIL. : 190 à 390 F/M.
CONSTITUT. DE SOCIÉTÉS
CIDES 47-20-41-08.

Domiciliation 8e
Burx, télex, télécopie.
AGECO 42-94-95-28.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL — RC — RM
Constitutions et Sociétés Démarches et tous services Permanences téléphoniques.
43-55-17-50.

SIÈGE SOCIAL
Burx équipés ts services démarches R.C.-R.M.
SODEC SERVICES
CHPS-ELYSÉES 47-23-55-47
NATION : 43-41-81-81.

CENTRE D'AFFAIRES
COLOMBIA
Reste à louer environ 12 000 m² sur 38 760 m²
BUREAUX STANDING

Divisibles à partir de 100 m²

COLOMBES en bordure A-86

A proximité gare SNCF et 15 min. ST LAZARE

LOYERS de 650 à 1 100 FF le m² suivant le standing

J.-P. BRETZ
TÉL. : 45-63-17-50.

Domiciliation depuis 80 F av. Ch.-Elysées ou rue Saint-Honoré ou bd des Italiens ou Paris 9e, 12e et 15e. INTER DOM. Tél. 43-40-68-60.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +



LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles, appartenant à des propriétaires institutionnels

PARIS - 8e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces ·5 m², 5e étage	4 848 630		65-67, av. Champs-Elysées AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

PARIS - 9e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 80 m², 3e étage	5 300 1 100	OUI	21, rue Vergniaud SAGGEL 47-42-44-44	Mº Glacière Vis./r.v.

PARIS - 12e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 74 m², 5e étage	4 450 895		107, rue de Reuilly PRÉBAIL 43-48-74-00	Libre de suite, grand balcon

PARIS - 13e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 105 m², 4e étage	10 455 1 020	OUI	13,rue de la Reine-Blanche LIPE	Imm. neuf, chff. électr., vis./place t.l.j. de 11 h à 19 h sauf mardi et dimanche
6 Pièces 130 m², 3e étage	12 300 1 200	OUI	13, rue de la Reine-Blanche LIPE	Imm. neuf, chff. électr.. vis./place t.l.j. de 11 h à 19 h sauf mardi et dimanche
4 Pièces 90 m², 4e étage	8 405 820	OUI	13, rue de la Reine-Blanche LIPE	Imm. neuf, chff. électr. vis./place t.l.j. de 11 h à 19 h sauf mardi et dimanche

PARIS - 14e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 88 m², 1er étage	6 500 800	OUI	66 *bis*, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Cave, imm. neuf
3 Pièces 74 m², 2e étage	5 700 750	OUI	66 *bis*, av. Jean-Moulin PRÉBAIL 45-40-55-66	Cave, imm. neuf

PARIS - 15e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 72 m², 5e étage	5 916 990	OUI	45, rue d'Alleray AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

PARIS - 16e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2-3 Pièces 70 m², 7e étage	5 600 1 020		135, av. de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.
3 Pièces 99 m², r.-de-ch.	6 450 1 300		135, av. de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.
4 Pièces 136 m², 3e étage	10 600 2 052	OUI	4, rue Nungesser-et-Coli SGI/CNP 47-42-17-61	Prox. Roland-Garros, Parc des Princes Mº Pte-d'Auteuil

PARIS - 20e ARRONDISSEMENT

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
5 Pièces 117 m², r.-de-ch.	7 220 1 620	OUI	19-21, rue d'Annam AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 74 m², 5e étage	4 550 1 151	OUI	32, rue des Grands-Champs SGI/CNP 47-42-17-61	Mº Nation libre de suite

78 - YVELINES

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 90 m², 2e étage	2 970 1 134	OUI	Guyancourt 2, rue de la Liberté SGI/CNP 47-42-17-61	Duplex, à 5 mn de la gare de St-Quentin et nouveau centre commercial
3 Pièces 70 m², 3e étage	4 995 500	OUI	Le Chesnay 64, av. Dutartre GFF 39-55-45-40	Terrasse, balcon, tél. R.V. de 15 h à 19 h, prox. c. ccial, ch. élec.
4-5 Pièces 99 m², 2e étage	4 860 785	OUI	Le Mesnil-Saint-Denis 5, rue E.-Picard GFF 49-02-36-66	S/place le sam. de 11 h à 13 h et 15 h à 18 h, duplex, ch. élec.
6 Pièces 132 m²	7 604 482	OUI	Noisy-le-Roi 56, av. Georges-Buffon SGI/CNP 47-42-17-61	Pavillon avec cheminée et jardin privatif, libre de suite
4 Pièces 81 m², 2e étage	3 078 1 072		Poissy 7, av. des Ursulines SGI/CNP 47-42-17-61	SNCF, gare Saint-Lazare
4 Pièces 109 m²	4 886 400	OUI	Verneuil-sur-Seine 15, allée George-Sand SGI/CNP 47-42-17-61	Maison individuelle, libre de suite
6 Pièces 116 m², 1er étage	8 503 1 031	OUI	Versailles 93, avenue de Paris SAGGEL 46-08-80-36	Récent, stand., chauff. en plus Vis./r.v.
3 Pièces 70 m², 2e étage	4 613 608	OUI	Versailles 93, avenue de Paris SAGGEL 46-08-80-36	Récent, stand. Vis./r.v. Vis./r.v.
2 Pièces 54 m², 1er étage	4 375 480	OUI	Versailles 93, avenue de Paris SAGGEL 56-08-80-36	Récent, stand. Vis./r.v.
5 Pièces 93 m²	4 870 307	OUI	Villepreux 10, impasse de Chamepie SGI/CNP 47-42-17-61	Mais. indiv. avec chem. et jardin privatif, libre de suite

92 - HAUTS-DE-SEINE

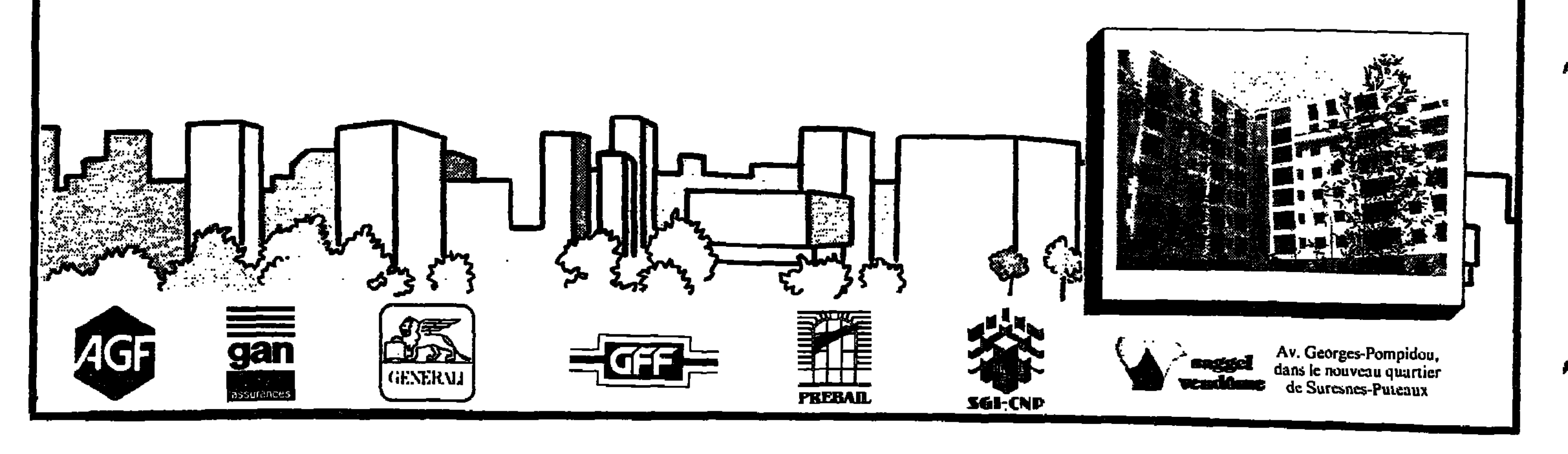
Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
2 Pièces 52 m², 2e étage	3 796 905	OUI	Boulogne 13, rue de l'Abreuvoir SGI/CNP 47-42-17-61	Mº J.-Jaurès, libre de suite
Studio 56 m², 3e étage	4 500 1 050	OUI	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin, AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
5 Pièces 103 m², 8e étage	8 750 825	OUI	Boulogne 82, av. du Gal-Leclerc PRÉBAIL 45-27-06-37	Balcons, immeuble neuf
3 Pièces 102 m², 2e étage	9 100 2 150	OUI	Boulogne 33-35, rue Anna-Jacquin AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
3 Pièces 76 m², 20e étage	3 900 1 400		Courbevoie 1, square Vivaldi SAGGEL 47-78-15-85	Face Neuilly Vis./r.v.
4 Pièces 91 m², 1er étage	4 300 1 600		Courbevoie 1, square Vivaldi SAGGEL 47-78-15-85	Face Neuilly Vis./r.v.
2 Pièces 44 m², r.-de-ch.	3 300 300	OUI	Courbevoie 13, place Charras AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 61 m², 2e étage	5 500 810		Neuilly 11, bd Victor-Hugo AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 82 m², 2e étage	4 850 820	OUI	Puteaux 1, rue Volta AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
2 Pièces 57 m², 11e étage	3 000 622	OUI	Puteaux 14, rue Paul-Lafargue GFF 47-67-00-17	Tél. pour R.V. de 15 h à 19 h, ch. base plus appoint
3 Pièces 78 m², 14e étage	5 050 1 250	OUI	Puteaux 12, square Léon-Blum AGF 42-44-00-44	Vis./r.v. Chauff. collect.
5 Pièces 101 m², 4e étage	8 250 665	OUI	Saint-Cloud 6, rue de la Libération SAGGEL 46-08-80-36	Vue sur Seine, chauffage en plus Vis./r.v.
3 Pièces 72 m², 1er étage	5 650 680	OUI	Saint-Cloud 2, square Ste-Clotilde AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
4 Pièces 92 m², 4e étage	5 400 1 350	OUI	Suresnes Av. Georges-Pompidou AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.
5 Pièces 100 m², 2e étage	6 000 1 500	OUI	Suresnes Av. Georges-Pompidou AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.

93 - SAINT-DENIS

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
4 Pièces 82 m², 1er étage	3 700 550	OUI	Neuilly-sur-Marne 26, av. François-Mauriac PRÉBAIL 43-48-74-00	Imm. récent, RER à proximité

94 - VAL-DE-MARNE

Type Surface/étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
3 Pièces 70 m², 4e étage	4 163 620	OUI	Cachan 4, av. Cousin-de-Méricourt SAGGEL 47-42-44-44	Centre ville, RER, Vis./r.v.



Av. Georges-Pompidou, dans le nouveau quartier de Suresnes-Puteaux

Économie

SOMMAIRE

■ M. Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, a expliqué le soutien qu'il apportait à M. Pébereau dans son offensive contre la Société générale *(lire ci-contre)*.

■ Le gouvernement propose de nouvelles mesures en faveur des chômeurs de longue durée *(lire page 44)*.

■ La quatrième journée nationale d'action de la CGT n'a pas eu le succès escompté *(lire page 44)*.

■ L'écart des salaires entre la fonction publique et les entreprises privées provoque une agitation sociale en Belgique *(lire page 45)*.

Les protagonistes de la bataille autour de la Société générale se préparent au dialogue

Avant que les discussions ne s'engagent, vendredi 18 novembre, entre leurs émissaires, les deux camps opposés dans la bataille autour de la Société générale devaient faire, mercredi 16 novembre, le point avec leurs alliés respectifs.

M. Georges Pébereau, président de Marceau Investissements et à l'origine de l'offensive engagée sur le capital de la Générale, réunit autour de lui quelques-uns des actionnaires de Marceau (notamment Suez, Axa, la Caisse des dépôts...). Le prochain conseil d'administration de Marceau Investissements est prévu pour le 7 décembre. Le 16 novembre, M. Marc Viénot, le président de la banque, réunit son propre conseil d'administration, au sein duquel il devrait retrouver M. Jean-Louis Descours, président des Chaussures André, qui est également associé à M. Pébereau dans l'opération.

Alors que plusieurs financiers concernés par l'affaire préconisent la recherche des conditions d'une paix satisfaisante pour les deux parties, M. Robert Lion, le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, a expliqué, pour la première fois, le 15 novembre, les raisons de sa présence au côté de M. Pébereau (pour 1 milliard de francs sur les 3 milliards mobilisés).

M. Lion estime que, faute d'un véritable noyau dur dans le capital de la Société générale, *« il y avait une fragilité, comme une porte ouverte à de mauvais intrus »*. Il envisage une solution s'inspirant du modèle de restructuration du capital de Havas.

Banque privée, affaire d'Etat

(Suite de la première page.)

L'importance de la bataille, le poids des boulets qui s'écrasent font froid dans le dos à ceux qui doivent se contenter de regarder voler les milliards. Ils savent que les belligérants sont les détenteurs de pouvoirs financiers et économiques considérables, et donc aussi d'une partie du vrai pouvoir politique. Dangereux donc de se les mettre à dos, par des prises de position critiques ou maladroites. Les élus ne peuvent oublier que les campagnes électorales coûtent cher, qu'il est toujours utile d'avoir ses petites entrées dans une grande banque, pour tenter de sauver quelques emplois dans sa circonscription, que la Caisse des dépôts est un partenaire puissant des collectivités locales. La prudence est la meilleure des conseillères.

Prudence ne veut pas dire manque d'intérêt, car qui peut nier que la bataille de la Société générale relève de la politique? D'abord la puissance publique par l'intermédiaire des entreprises qu'elle contrôle encore (en dehors même de la Caisse des dépôts) pourrait bien être, mathématiquement, en position de désigner le vainqueur. Ensuite, parce que, si ce sont deux groupes privés qui s'affrontent, le lien qui les réunit paraît tout autant politique qu'amical.

Le capitalisme français n'a jamais coupé le cordon ombilical qui le relie à l'Etat. La façon dont le gouvernement de M. Jacques Chirac a choisi de privatiser n'a pas permis de le rompre. *« M. Balladur a été trop loin en ne retenant que ses amis ; il ne pouvait qu'entraîner une réaction »*, reconnaît un homme qui s'est toujours bien entendu avec l'ancien ministre d'Etat, même s'il n'est pas tout à fait de ses amis.

La réaction est venue : pour prendre d'assaut la Société générale, M. Georges Pébereau s'est associé avec MM. Descours et Leven, connus pour être des proches de Raymond Barre, et avec M. Christian Pellerin, le PDG de la SARI, qui figurait en bonne place parmi les invités du député de Lyon lors de son « Heure de vérité » sur Antenne 2. Pourquoi ce choix du patron de Marceau Investissement, plutôt qu'une alliance avec des capitalistes plus proches de la gauche? *« Tout simplement parce que c'est un homme de droite »*, répond un des lieutenants économiques de l'ancien candidat à la présidence de la République.

Des barristes à l'assaut des balladuriens ? Pas vraiment, affirme le même interlocuteur, qui assure que l'ancien candidat à la présidence de la République n'a été averti qu'une fois que le ramassage des titres avait commencé en Bourse. Une certitude, toutefois, dans cette bataille de financiers privés, le gouvernement socialiste n'est pas neutre. Il est difficilement concevable que la Caisse des dépôts ait pu apporter autant d'argent sans que la rue de Rivoli ait été — au moins — informée. Le particularisme du capitalisme à la française est tenace. Faut-il s'en offusquer? *« Absolument pas,* répond un homme pourtant héraut du libéralisme à tout crin, *on peut contester les règles existantes, souhaiter les faire évoluer, mais on ne peut reprocher aux acteurs du jeu de les utiliser tant qu'elles existent. »* Plus précis encore, il ajoute : *« Dans la situation actuelle, on ne peut qu'avoir la Caisse des dépôts avec soi, ou contre soi. »* Curieusement son analyse paraît pouvoir être résumée par la formule d'un socialiste : *« pas de fausse pudeur »*.

Le message, bien entendu, est destiné au RPR. Etait-il vraiment nécessaire? Car ce mouvement est étonnement discret. M. Edouard Balladur s'est contenté de contester l'intervention de la Caisse des dépôts, pendant que d'autres chiraquiens évoquent l'amorce d'une renationalisation. Là encore, un libéral, pourtant en rien contaminé par le barrisme, ne veut pas suivre ses anciens alliés : *« Même avec de l'argent public dans son capital, la Société générale restera une entreprise privée, obligée de dégager des profits. Cela n'a rien à voir avec les nationalisations de 1981. »* Et puis, comme le dit un socialiste, qui est très au courant du dessous des cartes de la partie : *« Elle est menée selon toutes les règles du marché, avec des gens du marché qui ne sont même pas socialistes ! »*

Pris ainsi au filet, les chiraquiens ont du mal à trouver d'autres critiques. Ils savent que l'opinion publique a parfaitement assimilé les remarques socialistes et barristes sur la distribution des « noyaux durs » des privatisés aux amis du pouvoir d'alors. Ils n'ignorent pas non plus que les milieux financiers n'ont pas oublié que c'est M. Balladur qui a confié une partie du noyau dur de la Société générale à une filiale de la Caisse des dépôts, qui a autorisé celle-ci à entrer dans le capital de Marceau Investissements et qui lui a même demandé de soutenir les cours de l'action de la banque, lors du krach de l'an dernier. Comment contester maintenant l'utilisation des lois du marché auxquelles le gouvernement de M. Chirac a voulu soumettre à nouveau les grandes entreprises françaises, sans avoir l'air d'avoir, comme seule préoccupation, la défense des « copains » ?

Le reste de la droite n'a pas ce souci. Les libéraux, on l'a vu, ne trouvent pas grand-chose à redire à cette affaire, tant du moins que le ministre de l'économie laisse les patrons des « nationalisées », actionnaires de la Société générale, choisir leur camp en fonction du seul intérêt de leur entreprise. Elle en réjouit même certains, ravis de voir bousculer un « establishment » patronal qui n'accepte le libéralisme que lorsqu'il l'arrange.

Curieusement, les socialistes sont peut-être les plus gênés. D'abord, parce qu'ils aimeraient bien savoir ce que veulent l'Elysée et Matignon, comprendre où veut en venir M. Pierre Bérégovoy. Ensuite parce qu'ils adorent agir la bannière largement déployée au vent : puisqu'il s'agit de faire ce qu'ils avaient promis — le « dénoyautage » — pourquoi ne pas le faire plus ouvertement ? Et puis, pourquoi avoir mené cette opération avec un homme qui n'est pas de *« nos »* amis ? La personnalité de M. Pébereau est loin de faire l'unanimité. Au point que plusieurs voix s'élèvent pour s'étonner que lui soit confiée, même indirectement, la gestion de fonds publics, en l'occurrence celle de la Caisse des dépôts : *« Puisque celle-ci est à ce point engagée dans l'affaire, pourquoi ne demande-t-elle pas un siège au conseil d'administration de la Société générale ? »*

Victime déjà prévue

Le « dénoyautage doit-il s'arrêter à la Société générale ? Les socialistes eux-mêmes reconnaissent que la manière dont l'affaire est engagée n'incite guère à aller beaucoup plus loin. Un d'entre eux, qui, par fonctions et par goût, suit cela d'assez près, pense, que, de toute façon, cela ne sera pas utile : *« Une fois qu'on aura montré que nous n'hésitons pas à utiliser tous les moyens pour faire sauter un noyau dur balladurien, la leçon sera comprise. »* En clair, les dirigeants des autres groupes privatisés sauront se montrer compréhensifs. Si, de l'autre côté, l'enjeu de la bataille actuelle est jugé aussi exemplaire, l'acharnement des deux camps est facilement compréhensible.

Une victime est, en tout cas, déjà prévue par le milieu politique : la toute puissance du directeur général de la Caisse des dépôts et consignations. Le statut de la Caisse remonte à 1816. Elle avait alors été placée *« de manière la plus spéciale sous la surveillance et la garantie de l'autorité législative »*.

Depuis, rien n'a juridiquement changé. La tradition — et la cohabitation l'a montré — veut que ce directeur général soit pratiquement inamovible puisqu'il ne peut être révoqué que *« sur demande motivée »* de la commission de surveillance, directement adressée au président de la République.

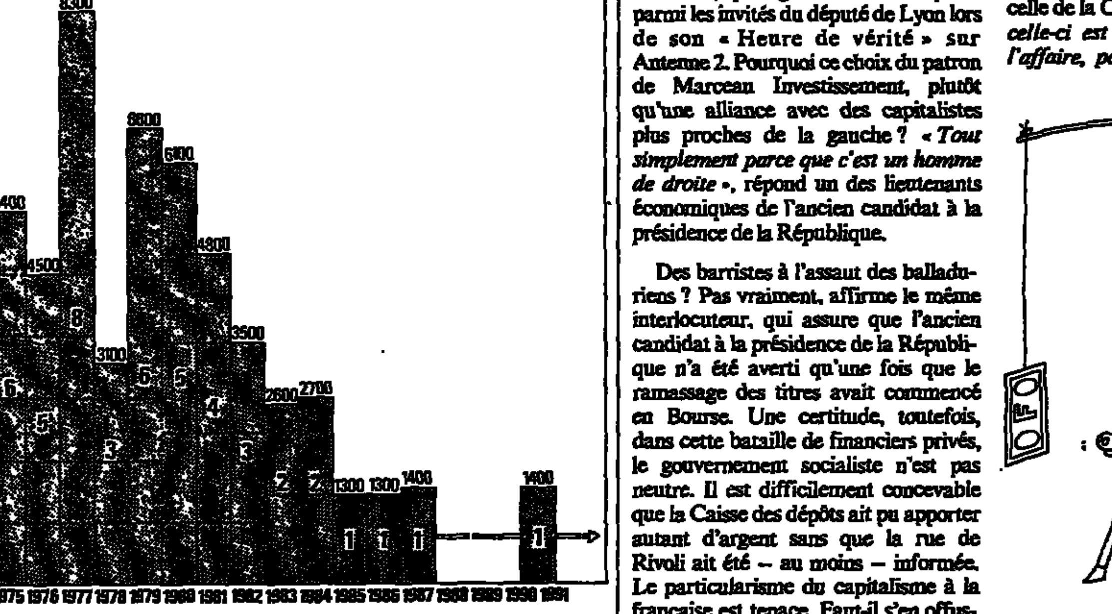
Le gouvernement n'a ainsi que peu de prise sur lui, puisque les membres de cette commission aux ordres de l'exécutif sont minoritaires en son sein. Elle est composée de trois députés (deux de la majorité, dont son président, un de l'opposition), d'un sénateur, de deux conseillers d'Etat désignés par leurs pairs, de deux conseillers maîtres à la Cour des comptes, désignés par la Cour, du gouverneur de la Banque de France, du président de la Chambre de commerce de Paris et du directeur du Trésor.

Le rôle de son président fut, bien souvent, de pure forme, jusqu'à ce que le poste revienne à M. Jean-Pierre Soisson, en mars 1986. Son prédécesseur ne disposait même pas d'un bureau et de collaborateurs. Lui les a obtenus, mais tout n'est pas encore réglé : la commission de surveillance n'a débattu du dossier de la Société générale que dans sa séance du mardi 8 novembre... et juste au titre des questions diverses !

De droite comme de gauche, ceux qui s'intéressent à cette question pensent que le directeur général de la Caisse, M. Robert Lion, ne peut continuer à gérer 1 200 milliards de francs (presque autant que le budget de l'Etat, pour la plupart provenant de l'épargne garantie par la puissance publique) sans contrôle « politique ». Un PDG du privé doit rendre des comptes à son conseil d'administration et à ses actionnaires. Lui est le seul fonctionnaire de France inamovible! Un barriste comme M. François d'Aubert pense même que dans l'Europe de 1993, la Caisse ne pourra continuer à intervenir dans le secteur privé avec de l'argent para-public. Conséquence inattendue de l'affaire de la Société générale, le dossier du statut de la Caisse des dépôts et consignations est, aujourd'hui, ouvert.

THIERRY BRÉHIER.

Le gel des commandes nucléaires d'EDF



Lancé en 1973 après le premier choc pétrolier le programme nucléaire français a connu son apogée à la fin des années 70. En huit ans, de 1974 à 1981, EDF a commandé en moyenne cinq réacteurs par an, d'une puissance de plus en plus élevée (de 900 à 1 000, puis 1 300 mégawatts). Depuis 1982, au vu du tassement de la consommation d'énergie, le rythme des commandes n'a cessé de ralentir (de quatre à trois puis deux et enfin un réacteur par an), trop lentement toutefois pour éviter le suréquipement. En 1990, EDF aura de sept à dix réacteurs en trop par rapport à l'idéal économique. C'est pourquoi, depuis le début de 1987, l'établissement a de fait gelé ses commandes. La prochaine centrale ne sera finalement commandée qu'à la fin de 1990 au mieux, soit un rythme d'une tranche tous les quatre ans ou d'un quart de tranche par an.

Dopé par une bonne conjoncture

Usinor-Sacilor tisse sa toile en Europe

L'euphorie continue dans la sidérurgie française : la publication, mardi 15 novembre, des chiffres sur la production d'octobre, en hausse de 5,5 %, permet de penser que 19 millions de tonnes d'acier brut seront sorties en 1988 des forges françaises. Si ce chiffre se confirme, on retrouvera le niveau de 1984, nettement inférieur toutefois à ceux de l'âge d'or de la sidérurgie (27 millions de tonnes en 1974). Cette bonne tenue du marché permet à Usinor-Sacilor de dégager des bénéfices et de donner une nouvelle impulsion à sa politique européenne, en nouant des alliances avec des groupes du Vieux Continent.

Cette politique, explique-t-on dans le groupe, se développe selon deux axes : il s'agit, d'une part, de conclure des accords qui permettent de se rapprocher des clients et, d'autre part, de prendre des positions dans tel ou tel pays grâce à des participations dans des entreprises. On a eu une illustration du premier volet à deux reprises cette année : au début de l'année, Usinor-Sacilor a pris 75 % du capital de la société allemande de négoce en produits plats et longs Ancofer-Stahlhandel (200 millions de deustchemarks de chiffre d'affaires, soit environ 680 milions de francs). Il y a deux jours à peine, il annonçait une participation de 42 % dans l'entreprise espagnole de négoce Aceros Inoxidables SA (175 millions de francs de chiffre d'affaires).

Mardi 15 novembre, Usinor-Sacilor a annoncé qu'il prenait, par le biais de sa filiale produits plats, Sollac, 24 % du capital de Lutrix, un holding appartenant au groupe privé italien Lucchini et qui contrôle 51 % de l'entreprise La Magona.

La Magona est un important producteur d'aciers plats revêtus, en Italie (500 000 tonnes), et réalise quelque 2 milliards de francs de chiffre d'affaires. *« Cette participation, bien que pouvant être augmentée, restera minoritaire »*, souligne Usinor-Sacilor. Par sa nature, elle mérite d'être rapprochée de deux autres opérations : la mise en commun, en mai dernier, des forces commerciales du groupe français, de Cockerill (Belgique) et d'Arbed (Luxembourg) dans les laminés marchands (cornières...) appelée, dans les deux ans, à avoir des prolongements industriels, et une réunion, annoncée à la même époque, au sein d'un holding commun des outils industriels du groupe et de Cockerill Sambre dans les cylindrés et laminoirs.

F. V.

Défendre la banque contre des « intrus »,

estime M. Lion, directeur général de la Caisse des dépôts

Pourquoi la Caisse des dépôts et consignations (CDC), cet établissement public *« singulier »* (« le Monde Affaires » du 11 juin 1988) a-t-elle apporté 1 milliard de francs à M. Georges Pébereau pour l'aider dans son offensive sur la Société générale ? *« Notre but est d'épauler la constitution d'un actionnariat stable plus fort et plus dynamique de la banque »*, a déclaré, mardi 15 novembre, M. Robert Lion, le directeur général de la Caisse à l'occasion de sa première conférence de presse depuis le début de l'affaire. *« La Caisse n'a aucune intention de s'ingérer dans la gestion de la Société générale, ni de lui demander d'infléchir sa politique là où il y aurait concurrence entre elle et nous, elle ne siégera pas à son conseil d'administration, pas plus qu'elle ne siège au conseil de quelque « banque AFB » (1) que ce soit »*, a ajouté le directeur de la CDC.

C'est donc pour contribuer au renforcement du *« noyau dur »* de la quatrième banque française que M. Lion a répondu favorablement l'été dernier à la proposition de MM. Pébereau, Descours et Leven. Trois raisons sont invoquées par le directeur de la Caisse : *« C'est un projet régulier, c'est un investissement rentable et c'est surtout un projet utile. »* C'est sur ce dernier point que l'ancien directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy à l'hôtel Matignon en 1981 et 1982 a le plus insisté. A l'issue de sa privatisation, la Société générale *« avait un capital divisé, selon le mot de son président »*, M. Lion le jugeant plutôt *« disparate et éclaté »*. *« Il y avait là une fragilité, comme une porte ouverte à de mauvais intrus, et l'on n'avait observé aucune action significative, depuis la privatisation, pour consolider ce qui n'était guère un noyau »*. *« Des fragilités de ce type sont autant de talons d'Achille pour l'économie du pays »*, a ajouté M. Lion.

La Caisse des dépôts est chargée, pour l'essentiel, de gérer les fonds déposés dans les caisses d'épargne et de financer le logement social et les collectivités locales. Est-ce bien son rôle de réorganiser le capital des entreprises privées ou privatisées ? M. Lion a précisé que le milliard de francs investi dans la Société immobilière de gestion et de participation (une société non cotée que préside M. Pébereau et qui compte dans son conseil d'administration trois personnalités de la Caisse sur sept administrateurs) avait été pris sur les fonds propres de la CDC (ils s'élèvent au total à 27 milliards de francs) et non pas sur les livrets A des petits déposants ou chez les assurés de la Caisse nationale de prévoyance.

« L'inverse d'une banque d'affaires »

Si, pour M. Lion, la Caisse, comme gestionnaire des fonds qui lui sont confiés, doit faire preuve de *« neutralité »* et *« n'agir qu'animée par un souci de rendement et de liquidité »*, elle doit aussi avoir *« une vision du long terme et le souci de l'intérêt général »*. Possédant en moyenne 3 % des actions de toutes les entreprises françaises cotées, la Caisse des dépôts a, *« en règle générale, un comportement financier et non industriel ; elle est l'inverse même d'une banque d'affaires »*. Mais ses missions l'amènent, selon M. Lion, à avoir *« une gestion de plus en plus active de ses placements en actions. »* *« Elle devient alors un véritable actionnaire, s'intéressant à la marche de l'entreprise, siégeant dans certains cas au conseil d'administration »*, a encore expliqué le directeur général de la Caisse.

Les entreprises, nombreuses, dans lesquelles la CDC a des petites participations ne risquent-elles pas de craindre maintenant que la Caisse ne s'allie avec d'ambitieux industriels pour les attaquer ? M. Lion repousse cette menace. Il s'agira d'*« exceptions, en nombre limité et inscrites dans une démarche explicite »*. Dans le cas de la Générale, l'intervention de la Caisse répond au *« souci d'appuyer la préparation de l'économie française à l'échéance de 1993 »*. *« La Caisse prend ou épaule des initiatives ponctuelles, mais éventuellement significatives, tendant à restructurer ou renforcer des entreprises »*, a précisé M. Lion.

Affirmant avoir pris cette initiative de son propre chef, M. Lion est maintenant favorable à un dialogue entre M. Pébereau et M. Viénot, le président de la Société générale. Pour l'instant, il déclare ne pas avoir l'intention d'augmenter sa mise, mais il n'envisage pas non plus de se retirer. Avec 4 % du capital de la banque détenus directement (acquis lors de la privatisation puis un peu après) et près de 3 % par l'intermédiaire de Marceau Investissements et de la SIGP, la CDC est déjà le principal actionnaire de la Société générale. Avec un engagement au total de 2,2 milliards de francs environ, il s'agit de la plus importante participation détenue par la Caisse dans une entreprise française. La Caisse a des actions pour un montant supérieur à 1 milliard de francs dans sept autres sociétés (L'Air Liquide, Compagnie du Midi, Générale des eaux, BSN, Peugeot, Total et Lafarge).

Dans quelle direction M. Lion souhaite-t-il que les discussions se développent entre les deux parties ? Peu prolixe à ce sujet, le directeur général de la Caisse a estimé que la réorganisation du capital de Havas à laquelle il a déjà lui même participé lui semblait *« la bonne solution »*, soulignant que dans ce schéma — un modèle qui pourrait inspirer le règlement de la Générale — *« les quelques éléments forts »* du capital sont représentés *« au sein du conseil d'administration, solidaires et apportant des compétences plurales »*.

E. I.

(1) Banque inscrite auprès de l'Association française des banques.



Économie

FAITS ET CHIFFRES

● **Naissance d'Air Exel.** – La société Air Exel est en train de voir le jour après l'autorisation qui lui a été donnée d'exploiter une dizaine de lignes européennes. Basée à Lyon, cette compagnie exploitera des turbopropulseurs de trente places, des Brasilia d'Embraer. Air Exel compte desservir une dizaine de villes françaises, belges, luxembourgeoises et italiennes en commençant, en 1989, par les liaisons Liège-Paris et Gênes-Lyon. Le capital d'Air Exel, de 5 millions de francs, se répartit entre des investisseurs de la région lyonnaise (40 %), M. Jean-Charles Bemberg et sa société Aeroleasing France (33 %), le groupe luxembourgeois Esquel (25 %) et les salariés de la compagnie (2 %).

● **Minerve lance un vol charter Mulhouse-Paris.** – Par le biais de sa filiale Jet Alsace, la compagnie de charters Minerve a effectué, le 15 novembre, sa première liaison régulière en charter entre Mulhouse et Paris. La compagnie assurera quatre rotations par semaine. Ces places sont vendues au prix de 700 F aller-retour.

● **Le prix Citron des transports à la Ville de Paris.** – La Fédération nationale des associations d'usagers des transports (FNAUT) a décerné son prix Citron à la mairie de Paris pour *« l'incapacité dont celle-ci a fait preuve depuis vingt ans à réduire la congestion de la circulation dans la capitale »* et pour *« une action particulièrement déplorable en matière de transports »*. La mairie de Paris a répliqué que la FNAUT se trompait de lauréat puisque *« le maire de la capitale n'a pas de pouvoir décisionnaire en matière de transports en commun »* dont *« la coordination est assurée par le Syndicat des transports parisiens »* sous la houlette du préfet de la région Ile-de-France.

Une mesure nouvelle en faveur des chômeurs de longue durée

Emploi à terme dans les entreprises

A l'étude depuis quelques semaines, le projet d'une mesure nouvelle en faveur des chômeurs de longue durée (*le Monde* du 12 octobre) a pris forme. Le dispositif a été introduit au Sénat, le 14 novembre, par un amendement, parmi les diverses mesures d'ordre social (DMOS).

Deux raisons justifient l'insistance du ministère du travail pour la mise en œuvre de ce projet. Les partenaires sociaux, consultés à l'occasion de leurs entretiens avec M. Jean-Pierre Soisson, n'ont pas émis de réserves et seraient plutôt favorables à un système qui viendrait atténuer les handicaps dont les chômeurs de longue durée sont les victimes. L'adoption, par l'Assemblée nationale, du revenu minimum d'insertion (RMI) autorise d'autres montages et permet de redéployer des actions. Entre le RMI et l'allocation spécifique de solidarité de l'assurance-chômage, financée elle aussi par l'Etat, tous les chômeurs de longue durée seront bientôt pris en charge, sauf ceux qui disposent de ressources familiales suffisantes pour ne pas être aidés financièrement.

Expérimental pendant un an

Dans son principe, la nouvelle mesure est simple. Un chômeur de longue durée pourra être employé dans une entreprise pendant une durée de six mois avec un contrat de travail. Ce que l'Etat lui verse – RMI ou allocation spécifique de solidarité – sera pendant cette période attribué à l'entreprise. Celle-ci complétera la rémunération pour la porter à hauteur du SMIC et sera parallèlement exonérée de la charge des cotisations sociales patronales.

De la sorte, le coût du travail sera considérablement abaissé et l'employeur pourra trouver avantage à embaucher des personnes que, à l'ordinaire, il écarte. Le système jouera en fait le rôle d'un *« bon pour l'emploi »*, selon une formule qui a déjà été employée dans d'autres pays, dont le Canada.

Mais l'idée n'est pas d'ouvrir temporairement l'accès à l'emploi, qui se traduirait par une rotation du stock des chômeurs de longue durée. Aussi le dispositif est-il conçu comme un moyen destiné à favoriser l'embauche stable. L'employeur prendra un engagement dans ce sens et pourra être faiblement pénalisé s'il ne tenait pas cet engagement.

Dans un premier temps, le dispositif sera expérimental et fera l'objet d'un bilan après une année de fonctionnement. A terme, il pourrait accueillir cent mille personnes en rythme annuel, estime-t-on au ministère du travail, où l'on est persuadé que ce système se révélera bientôt comme l'outil le plus efficace de lutte contre le chômage de longue durée. On ajoute, au passage, que la mesure ne sera pas coûteuse, puisqu'elle s'appuie sur des financements déjà prévus et qu'elle pourra même permettre des économies en fonction du taux de placement.

Derrière ce projet, se profile en fait une nouvelle approche des difficultés de ce « noyau dur » que constitue le chômage de longue durée. Les mesures en vigueur ont un coût unitaire élevé et portent sur des effectifs peu nombreux, sauf peut-être les stages.

D'une manière générale l'ensemble des formules ne s'adressent qu'à la moitié de la population des chômeurs de longue durée, soit parce qu'elles visent à offrir de la formation à ceux qui manquent de qualification, soit parce qu'elles cherchent à favoriser l'insertion sociale et professionnelle de ceux qui sont les plus pénalisés par le chômage.

Il est temps, fait-on observer, de se préoccuper également d'autres populations qui n'ont pas nécessairement besoin de formation, ne sont pas en situation de dérive, peuvent reprendre immédiatement un emploi et qui souffrent depuis trop longtemps de ne pas en trouver. La mesure répondra à cet objectif, comme les stages de réinsertion en alternance (SRA), lancés par M. Philippe Séguin, correspondaient à celui de la *« socialisation »* de chômeurs en difficulté.

Longue à démarrer, cette dernière formule accueille désormais cinquante mille personnes en entreprise (non rétribuées par l'employeur mais indemnisées par l'Etat qui prend à sa charge les cotisations sociales). Mais elle présente aussi des inconvénients. Le public visé est déstabilisé par les contraintes de l'emploi alors qu'il consacrait quatre à cinq heures par jour à trouver de quoi manger et dormir. Son mode de vie est perturbé pendant son stage, mais plus encore, constate-t-on à l'expérience, quand il retourne dans son état antérieur. Il lui faut alors réapprendre à chercher et son adaptation est délicate. Toutes choses que le nouveau projet devrait éviter, en facilitant l'embauche, pour une autre catégorie de chômeurs de longue durée, il est vrai.

ALAIN LEBAUBE.

● **Fonction publique : la CFTC signe, la CGC refuse.** – L'union des fédérations de fonctionnaires CFTC a annoncé, le mardi 15 novembre, qu'elle allait signer l'accord salarial 1988-1989 dans la fonction publique. Obtenue à la majorité, cette décision a été justifiée par le fait que *« cet accord permet de mettre un coup d'arrêt aux pertes de pouvoir d'achat que subissaient les fonctionnaires depuis plusieurs années »*. En revanche, la CGC a rejeté le dispositif proposé car il *« n'assure pas un réel maintien du pouvoir d'achat individuel et pénalise à nouveau l'encadrement »*. La Fédération de l'éducation nationale et les autonomes de la Fédération générale autonome des fonctionnaires (FGAF) ont déjà donné leur accord.

● **Le CNJA s'inquiète pour le financement de la politique agricole.** – Le secrétaire général du CNJA (Centre national des jeunes agriculteurs), M. Philippe Mangin, a exprimé le 15 novembre la *« vive inquiétude »* de son organisation quant à l'avenir du financement de l'agriculture, en raison des risques de banalisation du Crédit agricole et de l'abandon possible de son monopole de distribution des prêts bonifiés. Le CNJA, qui va adresser des télégrammes au ministre de l'économie, M. Pierre Bérégovoy, et au ministre de l'agriculture, M. Henri Nallet, a précisé qu'il ne faisait pas *« une religion du maintien de ce monopole »* mais qu'il fallait rechercher *« des moyens qui corrigeraient les effets de la mutualisation »* de la Caisse nationale de Crédit agricole.

Reprise du travail dans les garages parisiens des PTT

Une demi-douzaine de centres de tri restent bloqués

En dépit de la journée d'action de la CGT, les mouvements dans les postes sont restés limités mardi 15 novembre à une partie des centres de tri, selon la direction générale, et le travail a repris mercredi 16 au matin dans les trois garages parisiens encore en grève (Bercy, Arcueil et Keller, jusque-là intraitables). Il restait dans les centres parisiens 95 millions d'objets à trier.

Selon la direction générale des postes, 34 centres de tri sur 130 ont été touchés par des mouvements de grève au cours de la journée de mardi, et 11,5 % du personnel a fait grève, la proportion diminuant dans la journée, puisqu'elle n'était plus que de 9,8 % dans l'après-midi.

Toutefois plusieurs centres de tri restaient bloqués mercredi 16 au matin comme les jours précédents : ceux de Marseille – où le mouvement a gagné une partie des transports et de la distribution, – de Nice, de Bordeaux, d'Amiens et, dans la région parisienne, ceux de Bobigny (Seine-Saint-Denis) et d'Evry (Essonne), auxquels s'ajoutait celui de Strasbourg mercredi matin.

Levée des piquets dans les transports lyonnais

A Roubaix, une organisation parallèle a été montée par la direction régionale pour contourner le blocage de la « plate-forme » de Carihem, traitant les paquets de vente par correspondance. A Amiens, c'est la Chambre de commerce qui a mis en place un service provisoire. A Rennes, en revanche, le travail a repris dans la soirée de mardi.

Ailleurs, la proportion de grévistes se situait dans l'ensemble aux alentours de 15 % à 20 %, selon la direction, notamment en région parisienne, avec des pointes à 50 % à la gare du Nord pour la brigade de nuit, de 40 % à Clermont, mais la situation était redevenue quasi normale mercredi matin.

A Lyon, la grève des transports en commun continuait mercredi 16 novembre au matin – les grévistes avaient reconduit leur mouvement mardi par 871 voix sur 1 247 votants. Mercredi matin, un tiers seulement des conducteurs a pris son service. Un tiers des autobus circulait, et une seule rame de métro en tout et pour tout : le métro constitue actuellement le noyau dur.

Mais les piquets de grève avaient été levés mercredi matin dans dix dépôts sur onze à la suite du jugement du tribunal rendu mardi 15 en début de soirée. Le tribunal avait ordonné aux grévistes, assignés en référé par la direction de la Société lyonnaise des transports en commun de *« laisser libres les accès et les sorties »* du personnel et des véhicules, sous menace d'expulsion. Mais il avait invité direction et salariés à poursuivre *« les efforts de rapprochement »*.

La direction, de son côté, a fait savoir que *« la force ne serait pas employée »* si la liberté du travail était assurée et si *« une reprise significative »* était constatée dans la semaine. Elle maintenait aussi ses propositions d'augmentation des salaires de 255 F par mois – soit le double de ce qui était prévu auparavant dans l'accord signé par FO et la CGC – plus une prime exceptionnelle de 672 F, propositions qui avaient été repoussées mardi par les traminots.

Heures supplémentaires et « calif »...

Dans leur longue litanie de plaintes, les agents des centres de tri postal font souvent figurer les « calif », ces heures supplémentaires qui sont rémunérées de façon forfaitaire alors que normalement le montant de l'heure supplémentaire varie avec le salaire de l'agent concerné (*le Monde* du 16 novembre).

Le terme de « calif » vient de Californie, Etat américain, d'où provenaient des bateaux transportant le courrier entre la côte ouest des Etats-Unis et Le Havre. L'arrivée du paquebot signifiait une montagne de sacs de correspondance à trier d'urgence. Il n'y avait, pour être « au pair » (c'est-à-dire à jour), pas d'autre solution que de créer ces heures supplémentaires d'un nouveau type.

M. Jean Durand, dans son ouvrage *l'Epoque héroïque des bureaux de poste ambulants*, avance une autre explication. Des employés auraient été appelés en renfort, en 1953, deux heures par jour à l'Hôtel des postes de Paris. Les quelques francs qu'ils percevaient étaient considérés comme un pactole, le Pérou... ou la Californie de la ruée vers l'or.

Après la journée d'action de la CGT

L'embrasement n'était pas au rendez-vous

Depuis plusieurs semaines, M. Henri Krasucki s'en va répétant qu'on assiste à un *« immense mouvement social »*. Le mardi 15 novembre, alors que sa centrale organisait sa quatrième journée nationale d'action depuis le 27 septembre – qui ne concernait que le secteur public et... les cadres – le secrétaitre général de la CGT parlait, avec une évidente satisfaction du *« vaste mouvement des luttes qui remuent les profondeurs du monde du travail »*. *« Ceux qui prétendent le nier*, ajoutait M. Krasucki, *ou en caricaturer le sens, auront bien des mécomptes. L'austérité, qu'on l'appelle comme on voudra, ne passe plus. »*

Mais le problème est aussi que les journées d'action de la CGT ne passent pas davantage. Celle du 15 novembre représente un échec pour la centrale de M. Krasucki. Les *« signatures de capitulation »*, selon la formule de M. Krasucki, dans la fonction publique et à EDF, pouvaient aussi, pour la centrale, gonfler le flot des manifestants et des grévistes.

Le 15 novembre, les espoirs de la CGT ont été déçus. Sa manifestation parisienne n'a rassemblé, selon ses propres chiffres, que quarante mille personnes (huit mille selon la police) alors qu'elle en avait annoncé elle-même trente mille le 27 septembre dernier – avant que *« le flot monte »* – et 100 000 (15 000 selon la police) le 18 octobre. Les pourcentages de grévistes ne sauvent pas davantage sa journée : 15 % de grévistes à la SNCF, dont 20 % parmi les agents de conduite (mais la CFDT et FO appelaient aussi à la grève), 1,9 % dans l'ensemble de la poste, dont 11,5 % dans les centres de tri, *« moins de 5 % » à EDF, où la baisse de production a pourtant été de 30 % ce qui a entraîné des coupures de courant tournantes pour la clientèle. Même en majorant ces chiffres officiels – émanant des directions, – force est de reconnaître que, comme à l'hiver 1986-1987 au moment de la grève des cheminots, la CGT ne réussit pas à coordonner les mouvements dans l'ensemble du secteur public.*

Le « tous ensemble » cher à la CGT a du mal à faire recette. Il ne suffit pas, en effet, d'additionner des mouvements catégoriels, souvent épars, partiels, localisés pour faire un grand mouvement d'ensemble. Même si leurs conflits sont aussi durs que spectaculaires, par la gêne importante qu'ils provoquent pour les usagers, des grèves de 1 400 camionneurs postiers en Ile-de-France, de 1 800 conducteurs de bus lyonnais, de 3 000 agents de conduite des centrales d'EDF et de 1 000 à 1 500 mécaniciens au sol d'Air France (sur 4 000), ne constituent pas mis bout à bout un *« immense mouvement social »*.

Il s'agit de fortes poussées de fièvre catégorielles, où chacun avance des revendications bien spécifiques, avec, il est vrai, un climat tendu, notamment dans les centres de tri et les caisses de Sécurité sociale, où, comme on le reconnaît du côté des pouvoirs publics, *« le feu peut prendre très facilement »*.

Depuis plusieurs jours dans les milieux gouvernementaux, le sentiment était bel et bien que *« la CGT cherche son étincelle »*. Pendant le week-end, au moment où M. Paul Quilès faisait intervenir des cadres pour dégager les garages des PTT, des *« scénarios catastrophes »* étaient agités où revenait le risque d'embrasement amenant une situation sociale extrêmement tendue jusqu'aux fêtes de Noël. L'échec de la journée CGT, au lendemain d'un accord salarial à EDF et à la veille de la signature par cinq fédérations d'un compromis salarial dans la fonction publique, et l'essoufflement des conflits aux PTT permettent aujourd'hui aux pouvoirs publics d'être plus sereins.

Pour autant cependant, la prudence reste de rigueur. Les foyers de tension n'ont pas tous disparu comme par enchantement. Même s'il n'y a pas d'embrasement immédiat dans les centres de tri, des conflits peuvent resurgir au fur et à mesure du désengorgement des plis en souffrance.

Le gouvernement doit donc s'attendre à la persistance d'une situation sociale difficile – parce que extrêmement fragile – pendant encore quelques semaines. Le 16 novembre, à France-Inter, M. Quilès a mis en garde les communistes : *« On ne peut pas vouloir embraser le secteur social et dans le même temps embrasser les socialistes. »* La CGT elle-même a-t-elle intérêt à poursuivre une tactique qui l'isole sans lui redonner la crédibilité dont elle a besoin ?

MICHEL NOBLECOURT.

Économie

ÉTRANGER

Préparation de la réunion « à mi-parcours » de l'Uruguay Round

La CEE entend résister aux pressions américaines sur l'agriculture

La Communauté européenne manifeste l'intention de résister à l'offensive que les Etats-Unis et leurs alliés au GATT (1) comptent déclencher contre la politique agricole commune (PAC) lors de la session ministérielle « à mi-parcours » de l'Uruguay Round qui se tiendra du 5 au 9 décembre à Montréal. C'est ce qui ressort de la recommandation approuvée mardi 15 novembre par les ministres de l'agriculture des Douze. Ce document est destiné aux ministres des affaires étrangères de la CEE, qui doivent à leur tour délibérer lundi 21 novembre sur l'attitude à adopter par la Communauté à Montréal.

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

Les Douze, qui réaffirment des arguments déjà connus dont la principale caractéristique est d'avoir déjà, tous été plus ou moins explicitement rejetés par les Etats-Unis, rappellent que la réunion de Montréal a toujours été conçue comme *« une étape intermédiaire »* destinée non pas à prendre des décisions mais à dresser un premier bilan du cycle des négociations commerciales multilatérales (NCM) lancé en septembre 1986 à Punta-del-Este et à s'entendre sur les orientations à retenir pour la deuxième phase des pourparlers. En outre, la déclaration approuvée à Punta-del-Este consacrait sans ambiguïté le caractère global de la négociation. Les NCM portent sur l'assainissement des politiques agricoles mais aussi sur l'adoption de règles visant à favoriser les échanges de services ou encore le renforcement de la protection intellectuelle.

Il n'y a aucune raison, expliquent les Douze, de progresser plus vite sur l'agriculture que sur les services. En théorie, le point de vue ainsi exprimé est irréprochable. La CEE a les textes pour elle. Mais les Etats-Unis proclament avec force leur intention d'obtenir des résultats dès Montréal, autrement dit une réduction des subventions (les fameuses restitutions) que les Européens accordent à leurs producteurs pour exporter leurs excédents agricoles.

Or, sur le fond, les Douze, brodant sur le thème *« on a déjà donné »*, ne semblent pas prêts à faire grand-chose dans l'immédiat. La Communauté distingue des mesures à court terme dont l'objet serait de raffermir les cours des produits agricoles et des mesures à plus long terme qui viseraient un assainissement en profondeur. Les mesures à court terme devraient se traduire par le gel du soutien accordé aux agriculteurs, puis par une réduction de ce même soutien, d'une ampleur à définir au cours de la négociation. Réduire le soutien signifie baisser les prix, diminuer les subventions ou les aides à la production.

Positions inconciliables

La Communauté, ayant déjà réduit ses prix agricoles au cours des dernières années pour lutter contre la surproduction, s'estime par avance quitte de l'effort d'assainissement à court terme qui serait demandé à Montréal. En revanche, les autres pays producteurs, tels les Etats-Unis, le Canada ou l'Australie, qui sont supposés ne rien avoir fait, devraient, eux, procéder sans attendre à une première réduction du soutien accordé à leurs agriculteurs. La formule n'a aucune chance d'être adoptée par Washington ou Ottawa. Au reste, les Etats-Unis n'ont, jusqu'ici, jamais voulu admettre que la politique de rigueur mise en œuvre par la CEE depuis 1984 devrait être prise en compte au moment d'évaluer les sacrifices à consentir par chacun pour remettre sur pied l'agriculture mondiale.

Pour le long terme, la Communauté, qui rejette catégoriquement le projet américain d'une élimination complète des subventions à l'agriculture d'ici dix ans, parle d'*« une réduction du soutien ayant un impact significatif sur le commerce international des produits agricoles couplée avec l'adaptation de la protection »*... et plus loin d'*« engagements équilibrés de tous les partenaires de la négociation au GATT »*.

La réunion de Montréal ne se présente pas sous les meilleurs auspices. Il n'y a pas lieu, *a priori*, de douter de la cohésion affichée par la CEE, même s'il est clairement apparu au cours de la discussion de lundi que les Britanniques et les Néerlandais seraient partisans d'un peu plus de souplesse à l'égard des thèses américaines. Mais la position des Etats-Unis n'est absolument pas compatible avec celle de la Communauté et l'on ne distingue même pas, sous peine pour l'un ou l'autre des partenaires de se déjuger, de vraies possibilités de compromis. La visite que feront les 18 et 19 novembre à Bruxelles MM. Richard Lyng et Clayton Yeutter, respectivement ministre de l'agriculture et représentant spécial du président Reagan pour les négociations commerciales, n'en prend que plus d'intérêt.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) GATT : accord qui réglemente le commerce international.

Manifestation des fonctionnaires

Le gouvernement belge craint un dérapage « à la française »

BRUXELLES
de notre correspondant

Manifestation des policiers le mercredi 16 novembre dans les rues de Bruxelles, préavis de grève lancé par les gardiens de prison, mobilisation des infirmières, débrayages dans certains bureaux de poste, inquiétude des enseignants... : les fonctionnaires belges se mobilisent. Les deux principaux syndicats, la FGTB socialiste, et la CSC chrétienne ont décidé ainsi en commun d'un plan d'action qui devrait débuter le 26 novembre par le lancement d'une série de mouvements régionaux et se terminer le 6 décembre par une manifestation nationale qui regroupera à Bruxelles les agents des services publics de toutes les régions du royaume.

Au départ de cette grogne : l'accroissement, ces dernières années, des différences de salaires entre le privé et le public. La Belgique en effet subit depuis déjà longtemps une politique d'austérité drastique. Ainsi les barèmes des salaires dans la fonction publique n'ont-ils pas été modifiés depuis 1974, les fonctionnaires se contentant des augmentations salariales entraînées par la hausse des prix. Si, dans le secteur privé aussi, les salaires ont été bloqués pendant longtemps du fait de l'application de la loi sur les pouvoirs spéciaux, ce blocage a, dans bien des cas été compensé par des avantages indirects. De plus, depuis 1986, compte tenu de la bonne marche de l'économie du royaume, les salaires privés ont été substantiellement augmentés dans les secteurs les plus dynamiques.

Cette différence entre les rémunérations des secteurs public et privé est donc à la base des négociations entre l'Etat et les syndicats de fonctionnaires. Si les deux parties n'acceptent pas, pas encore, de donner le moindre chiffre, les experts s'accordent à dire que les salaires privés sont maintenant supérieurs d'au moins 10 % à ceux du public.

En fait, le gouvernement et les syndicats semblent décidés à trouver un accord assez rapidement. Le gouvernement, composé des sociaux-chrétiens et des socialistes, craint un dérapage « à la française » des mouvements spontanés qui se déclenchent depuis la rentrée. Quant aux syndicats, ils redoutent aussi un bouillonnement de la base et le développement d'actions strictement corporatistes. Les deux plus importants syndicats, qui sont liés aux principales formations au pouvoir ont donc déterré la hache de guerre mais ne semblent pas disposés à s'en servir rapidement. Le premier ministre, M. Martens, qui pourrait avoir de nouveaux contacts avec les syndicats cette semaine, a ainsi déclaré : *« Nous devons tenter de concilier les exigences modérées avec les objectifs d'assainissement du gouvernement. »*

JOSÉ-ALAIN FRALON.

Marchés financiers

Deuxième étape de la privatisation de Mediobanca

Lundi 21 novembre, les trois banques sous contrôle de l'Etat italien (Comit, Credito Italiano et Banco di Roma) proposeront au public 13,29 % du capital de Mediobanca, premier institut de financement du pays, comme le prévoit le processus de privatisation décidé par le Parlement au mois de janvier dernier.

Les parlementaires avaient décidé alors que, dans le courant de cette année, la part de l'Etat au sein de Mediobanca, à travers les trois banques citées ci-dessus, serait ramenée de 51 % à 25 % de son capital. Il était prévu également qu'un autre paquet de 25 % serait réservé à de grands groupes industriels (Agnelli, Pirelli, De Benedetti, Generali...) et que les 50 % restants seraient mis en vente sur le marché international.

En mai dernier, une première étape a permis de porter la part des grands groupes à 20 %. Le nouveau processus décidé le 28 octobre par le conseil d'administration de Mediobanca prévoit de céder non seulement 5 % aux industriels pour atteindre les 25 % prévus, mais également de proposer à des investissements une part des titres détenus par les trois banques contrôlées par l'Etat. Du 21 au 23 novembre, ses établissements placeront 13,29 % du capital sur le marché international.

OPA sur le groupe informatique Prime Computer

Le fabricant d'ordinateurs MAI Basic Four, contrôlé par le financier new-yorkais M. Bennett LeBow, a déposé, le 15 novembre, une offre d'achat sur le groupe informatique Prime Computer. La proposition atteint 970 millions de dollars (6 milliards de francs).

MAI Basic, société nettement moins importante que Prime, a précisé qu'elle détient déjà 4,1 % du capital de sa « cible », et que la réussite de son offre est conditionnée à l'acquisition d'au moins 67 % du capital de Prime.

Ce groupe, fabricant de mini-ordinateurs, a réalisé un chiffre d'affaires de 1,16 milliard de dollars (7 milliards de francs) au cours des neuf premiers mois de cette année et un bénéfice de 33,4 millions de dollars. MAI Basic pour sa part sur la même période a enregistré un chiffre d'affaires de 300 millions de dollars (1,8 milliard de francs), pour un résultat net de 18,7 millions de dollars.

Prime Computer a acquis, il y a quelques mois à peine, pour 435 millions de dollars, Computervision, une entreprise créée en 1969, leader dans la CAO et la CFAO (conception et fabrication assistées par ordinateur).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NEW-YORK, 15 novembre ↑

Reprise

Après deux très mauvaises séances, le marché new-yorkais s'est redressé mardi. Amorcé dès l'ouverture, le mouvement s'est poursuivi durant une bonne partie de la journée et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 2 077,17 (+ 12,09 points). Le bilan général a cependant été plus balancé. Sur 1 956 valeurs traitées, 713 ont encore baissé et 710 ont monté, tandis que 533 ne variaient pas.

D'après les professionnels, cette reprise a été d'origine essentiellement technique. Elle a été menée par les Blue Chips. Comme la plupart des grandes places financières internationales, Wall Street se réfugie dans l'expectative avant la publication, ce mercredi 16 novembre à 14 h 30 (heure de Paris), des résultats du commerce extérieur des Etats-Unis pour le mois de septembre. Les pronostics sont généralement assez favorables, avec 10,8 milliards de dollars de déficit (au lieu des 12,2 milliards enregistrés pour août). Reste que les opérateurs se méfient. Le très bas niveau de l'activité en témoigne avec 115,17 millions de titres échangés, contre 142,90 millions la veille.

VALEURS	Cours du 14 nov.	Cours du 15 nov.
Alcoa	51 5/8	51 3/8
A.T.T.	28	28 1/4
Boeing	61 1/8	61 5/8
Chase Manhattan Bank	27 1/2	27 3/4
Du Pont de Nemours	80 5/8	80 3/4
Eastman Kodak	44	44 1/2
Exxon	42 7/8	42 7/8
Ford	49 3/4	50 1/8
General Electric	44 1/4	44 1/8
General Motors	80 3/8	81 1/8
Goodyear	48 5/8	48 7/8
I.B.M.	117 1/8	117 5/8
I.T.T.	49 1/2	49 3/8
Mobil Oil	43 1/4	42 7/8
Pfizer	56 1/4	54 7/8
Schlumberger	33 1/2	33 7/8
Texaco	47	47
UAL Corp. ex-Allegis	97 1/2	97 3/8
Union Carbide	25 3/4	26 1/8
U.S.X.	26 7/8	27
Westinghouse	49 1/2	50 1/4
Xerox Corp.	55 5/8	55 3/8

PARIS, 16 novembre ↑

Reprise

Une brise d'optimisme s'est levée mercredi Rue Vivienne. La Bourse de Paris, qui s'était déjà un peu ressaisie la veille après son récent coup de déprime, s'est sensiblement redressée. La matinée avait été bonne (+ 0,5 %). Le début d'après-midi fut encore meilleur (+ 0,7 %). Finalement, l'indicateur instantané s'établissait à 0,75 % environ au-dessus de son niveau précédent. En même temps, l'activité, plutôt faible vingt-quatre heures auparavant, a augmenté. Ainsi sur le marché des « futures » sur indice CAC-40, les « traders » (négociateurs) ont dû écourter la « pause casse-croûte ». Derechef les « opéables » ont été très entourées (De Dietrich, Club Méditerranée, Facom, Arjomari, Essilor, Labinal), de même que les valeurs dites en « situation spéciale » (Vallourec, GTM-Entrepose). Enfin, Peugeot a été recherché en liaison avec la perspective d'un bénéfice de 7,7 milliards de francs pour 1988.

Bref, le marché avait bien meilleure mine, les vedettes de la cote étant parmi les premières à donner des signes de vitalité.

Les *professionnels étaient catégoriques* : les investisseurs jouent la réduction du déficit commercial américain pour septembre. Tous les pronostics concordent : entre 9 et 11 milliards de dollars (au lieu de 12,2 milliards pour août). Les boursiers tablent sur moins de 10 milliards, ce qui, de l'avis des cambistes, revigorerait le dollar. Mais trop près de 9 milliards, la crainte d'une surchauffe économique anéantirait l'effet produit. Le créneau est étroit.

En attendant, M. Martin Feldstein, conseiller de George Bush pendant la campagne électorale, persiste et signe : le dollar baissera de 20 % dans les trois ans à venir. Apparemment, son nouvel avertissement n'a pas été entendu, pour l'instant du moins.

Le marché obligataire a été soutenu, de même que le MATIF.

LONDRES, 15 novembre ↑

Légère hausse

Les cours des valeurs ont terminé en hausse mardi, après avoir évolué irrégulièrement tout au long de la séance. L'indice Footsie a ainsi gagné 8 points (0,44 %). A l'image des séances précédentes, l'ambiance est demeurée calme, avec 341,8 millions de titres échangés. Le marché a ainsi consolidé ses gains, avec l'ouverture en hausse de Wall Street. De plus, la stabilisation du dollar a également conforté la tendance. L'attente des chiffres, mercredi, de la balance commerciale américaine, ainsi que les pressions inflationnistes que subit l'économie britannique ne semblaient pas avoir inquiété les investisseurs. La plupart des secteurs ont terminé en hausse : les bancaires (Midland), les industrielles (Unilever) et les électriques (Racal). Le groupe Plessey a vu ses cours s'envoler en raison de rumeurs d'OPA de la part de GEC ou de Siemens. La firme immobilière Mountleigh s'est dépréciée après la démission de son directeur général. Le groupe d'imprimerie et d'édition De La Rue a annoncé une progression de 7,83 % de son bénéfice avant impôt au premier semestre. Il s'élève à 23,26 millions de livres (240 millions de francs). Enfin, les fonds d'Etat se sont affaiblis, tandis que les mines d'or se sont appréciées.

TOKYO, 16 novembre ↑

Nouveau record

Le Kabuto-Cho a réalisé, mercredi, une nouvelle performance. Poursuivant son avance à bonne allure, il s'est élevé encore une fois à un niveau historique. La matinée avait déjà été bonne. A la fin de la première demi-séance, le Nikkeï avait enregistré une progression de 99,21 points. A la clôture de la journée, il s'inscrivait à 28 996,12, avec une hausse de 166,71 points (+ 0,58 %).

« Le sentiment est très positif », affirmait un courtier de la Barclays de Zoete Wedd. Et d'ajouter : *« L'élection présidentielle américaine constituait une barrière. Celle-ci est maintenant levée. »*

Les sidérurgiques, les électriques, les alimentaires, les pharmaceutiques et les mécaniques ont été très entourées. L'activité s'est accrue, avec plus de 1,5 milliard de titres échangés, contre 1,1 milliard la veille.

VALEURS	Cours du 15 nov.	Cours du 16 nov.
Akaï	546	560
Bridgestone	1 320	1 320
Canon	1 250	1 290
Fuji Bank	3 280	3 300
Honda Motors	1 850	1 880
Matsushita Electric	2 210	2 290
Mitsubishi Heavy	1 010	995
Sony Corp.	5 820	5 980
Toyota Motors	2 320	2 410

FAITS ET RÉSULTATS

● **Grand Met repousse la date limite de son OPA sur Pillsbury.** – La firme britannique Grand Metropolitan a annoncé, le 15 novembre, un troisième report de la date limite de son OPA hostile de 5,3 milliards de dollars (30 milliards de francs environ) sur l'américain Pillsbury. Grand Met a précisé que 79,1 % des actions ordinaires de Pillsbury avaient jusqu'ici *été* apportées à son offre.

● **Hoechst accroît ses bénéfices de 40 %.** – Le groupe ouest-allemand Hoechst, porté par une excellente conjoncture de la chimie, annonce une augmentation de 40 % de ses profits avant impôts sur le troisième trimestre, qui s'élèvent à 1,01 milliard de deutschemarks. Pour les neuf premiers mois de l'année, les résultats avant impôts du groupe de Francfort atteignent 2,96 milliards de deutschemarks (+ 34 %). Cette progression marque une nouvelle amélioration de la profitabilité du groupe chimique, puisque, sur six mois, la croissance de ses bénéfices était de 31 %. Durant la même période, le chiffre d'affaires consolidé a atteint 10,2 milliards de deutschemarks (+ 9,7 %) et 30,2 milliards de deutschemarks pour les neuf premiers mois de l'année (+ 11 %). La croissance des bénéfices et du chiffre d'affaires devrait, toutefois, se ralentir pendant le dernier trimestre, a précisé le président du directoire, M. Wolfgang Hilger. Pour l'ensemble de l'exercice, le groupe chimique table sur des ventes consolidées en hausse de 9 % sur 1987.

● **Un nouveau président à la Bourse de Tokyo.** – La Bourse de Tokyo (TSE, Tokyo Stock Exchange) nommera au poste de président M. Minoru Nagaoka, conseiller spécial au sein de la firme Japan Tobacco Inc., en remplacement de M. Michio Takeuchi, qui quitte ses fonctions après six ans d'exercice. La nomination de M. Nagaoka sera effective lors de la prochaine assemblée générale des membres du TSE, prévue mardi 22 novembre. M. Nagaoka a notamment occupé les fonctions de vice-ministre des finances avant de devenir conseiller spécial au sein du Japan Tobacco Inc.

● **Epéda : Strafor participe à l'OPA lancée par Pierre Richier.** – Strafor (meubles de bureau) participera à l'offre publique d'achat (OPA) lancée par le PDG d'Epéda-Bertrand-Faure (EBF), Pierre Richier, sur le capital de son groupe, pour contrer l'offensive de Valeo. Strafor souscrira pour 75 millions de francs à l'augmentation de capital de 2 milliards de francs de Gefina, une holding filiale du Crédit commercial de France et présidée par Pierre Richier. Gefina, qui lance l'OPA, regroupe, aux côtés de Pierre Richier, plusieurs institutionnels (Midi-AXA, Crédit agricole, GAN...) et industriels (Michelin, PSA, Michel Thierry).

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	290	....
Amault & Associés	....	512
Asystel	289	277
B.A.C.	350	355
B. Demachy & Assoc.	577	577
B.I.C.M.	545	540
B.I.P.	....	708
Boiron	420	420
Bolloré Technologies	800	810
Buitoni	1050	1060
Câbles de Lyon	1455	1455
Calberson	716	719
Cardif	860	860
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	281
C.A.T.C.	136	138
C.D.M.E.	1173	1181
C. Equip. Elect.	352	350
C.E.G.I.D.	740	745
C.E.G.E.P.	....	220
C.E.P.-Communication	1545	1545
C.G.I. Informatique	924	942
Ciments d'Origny	525	546 d
C.N.I.M.	....	413
Concept	247	249
Conforama	....	857
Creeks	490	485
Dalsa	165	166
Dauphin	....	1098
Devanlay	1049	1049
Deville	602	605
Dumenil-Leblé	1015	1010
Editions Belfond	112 50	117
Elysées Investiss.	25	25
Finacor	216	220
Gr. Foncier Fr. (G.F.F.)	235	238
Guimard	510	510
I.C.C.	....	230
IDIA	220	225
I.G.F.	97	97
IN2	186	186
Int. Metal Service	....	499

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
La Commande Electro.	314	320
Le gd livre du mois	....	300
Loca Investissement	271	270
Locamic	....	180
Metallurg. Minière	128	129 90
Métrologie Internat.	495	500
Microservice	184	176 60 o
M.M.B.M.	615	615
Molex	220	215
Navale-Delmas	....	730
Olivetti-Logabax	....	220
Om. Gest.Fin.	....	343 50
P.F.A. S.A.	447	447
Presbourg (C. In. & Fin.)	....	....
Présence Assurance	415	416
Publicat. Filipacchi	....	445
Razel	759	750
St-Gobain Emballage	....	1488
St-Honoré Matignon	220	211 20
S.C.G.P.M.	....	270
Segin	411	425
Seribo-Matra	470	480
S.E.P.	....	352
S.E.P.R.	....	1296
S.M.T.Goupil	....	295
Sodiniorg	840	834
Supra	....	305
TF 1	311	315
Unilog	160	160
Union Financ. de Fr.	400	400
Valeurs de France	344	344

Marché des options négociables le 15 novembre 1988

Nombre de contrats : 10 341

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Mars dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Mars dernier
Accor	520	20	–	16	–
CGE	360	41	58,50	3,80	–
Elf-Aquitaine	320	32,50	38	2,50	–
Lafarge-Coppée	1 300	98	145	10	34
Michelin	182	6,45	14,50	8,10	15
Midi	1 355	290	–	2,50	18
Paribas	440	32,50	52	9,50	–
Peugeot	1 100	105	155	15	40
Saint-Gobain	520	–	55	5,10	12,50
Société générale	520	32	50	27	45
Thomson-CSF	200	6,70	15,05	9,50	15

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 15 nov. 1988
Nombre de contrats : 38 944.

COURS	ÉCHÉANCES Déc. 88	Mars 89	Juin 89
Dernier	106,25	105,90	105,25
Précédent	106,10	105,75	105,10

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS D'ACHAT Mars 89	OPTIONS DE VENTE Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Mars 89
104	2,16	2,50	0,03	0,57

INDICES

CHANGES

Dollar : 5,96 F =

Dans l'attente de la publication des résultats du commerce extérieur américain pour septembre, le dollar s'est stabilisé, mercredi 16 novembre, sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté 5,9630 F (contre 5,96 F la veille). D'après les cambistes, un déficit commercial inférieur à 10 milliards de dollars pourrait favoriser une reprise du billet vert.

	15 nov.	16 nov.
FRANCFORT Dollar (en DM)	1,7491	1,7465
TOKYO Dollar (en yens)	123,25	123,50

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (16 nov.) .... 7 3/4-7 7/8 %
New-York (15 nov.) ... 8 1/2-8 5/8 %

BOURSES

PARIS *(INSEE, base 100 : 31-12-87)*

	14 nov.	15 nov.
Valeurs françaises	136,3	136,5
Valeurs étrangères	114,7	114,3
(Sbf, *base 100 : 31-12-81*) Indice général CAC	390,4	390,2
(Sbf, *base 1000 : 31-12-87*) Indice CAC 40	1 471,32	1 469,96
(OMF, *base 100 : 31-12-81*) Indice OMF 50	405,99	404,53

NEW-YORK *(Indice Dow Jones)*
Industrielles .... 2 065,08 — 2 077,17

LONDRES *(Indice « Financial Times »)*

Industrielles	1 452,5	1 460,9
Mines d'or	178,8	178
Fonds d'Etat	88,37	88,12

TOKYO

	15 nov.	16 nov.
Nikkeï Dow Jones	28 829,41	28 996,12
Indice général	2 234,15	2 234,98

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –	UN MOIS	DEUX MOIS Rep. + ou dép. –	DEUX MOIS	SIX MOIS Rep. + ou dép. –	SIX MOIS
$ E-U.	5,9600	5,9630	– 40	– 25	– 105	– 80	– 240	– 160
$ can.	4,8337	4,8421	– 115	– 87	– 237	– 186	– 712	– 611
Yen (100)	4,8240	4,8303	+ 152	+ 180	+ 284	+ 321	+ 875	+ 968
DM	3,4141	3,4172	+ 87	+ 102	+ 162	+ 194	+ 526	+ 592
Florin	3,0269	3,0300	+ 64	+ 75	+ 132	+ 151	+ 408	+ 458
FB (100)	16,2931	16,3102	+ 69	+ 155	+ 170	+ 318	+ 674	+ 1055
FS	4,0705	4,0745	+ 129	+ 148	+ 244	+ 273	+ 777	+ 857
L (1 000)	4,5864	4,5922	– 154	– 115	– 302	– 248	– 783	– 681
£	10,7667	10,7781	– 364	– 325	– 731	– 669	– 2054	– 1865

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	8 3/8	8 5/8	8 1/2	8 5/8	8 15/16	9 1/16	8 7/8	9
DM	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 13/16	4 15/16	4 7/8	5
Florin	5	5 1/4	5 1/4	5 3/8	5 5/16	5 7/16	5 5/16	5 7/16
F.B. (100)	7	7 1/2	7	7 3/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2
F.S.	4 1/2	4 3/4	4 1/16	4 3/16	4 1/8	4 1/4	4 1/8	4 1/4
L (1 000)	10 3/4	11 1/4	11	11 1/2	11 3/8	11 3/4	11 3/8	11 3/4
£	11 1/4	11 1/2	11 13/16	11 15/16	12	12 1/8	12 1/8	12 1/4
F. franç.	7 5/8	8	7 15/16	8 1/16	8 1/8	8 1/4	8 5/16	8 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Marchés financiers

BOURSE DU 16 NOVEMBRE

Cours relevés à 14 h 55

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3840	C.N.E. 3% ★	3639	3630	3644	+ 0 14
1052	B.N.P. T.P.	1046	1048	1048	+ 0 19
1132	C.C.F. T.P.	1138	1139	1139	+ 0 09
1136	Créd. Lyon. T.P.	1078	1079	1079	+ 0 09
1362	Renault T.P.	1375	1365	1365	− 0 73
1620	Rhône-Poul. T.P.	1640	1643	1643	+ 0 18
1255	St-Gobain T.P.	1265	1265	1265	....
1245	Thomson T.P.	1265	1268	1275	+ 0 79
630	Accor	523	527	535	+ 2 29
555	Air Liquide	543	541	547	+ 0 74
2330	Alcatel ★	2450	2460	2450	....
1420	Als. Superm.	1465	1465	1465	....
320	A.L.S.P.I.	315	320 90	318	+ 0 95
365	Alsthom ★	383	380 20	387	+ 1 04
2140	Arjom. Prioux ★	2295	2299	2285	− 0 44
580	Aussedat-Rey ★	546	552	550	+ 0 73
1090	Aux. Entrepr. ★	1057	1068	1067	+ 0 95
850	Av. Dassault ★	658	658	640	− 2 74
415	BAFIP ★	386	384	389	+ 0 78
285	Bail-Equipem. ★	290	291	295	+ 1 72
825	Bail Investiss.	880	880	880	....
320	B.N.P. C.I. ★	300	300	300	....
490	Cie Bancaire ★	487	484 10	487	....
475	Bazar H.-V.	560	560	561	+ 2
515	Béghin-Say ★	519	517	520	+ 0 19
1120	Berger (Mal)	880	895	895	+ 1 70
820	Bic ★	820	820	825	+ 0 61
2260	B.I.S.	2202	2161	2217	+ 0 68
2780	Bongrain S.A. ★	2795	2790	2775	− 0 75
630	Bouygues ★	578	584	592	+ 2 42
67	B.P. France ★	65	65 10	67 70	+ 4 15
5680	B.S.N. ★	5670	5650	5660	− 0 18
600	Canal Plus	575	580	577	+ 0 35
2330	Cap Gem. S. ★	2285	2289	2300	+ 0 66
460	Carnaud ★	521	528	521	....
2710	Carrefour ★	2760	2768	2815	+ 1 99
166	Casino	169 80	170	177 80	+ 4 83
115	Casino A.D.P.	118	120 70	120 70	+ 2 29
....	Castor. Dub. inv.	837	834	834	− 0 36
1100	C.C.M.C.	1040	1065	1065	+ 2 40
650	Cetelem	615	612	619	+ 0 65
400	Cerus ★	390	392	394	+ 1 03
1740	C.F.A.O. ★	1837	1840	1865	+ 1 52
360	C.G.E.	392 10	393 50	396	+ 0 99
1200	C.G.I.P. ★	1250	1270	1280	+ 2 40
1220	Chargeurs S.A. ★	1236	1241	1290	+ 4 37
1080	Ciments franç. ★	1090	1092	1100	+ 0 92
475	Club Méditer. ★	505	514	521	+ 3 17
165	Codetel ★	176 10	172 80	177 60	+ 0 80
295	Cofimeg	346	345 20	342 10	− 1 13
630	Coles ★	632	638	639	+ 1 11
215	Compt. Entrepr.	207	207 80	210	+ 1 45
760	Compt. Mod. ★	766	770	786	+ 1 32
780	Créd. Foncier ★	860	860	866	+ 0 70
435	C. F. Internat. ★	451	450	453	+ 0 44
140	C.C.F.	170 10	170 50	171 50	+ 0 82
515	Cr. Lyon. (CI) ★	486 90	483	488	+ 0 23

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
880	Crédit Nat. ★	890	895	886	− 0 45
625	CSEE (exSign.) ★	563	568	575	+ 2 13
425	Crouzet ★	465 50	479	470 60	+ 1 10
2840	Damart S.A. ★	3300	3300	3335	+ 1 06
1720	De Dietrich	1687	1720	1760	+ 4 33
198	Dév. R.d.C. (Li)	220	220	220	....
440	D.M.C.	430	431	436	+ 1 40
355	Drouot Assur. ★	353	360	360	+ 1 98
2400	Docks France ★	2558	2551	2598	+ 1 56
780	Dumez ★	733	740	747	+ 1 91
1470	Eaux (Gén.)	1492	1485	1516	+ 1 61
1630	Ecco ★	1640	1605	1650	+ 0 61
875	Electrofinanc. ★	885	880	875	− 1 13
425	El. S. Dassault	422	416 50	417	− 1 18
335	Elf-Aquitaine	346	346	354	+ 2 31
285	— (certific.) ★	298 30	298 50	299	+ 0 23
930	Epeda-B-Faure ★	1227	1205	1215	− 0 98
2890	Essilor	3305	3500	3476	+ 5 17
1690	Essilor Int. (DP)	1735	1800	1799	+ 3 69
275	Esso S.A.F. ★	274	271	275	+ 0 36
1480	Eurafrance	1500	1500	1500	....
1340	Eurocom ★	1380	1390	1399	+ 1 38
2200	Euromarché	2220	2170	2300	+ 3 60
570	Europe n° 1 ★	610	620	630	+ 3 28
36	Eurotunnel ★	40 70	40 75	41 35	+ 1 60
1180	Exor ★	1199	1200	1240	+ 3 42
1010	Facom	1120	1136	1155	+ 3 13
965	Fichet-bauche	975	995	1010	+ 3 59
186	Financial ★	203	202 70	202 70	− 0 15
152	Fives-Lille ★	157 50	158	158	+ 0 32
1420	Fromageries Bel	1435	1430	1498	+ 4 39
1120	Gal. Lafayette ★	1325	1295	1345	+ 1 51
370	Gascogne	407	420	420 90	+ 3 42
1500	Gaz et Eaux	1720	1710	1705	− 0 87
465	Géophysique ★	436	432	432	− 0 92
545	Gerland	530	545	545	+ 2 83
3070	Groupe Cité ★	3199	3199	3229	+ 0 94
705	GTM-Entrepose	791	791	800	+ 1 14
710	Guyenne-Gas. ★	747	758	749	+ 0 27
255	Hachette ★	267 80	269 10	274 90	+ 2 73
695	Havas ★	715	715	716	+ 0 14
550	Hénin (La)	562	554	557	+ 0 91
1130	Hutchinson ★	1185	1200	1200	+ 1 27
270	Imétal ★	265 50	265	266	+ 0 19
305	Imm. Plaine-M.	330	321	320	− 3 03
370	Ingénico ★	375	380	378	+ 0 80
4730	Inst. Mérieux	5200	5210	5210	+ 0 19
535	Interbail ★	542	542	542	....
1140	Intertechnique	1255	1284	1284	+ 2 31
980	J. Lefebvre	950	952	970	+ 2 11
895	Labinal ★	888	900	909	+ 2 36
1480	Lab. Bellon	1525	1521	1550	+ 1 64
1380	Lafarge-Coppée	1368	1369	1375	+ 0 51
1180	Labon ★	1210	1214	1217	+ 0 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
3080	Legrand ★	2985	2989	3010	+ 0 84
2400	Legrand (DP) ★	2460	2400	2400	− 2 44
850	Leroy-Somer ★	980	980	1000	+ 2 04
2090	Lesieur	2100	2090	2100	....
680	Locabail Immob.	715	715	715	....
395	Locafrance ★	410	405	406	− 0 98
850	Lociodus	860	870	854	− 0 70
355	Lochairy	318	315	317	− 0 31
3150	L.V.M.H. ★	3175	3179	3181	− 0 44
1480	Lyonn. Eaux ★	1478	1476	1489	+ 0 74
58	Maison Phénix	59 55	60 45	61 50	+ 3 27
205	Majorette (Ly)	212	210	210 10	− 0 90
380	Mar. Wendel ★	367	367	375	+ 2 18
188	Matra ★	214	214	217 90	+ 1 82
3090	Merlin-Gerin ★	3275	3280	3301	+ 0 79
177	Michelin	178 80	180	179 90	+ 0 62
1630	Midi (Cie)	1620	1622	1627	+ 0 43
177	Midland Bk SA ★	187 90	188	188	+ 0 05
475	Min. Salsig. (Mn)	460	468	468	+ 1 74
82	M.M. Penarroya	88	89 50	88 10	+ 0 11
112	Moulinex	109	110	110	+ 0 92
1230	Navig. Mixte ★	1230	1230	1234	+ 0 33
129	Nord-Est ★	126	125	125	− 0 79
375	Nordon (Ny)	389	388	386	− 0 81
485	Nouvelles Gal.	610	610	615	+ 0 82
770	Occid. (Gén.) ★	737	740	745	+ 1 09
1370	Omn. F. Paris	1452	1472	1490	+ 2 62
345	Olida-Caby ★	392	393	396	+ 1 02
3630	Oréal (L')	3850	3832	3874	+ 0 62
455	Paribas	454	457	467 50	+ 2 97
415	Paris-Réesc. ★	423	425	423 50	+ 0 12
1060	Pechelbronn ★	1150	1121	1150	....
415	Penhoët	379	378	380	+ 0 26
1230	Pernod-Ricard ★	1211	1210	1223	+ 0 99
1170	Peugeot S.A.	1191	1215	1225	+ 2 85
565	Poliet ★	585	570	568	+ 0 53
1090	Prétabail Sic.	1120	1122	1120	....
725	Primagaz	690	699	690	....
600	Printemps ★	583	583	584	+ 0 17
2140	Promodès	2550	2506	2535	− 0 59
565	Radiotechn. ★	663	660	663	....
63	Raff. D. Total ★	67	66 95	66	− 1 49
3110	Redoute (La) ★	3045	3045	3050	+ 0 16
340	Rober financière	325	325	327	+ 0 62
1340	Roussel-Uclaf ★	1310	1310	1304	− 0 46
895	R.-Uclaf-CNI ★	858	852	855	− 0 36
3400	R. Impériale (Ly)	3360	3360	3360	....
165	Sade	170	172	172	+ 1 18
1640	Sagem ★	1625	1625	1640	+ 0 92
580	Saint-Gobain	544	547	546	+ 0 37
1020	St-Louis ★	1065	1055	1065	+ 0 95
1810	Salomon	2000	2040	2040	+ 2
680	Salvepar	666	670	670	+ 0 60
820	Sanofi ★	792	790	796	+ 0 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
750	S.A.T. ★	806	810	809	+ 0 37
255	Saul.-Chât. (B) ★	280	279 90	278	− 0 71
1040	Saupiquet (Na)	1000	1030	1030	+ 3
480	Schneider ★	549	552	554	+ 0 91
53	S.C.O.A.	51 10	51 80	52 30	+ 2 35
670	S.C.R.E.G. ★	647	650	660	+ 2 01
830	Seb ★	795	796	812	+ 2 14
390	Sefimeg ★	439	439	437	− 0 46
1360	S.F.I.M.	1385	1400	1395	+ 0 72
....	S.G.E.	174 90	175 50	177	+ 1 20
690	Silic	716	716	720	+ 0 56
460	Simco-U.P.H. ★	535	535	539	+ 0 75
1080	Skis Rossignol	1229	1239	1240	+ 0 90
900	Sligos ★	910	915	915	+ 0 55
510	Société Générale	524	515	522	− 0 38
140	Sodexco	141 90	141 90	141 90	....
189	Sodero (Na)	189	189 50	189 50	+ 0 30
2880	Sodexho ★	2960	2885	2960	....
112	Sogenal (Ny)	110	108	108	− 1 82
280	Sogerap	285	285	285	....
2150	Somm-Allib. ★	2245	2231	2235	− 0 45
1170	Source Perrier ★	1284	1295	1312	+ 2 18
675	Souez ★	660	660	669	+ 1 36
425	Spie-Batignol. ★	438 90	439	435	− 0 89
700	Strafor ★	756	760	763	+ 0 93
305	Suez	317	317	321 50	+ 1 42
390	Synthélabo ★	392	381	395	+ 0 77
....	Télés Luzenac ★	1200	1200	1200	....
4400	Tél. Elect.	4290	....	....	....
184	Thomson-C.S.F.	195 50	198	202	+ 3 32
315	Total (CFP) ★	318	315 20	320	+ 0 63
72	— (certific.)	71 70	71 70	74 40	+ 3 77
1020	T.R.T. ★	1125	1120	1125	....
370	U.F.B.-Locab. ★	378	378	377	− 0 26
825	U.I.C. ★	852	850	850	− 0 23
500	U.I.F. ★	565	568	560	− 0 88
800	U.I.S.	840	835	832	− 0 95
189	U.C.B. ★	171 50	171 80	169	− 1 46
700	Unibail	710	699	723	+ 1 83
605	Valéo ★	615	618	612	− 0 49
210	Vallourec ★	242 80	248	254 80	+ 4 98
360	Vie Banque	371	370	370	− 0 27
700	Elf-Gabon ★	680	693	680	....
134	Amax Inc.	138 10	138	138 50	+ 0 29
175	Amer. Express	160	161 10	161 10	+ 0 69
169	Amer. Teleph.	168 20	171	171	+ 2 89
91	Anglo Amer. C.	97 50	97	97	− 0 51
425	Amgold	441	430 10	430	− 2 49
960	BASF (Akt)	917	924	925	+ 0 87
1060	Bayer	995	1010	1010	+ 1 51
77	Buffelsfont.	81 10	81 40	81 40	+ 0 37
183	Chase Manh.	165 10	165 10	165 10	....
103	Echo Bay Mines	93 50	94	94	+ 0 53
73	De Beers	66	65 40	65 40	+ 0 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1830	Deutsche Bank	1765	1765	1755	− 0 57
1020	Dresdner Bank	1000	1003	998	− 0 20
54	Driefontein Cal	54 10	53 95	54 20	+ 0 18
510	Du Pont-Nem.	485	482 50	482 50	− 0 52
295	Eastman Kodak	262	265	264	+ 0 76
29	East Rand	28 75	28 60	28 55	− 0 70
255	Electrolux	257	255 10	255 50	− 0 58
305	Ericsson	294 60	299	299	+ 1 49
275	Exxon Corp.	257	259 50	258	+ 0 39
320	Ford Motors	302 50	301	301	− 0 50
48	Freegold	50 40	49 75	50 10	− 0 60
87	Gencor	91 10	91 30	91 30	+ 0 22
270	Gén. Electr.	264	262	262	− 0 76
695	Gén. Belgique	671	672	672	+ 0 15
470	Gen. Motors	488 50	487	487	− 0 31
133	Goldfields	129	129 50	129 50	+ 0 39
50	GdMetropolitain	48 35	48 60	48 60	+ 0 52
39	Harmony	38 90	38 45	38 50	− 1 03
72	Hitachi	69 95	73 50	73 50	+ 5 08
1050	Hoechst Akt.	1020	1018	1022	+ 0 20
113	Imp. Chemical	107 50	106 50	107 50	....
750	IBM	704	704	704	....
320	ITT	294 50	294	294	− 0 17
193	Ito-Yokado	195 20	196 50	196 50	+ 0 67
305	Mac Donald's	276	280	279	+ 1 09
115	Matsushita	108 30	112 20	112 20	+ 3 60
360	Merck	334	332	336	+ 0 60
380	Minnesota M.	355	362	360	+ 1 41
275	Mobil Corp.	258	256	256	− 0 78
220	Morgan J.P.	212 50	209	209	− 1 65
36800	Nestlé	35670	35850	35810	+ 0 39
1390	Nixdorf	1365	1358	1395	+ 2 20
94	Norsk Hydro	91 10	91 50	91	− 0 11
125	Ofsil	128 50	125	125 50	− 2 33
2100	Petrofina	2065	2058	2058	− 0 34
565	Philip Morris	545	553	553	+ 1 47
90	Philips	94	94 20	95	+ 1 06
83	Placer Dome	79	78 90	78 90	− 0 13
330	Quilmès	369 80	361	364	− 1 57
400	Randfontein	425 50	426 20	426 20	+ 0 16
680	Royal Dutch	665	668	669	+ 0 60
48	Rio Tinto Zinc	47 95	47 80	47 80	− 0 31
39	Saat. & Saatchi	38 85	38 85	38 90	+ 0 13
45	St Helena Co	48 60	48 30	48 50	− 0 21
210	Schlumberger	199	200 40	201	+ 1 01
108	Shell transp.	104 20	105 50	105 50	+ 1 25
1650	Siemens A.G.	1620	1605	1606	− 0 86
300	Sony	284 80	292 80	292 80	+ 2 81
48	Telefonica	46 70	46 70	46 70	....
198	T.D.K.	189 50	198 50	198 50	+ 4 75
48	Toshiba Corp.	48 45	49 15	49 15	+ 1 44
350	Unilever	347 80	344	344 c	− 1 09
255	Unit. Techn.	232 10	231 50	231 50	− 0 26
420	Vaal Reefs	425 50	425	424 90	− 0 18
345	Volvo	328	330	330	+ 0 61
164	West Deep	164 70	164 10	164 10	− 0 36
365	Xerox Corp.	330 10	334	334	+ 1 18
186	Yamanouchi	185	186	186	+ 0 54
2 15	Zambia Corp.	2 21	2 15	2 16	− 2 26

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	128 01	4 287
9,80 % 78/93	102 85	3 410
10,80 % 79/94	105 95	2 160
13,25 % 80/90	....	6 026
13,80 % 81/89	100 79	11 538
16,20 % 82/90	108 46	13 633
16 % juin 82	110 90	7 014
14,60 % fév. 83	112 49	10 731
13,40 % déc. 83	119 45	12 118
12,20 % oct. 84	112 25	1 304
11 % fév. 85	113 38	8 085
10,26 % mars 86	107 85	6 999
ORT 12,75 % 83	1890 50	..
OAT 10 % 2000	107 04	4 740
OAT 9,90 % 1997	108 37	9 170
OAT 9,80 % 1996	105 57	7 792
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 03	3 488
CNB Paribas	103 03	3 488
CNB Suez	103	3 488
CNI janv. 82	103 08	3 488
PTT 11,20% 85	111 20	9 832
CFF 10,30% 86	105 25	7 624
CNE 11,50% 85	108 90	4 707
CNT 9% 86	100 60	4 949
CRH 10,90% déc. 85	109 80	8 631
C.N.C.A. T.P.	1049 90	105
Drouot Ass. Obl. conv.	2652	286
Métrologie I. 6% 6/7	....	8 302

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	....	1889
A.G.F. (St Cent.)	....	611
Applic. Hydraul.	....	727
Arbel	496	500
Astorg	200	205
Avenir Publicité	801	808
Bain C. Monaco	350	349 90
Banque Hypoth. Eur.	375	380
Béghin-Say (C.I.)	361	382
Blanzy-Ouest	600	600
B.N.P. Intercontin.	243	242
Bénédictine	6250	6200
Bon-Marché	....	980
B.T.P.	....	117
Cdif	632	660
Cambodge	....	654
C.A.M.E.	138 20	139
Carbone-Lorraine	675	700
Case-Poclain	30	30 40
C.E.G.Frig.	....	541
Centen. Blanzy	....	....
Centrest (Ny)	209	209
Cerabati	....	143
Champex (Ny)	160	160
C.I.C. (Financ. de)	....	168
C.I. Maritime	....	699
Citram (B)	2010	....
Clause	....	720
Cofradel (Ly)	1175	1180
Cogif	....	385
Comiphos	....	350
Cie Industrielle	....	2981
Comp. Lyon-Alem.	....	465
Concorde (La)	....	785
C.M.P.	15 60	15 10
Créd. Gén. Ind.	526	530
Cr. Universel (Cie)	....	575
Créditel	....	147
Darblay S.A.	....	643
Degremont	242	250
Delalande S.A.	1440	1383
Delmas-Vielj. (Fin.)	....	1840
Didot-Bottin	....	895
Eaux Bass. Vichy	....	1030
Eaux Vittel	2390	2390
E.C.I.A.	1460	1450
Electro-Banque	....	315
Elf-Antargaz	730	735
E.L.M. Leblanc	....	618
Enelf-Bretagne	....	325
Entrepôts Paris	....	479
Epargne (B)	3990	....
Europ. Accumul.	....	81
Europe Soudure Industr.	130	130
Eternit	2550	2650
Finalens	223	224
FIPP	420	....
Fnac	990	1020
Foncière (Cie)	431	432
Fonc. Lyonnaise	437	....
Foncina	....	455
Forinter	1105	1105
Fougerolle	....	366
France I.A.R.D.	271	271
France (La)	6100	6090
From. Paul Renard	....	890
GAN	....	790
G.F.I.I.	308	308
Gaumont	639	640
Gévelot	....	....
Gr. Fin. Constr.	....	401
Gds Moul. Paris	....	509
Groupe Victoire	750	762
G. Transp. Ind.	600	600
Hutbo-Ricqlès-Zan	....	230
Immiinvest	....	....
Immobail	386	386
Immobanque	....	883
Immob. Marseille	....	6410
Immofice	455	455
Invest. (Sté Cent.)	836	830
Jaeger	201	207 80
Lafitte-Bail	450	450
Lambert Frères	....	340 10
Lille-Bonnières	....	819
Loca-Expansion	....	255
Locafinancière	....	353 90
Locatel	....	565
Louis Vuitton	821	846 d
Louvre (Sté)	2347	2370
Lucia	1360	1360
Machines Bull	....	90
Magasins Uniprix	191	168
Magnant S.A.	110 50	110 50
Maritimes Part.	....	408
Métal Déployé	440	432
Mors	....	135
Navig. (Nat. de)	....	95 50
Nozal	287	280 50
Optorg	388	380 70
Oréal (L') C.I.	2160	2140
Origny-Desvroise	1300	1300
Palais Nouveauté	....	645 d
Paluel Marmont	....	640
Parfinance	201	200 70
Paribas-CIP	410	410
Paris France	251	268 80
Paris-Orléans	....	225
Partenha	....	330
Patern. Résq. Div.	1200	1225
Pathé-Cinéma	....	....
Pechiney (cert. inv.)	280	280
Piles Wonder	1452	1475
Piper-Heidsieck	2249	1910 o
P.L.M.	....	192
Porcher	....	500
Promodis	....	....
Providence S.A.	....	....
Publicis	....	3525
Rhône-Poul. (c. inv.)	443	446
Rochefortaise S.A.	....	958
Rochette-Cenpa	68	69 10
Rosario (Fin.)	750	750
Roudière	215	206 40
Rougier et Fils	106 50	161 20 d
Sacer	565	565
SAFAA	290	301 60 d
Safic-Alcan	900	920
SAFT	....	1853
Saga	....	222
Salins du Midi	497	500
Santa-Fé	147 50	146
Saturn	....	82
Savoisienne (M)	244	231 80
SCAC	458	458
Semelle Maubeuge	....	408 10
S.E.P. (M)	161	161
Sicil	....	378
Sicotel	....	300
Simnor (Li)	....	....
Sinvim	269	280
Siph (Plant. Hévéas)	....	340
Sofal financière	....	1951
Soficat	....	870
Soflo	600	600
Soficomi	....	715
S.O.F.I.P. (M)	175 50	170
Sofragi	1080	1100
Sopagri	170 10	170
Soudure Autog.	552	556
Sovabail	....	610
Suez (Fin. de)-CIP	234 90	236
Stemi	....	782
Taittinger	2850	2850
Testut-Aequitas	258	302
Tour Eiffel	....	351 10
Ufiner S.M.D.	....	....
Ugine A. Chat. Gueug.	262 70	258
U.A.P.	309	309
U.T.A.	2220	2200
Vicat	....	1760
Viniprix	....	1247
Virax	160	....
Waterman S.A.	....	650
Brass. du Maroc	132	130

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	630	655
Alcan	465	422
Alcan Alum.	178	178 80
Algemene Bank	122 20	120 10
American Brands	320	312
Am. Petrofina	425	....
Arbed	586	....
Asturienne Mines	175	175
Banco de Santander	345	345
Bco Pop Espanol	461	466
Banque Ottomane	2100	....
B. Régl. Internat.	40220	40500
Br. Lambert	561	562
Canadian-Pacific	93 10	95
Chrysler corporation	152	....
CIR	27 30	27 30
Commerzbank	838	840
Dart. and Kraft	603	604
De Beers (port.)	....	....
Dow Chemical	514	517
Gén. Belgique	671	672
Gevaert	1220	....
Glaxo	118	117
Goodyear	295	300
Grace and Co	161 50	162
GTE corporation	259	....
Honeywell Inc.	359 50	350
I. C. Industries	186	186
Johannesburg	740	....
Kubota	43	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	45	44 50
Mineral-Ressourc.	70	69 80
Noranda	108	108
Olivetti	26 50	25 20
Pakhoed Holding	255	255
Pfizer Inc.	329	322
Procter Gamble	480 10	473
Ricoh Cy Ltd	51	51 50
Rolinco	261 70	263 60
Robeco	281	282
Rodamco	469	472
Saipem	9 85	9 60
Sears Group	34 50	34
Shell fr. (port.)	....	....
S.K.F. Aktiebolag	321	328
Steel Cy of Can.	97 50	102
Squibb	420	....
Tenneco	295 10	295 10
Thorn EMI	69 50	69 40
Toray indust. Inc	39 30	41 20
Vieille Montagne	1700	1690
Wagons-Lits	1120	1135
West Rand	8 30	8 30

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	247	....
Calciphos	184 50	180 20
Chambourcy (M.)	976	....
Cochery	261	....
Cogedhor	128 80	128 80
C. Occid. Forestière	180	....
Copanex	348 40	360
Gachot	62	62 80
Guy Degrenne	710	....
Hoogovens	170	....
Merlin Immobilier	240	....
Metroservice (bons)	16	18 50 d
Nicolas	590	....
Particip. Perrier	353	....
Rémy et Associés	298	287 90
Rorento N.V.	182 60	183 90
Serv. Equip. Veh.	55 30	....
S.P.R.	491	....
Sté Lecteurs du Monde	525	525
Ulinex	380	....
Unica Brasseries	136	....

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 16/11	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 980	5 963	5 710	6 210
ECU	7 078	7 078	....	....
Allemagne (100 DM)	341 600	341 860	331	351
Belgique (100 F)	16 300	16 305	15 650	16 850
Pays Bas (100 fl.)	302 890	302 960	293	313
Danemark (100 krd)	88 420	88 430	85	92
Norvège (100 k)	90 300	90 400	87	94
Grande-Bretagne (£ 1)	10 785	10 780	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	4 120	4 123	3 700	4 400
Italie (1 000 lires)	4 591	4 593	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	407 900	407 380	394	416
Suède (100 krs)	98 120	98	94 500	101 500
Autriche (100 sch)	48 575	48 600	47 100	50 100
Espagne (100 pes.)	5 186	5 191	4 900	5 400
Portugal (100 esc.)	4 098	4 095	3 700	4 400
Canada ($ can 1)	4 834	4 833	4 670	5 100
Japon (100 yens)	4 830	4 840	4 670	4 890

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 16/11
Or fin (kilo en barre)	81500	81500
Or fin (en lingot)	81450	81500
Pièce française (20 fr)	480	476
Pièce française (10 fr)	383	.....
Pièce suisse (20 fr)	501	507
Pièce latine (20 fr)	470	469
Souverain	592	597
Pièce de 20 dollars	2725	2770
Pièce de 10 dollars	1310	1350
Pièce de 5 dollars	850	.....
Pièce de 50 pesos	3030	3035
Pièce de 10 florins	492	481
Or Londres	422 80	.....
Or Zurich	424	422 50
Or Hongkong	423 15	422 75
Argent Londres	.....	.....

SICAV (sélection) 15/11

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	901 37	879 39
Actilion	210 68	204 94
Actions France	473 95	456 82
Actions sélectionnées	564 53	544 13
Audificandi	613 68	591 50
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1064 63	1038 66
A.G.F. 5000	581 21	567 03
A.G.F. ECU	1101 75	1090 84
A.G.F. Foncier	108 95	106 30
A.G.F. Interfonds	432 73	422 18
A.G.F. Invest	113 56	110 78
A.G.F. OBLIG.	1095 13	1089 68
A.G.F. Sécurité	10893 76	10893 76
Agfimo	606 14	591 36
Altefi	218 07	210 19
A.L.T.O.	186 69	181 87
Amerí-Gan	5383 72	5139 59
Amérique-Valor	862 48	836 55
Amplitude	563 92	537 79
Arbitrages court terme	5591 86	5586 27
Associc	1191 32	1191 32
Atout Futur	316 90	308 48
Aurecic	1387 38	1346 87
Avenir C.I.C.	104 43	101 39
Axa Europe	118 77	113 38
Axa Investissements	113 79	108 63
Axa Valeurs Per	106 42	101 59
Bred Associations	2656 23	2648 29
Capital Plus	1734 80	1734 80
Cardan-Pierre	28 93	27 68
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptavalor	5118 30	5110 63
Comptasécurité	112 90	109 61
Convertimmo	361 40	347 50
Credinter	484 86	470 74
Drouot-France	725 89	693 08
Drouot-Investiss.	973 08	928 95
Drouot-Sécurité	253 45	241 98
Drouot-Sélection	142 61	136 05
Ecuric	1208 72	1190 88
Ecureuil Monétaire	30940 84	30940 84
Ecureuil Prévisions	363 97	353 37
Energie	228 06	217 72
Epacic	2807 71	2807 71
Epercourt Sicav	4290 19	4289 52
Epargne Associations	25245 52	25207 71
Epargne-Capital	8323 56	8241 15
Epargne Court-Terme	508 15	508 15
Epargne Croissance	1458 62	1419 58
Epargne-Industr.	76 63	73 06
Epargne Inter	588 98	573 20
Epargne J	54905 19	54905 19
Epargne Long-Terme	179 19	174 39
Epargne Monde	1134 12	1103 77
Epargne Première	12017 98	11928 52
Epargne-Oblig.	199 66	194 32
Epargne-Quatre	1111 12	1081 38
Epargne-Unie	1207 98	1164 32
Epargne-Valeur	427 70	416 25
Eparoblig	1314 42	1311 80 ◆
Epsilon	1120 72	1109 62
Eurinvest Croissance	1222 14	1186 72 ◆
Eurinvest Rendement	1147 55	1095 51
Eurocic	9354 57	9218 33
Eurodyn	1072 13	1036 88
Euro-Gan	5467 24	5219 32
Euro-Maïf	26 41	26 02
Finord Placement	61295 93	61295 93
Finord Valorisation	13913 35	13640 54
Fonsicav (div. par 10)	11123 37	11123 37
Fonciel	258 80	250 85
France-Gan	6801 52	6493 10
France-Garantie	280 15	279 59
France-Investiss.	387 93	379 88
France-Obligations	457 13	452 60
Francic	406 91	386 06
Francic Pierre	103 60	100 58
Francic Régions	1039 09	1008 83
Fructi-Associations	28 02	28 02
Fructi-Epargne	28 19	27 50
Fructicapi	32 83	32 34
Fructicourt	111028 22	111028 22
Fructidor	244 25	240 64
Fructifrance	794 81	775 42
Fructimmo	27 38	26 71
Fructivar	4329 39	4318 59
Fructi ECU	580 93	572 34 ◆
Fructi-Première	11263	11096 55
Futuroblig	1130 09	1092 93
Gestilion	59637 62	59498 90
Gestion Associations	150 18	148 86
H.L.M. Monétaire	10094	10094
Horizon	1125 79	1093
Interoblig.	12210 86	11741 21
Intersélect France	461 79	448 34
Invest. net	15284 87	15254 36 ◆
Invest. Obligataire	18721 85	18694 48 ◆
Japacic	190 18	184 64
Jeune épargne	239 78	236 24
Laffitte-Amérique	233 17	222 60
Laffitte-Europe	252 84	241 37
Laffitte-Expansion	271 64	259 32
Laffitte-France	319 88	305 37
Laffitte-Immobilière	245 32	234 20
Laffitte-Japon	384 39	386 96
Laffitte-Oblig.	145 41	138 82
Laffitte-Rend.	209 74	200 23
Laffitte-Tokyo	348 29	332 50
Latitude	5167 24	5159 50
Lion-Associations	11823 54	11823 54
Lion-Institutionnels	23962 62	23902 86
Lionplus	763 96	758 39
Lion Trésor	2101 11	2080 31
Livret Bourse Investiss.	465 51	451 95
Livret portefeuille	654 46	636 39
Médiacom	169 99	162 28
Mondiale Investissem.	421 58	402 44
Monacic	5662 24	5662 24
Monedan	52639 29	52639 29
Moné.J.	56412 03	56412 03
Morgan court terme	14510 72	14510 72
Mutuelle Unie SR.	151 22	144 36
Natio-Epargne	14138 08	13998 08
Natio-Epargne Trésor	6414 61	6401 81
Natio-Court terme	218146	218146
Natio-Inter.	1231 52	1198 56
Natio-Obligations	564 43	549 32
Natio-Patrimoine	1395 01	1358 65
Natio-Placements	66977 13	66977 13
Natio-Revenus	1062 64	1042 22
Natio-Sécurité	11743 96	11743 95
Natio-Valeurs	720 75	701 46
Nippon-Gan	6061 63	5786 76
Nord-Sud Développ.	1218 50	1214 07 ◆
Normatif	13515 68	13250 67
Obli Association	125 44	124 20
Oblicic Régions	1074 65	1058 77
Obligations Convert.	430 52	411
Oblig. toutes catég.	159 46	154 47
Oblilion	1128 10	1116 93
Oblisécurité	10041 42	10041 42
Optimavalor	207 43	202 37
Oraction	1219 52	1179 42
Orvalor	5738	5530 60
Paribas Croissance	589 16	585 14
Paribas Epargne	16251 50	16219 08
Paribas France	97 45	94 61
Paribas Oblimonde	1013 02	998 05
Paribas Opportunités	114 45	111 12
Paribas Patrimoine	522 26	500 97
Paribas Revenu	93 94	93 01
Parnasse-Valor	1108 12	1107 01
Patrimoine Retraite	174 90	171 47
Parvalor	628 53	610 22
Phénix Placements	256 46	256 18
Pierre Investiss.	686 70	655 56
Placement A	998 37	998 37 ◆
Placement crt-terme	73327 26	73327 26 ◆
Placement J	56122 36	56122 36 ◆
Placement Premier	54899 69	54899 69 ◆
Pléiade	113 80	110 76
Première Obligations	10912 15	10890 37
Prévoyance Ecureuil	112 21	109 21
Prir'Association	22827 83	22827 83
Quartz	115 46	112 61
Quatre-quarts Retraite	108	106
Rentacic	184 93	182 39
Revenus Trimestriels	5645 03	5589 14 ◆
Revenu Vert	1183 35	1165 96
St-Honoré Assoc.	14593 01	14520 41
St-Honoré Bio-aliment.	775 76	740 58
St-Honoré Pacifique	553 87	528 75
St-Honoré P.M.E.	474	462 51
St-Honoré Réel	11818 56	11771 46
St-Honoré Rendement	11965 67	11906 14
St-Honoré Services	504 17	484 78
St-Honoré Technol.	751 04	716 98
St-Honoré Valor	12372 12	12372 12
Sécuric	5547 63	5542 09
Sécuri Taux	10860 13	10860 13
Sélection Croissance	519 81	504 67
Scandan (Cardan SP)	724 46	713 75
Sicav-Associations	1440 04	1437 88
S.F.I. fr. et étr.	634 32	615 84
Sicav 5000	364 78	355 02
S.I.G.	776 10	740 57
Silvafrance	569 36	553 15
Silvam	413 78	402 69
Silvarente	213 69	211 47
Silvinter	424 63	413 27
S.N.I.	1154 85	1121 21
Sogepargne	351 83	339 11
Sogever	1002 32	956 87
Soginter	1314 97	1255 34
Soleil Investissement	491 57	469 28
Stratégie Actions	1096 61	1054 43
Stratégie Rendement	1141 03	1105 11
Technocic	1108 10	1075 83
Techno-Gan	6008 12	5735 68
Transcontinents	83 18	81 55
Trilion	5347 52	5294 57
U.A.P. Investiss.	405 94	391 27
U.A.P. moyen terme	107 20	103 33
Uni-Associations	116 17	116 17
Unifrance	497 76	479 77
Unifoncier	1238 97	1194 19
Uni-Garantie	1384 99	1357 81
Uni-Régions	2815 78	2714
Unirente	2366 51	2288 69
Univer	189 37	189 37
Univers-Actions	1112 40	1075 82
Univers-Obligations	1619 96	1586 69
Valorem	515 60	503 02
Valorg	1618 15	1616 53
Valrest	41443 41	41422 70
Vauban	23681 27	23657 69

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Dans un entretien au « Nouvel Observateur »

M. Rocard annonce la poursuite de la rigueur « pendant une quinzaine de mois »

M. Michel Rocard annonce, dans un entretien au *Nouvel Observateur*, qui paraît le 17 novembre, que la rigueur se poursuivra pendant encore « *une quinzaine de mois* ». « *Il ne faut pas distribuer du pouvoir d'achat au-delà de ce que permet l'état actuel de l'économie. L'effort doit être maintenu pendant une quinzaine de mois encore. Nous aurons ensuite un tout petit peu plus de souplesse si la croissance continue* », déclare le chef du gouvernement, qui ajoute que, lui présent, « *il n'y aura pas de gâchis* ».

Interrogé sur l'après-rigueur, M. Rocard estime que « *renoncer à la rigueur, ce serait laisser s'accroître les injustices ou accepter des choses déraisonnables* ». « *Disons plutôt que les contraintes seront moins lourdes. A condition que l'inflation ne redémarre pas, que le déficit du commerce extérieur diminue, que le désendettement se poursuive.* » M. Rocard ajoute qu'il ne veut pas « *faire subir encore aux salariés de la fonction publique le poids de l'effort pour améliorer le reste des comptes de la nation* » et indique qu'il a déjà « *fait un pas de 7,5 milliards de francs en leur faveur* ».

Face aux critiques du Parti socialiste, M. Rocard répond qu'il a un « *grand dessein* » mais que personne n'a plus à sa disposition « *la formule toute simple qui témoigne de la densité de l'homme qui la prononce* ». « *Pour des raisons historiques, géographiques et aussi économiques, la France est en ce moment porteuse d'un immense dessein. La France est le moteur politique de l'Europe. Elle peut jouer un rôle décisif au-delà de son propre poids pour faire bouger les choses sur la scène internationale* », dit-il.

Un avion de tourisme aurait survolé le palais de l'Elysée

Un avion non identifié aurait survolé Paris à basse altitude, dans la soirée du mardi 15 novembre, selon le témoignage d'une femme, gardien de la paix, en faction près du palais de l'Elysée. Elle assure avoir vu un avion de tourisme, vers 20 h 30, passer à la verticale de l'Elysée, à une altitude de 10 à 20 mètres. Venant apparemment du nord-ouest de la capitale, l'avion aurait ensuite traversé la Seine entre les pont de la Concorde et des Invalides, avant de disparaître en direction du sud.

Mercredi matin, les réactions étaient fort circonspectes à la préfecture de police, où l'on attendait de nouvelles vérifications. Il y a quelques jours, jeudi 10 novembre, M. Albert Maltret avait été condamné pour avoir survolé Paris le 13 octobre. Il était aussi soupçonné par la police d'être l'un des pilotes qui, cet été, s'étaient fait connaître sous le surnom de « baron noir » (*le Monde* du 15 octobre et du 12 novembre).

Certains policiers font remarquer que le mardi 15 novembre était le jour de la saint Albert... mais M. Albert Maltret a tenu à démentir mercredi matin auprès de l'AFP être l'auteur du vol nocturne.

Les socialistes marseillais veulent un redécoupage électoral de la ville

Les parlementaires socialistes des Bouches-du-Rhône devaient se réunir le mercredi 16 novembre à l'Assemblée nationale, en présence d'un représentant du premier ministre, pour discuter de l'opportunité et des modalités d'un nouveau redécoupage électoral de Marseille.

La raison officiellement invoquée de cette initiative est le souhait de voir la cité phocéenne échapper aux aléas de découpages successifs (initiatives de Gaston Defferre, puis de Jean-Claude Gaudin) qui ont opportunément épousé, au cours des années passées, les péripéties de la politique marseillaise. A l'hôtel Matignon comme au ministère de l'intérieur, on se montrait, mercredi matin, peu favorable à cette initiative.

Réclamée depuis un certain temps par les socialistes marseillais, la nouvelle variante donnerait à Marseille un secteur par arrondissement, soit seize au total, conformément à ce qui existe pour Paris et Lyon. Marseille compte, aujourd'hui, huit secteurs municipaux, fruits du dernier découpage voulu par M. Gaudin et adopté par le Parlement au printemps 1987.

Si le principe d'un nouveau découpage était retenu, deux voies s'offriraient aux socialistes pour tenter de le concrétiser, dès lors qu'il est exclu que le gouvernement dépose un projet de loi : tenter de faire avaliser, d'abord par le Sénat, une proposition de loi (pour éviter les étapes du conseil des ministres et du Conseil d'Etat). Cette option prendrait appui sur la volonté manifestée par les sénateurs communistes et socialistes, lors de l'examen du découpage Gaudin, de voir retenir le système « un secteur par arrondissement ». Une autre possibilité consisterait à amender dans le même sens, lorsqu'il sera débattu, le projet de loi de M. Pierre Joxe, relatif à la lutte contre la fraude électorale.

On prête à M. Michel Pezet, candidat officiel du PS, gêné par la candidature maintenue de l'actuel maire socialiste de Marseille, M. Robert Vigouroux, l'intention de réclamer, à cette occasion, l'obligation de déposer des listes dans tous les secteurs pour qui voudrait briguer la mairie de Marseille. Cette exigence, si elle était retenue, n'irait pas sans soulever bien des difficultés et aurait pour effet de gêner l'actuel maire de Marseille. Il lui serait difficile de trouver les membres de toutes les listes qu'il lui faudrait, alors, composer, en opposition avec l'appareil du Parti socialiste phocéen.

Le projet de loi de finances rectificative pour 1988

L'Etat se désendette de 13 milliards de francs

Le projet de loi de finances rectificative pour 1988, qui sera examiné mercredi 23 novembre en conseil des ministres, ne modifiera pas le déficit budgétaire prévu dès la fin 1987, soit 115 milliards de francs. Cela malgré d'importantes recettes fiscales et non fiscales (dividendes) encaissées tout au long de l'année et qu'on estime à 36,6 milliards de francs.

Première rubrique du collectif : le gouvernement a choisi de désendetter l'Etat à hauteur de 13 milliards de francs, et cela de deux façons. La première en rachetant des obligations émises par l'Etat en 1983, et dont les intérêts seront payables en une fois en 1990 (entre 22 et 25 milliards de francs), 5 milliards de francs sont inscrits au collectif à ce titre. Seconde façon : l'assurance-crédit-exportation. Le poids des « sinistres », c'est-à-dire les pertes enregistrées par les entreprises françaises dans des pays insolvables, retombe en fin de compte à la charge du budget. 2 milliards avaient été prévus dans le budget initial de 1988 ; 8 milliards ont été rajoutés dans le collectif. Soit 13 milliards de désendettement global de l'Etat.

Deuxième rubrique de dépenses : la sous-évaluation des charges publiques prévues pour 1988. On trouve pêle-mêle le coût de l'indemnisation des nationalisations, les militaires, le déménagement du ministère de l'équipement à l'Arche-Défense, le contrat de plan SNCF, les lycées, la dotation globale de fonctionnement aux collectivités locales. Au total, 16 milliards de francs.

Troisième rubrique du collectif 1988 : les dépenses complètement nouvelles engagées par M. Rocard. Ce sont essentiellement les allégements des charges sociales consenties aux entreprises (2,5 milliards), l'aide au développement (1,3 milliard), des crédits pour les prisons, pour l'amélioration de l'habitat et enfin pour le FIDAR (Fonds interministériel de développement et d'aménagement rural). Soit, au total, 10 milliards de francs.

Si l'on regroupe ces trois chapitres de dépenses (désendettement de l'État, sous-évaluation des dépenses prévues, nouvelles dépenses), on arrive à 39 milliards de francs gagés par 36,6 milliards de plus-values budgétaires et 2 à 3 milliards d'annulation de crédits dont on ne sait encore sur quels ministères elles porteront.

Sur le vif

Le Baron rose

Bon, allez, il y en a marre de ces pieds de nez du Baron noir, de ces pirouettes en rase-mottes sur la pelouse de l'Elysée. Moi, je vais vous le dire, qui c'est. Vous vous êtes jamais demandé pourquoi du jour au lendemain le ministre de l'intérieur avait remballé ses milliers de gendarmes perchés sur les toits, dans les arbres et ses hélicos accroupis entre les jambes de la tour Eiffel, prêts à bondir sur le fou volant ? Parce qu'il en a reçu l'ordre. Un ordre venu d'en haut. Du Très Haut : dites-moi, Jules Joxe, qu'est-ce que c'est que ce cirque ? Arrêtez ça tout de suite.

Moi, ça m'a mis la puce à l'oreille. Je dégringole au service politique et j'agrafe mon ami Marcel :

— T'as une idée de ce qu'il trafique, là, en ce moment au Château, mon Mimi ?

— Pas grand-chose. Enfin si, il se promène, il court les librairies. Il achète plein de manuels : « Le Parfait Petit Pilote » ; « Les Radars, comment les éviter ». Et puis tout Saint-Exupéry. Il arpente les terrains de golf en essayant d'éviter les trous, il... ...Ah bon sang de bon soir ! C'est clair comme une paire de jumelles à intensificateur de lumière : le Baron noir, c'est...

— Tu crois aussi ? Et le motif du crime, ce serait quoi ?

— Cherche pas. Mettre le nez de Rocky dans son pipi. Il peut plus le sentir. Tu te rends pas compte, c'est l'enfer. Chaque fois qu'il se déplace, qu'il fait la sortie des écoles autour de Latche, il est cerné par une nuée d'infirmières en colère brandissant des seringues. Ça lui file un coup de vieux pas possible.

— Alors, il s'est dit : A moi le couloir aérien spécial réservé au président de la République au-dessus de Paris la nuit.

— Attends, attends ! Ah, maintenant je comprends. Tu sais, Jean-Loup Chrétien, il va s'envoler à bord d'un vaisseau Soyouz, et Rocard insiste énormément pour que ton Mimi aille à Baïkonour assister à son départ.

— Pourquoi ?

— Ben tiens, dans l'espoir qu'il prenne sa place et qu'il se perde dans un vide sidéral.

CLAUDE SARRAUTE.

Au conseil des ministres

500 millions de francs pour des mesures d'urgence contre la pauvreté

Le gouvernement a adopté, mercredi 16 novembre, un plan de lutte contre la pauvreté et la précarité pour le début de l'hiver, ainsi qu'un dispositif visant à améliorer le fonctionnement quotidien de la justice. Les mesures de lutte contre la pauvreté atteignent 500 millions de francs, dans l'attente de la mise en place du revenu minimum d'insertion (RMI), que le président Mitterrand a souhaitée « *la plus rapide possible, dès la publication des textes, et sans attendre* ». La mise en œuvre du RMI devrait intervenir au début de l'année 1989, a précisé M. Evin.

A l'issue du conseil des ministres, le chef de l'Etat a procédé à une cérémonie traditionnelle en remettant au premier ministre, M. Michel Rocard, les insignes de grand-croix de l'ordre national du Mérite, comme c'est l'usage après six mois de mandat à Matignon. A cette occasion, M. Mitterrand a souligné qu'il entendait ainsi « *honorer la fonction, la personne et l'action* » de M. Rocard, a indiqué le porte-parole de l'Elysée, M. Hubert Védrine.

Enfin, le premier ministre a été autorisé à engager la responsabilité de son gouvernement, selon la procédure de l'article 49 alinéa 3 de la Constitution, pour le vote du budget, s'il estime nécessaire d'y avoir recours.

Le 26 novembre à Paris

Le Front national manifestera pour le rétablissement de la peine de mort

Le Front national organisera, samedi 26 novembre à Paris, une manifestation en faveur du rétablissement de la peine de mort. En annonçant cette initiative, mardi 15 novembre, M. Jean-Marie Le Pen a indiqué que cette démonstration se déroulera de la place de la République jusqu'à l'Opéra « *en poussant peut-être à la place Vendôme* », où se situe le ministère de la justice. Le matin du même jour, le mouvement d'extrême droite aura réuni son conseil national afin d'aborder l'examen des élections municipales, pour lesquelles les têtes de liste du FN seront désignées lors d'une convention nationale, les 21 et 22 janvier 1989 à Versailles.

Le président du Front, qui a présenté à la presse M. Carl Lang, le successeur de Jean-Pierre Stirbois, secrétaire général mort dans un accident de la route le 5 novembre (*le Monde* daté 6-7 novembre), a indiqué que le bureau politique avait coopté cinq nouveaux membres jusqu'au prochain congrès prévu « *au début du quatrième trimestre 1989* ». Il s'agit de Mme Martine Lehideux et de MM. Pierre Sergent, Jean-Claude Martinez, Georges-Paul Wagner et Jean-Yves Le Gallou.

A nos abonnés

La distribution du *Monde* à nos abonnés a été particulièrement perturbée par les mouvements de grève dans les PTT. Nous tiendrons compte de cette situation au moment où leur abonnement viendra à échéance.

Le numéro du « Monde » daté 16 novembre 1988 a été tiré à 523 810 exemplaires

OPA conjointe GEC-Siemens sur Plessey

Le britannique General Electric Company (GEC) et l'allemand Siemens ont lancé, mercredi 16 novembre, une offre commune sur Plessey, un autre grand de l'électronique outre-Manche. Ils proposent un prix de 225 pence par action, ce qui porte à 1,7 milliard de livres sterling (plus de 18 milliards de francs) l'évaluation de la société, indique Reuter.

Bernard Krief et Thierry Saussez fondent Thierry Saussez Conseil

Le groupe Bernard Krief et Thierry Saussez — patron du cabinet Image et Stratégie — ont fondé une nouvelle société, Thierry Saussez Conseil, dont les deux partenaires détiennent chacun la moitié des parts. La nouvelle société a racheté pour 2,1 millions de francs les actifs d'Image et Stratégie.

Thierry Saussez Conseil sera opérationnelle le 1er janvier 1989. Elle entend être une agence de communication institutionnelle qui devrait marier deux logiques, celle des publicitaires (achat d'espace, conseil et création) et celle des cabinets de conseil en communication spécialistes des relations publiques, du marketing, du lobbying, etc.

La Belgique ramène à 7,25 % son taux d'escompte

La Banque nationale de Belgique a décidé, mercredi 16 novembre, de réduire d'un quart de point son taux d'escompte, ramené à 7,25 %. Cette décision annule le relèvement de 0,25 % du taux d'escompte décidé le 26 août

Mardi 15 novembre, déjà, la Banque centrale avait abaissé deux de ses quatre taux directeurs : celui des certificats à trois mois, ramené à 7,15 %, et celui des certificats sur le fonds des rentes à quatre mois, désormais de 7,20 %.